This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

295. c. 1.

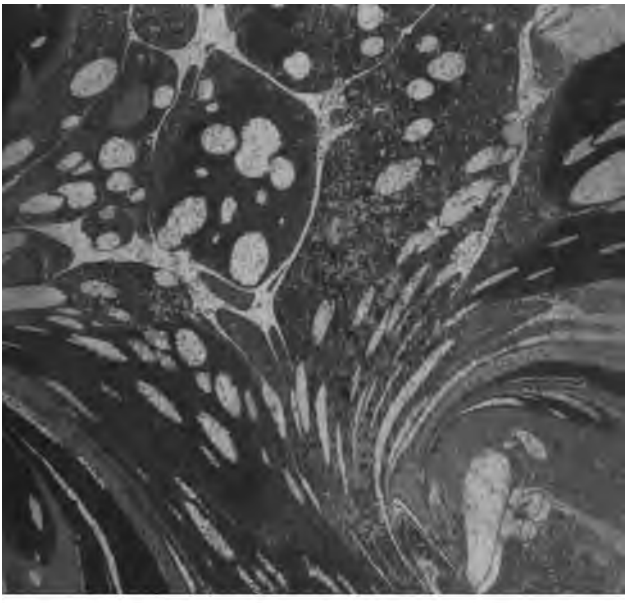

376.

Gouget, Bibliothe. fr.se Paris, 1740-46, 18 vol. in-12. v. f. 40 fr. (fort incomplète)
Tachenau. Bulletin du bibliophile. 1857. Xe p. 645

250

1

(

10

109

295 C 1-

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE

DE LA

LITTERATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts ;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

TOME PREMIER.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Herculcs. / HYPPOLITTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

OXFORD
LIBRARY

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

C'EST une vérité que perſonne ne conteſte plus aujourd'hui, que la langue Françoiſe eſt capable de traiter toutes ſortes de ſujets, ſelon la dignité, l'excellence, le caractere qui conviennent á chacun. MM. le Laboureur, Charpentier, & quelques autres Ecrivains célébres l'ont démontré le ſiécle dernier, dans pluſieurs ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde, & auſquels tout lecteur impartial a applaudi. Je regarde donc ce point comme décidé; & je crois qu'un ouvrage dans lequel on entrepren-

droit de le traiter de nouveau, ſeroit abſolument inutile.

Mais on peut former une autre queſtion, qui n'a peut-être pas été juſqu'à préſent ſuffiſamment éclaircie, & dont l'examen pourroit produire un ouvrage auſſi interreſſant que curieux. Cette queſtion conſiſte à ſavoir, ſi nous avons réellement aſſés d'ouvrages en François, pour introduire dans toutes les ſciences & dans tous les arts un homme qui ignoreroit le Grec & le Latin, ou qui n'auroit qu'une légere teinture de ces deux langues.

Pour réſoudre cette queſtion, il ne s'agit point de faire l'énumération des livres écrits en notre langue, & de les comparer, quant au nombre, avec ceux des Grecs & des Latins. Il eſt certain que ceux-ci en avoient compoſé beaucoup plus qu'il ne nous en reſte, & que l'Art de l'Imprimerie qu'ils n'a-

voient point, a conſervé les nôtres.

Je n'ai point deſſein d'ailleurs de comparer nation à nation : ſi tel étoit mon but, je commençerois par avoüer que ce n'eſt pas par la multitude des ouvrages que l'on peut décider de la ſupériorité d'une nation ſur une autre, mais par le goût qui regne dans les écrits de celle-ci ou de celle-là, par la profondeur de ſes recherches, par la ſolidité de ſes productions.

Un paralléle des ouvrages des anciens & des modernes, fait avec plus de juſteſſe & d'équité, que celui qui nous a été donné par feu M. Perrault, de l'Académie Françoiſe, auroit aſſurément beaucoup d'utilité. Mais il ne ſerviroit preſque de rien à ceux que j'ai en vûë : je veux dire, à ceux qui ignorent ce que l'on appelle les langues ſavantes, ou qui n'y ſont pas aſſés verſés pour lire avec goût, &. par

conſéquent avec fruit, les ouvrages des anciens.

Pour réſoudre donc la queſtion que j'ai propoſée, il ne me reſte qu'un ſeul parti à prendre, c'eſt de conduire en quelque ſorte, comme par la main les lecteurs que j'ai deſſein d'inſtruire, au milieu de nos richeſſes littéraires, de leur faire connoître ce que nous avons ſur chaque ſcience, ſur chaque partie de la littérature, ſur chaque art, & de leur indiquer ce qu'ils doivent, ou choiſir, ou rejetter. C'eſt cette route que je tâche de ſuivre dans l'ouvrage que l'on m'a engagé d'entreprendre, & dont je publie aujourd'hui les premiers volumes qui ne tarderont pas à être ſuivis de pluſieurs autres.

Le titre que je donne à cet ouvrage en fait connoître tout le plan. J'y réünis deux objets : une *Bibliotheque Françoiſe*, & une *Hiſtoi-*

re de notre littérature moderne.

C'eſt une *Bibliothéque Françoiſe*, parce que je ne parle que d'ouvrages écrits en François, que j'en rapporte les titres, que je marque le tems & le lieu de l'impreſſion de chacun, autant qu'il m'a été poſſible de le découvrir, & que je les range tous ſelon l'ordre des matieres. Je donne en même-tems, & principalement, une hiſtoire de notre littérature Françoiſe. 1°. Parce qu'en ſuivant, autant que je l'ai pû, l'ordre chronologique des ouvrages en chaque genre écrits en notre langue, je montre les progrès que l'on a faits dans les arts & dans les ſciences. 2°. Parce que bien loin de ne donner qu'un catalogue de Livres ſec & décharné qui n'apprendroit rien que des titres que l'on peut trouver ailleurs, je m'arrête ſur chaque ouvrage, lorſqu'il mérite quelque conſidération,

conſéquent avec fruit, les
ges des anciens.

Pour reſoudre donc la q
que j'ai propoſée, il ne m
qu'en tel parti à prendre,
conduire en quelque ſorte, c
par la main les lecteurs que j
leur d'inſtruire, au milieu
richeſſes littéraires, de leu
connoître ce que nous av
chaque ſcience, ſur chaque
de la littérature, ſur chaque
de leur indiquer ce qu'ils do
en choiſir, ou rejetter. C'e
route que je tâche de ſuiv
l'ouvrage que l'on m'a engag
entreprendre, & dont je pub
aujourd'hui les premiers volun
ne tarderont pas à être ſu
pluſieurs autres.

Le titre que je donne à
vrage en fait connoître
plan. J'y réunis deux objet
Bibliothèque Françoiſe, & une

re de notre littérature moderne.

C'eſt une *Bibliothéque Françoiſe*, parce que je ne parle que d'ouvrages écrits en François, que j'en rapporte les titres, que je marque le tems & le lieu de l'impreſſion de chacun, autant qu'il m'a été poſſible de le découvrir, & que je les range tous ſelon l'ordre des matieres. Je donne en même-tems, & principalement, une hiſtoire de notre littérature Françoiſe. 1°. Parce qu'en ſuivant, autant que je l'ai pû, l'ordre chronologique des ouvrages en chaque genre écrits en notre langue, je montre les progrès que l'on a faits dans les arts & dans les ſciences. 2°. Parce que bien loin de ne donner qu'un catalogue de Livres ſec & décharné qui n'apprendroit rien que des titres que l'on peut trouver ailleurs, je m'arrête ſur chaque ouvrage, lorſqu'il mérite quelque conſidération,

je le diſcute, j'examine ce qu'il y a de bon & d'utile ; j'indique les défauts, au moins principaux, que les meilleurs critiques y ont repris.

Charles Sorel, ſieur de Souvigny, hiſtoriographe de France, a ébauché autrefois un projet à peu près ſemblable ; & ſon ouvrage renfermé dans un ſeul volume in-12. imprimé en 1664. dont la ſeconde édition plus ample que la premiere, eſt de 1667. a été loüé & approuvé des cenſeurs les plus judicieux, quelque ſuperficiel, quelque défectueux même qu'il ſoit. L'idée de mon ouvrage n'eſt donc pas abſolument nouvelle ; mais j'eſpere que l'on trouvera que l'exécution l'eſt. Si Sorel a été en quelque ſorte mon guide, je vais beaucoup plus loin. Après avoir parlé de quelques livres ſur notre grammaire, ſur l'éloquence, ſur la poëtique & la poëſie, ſur les romans & ſur la philo-

ſophie, il paſſe aux ouvrages hiſtoriques : voilà où ſes recherches ſe ſont bornées. J'ouvre un champ beaucoup plus vaſte, j'entreprends de parler des ouvrages qui concernent toutes les ſciences, & tous les arts. Sur le peu de matieres dans leſquelles Sorel entre, il ne nomme qu'un très-petit nombre d'écrits François ; mon deſſein eſt de faire connoître tous ceux au moins qui méritent d'être connus. Souvent il ſe contente de n'en donner que le titres ; je hazarde, comme je l'ai déja dit, d'en montrer les avantages & les défauts principaux. Mais comme mon autorité n'eſt pas aſſés grande dans la république des lettres, pour obliger mes lecteurs de ſe ſoumettre à mes déciſions, je ſuis preſque partout la méthode de M. Baillet ; je rapporte plus les jugemens des Savans, que les miens. J'ai de plus un grand

avantage ſur Sorel : lorſqu'il donna ſa bibliotheque, notre littérature étoit à peine ſortie de l'enfance : nons avions beaucoup d'ouvrages François ; mais nous en avions peu de bons, & encore moins d'excellens : mais quels progrès n'avons-nous pas faits depuis ? Ce n'eſt point ici le lieu de les détailler : l'ouvrage que je donne en ſera la preuve la plus ſenſible ; & j'en dirai d'ailleurs quelque choſe dans la ſuite de ce diſcours préliminaire.

Je ne donne point l'hiſtoire des Auteurs, je n'entre point dans le détail de leur vie ; je me contente preſque de les nommer, & d'indiquer leurs titres & leurs qualités. Mais pour jetter de la variété dans cet ouvrage, pour le rendre plus agréable & plus utile, je donne l'hiſtoire des Livres ; c'eſt-à-dire, que je rapporte ce qui les a occaſionnés, les diſputes qu'ils ont fait

naître, les critiques qu'ils ont eſſuyées. Je tâche de ne rien omettre d'eſſentiel, & en même tems de ne rien dire qui ne ſoit appuyé.

Dans cette vûë, je ne me contente point de conſulter tous les Journaux, eſpece d'ouvrages que l'on a extrêmement multipliés depuis plus d'un demi ſiécle, tant en France que dans les pays Etrangers; je ne me borne point à parcourir les mémoires de littérature, & tous les autres ouvrages de cette eſpece : je ne parle preſque d'aucun livre, que je ne l'aye vu moi-même & examiné. Si cette méthode eſt pénible, ſi elle demande une vaſte lecture, j'y trouve un grand avantage, je riſque moins à copier les fautes de ceux qui ne jugent que ſur le rapport d'autrui, & dont le nombre eſt beaucoup plus grand qu'on ne penſe.

Je conviens qu'il y a des matie-

res où le ſecours des livres ne me ſuffira point pour en parler avec l'exactitude que l'on a droit d'attendre de moi, ſans recourir aux lumieres de ceux qui ont approfondi ces matieres. S'il y a des génies univerſels, je ne ſuis point de ce nombre. Ce ſeroit une vaine préſomption de le croire, & une ſotte vanité de le dire: & à qui en impoſerois-je ? Mais on m'a promis de me guider, lorſque je ne pourrai aller ſeul; & je recevrai avec joie tous les éclairciſſemens que l'on voudra bien me donner. Ces deux premiers volumes ne ſont même en quelque ſorte que pour eſſayer le goût du public, & inviter ceux qui trouveront mon projet utile, à me communiquer leurs conſeils & leurs lumieres.

Tel eſt mon plan. Le ſimple expoſé que je viens d'en faire, ſuffit pour montrer qu'il n'a rien de

commun avec les bibliotheques Françoiſes des ſieurs de la Croix du Maine, & du Verdier de Vauprivas. Ces deux Ecrivains nous font connoître à la vérité un grand nombre d'Auteurs François, & ceux qui aiment ce genre de littérature, leur ont beaucoup d'obligation, malgré les fautes dont leurs bibliotheques ſont remplies. J'en ferai remarquer pluſieurs dans le cours de cet ouvrage. Mais ils s'arrêtent plus ſur les Auteurs qui avoient paru juſqu'à leur tems, que ſur leurs écrits, dont ils ne donnent pour l'ordinaire qu'un ſimple catalogue, encore eſt-il ſouvent fort imparfait. Ils ont d'ailleurs abandonné l'ordre des matieres, pour ne ſuivre que l'ordre alphabétique : ce qui me paroît un grand inconvénient qu'il eſt aiſé de ſentir.

Mon ouvrage a encore moins de rapport avec l'hiſtoire littérai-

re de la France, que quelques ſavans Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur ont entrepriſe, & dont ils ont déja publié 5. vol. in-4°. Ces illuſtres Ecrivains parlent, ſuivant l'ordre des ſiécles, de tous les Auteurs François, ou réputés tels, qui ont écrit, même avant le commencement de notre monarchie, en quelque langue qu'ils ayent écrit. Plan vaſte & d'une grande utilité: mais qui demande, pour le bien remplir, une érudition que je n'ai point. Il eſt dangereux de rien entreprendre au-deſſus de ſes forces; & quoique la carriere que j'ai réſolu de courir ſoit moins difficile & moins étenduë, je dois craindre encore de n'avoir pas tout ce qu'il faut pour la remplir au gré de mes lecteurs.

Je ne réponds que d'une choſe, de la droiture des motifs qui m'ont engagé à ce travail. En voici un

auquel je ne crois pas que l'on puiſſe refuſer ſon approbation. J'ai voulu être utile à deux ſortes de perſonnes. Premierement, à ceux qui n'ayant qu'une teinture trop légere des langues Grecques & Latine, pour ſe ſervir utilement des écrits originaux, ſont réduits à chercher les idées des ſciences & des arts dans les ouvrages compoſés en langue vulgaire. Secondement, à ceux qui ignorant abſolument les langues ſavantes, ont néanmoins du goût pour l'étude, aſſés de courage pour s'y appliquer, & de capacité pour y réüſſir.

Je mets entre les premiers ceux qui ont fait, comme on dit, leurs études, qui ont ſuivi pendant un certain nombre d'années le cours ordinaire des Colleges. Perſonne n'ignore que malgré le choix des profeſſeurs, & leur conſtante application, la plûpart des jeunes

gens ſortent du College avec une proviſion ſi modique de Latin, qu'ils ont bien-tôt oublié le peu qu'ils y ont appris. Ils ſavent encore moins de Grec, ou parce qu'ils l'ont entiérement négligé, ou parce qu'ils n'en ont preſque ſçu que les premiers élémens.

Pour être en état de profiter de la lecture des grands Ecrivains de l'antiquité, il faudroit donner à l'étude de leur langue une application toute nouvelle, plus ſérieuſe, & plus aſſiduë que celle qu'on lui a accordée dans le cours des claſſes, quelque tems même & quelque attention qu'on lui ait donnés alors. Combien y en a-t'il qui peuvent s'y réſoudre ? Combien d'autres qui ne ſont plus dans une ſituation convenable pour y employer le tems qui ſeroit néceſſaire, quand ils le voudroient ? Il faudroit pour cela ſe voir entiérement

libre ſur le choix de ſes occupations, maître de diſpoſer de ſon tems & de ſes études. Je n'ai pas beſoin de m'attacher à prouver qu'il y en a très-peu qui ſe trouvent dans cette heureuſe liberté. L'expérience journaliere le montre ſuffiſamment. On fait choix d'un état ſelon ſa condition, ſon goût, ſon inclination, ou les circonſtances dans leſquelles on ſe trouve. Chaque état a des fonctions eſſentielles qui en dépendent, & qui abſorbent la plus grande partie du tems. Il faut s'y préparer pour ſe rendre capable de s'en bien acquitter, il faut s'y livrer, quand le choix eſt fait pour les bien remplir. Comment revenir alors ſur des études qui demandent un grand loiſir, beaucoup de liberté d'eſprit, &, pour ainſi dire, une déſoccupation de toute autre choſe : Il y en a cependant, qui dans cette va-

riété d'occupations qui partagent les hommes, conſervent encore du goût & de l'amour pour l'étude. C'eſt donc leur rendre un ſervice réel, que de leur en propoſer une également facile, agréable & utile. C'eſt les obliger eſſentiellement, que de leur ſervir de guide dans cette étude, en leur enſeignant ce qu'ils doivent lire, comment ils le doivent lire, & ce qu'ils doivent principalement chercher dans leurs lectures.

Or, c'eſt l'utilité que je me flatte que l'on retirera de cet ouvrage, ſi j'ai auſſi-bien réüſſi que j'ai eu une intention droite.

L'un a un goût déterminé pour cultiver ſa propre langue. Il trouvera ici un détail hiſtorique & critique de nos grammaires, & je lui indique celles qu'il doit préférer. Je m'applique à lui faire connoître ceux qui ont écrit en notre langue

avec plus de pureté, d'élégance & de nobleſſe, & ce qui mérite particuliérement ſon attention dans leurs ouvrages, pour former ſon goût, éclairer & orner ſon eſprit. L'autre eſt entraîné par ſon penchant, ou obligé par devoir, à cultiver l'éloquence, la poëſie, la littérature : je lui mets entre les mains les écrits où il peut puiſer les meilleurs préceptes, les regles les plus sûres, ceux où il verra les modéles qu'il doit ſuivre, où il trouvera les recherches qu'il doit faire. J'en dis autant de chaque ſcience, & de chaque art.

Cette étude eſt facile & agréable : je l'ai dit ; & la raiſon m'en paroît ſenſible. Il faut peu de contention d'eſprit pour lire un Auteur dans une langue qui nous eſt familiere, que l'on a parlé ſoi-même dès l'enfance ; dont, par conſéquent, ni la vraie ſignification

des termes, ni leur propriété n'arrêtent point, ou n'arrêtent pas longtems. Rien en même-tems de plus agréable : car l'ordre & la clarté, ſont les principales graces que nous cherchons aujourd'hui dans nos ouvrages : & ces qualités ſi eſtimables ne ſe rencontrent pas toujours dans les ecrits même des anciens que l'on éleve le plus haut. Quand elles s'y trouveroient, il faudroit pour les y ſentir, pour les y appercevoir même ſans effort, être parfaitement inſtruit de la propriété fixe de chaque expreſſion, du ſens ou propre, ou figuré que leurs Auteurs ont employé, être bien accoutumé aux tours de leurs phraſes, à leurs fréquentes inverſions, en un mot, ſavoir beaucoup mieux leur langue, que ne la ſavent ceux que j'ai en vûe. Car je ne ſçai rien de ſi diſgracieux, que de ſe trouver ſouvent dans le dou-

te, en liſant un Auteur, ſi l'on a bien ſaiſi ce qu'il a voulu dire, ſi on ne lui prête point des penſées qu'il n'a point eûës, ſi l'on ſent les mêmes choſes qu'il a ſenties. Il eſt encore plus déſagréable d'avoir preſque toujours un dictionaire à la main, pour aller, ſi je l'oſe dire, quêter l'idée de ſon Auteur, au hazard encore de s'égarer avec ſon guide.

Or, y en a-t'il beaucoup, parmi ceux mêmes qui ſe vantent d'être verſés dans la lecture des anciens, qui puiſſent ſe glorifier de marcher avec eux dans une pleine liberté, de joüir de leur entretien auſſi aiſément, que de la converſation de ceux qui parlent notre langue maternelle? Que ſera-ce donc de ceux qui ne font que bégayer une langue mal appriſe? Il y a donc en même-tems pour le très-grand nombre, & plus de facilité,

& plus d'agrément, à faire ſes études en François ; & c'eſt pour cette multitude que j'ai principalement entrepris cet ouvrage.

Je n'ai pas beſoin de prouver que ceux qui n'ont jamais appris, même imparfaitement, ni Grec, ni Latin, viennent groſſir encore cette multitude. Cela eſt clair par ſoi-même. Le nombre de ces derniers ſurpaſſe même de beaucoup les premiers. Outre cette multitude de jeunes gens qui ne fréquentent jamais les Colleges, & qui entrent dans le monde, ſans avoir ſeulement connu les premiers élémens des langues ſavantes ; nous ſommes encore obligés de mettre de ce nombre les Dames, qui font une ſi grande partie du genre humain, & peut-être celle qui n'eſt pas la moins favoriſée du côté des talens de l'eſprit. Nous n'avons point pour elles de Colleges, ni de

ſyſtême d'éducation qui puiſſe les guider dans les ſciences & la littérature. On croit preſque, qu'il doit leur ſuffire de plaire par les qualités naturelles ou les agrémens extérieurs. On ne leur refuſe pas ſeulement la connoiſſance du Grec & du Latin; on borne ſouvent toute la culture de leur eſprit à ſavoir lire & écrire; & l'on eſt aſſés injuſte pour leur faire en quelque ſorte honneur de leur ignorance. De-là vient qu'il y en a peu qui s'élevent au-deſſus de cette premiere éducation; & que parmi les Dames qui aiment la lecture, on en voit ſi peu qui en recherchent d'autre que celle qui peut ſeulement les amuſer. Et quels amuſemens? de frivoles romans, d'inſipides hiſtoriettes, livres dont les moins dangereux ſont ceux qui ne peuvent que gâter le goût, & faire prendre une infinité d'idées fauſſes, qui pour l'ordinaire n'influent que

trop dans le caractere & dans la conduite de quiconque s'occupe de ſemblables lectures.

Je me perſuade qu'on feroit donc encore utile aux perſonnes du ſexe, qu'on leur feroit même beaucoup de plaiſir, ſi on leur indiquoit les meilleurs Livres écrits en notre langue, ſi par-là on les mettoit en état de contenter une curioſité loüable en elle-même, à qui il ne faudroit que faire changer d'objet pour la rendre très-fructueuſe; ſi on leur applaniſſoit le chemin des ſciences, en tâchant de leur en rendre l'entrée auſſi facile qu'agréable; ſi on leur montroit, que ſans prétendre qu'elles ſe donnent un air de ſavantes, elles peuvent néanmoins ſans beaucoup de peine apprendre ce qu'il y a au moins d'eſſentiel dans chaque ſcience, & ſe procurer à cet égard quelque égalité avec les hom-

mes, à qui elles ſont ſouvent ſi ſupéreures par la délicateſſe de l'eſprit & la fineſſe du goût.

J'ai eu un ſecond motif en entreprenant l'ouvrage dont il s'agit. J'ai voulu faire honneur à notre nation, en expoſant ſes richeſſes littéraires ; en montrant qu'il n'y a aucune partie de la littérature, des ſciences, de l'hiſtoire & des arts, qui n'ait été non-ſeulement cultivée en France avec ſoin, mais auſſi traitée en notre langue.

Il faudroit être, en effet, bien étranger dans le pays des lettres, pour ignorer que le dernier ſiécle ſurtout, & le nôtre, ont donné à la nation des Ecrivains éminens dans tous les genres. Non, je ne craindrai point de le dire ; nos François auſſi jaloux de leur gloire, que l'étoient les Grecs & les Romains, auſſi zélés qu'eux pour cultiver l'étude de leur propre lan-

gue, pour la perfectionner, pour l'enrichir ; non moins avides qu'ils pouvoient l'être des plus ſolides connoiſſances, quelle application n'y ont-ils pas donné ? Quels progrès n'y ont-ils pas faits ? Philoſophes, Orateurs, Poëtes, Hiſtoriens, Traducteurs, ils ont excellé dans tous les genres. Nous avons dans chacun des modéles dignes d'être imités par ceux qui viendront après nous, & qui écriront dans la même langue. Nos voiſins eux-mêmes auſſi éclairés ſur leurs propres avantages, que nous pouvons l'être ſur les nôtres, conviennent que nous avons en ouvrages François de quoi fournir abondamment à quelque étude que ce ſoit, & acquerir par conſéquent toute ſorte de connoiſſances.

Il y en a même qui vont plus loin. Je pourrois en nommer pluſieurs, auſſi diſtingués par leur eſprit,

prit & leur goût, que par l'étenduë de leurs lumieres, qui d'accord en cela avec un nombre de nos Savans, croient que nous ſommes ſi bien partagés, que nous pourrions, abſolument parlant, nous paſſer des langues étrangeres qui méritoient ſeules autrefois le titre honorable de ſavantes.

Je ſuis ſenſible à la haute idée qu'ils ont de nous; je crois même que c'eſt une juſtice qu'ils nous rendent, l'eſtime qu'ils nous témoignent étant ſi ſolidement fondée, qu'on ne pourroit nous la refuſer ſans bleſſer l'équité. Je ne voudrois pas cependant que cette idée avantageuſe que l'on a de notre nation, nous flatât au point qu'elle pût préjudicier à l'eſtime que nous devons avoir pour les grands Ecrivains de l'antiquité. Je ſerois fâché que ces éloges, quoique mérités, nous portaſſent à nous élever plus que nous ne de-

vons, & qu'ils nous fiſſent tomber dans l'ingratitude envers ceux qui ont eu depuis tant de ſiécles une approbation, & preſque une vénération auſſi conſtante qu'uniforme. On ne doit jamais oublier que les Grecs, & après eux les Romains, ont été nos premiers maîtres, & qu'ils doivent encore être nos guides ſur pluſieurs points. Profitons donc des lumieres qui ſe ſont levées avant nous, & dont l'éclat ne peut être obſcurci ; mais ſervons-nous en, je ne dis pas ſeulement pour marcher avec plus de ſûreté ; je dis auſſi pour faire encore plus de chemin que ceux qui nous ont précedés. Nous le pouvons, ou pour mieux dire, nous l'avons déja fait. J'en ai pour garant l'illuſtre M. Deſpreaux (*a*) ; & ſon témoignage eſt ici d'un grand poids.

(*a*) Lettre à M. Perrault.

onvenant que l'on a comblé
ges mérités un grand nombre
ivains qui ont illuſtré le re-
le Loüis XIV. « entr'autres, «
, Deſcartes, Arnauld, Ni- «
, & tant d'autres admirables «
ſophes & Théologiens que «
ance a produits, & qui ſont «
i grand nombre, que l'on «
roit faire un volume de la «
liſte de leurs écrits. » Que l'on
raiſon d'applaudir aux ouvra-
le Voiture, de Sarraſin, de la
aine, de Corneille, de Mo-
de Racine, &c. Qu'il eſt ri-

eſt en langue vulgaire. Que pour la connoiſſance des beaux arts en particulier, & le mérite des belles lettres, le ſiécle de Loüis le Grand, & le nôtre, ſont non-ſeulement comparables, mais ſupérieurs aux plus fâmeux ſiécles de l'antiquité, ſans en excepter celui d'Auguſte. Que pour la Tragedie, nous l'emportons de beaucoup, au moins ſur les Latins, qui ne peuvent oppoſer à tant de piéces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuſes que raiſonnables d'un *prétendu* Seneque, & un peu de bruit qu'ont fait en leur tems le Thyeſte de Varius, & la Médée d'Ovide. Que bien loin qu'ils aient eu depuis Plaute & Terence, des poëtes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un ſeul dont le nom ait mérité de paſſer à la poſterité. Que pour l'Ode, nous

avons pluſieurs poëtes qui ne ſont guéres inférieurs à Horace, le ſeul lyrique des Latins, ſi même nous ne devons pas dire que nous en avons qu'on peut lui égaler. Qu'il y a des genres de poëſie, ou non-ſeulement les Latins ne nous ont point ſurpaſſé, mais qu'ils n'ont pas même connus : comme, par exemple, ces poëmes en proſe que nous appellons *Romans*, & dont nous avons chés nous des modéles qu'on ne peut aſſés eſtimer, à la morale près, qui y eſt fort vicieuſe, & qui en rend la lecture très-dangereuſe, ſurtout aux jeunes perſonnes.

M. Deſpreaux avouë de même, qu'à prendre le ſiécle d'Auguſte dans ſa plus grande étenduë, on ne peut trouver parmi les Latins un ſeul philoſophe qu'on puiſſe mettre pour la phyſique, en paralléle avec Deſcartes, ni même avec

Gaſſendi. Que pour le grand ſavoir & la multitude des connoiſſances, leurs Varrons & leurs Plines paroîtroient de médiocres ſavans, auprès d'un grand nombre de nos Auteurs qui ſont aſſés connus. Que leurs lumieres ſur l'aſtronomie, l'architecture, la peinture, n'ont rien de comparable à celles que nos François ont acquiſes.

Ainſi parle M. Deſpreaux; & quelque avantage que nous puiſſions tirer des aveux d'un homme qui n'étoit pas d'humeur à nous rien abandonner légerement, ne pourroit-on pas ajouter qu'il pouvoit pouſſer ces aveux encore plus loin, ſans préjudicier à la cauſe des anciens dont il avoit pris la défenſe? Je veux, par exemple, que nous n'ayons point d'Orateurs dans le goût de Demoſthene & de Ciceron. Mais combien n'en avons-nous point, qui ſelon le génie de

notre langue ; disons mieux, selon le goût & le génie de la véritable éloquence, ont toutes les parties qui composent un excellent Orateur, la force, l'abondance, l'élocution, l'ordre, l'élévation ? Qui plaideroit aujourd'hui comme Demosthene & Ciceron, qui prêcheroit dans le même goût, qui haragueroit de même au barreau, dans les conseils, ou ailleurs, seroit-il applaudi ?

M. Despreaux croit que nous devons ceder la satyre & l'élegie aux anciens. Mais lui-même n'est-il pas une preuve du contraire pour la satyre ? & ne trouvons-nous pas dans Voiture, dans Sarrasin, dans Madame des Houlieres, & dans plusieurs autres qui sont venus depuis, des élegies qui ne sont point inférieures aux plus estimées de l'antiquité ? Le célébre apologiste des anciens, nous abandonne en-

core la ſupériorité pour la phyſique & l'aſtronomie : mais ne pouvoit-il pas ajouter, pour la géometrie, toutes les parties des mathématiques, tout ce qui appartient à la philoſophie, l'hiſtoire naturelle, la medecine, la chirurgie ? Car on ne peut nier que par rapport à toutes ces connoiſſances, les anciens ne doivent être regardés que comme des enfans auprès de nous.

Sans inſiſter donc plus longtems ſur ce ſujet, il réſulte au moins des aveux de M. Deſpreaux, que ſi nous ſommes inférieurs aux anciens en quelques points, nous les égalons dans pluſieurs, & nous les ſurpaſſons dans beaucoup. Cela me ſuffit. J'en puis conclure, que s'il y a toujours à perdre quand on ne s'eſt point mis en état de lire les meilleurs écrits des anciens dans leur langue originale, cette perte ne regarde qu'un très-petit nom-

bre d'objets ; qu'on peut la réparer, au moins en partie, en ſe ſervant des meilleures traductions de leurs ouvrages, que des perſonnes habiles & de bon goût ont faites en notre langue : Que nous avons d'ailleurs de quoi nous dédommager dans beaucoup d'autres connoiſſances qui ont été ignorées des anciens, ou qu'ils n'ont eu que ſuperficiellement.

Pour être riche, il n'eſt pas néceſſaire de réunir en ſoi tous les tréſors : & je crois que nous devons aſſés nous eſtimer, pour ne point ceder légerement aux anciens une gloire que nous pouvons partager avec eux ſur tant d'articles, & que nous avons portés plus loin ſur beaucoup d'autres. Je penſe même que plus nous nous croirons leurs émules, plus nous ferons encore de nobles efforts pour les ſurpaſſer.

Je ne ſuis nullement de l'avis de feu M. Huet, qui prétend que ces efforts ſeront inutiles, ou qu'ils ne produiroient pas de grands effets; & je ne puis goûter les raiſons ſur leſquelles il fonde une opinion ſi ſinguliere, quelque reſpect que j'aie d'ailleurs pour ſon autorité. Selon lui, le génie vient de la nature, & la nature a perdu beaucoup de ſa force. Pour le prouver, il ſe jette dans de grands raiſonnemens tirés de la phyſique, qui, ſelon moi, ne prouvent rien.

Quand j'avouerois avec lui qu'on ne voit plus aujourd'hui de géans, comme on en voïoit autrefois; qu'on ne trouve plus de ces plaines, qui cachoient, dit-on, une armée ſous leur ombre; de ces grappes de raiſins ſemblables à celles que les eſpions de Moïſe rapporterent de la terre de Chanaan; que les Allemands ne ſont plus ſi grands

qu'ils étoient autrefois, & que la taille des Gaulois n'excede plus tant celle des Romains, que du tems de Céſar : Quand j'avoüerois tout cela, je ne vois pas que l'on fût obligé d'en conclure, comme le prétend M. Hüet, que la nature des eſprits a ſuivi celle des corps, que les premiers ont participé à l'altération & à la diminution des ſecoñds. En admettant une pareille idée, il faudra dire que dans ces ſiécles où la barbarie & l'ignorance couvroient tellement la ſurface de l'Europe, qu'il en ſortoit à peine de foibles lumieres, la nature des eſprits n'étoit pas ſeulement altérée & diminuée, mais qu'elle étoit preſque périe. Et ſi cela eſt, comment a-t'elle repris vigueur en vieilliſſant ? comment s'eſt-elle renouvellée vers le tems de François premier ? Comment a-t'elle acquis tant de force ſous le regne de Loüis

le Grand, ſans cependant que l'on ait rien vû dans la nature des corps, de ce que M. Hüet ſoutient qu'on avoit vû autrefois?

Mais quand je ſuppoſerois dans les raiſons de M. Hüet toute la force, toute la ſolidité, dont elles me paroiſſent abſolument dénuées; quand tout ce que l'on a dit de plus plauſible en faveur des anciens ne ſeroit ſuſceptible d'aucune diſtinction, je n'ai pas lieu de craindre que l'on s'en ſerve contre l'ouvrage que j'ai entrepris. Je n'y prétends point défendre le ſyſtême de M. Perrault. Loin de mépriſer comme lui les grands Ecrivains de l'antiquité, je les eſtime; & ſi ce n'eſt pas aſſés dire, je les reſpecte. Je louë nos Ecrivains François, je le dois: mais je rends aux Grecs & aux Romains toute la juſtice qu'ils ont droit d'attendre, & tout le tribut de loüanges qu'ils peuvent

exiger. Mon but eſt entiérement different de celui du moderne Académicien ; & je crois l'avoir fait ſuffiſamment connoître, pour ôter tout prétexte de me confondre avec M. Perrault.

Je dois ſeulement ajouter, que pour remplir mon plan avec toute l'exactitude que j'ai été capable d'y apporter, je n'ai pas cru devoir me borner à ne parler que des ouvrages François, dont la réputation juſtement acquiſe, s'eſt ſoutenuë juſqu'aujourd'hui, mais que je m'arrête encore ſur beaucoup d'autres d'un mérite inférieur, & qui ne ſont peut-être guéres connus que des habiles Bibliographes. Je voudrois que nous ne fuſſions riches qu'en or ; & je conviens que nous avons auſſi beaucoup d'autres métaux moins prétieux. Mais tout eſt utile, j'oſe dire même, tout eſt néceſſaire pour élever un

édifice ſtable, ſolide, durable. Il n'y a guéres de livres, ſurtout de ceux qui traitent quelque partie des ſciences, des arts, & de la littérature, quelque point de chronologie, de géographie ou d'hiſtoire, qui ne puiſſent être utiles, quand on ſait bien y chercher ce qu'il y a de bon, quand on ſait s'en ſervir à propos.

Une bibliotheque, d'ailleurs, doit preſque tout renfermer; & mon deſſein eſt de donner une bibliotheque. Ajoutons que l'on aime à connoître ceux qui ont commencé à défricher le champ de la littérature; à ſavoir comment ils s'y ſont pris, les progrès qu'ils ont faits, par qui & par quels moiens les ſciences ont été développées & perfectionnées: ce que l'on ne connoîtroit point, ſi l'on ne s'arrêtoit qu'aux ouvrages qui ont acquis cette perfection.

Je ne conſeille point de lire tous les livres dont je parle : il y en a beaucoup dont je ne fais mention, que parce que la ſuite de l'hiſtoire l'exige. Mais je ſuis d'avis qu'on ne peut preſque ſe diſpenſer de parcourir au moins tous ceux qui traitent d'une même matiere, quand on veut, ou par goût, ou par obligation, approfondir cette matiere. Souvent ce que nous négligeons, nous auroit mis au fait de ce que nous cherchons inutilement ailleurs.

Il faut avant que de finir ce diſcours, que j'aille au-devant d'une objection que l'on me pourra faire, puiſqu'elle m'a déja été faite par pluſieurs perſonnes qui ont eu connoiſſance de mon deſſein. Si un pareil ouvrage eſt goûté, pourra-t'on dire, n'eſt-il pas à craindre qu'un grand nombre de parens, contens de faire faire à leurs enfans des études françoiſes, ne leur laiſ-

ſent plus fréquenter les Colleges, ne leur donnent plus de maîtres pour les langues ſavantes. Cette crainte, m'a-t'on ajouté, n'eſt pas ſans fondement.

Tous les hommes n'ont ni les mêmes occupations, ni les mêmes talens. L'éducation, d'ailleurs, ne donne pas les talens; elle ne fait que les développer. D'où l'on peut tirer deux conſéquences : la premiere, qu'il n'y a preſque que du tems à perdre, de s'occuper durant les années les plus précieuſes de la jeuneſſe, de ce qui doit être en quelque ſorte étranger aux occupations principales qui domineront le reſte de la vie ; & que l'on gagneroit beaucoup, au contraire, ſi l'on ſe préparoit de bonne heure à ce que l'on doit toujours faire. La ſeconde conſéquence ; que ſi les talens ſont differens, il ſeroit donc raiſonnable que l'éducation variât pareillement.

Or, il eſt conſtant, dit-on, que de pluſieurs milliers d'enfans à qui l'on fait commencer chaque année le cours ordinaire des claſſes, il y en a peu qui ſoient appellés dans la ſuite à des occupations qui exigent la connoiſſance du Grec & du Latin. On peut dire que tous ſont deſtinés à orner leur eſprit, à le cultiver, à s'inſtruire de ce qui fait l'honnête homme & le chrétien, à ſe rendre utiles à eux-mêmes, à ceux dont ils pourront être chargés, à la ſociété civile ſelon l'état qu'ils y rempliront. Mais pour parvenir à ce but, le Grec & le Latin ſont en général peu néceſſaires. On eſt tenté de croire même que l'on arriveroit à ce but plus facilement, plus agréablement, & en beaucoup moins de tems, par des études faites en langues vulgaires. On fixeroit plus aiſément l'attention des enfans, on feroit plus d'im-

preſſion ſur leur imagination ; on auroit beaucoup moins de peine à meubler leur mémoire des plus beaux traits de l'hiſtoire, des meilleurs préceptes de morale ; à former leur raiſon par une ſaine logique dégagée de cette barbarie d'expreſſions, & de ces vaines & pointilleuſes ſubtilités dont on a chargé celle que l'on enſeigne dans les écoles. On leur dévoileroit avec plus d'agrément & d'utilité, ce qu'il y a de plus eſtimable, de plus digne d'être remarqué dans l'antiquité même, ſoit par rapport aux mœurs & aux loix, ſoit par rapport à ce qui mérite le plus d'attention dans l'hiſtoire ſainte, comme dans l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile.

Nous ne condamnons point la méthode des Colleges : mais il ſemble que ſelon la ſeconde propoſition qui paroît vraie, les talens

étant différens, il faudroit auſſi varier l'éducation.

On applique un jeune homme à l'étude ; on ne connoît pas du premier coup d'œil la portée de ſon eſprit, ſa capacité : mais quand on veut y faire une attention un peu ſérieuſe, il n'eſt pas ſi difficile qu'on le penſe, de ſentir après les premiers eſſais, qui ſont ceux qui n'ont que peu ou point d'aptitude pour les langues ſavantes. Et c'eſt pour ceux-là que l'on parle : c'eſt pour eux que l'on dit qu'il ſeroit & plus convenable, & beaucoup plus avantageux, de ne leur faire faire un cours d'étude que dans leur propre langue. Ainſi ſe conduiſoient les Iſraëlites, les Egyptiens, les Grecs. Les Romains même furent aſſés longtems ſans apprendre la langue des Grecs : car ces différens peuples devant faire toute leur vie uſage de leur langue maternelle,

c'eſt dans cette langue qu'on avoit ſoin de les inſtruire & de les exercer. On ſait même que nos ſyſtêmes d'éducation ſi conſtamment ſuivis dans nos Académies & nos Univerſités, n'ont commencé à être formés que dans un tems où la langue Latine étoit en quelque ſorte la langue univerſelle de l'Europe : au lieu qu'aujourd'hui la langue Françoiſe, a pour ainſi dire, pris ſa place.

On eſt convaincu, continuë-t'on, qu'il n'y a preſque point d'enfant qui ne pût réüſſir à orner ſon eſprit d'un grand nombre de connoiſſances utiles, ſi l'on avoit ſoin de ne les lui préſenter que ſous des paroles qu'il comprît ſans effort, ſi on les lui montroit par des côtés rians & nobles qui leur concilieroient ſon attention, ſon reſpect & ſon amour : ſi l'on ne chargeoit point ſa memoire d'un vain jargon

qu ne porte aucune lumiere à ſon eſprit, qui n'offre aucun amuſement à ſon amour propre. « Ces « Rudimens, ces Deſpautaires, fleau « du premier âge, diſoit un homme d'eſprit (*a*), ſemblent avoir « été inventés pour éteindre l'émulation de la jeuneſſe, & pour lui « inſpirer le dégoût des ſciences. « Des punitions ſéveres & aviliſſantes, convertiſſent bien-tôt « ſon dégoût en horreur : la voilà « guérie de la paſſion de ſavoir ; elle attend impatiemment le terme « de ſes études forcées pour joüir « en paix de ſon ignorance. »

Que l'on prenne, au contraire, la voie dont on parle ; & voilà une grande partie de cette jeuneſſe réconciliée avec l'étude. Ce gain, qui paroît ſûr, ne mérite-t'il pas qu'on y faſſe une ſérieuſe attention ?

(*a*) Oeuvres de l'Abbé de Pons, p. 99.

Il ne faut pas craindre, dit-on enfin, que cette voie faſſe tomber l'étude des langues ſavantes. Premierement, une éducation faite en François n'empêchera jamais ceux qui l'auront reçûë, de s'appliquer dans la ſuite à l'étude de ces langues, ſi leur goût, leurs obligations, les circonſtances où ils ſe trouveront, les y engagent. Ils les étudieront même alors avec d'autant plus de facîlité & de ſolidité, que leur eſprit ſera plus formé, qu'ils ſe conduiront plus par raiſon, qu'ils ſentiront plus aiſément les avantages qu'ils en pourront retirer. En ſecond lieu, il y aura toujours des hommes que leur inclination, leur goût, la raiſon, le devoir, ou le deſir de la gloire ou de l'interêt, porteront à étudier ces langues; & l'on ſouhaite que le nombre s'en augmente. On le répete: l'on ne parle ici que pour

ceux qui ne ſe ſont point appliqués à cette étude, ou qui n'ont pu y réüſſir : & ceux-là ſeront toujours en très-grand nombre, malgré les peines que l'on pourroit ſe donner pour leur faire ſurmonter des difficultés qui les rebutent, & que rien ne pourra leur faire vaincre. Encore une fois vaut-il mieux leur faire perdre le tems de la premiere jeuneſſe, que l'on peut ſi bien mettre à profit par une autre voie, les dégoûter pour le reſte de leur vie de toute application aux ſciences ſolides ? Voilà, ſelon moi, dans toute leur force les objections que l'on m'a faites & que l'on pourroit me faire.

A cela, je réponds 1°. que je ſouhaite que mon ouvrage puiſſe être utile à ceux qui croiront pouvoir ſe borner à des études françoiſes, qu'il puiſſe les guider & les éclairer. C'eſt mon intention : &

je dois deſirer qu'elle ſoit remplie. Mais 2°. je ne crois nullement que l'on puiſſe en conclure, qu'un pareil ouvrage dont l'objet principal eſt de faire honneur à nos Ecrivains François, & de donner à ceux qui l'ignorent, quelque connoiſſance de notre littérature moderne, détournera les parens d'envoier leurs enfans aux Colleges, ou, ce qui revient au même, de leur faire apprendre les langues ſavantes. La raiſon m'en paroît évidente. C'eſt que l'on n'applique point les enfans à l'étude ſeulement, pour leur faire paſſer le tems de leur premiere jeuneſſe. On a un autre motif principal, & ce motif, c'eſt de les préparer à remplir un jour quelque place dans la république. Or, ſi vous en exceptés l'état militaire, celui du commerce, & quelques autres en petit nombre, à qui l'étude du Grec

u Latin n'eſt point néceſſaire,
qu'elle ſoit toujours utile ; on
peut ſe diſpenſer de ſavoir au
ns la langue Latine pour en-
dans l'état eccléſiaſtique, pour
e le barreau, pour poſſéder
charge de magiſtrature, pour
médecin, pour remplir quel-
poſte dans les Univerſités, &
les Facultés des Arts : & l'on
peut nier que c'eſt quelqu'un
s états qu'embraſſe dans la ſuite
ns grand nombre de ceux qui
nt des Colléges. Sans la con-
ance au moins de la langue La-
on ne pourroit aſpirer à aucun
états. L'uſage d'un côté, & la
ſité de l'autre, peupleront donc
ours, pour ainſi dire, les Colle-
3°. Je conviens que ce n'eſt
e grand nombre dans chaque
qui ſeconde le zéle & l'atten-
d'un profeſſeur : mais auſſi
il pas auſſi rare qu'on le pen-

ſe, de voir de jeunes gens qui n'ayant été que de très-médiocres écoliers durant le cours de leurs premieres études, réparent dans la ſuite le tems qu'ils avoient preſque perdu, & deviennent par une nouvelle application, des ſavans même diſtingués. L'expérience le montre tous les jours. Leur incapacité ne venoit que de leur défaut d'application, ou de quelque autre cauſe, qui étant diſſipée, les porte à ſe livrer avec plus d'ardeur à ce qu'ils n'avoient preſque oſé effleurer dans les commencemens. Si on leur avoit fait quitter l'étude après les premieres épreuves, ils n'y ſeroient pas revenus dans la ſuite. 4°. On exagere trop les abus qui ſe trouvent dans les études que l'on fait dans les Colléges. On n'y connoît plus, au moins dans l'Univerſité de Paris, ni Jean Deſpautere, ni ces vieux Rudimens dont on parle : on s'y applique

beaucoup plus qu'on ne le faiſoit autrefois à l'intelligence des bons Auteurs, principal but des anciennes langues. La langue Grecque y eſt plus cultivée, non en faiſant faire aux jeunes gens des themes Grecs, ou des vers en la même langue, mais en leur faiſant expliquer les meilleurs Ecrivains de l'antiquité. La philoſophie même ne retient preſque plus rien de cet air rude & groſſier de l'ancienne école qu'on lui reproche, de ce jargon preſque inintelligible, plus propre à faire des ignorans, qu'à donner des choſes que l'on enſeignoit, des idées claires & diſtinctes. La philoſophie de Deſcartes y eſt plus en honneur On a ſubſtitué à ces queſtions étrangeres, & pour le moins inutiles, qui rempliſſoient autrefois la plus grande partie des cahiers des profeſſeurs, des matieres choiſies propres à former le jugement, à diri-

ger les mœurs, à faire connoître ce qu'il y a au moins d'essentiel dans l'histoire naturelle. 5°. Je ne sçai pourquoi l'on insiste sur l'exemple des Israélites, des Egyptiens & des Grecs qui n'apprenoient que leur propre langue. Il étoit défendu aux premiers d'avoir commerce avec les barbares, & tout ce qui n'étoit pas Israélite, étoit barbare à leur égard. Les Egyptiens possédant chés eux toutes les sciences, excepté la connoissance de la vraie religion, qu'ils n'étoient pas même tentés d'acquerir, qu'auroient-ils appris de nouveau en étudiant les langues des autres peuples? J'en dis autant des Grecs chés qui toutes les connoissances de l'Egypte passerent. A l'égard des Romains, ils apprirent la langue Grecque dès qu'ils voulurent pénétrer dans les sciences, & ils la regarderent tellement

comme néceſſaire, que c'étoit preſque une honte chés eux de l'ignorer. Je laiſſe-là les autres objections qui me paroiſſent moins importantes, & je conclus que ſi l'ouvrage que j'ai entrepris peut être d'une grande utilité à beaucoup de lecteurs (& je ne l'aurois pas certainement entrepris, ſi je le croyois inutile) ces avantages ne peuvent préjudicier, ni à l'étude des langues ſavantes en général, ni aux études particulieres que l'on fait dans les Colléges.

ERRATA.

Tome premier, *page* 412. *ligne* 22. M. Claude le Fort de la Moriniere : *liſés*, comme dans la premiere édition, Claude de Moriniere.

Ibid. *page* 450. *l.* 8. M. Baudouin, Chanoine de Laval, n'eſt pas, comme on le dit, Auteur de la préface des Dialogues de M. de Fenelon ſur l'éloquence. On attribuë cette préface à M. de Ramſay.

Tome ſecond, *page* 159. *ligne* 22. paruë : *liſés* paru.

Ibid. *page* 166. *l.* 25. M. Baudouin eſt nommé mal-à-propos, comme on l'a déja remarqué, pour Auteur de la préface des Dialogues de M. de Fenelon ſur l'éloquence.

TABLE

DES NOMS DES AUTEURS, dont il eſt parlé dans cet Ouvrage.

A

d'Ablancourt, (*Nicolas* Perrot) tome 1. *page* 220. *t.* 2. *p.* 227. 273.
Ablancourt, (*N.* Frémont d') *t.* 1. *p.* 112.
Agatonphile, *t.* 1. *p.* 73.
d'Aiſi, (*N.*) *t.* 1. *p.* 168.
d'Allais, (*D. V.*) *t.* 1. *p.* 62.
l'Alemant, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 469.
Alleman (*Loüis-Auguſtin*) *t.* 1. *p.* 252. *& ſuiv.* 274.
de Amelin, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 258.
Andry de Boiſregard, (*Nicolas*) *t.* 1. *p.* 169. 170. 191. 443.
Anſelme, (*Antoine*) *t.* 2. *p.* 298. 315. *& ſ.*
d'Argens, (*N.* Boyer) *t.* 2. *p.* 372. 573.
d'Argent, (*Jacques*) *t.* 1. *p.* 98.
Arnauld, (*Antoine*) *t.* 1. *p.* 55. 267. *t.* 2. *p.* 124. *& ſuiv.* 330. *& ſuiv.*
Aubert, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 233. *& ſuiv.*
des Autelz, (*Guillaume*) *t.* 1. *p.* 84. *& ſuiv.*

B

de Bar, (*Jean-Antoine*) tome 1. *page* 286.
Baillet, (*Adrien*) *t.* 1. *p.* 62. 164. *t.* 2. *p.* 205. 206. 233.
Balzac, (*Jean-Loüis* Guez de) *t.* 1. *p.* 425. *& ſuiv.*
Barbier d'Aucour, (*Jean*) *t.* 1. *p.* 254. *& ſuiv. t.* 2. *p.* 371.

de la Barre de Beaumarchais, (*N.*) *tome 1. page* 238.
Bary, (*René*) *t.* 1. *p.* 372. 374. *t.* 2. *p.* 179.
Baſnage de Beauval, (*Henri*) *t.* 1. *p.* 251. *& ſuiv.*
Baudeau. *Voyés* Sontaize.
Baudoüin, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 247. 248.
Baudoüin, (*N.*) *t.* 1. *p.* 413.
Bauduyn de la Neufville, (*N.*) *t.* 2. *p.* 445.
Becquet, (*Antoine*) *t.* 1. *p.* 258.
Begault, (*N.*) *t.* 2. *p.* 298.
de Belinghen, (*Fleury*) *t.* 2. *p.* 440.
du Bellay, (*Joachim*) *t.* 1. *p.* 28. 29.
de Bellegarde, (*Jean-Baptiſte* Morvan) *t.* 1. *p.* 190. 215. *t.* 2. *p.* 275. 277.
Belot, (*N.*) *t.* 1. *p.* 19. 20. 21.
Berain, (*Nicolas*) *t.* 1. *p.* 172.
de Bernieres, (*Jules-Ceſar*) *t.* 2. *p.* 443.
Beroalde de Verville, (*François*) *t.* 1. *p.* 283.
Beſnier, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 294. 300. *& ſuiv.*
Beſoldus, (*Chriſtophe*) *t.* 1. *p.* 307.
Biet, (*N.*) *t.* 2. *p.* 498.
Bignon, (*Jerôme*) *t.* 2. *p.* 535.
Billecoq (*N.*) *t.* 1. p. 111.
Binet, (*Nicolas-Joſeph*) *t.* 2. *p.* 43.
le Blanc, (*Etienne*) *t.* 2. *p.* 222.
Boileau, (*Charles*) *t.* 2. *p.* 298.
Boileau Deſpreaux, (*Nicolas*) *t.* 1. *p.* 340. *& ſuiv.*
du Bois, (*Jacques*) *t.* 1. *p.* 48. 81. 82.
du Bois, (*Philippe* Goibaud) *t.* 8. *p.* 124. *& ſuiv.* 278.
de la Boiſſiere, (*Joſeph* de la Fontaine) *t.* 2. *p.* 298.
Boiſſimon, (*N.*) *t.* 1. p. 444.
de Bonrecueil, (*Joſeph* Duranty) *t.* 2. *p.* 275. 276.

Porel, (*Pierre*) *tome* 1. *page* 297.
Boſſuet, (*Jacques-Benigne*) *t.* 2. *p.* 306. 307. *& ſuiv.* 311.
Bouchard, (*Jacques*) *t.* 2. *p.* 254.
Bouhérau, (*Elie*) *t.* 2. *p.* 272.
Bouhours, (*Dominique*) *t.* 1. *p.* 134. 149. 228. 437. *& ſuiv. t.* 2. *p.* 144.
Bourdaloüe, (*Louis*) *t.* 2. *p.* 300. *& ſuiv.* 374. 377. *& ſuiv.*
Bourgoin. *Voyez* de Villefore.
de Bourzeis, (*Amable*) *t.* 1. *p.* 15. *t.* 2. *p.* 306.
Boyer, (*Claude*) *t.* 1. *p.* 236. *t.* 2. *p.* 187.
de Boze, (*Claude* Gros) *t.* 2. *p.* 396.
Brandon, (*Philibert*) *t.* 2. *p.* 95.
de Breteüil, (*René* Morel) *t.* 2. *p.* 206.
Breton, (*N.*) *t.* 2. *p.* 404. 405.
Bretonneau, (*François*) *t.* 2. *p.* 295.
de Bretteville, (*N.*) *t.* 2. *p.* 21. *& ſuiv.*
Briſſon, (*Barnabé*) *t.* 2. *p.* 319.
Brulon de S. Remy, (*N.*) *t.* 1. *p.* 409. 410.
Bruzen de la Martiniere, (*N.*) *t.* 2. *p.* 144.
Buffier, (*Claude*) *t.* 1. *p.* 59. *& ſuiv.* 114. 407. 408.
Bugnyon, (*Philibert*) *t.* 2. *p.*

C.

de Calliere, (*François*) *tome* 1. *page* 274. *& ſuiv.* 492.
Canaye, (*Philippe*) *t.* 2. *p.* 483.
Cange, (*Charles* du Freſne, Sieur du) *t.* 2. *p.* 307.
de Caſſemeuve, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 306.
Caſſagne, (*Jacques*) *t.* 1. *p.* 323.
Caſſandre, (*François*) *t.* 1. *p.* 320. *& ſuiv.*
Caſtel, (*Louis-Bertrand*) *t.* 1. *p.* 459. *& ſ.*
Caſtel. *Voyez* de Saint-Pierre.
Caſtillon, (*André*) *t.* 2. *p.* 286. 287.
Cellier, (D. *Remy*) *t.* 2. *p.* 271.
de Cerf de la Viéville, (Dom *Philippe*) *t.* 2. *p.* 234. 391.

NOMS DES AUTEURS.
le Ceſne (*N.*) *tome* 1. *page* 496.
de Chabanel, (*Jean*) *t.* 1. *p.* 142. 365.
Chalvet, (*Matthieu*) *t.* 2. *p.* 244. 247.
de la Chambre (*Marin* Cureau) *t.* 1. *p.* 19. 20.
Chamut (*Pierre*) *t.* 2. *p.* 271.
Charles de Saint Paul, *t.* 1. *p.* 367.
Charpentier (*François*) *t.* 1. *p.* 14. 16. 17. 248.
Chaſtelain, (*Claude*) *t.* 1. *p.* 305.
Chaudiere, (*Claude*) *t.* 2. *p.* 223.
Cheminais, (*Timoléon*) *t.* 2. *p.* 294.
Cheneau. *Voyez* du Marſais.
Chifflet (*Pierre-François*) *t.* 1. *p.* 51. 52.
Chreſtien, (*N.*) *t.* 2. *p.* 475.
Claude, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 172.
Clauſier, (*N.*) *t.* 1. *p.* 406.
le Clerc, (*Jean*) *t.* 1. *p.* 351.
le Clerc, (*Laurent-Joſſe*) *t.* 1. *p.* 234.
Coardi. *Voyez* de Quart.
Cocquard, (*François-Bernard*) *t.* 2. *p.* 34. *& ſuiv.*
Coëffeteau, (*Nicolas*) *t.* 2. *p.* 287.
Colin, (*N.*) *t.* 1. *p.* 324. *& ſuiv.* 412. *t.* 2. *p.* 299. 311. *& ſuiv.*
Colletet, (*Guillaume*) *t.* 1. *p.* 215. 216. *t.* 2. *p.* 40. 380. 381. *& ſuiv.*
de Colonia, (*Dominique*) *t.* 1. *p.* 229. 230.
Comire, (*Jean*) *t.* 1. *p.* 12. 228.
le Comte (*Jean*) *t.* 1. *p.* 396.
Conrart, (*Valentin*) *t.* 2. *p.* 180.
de Corberon, (*Nicolas*) *t.* 2. *p.* 341.
Corneille, (*Thomas*) *t.* 1. *p.* 147.
de Courcelles, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 366.
de Courtin, (*Antoine*) *t.* 1. *p.* 162.
Couſin, (*Louis*) *t.* 1. *p.* 272.
Couſtel (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 210. *& ſuiv.*
Cramer, (*Matthias*) *t.* 1. *p.* 279. 280.
Crévier, (*Jean-Baptiſte-Louis*) *t.* 1. *p.* 487. *& ſuiv.*

de Crouſaz, (*Jean-Pierre*) *tome* 1. *page* 452. *& ſuiv. t.* 2. *p.* 260. 261.
de Cuzzi, (*Claude*) *t.* 2. *p.* 222.

D.

DACIER, (*André*) *tome* 1. *page* 275.
Dacier, (*Anne* le Févre) *t.* 1. *p.* 24. *& ſuiv.*
Danet, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 226. *& ſuiv.*
de Dangeau, (*Louis* de Courcillon) *t.* 1. *p.* 108. *& ſuiv.*
Delaiſtre, (*Claude*) *t.* 2. *p.* 226. 227. 475.
Delbrun, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 228.
Desbords, (*N.*) *t.* 2. *p.* 117. *& ſuiv.*
Deshaguais, (*N.*) *t.* 2. *p.* 365.
Deſmaiſeaux, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 43.
Deſmarets de ſaint Sorlin, (*Jean*) *t.* 1. *p.* 12. 13.
Deſtrées, (*N.*) *t.* 1. *p.* 487. *& ſuiv.*
Dobert, (*Antoine*) *t.* 1. *p.* 93.
Dolet, (*Etienne*) *t.* 1. *p.* 42. 206.
le Duchat, (*Jacob*) *t.* 1. *p.* 291. 306.
Dumas, (*Louis*) *t.* 1. *p.* 77. 109.
Dupleix, (*Scipion*) *t.* 1. *p.* 149.
Dupont, (*Nicolas*) *t.* 1. *p.* 113. 218.
Duport, (*Gilles*) *t.* 2. *p.* 68. *& ſuiv.* 484.
Dupré, (*N.*) *t.* 2. *p.* 454.
Durand, (*N.*) Chapelain de Mylord North & Grey *t.* 2. *p.* 235.
Durant, (*Jacques*) Sieur des Pleyades. *t.* 1. *p.* 364.
Duranty. *Voyez* Bonrecueil.
Duret, (*Claude*) *t.* 1. *p.* 39.
Duval, (*Jean-Baptiſte*) *t.* 1. *p.* 44.

E.

d'EPY, (*N.*) *tome* 1. *page* 364.
Erard, (*Claude*) *t.* 2. *p.* 347. *& ſuiv.*
Eſprit, (*Jacques*) *t.* 2. *p.* 255.
Eſtang. *Voyez* de Tende.
Etienne, (*Henri*) *t.* 1. *p.* 6. 7. 8. 29. 46. 284. 294. *t.* 2. *p.* 296.

Etienne, (*Robert*) *tome 1. page 221. 319.*
Expilly, (*Claude*) *t. 1. p. 93. t. 2. p. 323.*

F.

FABRE, (*Jean-Claude*) *tome 1. page 233.*
Fabry, (*Pierre*) *t. 1. p. 361.*
Fauchet, (*Claude*) *t. 1. p. 34. 294. 339.*
le Faucheur, (*Michel*) *t. 2. p. 180.*
du Faur, (*Guy*) *t. 2. p. 318.*
Favre. *Voyez* de Vaugelas.
Faye, (*Jacques*) *t. 2. p. 319.*
Fenelon, (*François* Salignac de la Mothe) *t. 1. p. 56. 195. 450. & suiv. t. 2. p. 164. 184. 304. 305.*
le Fevre. (*Anne*) *Voyez* Dacier.
Filz, (*N.*) *t. 1. p. 53.*
Fléchier, (*Esprit*) *t. 1. p. 457. t. 2. p. 113. 171. 298. 306. 309. & suiv.*
Fleuri, (*Claude*) *t. 1. p. 411. t. 2. p. 171. 265. 306.*
de Foix, (*Marc-Antoine*) *t. 2. p. 79. & s.*
Fontaine, (*Charles*) *t. 1. p. 29.*
Fontaine, (*Nicolas*) *t. 2. p. 276.*
de Fontenelle, (*Bernard*) *t. 2. p. 394.*
Fouquelin, (*Antoine*) *t. 1. p. 362.*
Fourcroy, (*Benaventure*) *t. 2. p. 360. & s.*
Fourneri, (*N.*) de Valfarret. *t. 1. p. 258.*
Frain du Tremblay, (*Jean*) *t. 1. p. 23. 37.*
François, (*Noël*) *t. 2. p. 425.*
Fromentieres, (*Jean-Louis*) *t. 2. p. 479.*
Furetiere, (*Antoine*) *t. 1. p. 18. 19. 133. 242. & suiv.*

G.

GAICHIE'S, (*Jean*) *tome 1. page 24. 26. 177. 205. 282. t. 2. p. 126. 155. & suiv. 455.*
Gaillard, (*Jean*) *t. 1. p. 209.*
de Gamaches, (*Etienne-Simon*) *t. 1. p. 445. & suiv.*
Gaudin, (*Jean*) *t. 1. p. 234. & suiv. 288.*

Gaudin de la Bourdeillere, (G.) *tome 2. page 450.*
Gaullyer, (*Denis*) *t. 1. p. 209.*
Gautier, (*Claude*) *t. 2. p. 344. & ſuiv.*
Gayot de Pitaval, (*François*) *tome 1. page 188. t. 2. p. 371.*
Gedoyn, (*Nicolas*) *t. 1. p. 333. 334. t. 2. p. 244.*
le Gendre, (*Gilbert-Charles*) *t. 1. p. 491.*
Geneſt, (*Claude*) *t. 1. p. 79.*
de Gevry, (*Jacques*) *t. 1. p. 94.*
Gibault, (*Laurent*) *t. 2. p. 483.*
Gibert, (*Balthaſar*) *t. 1. p. 331. 366. & ſ. 376. & ſuiv. 402. & ſuiv. 435. & ſuiv. 452. & ſuiv. 471. & ſuiv. t. 2. p. 12. & ſuiv. 25. & ſuiv. 153. 164. 317. 351. 378.*
Gillet, (*François-Pierre*) *t. 2. p. 27. & ſuiv. 64. & ſuiv. 205. & ſuiv. 220. & ſuiv. 231. 349. & ſuiv.*
Girard, (*Gabriel*) *t. 1. p. 194. & ſuiv.*
Girouſt, (*Jacques*) *t. 2. p. 294.*
Giry, (*Loüis*) *t. 1. p. 329. 339. t. 2. p. 205. 227.*
Gisbert, (*Blaiſe*) *t. 2. p. 149. & ſuiv.*
Godard, (*Jean*) *t. 1. p. 101. 143.*
Godeau, (*Antoine*) *t. 1. p. 340. t. 2. p. 113. 249.*
Gody, (D. *Simpliſien*) *t. 2. p. 48. 49.*
de Gomberville, (*Marin* le Roy) *t. 2. p. 335.*
Gonthier, (*N.*) *t. 2. p. 231.*
Gouget, (*Claude-Pierre*) *t. 1. p. 32. & ſ.*
le Grand, (*Jean-François*) *t. 1. p. 374.*
Granet, (*François*) *t. 2. p. 486.*
le Gras, (*N.*) *t. 1. p. 377. t. 2. p. 6. & ſ.*
de Grenade, (*Louis*) *t. 2. p. 43.*
de Grimareſt, (*Leonor* le Galloys) *t. 1. p. 60. 193. t. 2. p. 188. & ſuiv.*

Gros. *Voyez* de Boze.
le Gris, (*Claude*) *tome* 1. *page* 364.
Grognet, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 361.
Grotto, (*Louis*) *t.* 2. *p.* 263. 264.
Gualter de Sluſe, (*René-François*) *t.* 1. *p.* 10.
Guéret, (*Gabriel*) *t.* 2. *p.* 3. *& ſuiv.* 53. *& ſuiv.* 62. *& ſuiv.* 233. 345.
de Gueydan, (*Gaſpard*) *t.* 2. *p.* 359. 360.
Guichard, (*Etienne*) *t.* 1. *p.* 295.
Gyot des Fontaines, (*Pierre-François*) *t.* 1. *p.* 180. 203. *& ſuiv.*

H.

HARDION, (*Jacques*) *tome* 1. *p.* 359.
de Hauteville, (*Nicolas*) *t.* 2. *p.* 74. *& ſuiv.* 448.
Hebert, (*N.*) *t.* 2. *p.* 488.
Hecquet, (*Philippe*) *t.* 1. *p.* 29. 30.
Hindret (*Jean*) *t.* 1. *p.* 111.
Houdart. *Voyez* de la *M*otte.
Hubert, (*Matthieu*) *t.* 2. *p.* 296.
Huet, (*Pierre-Daniel*) *t.* 1. *p.* 14. 129. 302. *t.* 2. *p.* 247. 248.

J.

JACOB, (*Louis*) *tome* 1. *page* 304. 332.
Jacob, (*Paul*) *t.* 1. *p.* 378.
Jacquier, (*Maurice*) *t.* 1. *p.* 118. *& ſuiv.*
du Jarry, (*Laurent* Julliard) *t.* 2. *p.* 97. *& ſuiv.* 108. *& ſuiv.* 377.
le Jay, (*Gabriel-François*) *t.* 2. *p.* 373.
le Jeune, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 287.
Joli, (*Alexandre*) *t.* 2. *p.* 411.
Joly, (*Claude*) *t.* 2. *p.* 327.
Joubert, (*Joſeph*) *t.* 1. *p.* 229. *& ſuiv.* 274.
Joubert, (*Laurent*) *t.* 1. *p.* 91. 287.
Joulet, ſieur de Chaſtillon, (*François*) *t.* 1. *p.* 322.
Irſon, (*Claude*) *t.* 1. *p.* 52. 53. 300.
Itali, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 486.

ıde, (N.) t. 1. p. 193.
, (*Bernard*) t. 1. p. 64. 381. t. 2. p.
r.
r, (Dom *François*) t. 1. p. 388. & ſ.
ırecks, (*N.*) t. 1. p. 77.
amoignon de Baſville, (*Nicolas*)
:. p. 339. & ſuiv.
elot, (*Claude*) t. 1. p. 55. 298.
en-Mantel, (*Jerôme-Ambroiſe*) t. 1.
)5.
gault, (*N.*) t. 1. p. 96.
ival, (*Antoine*) t. 2. p. 50. 51. &
. 224. 283.
varde, (*Jacques-Philippe*) t. 2. p. 160.
ar du Chatel, (*N.*) t. 1. p. 259. 260.
ınd, (*N.*) t. 1. p. 259.
ınt, (*Jacques*) t. 2. p. 155.
ite de Buiſſon, (*Pierre*) t. 2. p. 413.
ſclache, (*Louis*) t. 1. p. 95.
gues, (*Bernard*) t. 2. p. 229. 243.
ın, (*N.*) t. 2. p. 474.
ıgendes, (*Claude*) t. 2. p. 285. 286.
ıieres, (*François Païot*) t. 1. p. 54.
ınniere, (*N.* Herault) t. 1. p. 37. 38.
, (Dom *Jean*) t. 1. p. 36. 37. 304.

M.

Macault, (*Antoine*) tome 2. page 221.
Mackenzie, (*George*) t. 2. p. 11. 12.
Magniez de Woimont, (*N.*) t. 1. p. 77.
Maillard, (*Olivier*) t. 2. p. 279.
le Maistre, (*Antoine*) t. 2. p. 332. *& suiv.*
Malherbe, (*François*) t. 2. p. 245. 248. 250.
Malherbe, (*N.*) t. 1. p. 63. 64.
Mallemans de Messanges, (*Claude*) t. 1. p. 271.
Marion, (*Simon*) t. 2. p. 322.
de Marolles, (*Michel*) t. 1. p. 16. 208. & 2. p. 432.
de la Marque Tilladet, (*Jean-Marie*) t. 1. p. 352.
du Marsais, (*N.* Chemeau) t. 1. p. 69. *& suiv.* 196.
Mascaron, (*Jule*) t. 2. p. 313. *& suiv.*
Masset, (*Jean*) t. 1. p. 49.
Massieu, (*Guillaume*) t. 1. p. 276. t. 2. p. 213. *& suiv.*
Massillon, (*Jean-Baptiste*) t. 2. p. 302.
Matthieu. *Voyez* Moyardieres.
de Mauconduit, (*N.*) t. 1. p. 37.
de Maucroix, (*François*) t. 1. p. 334. 348. t. 2. p. 209. 232. 234. 235. 274. 277.
Manger, (*Claude*) t. 1. p. 62.
Maupas, (*Charles*) t. 1. p. 44. t. 2. p. 440.
Menage, (*Gilles.*) t. 1. p. 21. 153. 158. & 270. 301. *& suiv.* t. 2. p. 229.
de Merville, (*Pierre* Pitarnoy) t. 2. p. 32.
de la Mesnardiere, (*Hippolyte-Jule* Pilet) t. 2. p. 254. 255.
Meygret, (*Loüis*) t. 1. p. 42. 83. *& suiv.*
Mezeray (*François-Eudes de*) t. 1. p. 264.
Milleran, (*René*) t. 1. p. 54.
Moisant de Brieux, (*Jacques*) t. 1. p. 288. 289.
Molinier, (*Jean-Baptiste*) t. 2. p. 299.

Monet, (*Philibert*) *tome* 1. *page* 222.
de Montluc Montesquiou, (*Adrien*) *t.* 1. *p.* 282.
de Montmeran, (*Antoine*) *t.* 2. *p.* 429.
Morabin (*Jacques*) *t.* 1. *p.* 342. *& suiv.*
Morel. *Voyez* de Breteüil.
de Moriniere, (*Claude*) *t.* 1. *p.* 411.
de la Mothe le Vayer, (*François*) *t.* 1. *p.* 149. 150. 369. *& suiv.* 422. *& suiv.*
de la Motte, (*Antoine* Houdart) *t.* 1. *p.* 24. 404. *t.* 2. *p.* 257.
des Moyſtardieres, (*Abel* Matthieu, ſieur) *t.* 1. *p.* 6. 85.

N.

NADAL, (*Auguſtin*) *tome* 1. *p.* 217.
Nicole, (*Jean*) *tome* 1. *page* 335.
Nicole, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 163. *t.* 2. *p.* 128.
Nicot, (*Jean*) *t.* 1. *p.* 221.
Nivelle, (*Loüis*) *t.* 2. *p.* 369. *& ſuiv.*
le Noble, (*Euſtache*) *t.* 2. *p.* 343. 344.
Nodot, (*François*) *t.* 1. *p.* 359.

O.

OGIER, (*François*) *tome* 2. *page* 290. 306.
*d'*Olivet, (*Joſeph*) *ou* Thoulier *t.* 1. *p.* 138. *& ſuiv.* 198. *& ſuiv.* 244. 267. 334. 371. 481. 488. *& ſuiv. t.* 2. *p.* 129. 130. 209. 218. 234. 235. 337.
Orſi, (*Jean-Joſeph*) *t.* 1. *p.* 442. 443.
Oſtervald, (*N.*) *t.* 2. *p.* 173.
Oudin, (*Antoine*) *t.* 1. *p.* 49. 283. 293.

P.

PAGEAU, (*René*) *tome* 2. *p.* 363. *& ſ.*
Pajot, (*Charles*) *t.* 1. *p.* 223.
Panel, (*Pierre*) *t.* 2. *p.* 421.
Panigarola, (*François*) *t.* 2. *p.* 49. 50.
Papillon, (*Philibert*) *t.* 1. *p.* 43.
Papon, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 208. 223.
Parival, (J. D.) *t.* 1. *p.* 72.

NOMS DES AUTEURS.

Paſquier, (*Etienne*) *tome* I. *p.* 8. 9. 34. 35. 92. 287. 424.
Paſquier, (*Nicolas*) *t.* 1. *p.* 9. 184.
Patru, (*Olivier*) *t.* 1. *p.* 148. *t.* 2. *p.* 227. 229. 337. *& ſuiv.*
Pelletier, (*Jacques*) *t.* 1. *p.* 83. *& ſuiv.*
Perrault, (*Charles*) *t.* 1. *p.* 11. 12. 22. 23. 267. *t.* 2. *p.* 287. *& ſuiv.* 332.
du Perron, (*Jacques Davy*) *t.* 1. *p.* 364. *t.* 2. *p.* 287. *& ſuiv.*
du Perron de Caſtera, (*Louis-Adrien*) *t.* 1. *p.* 28.
Perrot. *Voyez* d'Ablancourt.
Petit, (*N.*) *t.* 1. *p.* 265.
Pezron, (*Dom Paul*) *t.* 1. *p.* 308. 309.
la Placette, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 172.
Poquet de Livoniere, (*Claude*) *t.* 2. *p.* 360. 370.
Pomey, (*François*) *t.* 1. *p.* 223. 229.
de Pons, (*Jean-François*) *t.* 1. *p.* 37.
Pope, (*Alexandre*) *t.* 1. *p.* 318. 319.
Porée, (*Charles*) *t.* 2. *p.* 398. *& ſuiv.*
Poſtel, (*Guillaume*) *t.* 1. *p.* 306. 307.
Pouchard, (*Julien*) *t.* 1. *p.* 394. 395.
Poulain, (*N.*) *t.* 1. *p.* 209.
Pourchot, (*Edme*) *t.* 1. *p.* 388. *& ſuiv.*
Pouſſet de Montauban (*N.*) *t.* 2. *p.* 365.
de Priézac, (*Daniel*) *t.* 2. *p.* 336.
de Pure, (*Michel*) *t.* 1. *p.* 333.
Puyſſimon, (*Jacques*) *t.* 2. *p.* 486.
Py-poulain de Launay, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 117. 118.

Q.

de Quaire, (*N. Coardi Comte*), *tome* II. *page* 258.

R.

Racine, (*Jean*) *tome* I. *page* 262.
Rambaudi, (*Honorat*) *t.* 1. *p.* 87. *& ſ.*
Ramus, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 42. 92.
Ranchin, (*Guillaume*) *t.* 2. *p.* 483.

NOMS DES AUTEURS.
de Rancornet, (*Aymar*) *tome* 1. *p.* 221.
Rapin, (*René*) *t.* 1. *p.* 434. *t.* 2. *p.* 14. *& ſuiv.* 62. *& ſuiv.* 285. 286.
Regnier Deſmarais, (*François-Seraphin*) *t.* 1. *p.* 57. *& ſuiv.* 81. 96. 198. 181. 275. *t.* 2. *p.* 205.
Renaud, (*André*) *t.* 1. *p.* 178. 179.
Renaudot, (*Euſebe*) *t.* 1. *p.* 352.
du Reſnel, ſieur du Bellay, (*Jean-François*) *t.* 1. *p.* 347.
Reſſaut, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 73. *& ſuiv.* 116.
Riccoboni, (*Loüis*) *t.* 2. *p.* 191. *& ſuiv.*
Richard, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 308.
Richelet, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 132. 230. 287.
de Richeſource, (*Jean* de Soudier, ſieur) *t.* 2. *p.* 56. *& ſuiv.* 462.
Riviere, (*Edme*) *t.* 1. *p.* 166. *t.* 2. *p.* 276.
Robert, (*N.*) *t.* 2. *p.* 369.
de la Roche, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 297.
de Rochefort, (*Céſar*) *t.* 1. *p.* 238. 239.
Rollin, (*Charles*) *t.* 1. *p.* 75. 470. *t.* 2. *p.* 17. *& ſuiv.* 169. 252. 312.
Rouſſel, (*Dom Guillaume*) *t.* 2. *p.* 277.
le Roux, (*Philibert-Joſeph*) *t.* 1. *p.* 291 292.
le Roy, (*Loüis*) *t.* 2. *p.* 204. 208.
le Roy, (*Charles*) *t.* 1. *p.* 120. *& ſuiv.*
le Roy, (*N.*) *t.* 1. *p.* 490.
Ruchat, (*N.*) *t.* 1. *p.* 43.
de la Ruë, (*Charles*) *t.* 2. *p.* 144. 293. *& ſuiv.* 315. *& ſuiv.*
des Ruës, (*François*) *t.* 1. *p.* 415.
du Ryer, (*Pierre*) *t.* 1. *p.* 329. *t.* 2. *p.* 205. 227. 233. *& ſuiv.* 244.

S

Sachot, (*N.*) *tome* 2. *page* 348. 349.
de Sacy, (*Loüis*) *t.* 2. *p.* 256. *& ſuiv.* 351. *& ſuiv.*
de Saint-Evremont, (*Charles* de S. Denys, ſieur, *t.* 1. *p.* 270. *t.* 2. *p.* 246. 348.

de Saint Maurice, (*Alcide*) *tome* 1. *p.* 53. 54. 265.
de Saint Paul. *Voyez* Charles.
de Saint Pierre, (*Charles-Irenée* de Caſtel) *t.* 1. *p.* 79. 104. *& ſuiv.* 196. 307. *t.* 2. *p.* 175. 176.
de Saint-Réal, (*Céſar* Vichard) *t.* 1. *p.* 171.
de Sainte Marthe, (*Abel* & *Scévole*) *t.* 2. *p.* 341. *& ſuiv.*
de Sales, (S. *François*) *t.* 2. *p.* 52. 179. 284.
Saliat, (*Pierre*) *t.* 2. *p.* 222.
Sanlecque, (*Louis*) *t.* 2. *p.* 185. 186.
Santeul, (*Jean-Baptiſte*) *t.* 1. *p.* 14. *& ſuiv.*
Sauzet, (*Henri du*) *t.* 1. *p.* 235. *& ſuiv.*
Seguy, (*Joſeph*) *t.* 2. *p.* 308.
Senault, (*François*) *t.* 2. *p.* 291.
Servin, (*Louis*) *t.* 2. *p.* 321.
de Sillery, (*Fabio* Brulart) *t.* 1. *p.* 401. *t.* 2. *p.* 144.
Silvain, (*N.*) *t.* 1. *p.* 460. *& ſuiv.*
Simon, de Valhebert, (*Hervé-Pierre*) *t.* 1. *p.* 303. *& ſuiv.*
Simprou, (*N.* de) *t.* 1. *p.* 496.
du Sin, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 444.
de Somaize, (*Antoine* Baudeau, ſieur) *t.* 1. *p.* 186. *& ſuiv.*
Sorel, (*Charles*) *Diſcours prélim.* pag. vj. *t.* 1. *p.* 363. 365. 367. 426.
Soubeiran de Scopon, (*N.*) *t.* 1. *p.* 201. *& ſuiv.*
Soudier. *Voyez* Richeſource.
de Soule, (*N.*) *t.* 1. *p.* 31. 100.
Silveſtre, (*Denis*) *t.* 1. *p.* 356.
Sylvius. *Voyez* Dubois.

mon, (*maumeu*) *t.* 2. *p.* 31. 355. *ſuiv.*
ître, (*N.*) *t.* 1. *p.* 50.
ault, (*Timothé-François*) *t.* 2. *p.* 33.

lier. *Voyez* d'Olivet.
nasd, (*Nicolas*) *t.* 1. *p.* 167. 168.
ou, (*Jacques*) *t.* 2. *p.* 274.
, (*Geoffroi*) *t.* 1. *p.* 82.
Touche, (*N.*) *t.* 1. *p.* 64. *& ſuiv.* 136.
rnay, (*Gervaiſe*) *t.* 2. *p.* 469.
nreil, (*Jacques*) *t.* 1. *p.* 268. *t.* 2. 109. *& ſuiv.*
ry. *Voyez* Lancelot.
ault, (*Leon*) *t.* 1. *p.* 296.
n, (*George*) *t.* 1. *p.* 281.
it, (*N.*) *t.* 2. *p.* 277.
let, (*N.*) *t.* 1. *p.* 426. *& ſuiv.*

V.

AIR, (*Guillaume*) *tome* 1. *page* 367. 417. *& ſuiv. t.* 2. *p.* 2. 216. 226. *& ſuiv.*

Vaudelin, (*N.*) *tome* 1. *page* 103.
de Vaugelas, (*Claude* Favre) *t.* 1. *p.* 24. 144. *& ſuiv.* 378.
Vaultier, (*N.*) *t.* 2. *p.* 367.
de Vaumoriere, (*Pierre* d'Ortique, ſieur) *t.* 2. *p.* 377. *& ſuiv.*
le Vayer. *Voyez* de la Mothe.
Veneroni, (*Jean*) *t.* 1. *p.* 98.
Verjus, (*Jean*) *t.* 2. *p.* 306.
de Vernon, (*Jean-Marie*) *t.* 1. *p.* 289. 290.
Vialart. *Voyez* Charles de Saint Paul.
de Viette, (*Barthelemi*) *t.* 2. *p.* 264.
de Villars, (*N.* de Montfaucon, Abbé) *t.* 1. *p.* 155.
de Villefore, (*Joſeph-François* Bourgoin) *t.* 1. *p.* 327. *& ſuiv. t.* 2. *p.* 40. 227. *& ſuiv.* 233. 236. *& ſuiv.* 278.
de Villeſerin, (*Anne* Aubert) *t.* 2. *p.* 377.
de Villiers, (*Pierre*) *t.* 2. *p.* 173. 174
de Vintemille, (*Jacques*) *t.* 2. *p.* 207.
de la Viſclede, (*Antoine-Louis* de Chalamont) *t.* 1. *p.* 397.

Fin de la Table des noms des Auteurs.

TABLE
DES CHAPITRES.

Discours préliminaire. tome 1. page j
Table des noms des Auteurs dont il est parlé dans cet Ouvrage. t. 1. lv

PREMIERE PARTIE.

Des Traités sur la Langue Françoise.

Avant Propos. t. 1. p. 1
CHAPITRE I. *DE ceux qui ont écrit sur l'Origine & sur l'Excellence de notre Langue.* tome 1. page 3
CHAPITRE II. *Des Grammaires Françoises.* t. 1. 39
CHAPITRE III. *Des Ecrits sur l'Ortographe Françoise, & la Prononciation.* t. 1. 80
CHAPITRE IV. *Des Observations & Remarques critiques sur notre Langue.* t. 1. 142
CHAPITRE V. *Des Traités sur la maniere de traduire.* t. 1. 205
CHAPITRE VI. *Des Dictionnaires pour la Langue Françoise.* t. 1. 220
CHAPITRE VII. *Des Ecrits sur les Proverbes François, & les Etymologies.* t. 1. 281

SECONDE PARTIE.

Des Livres qui traitent de la Rhétorique, ou l'Art de l'Eloquence.

CHAPITRE I. *DES Traductions Françoises des Ecrits des Anciens sur la Rhétorique.* tome 1. page 310

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE II. *Des Rhétoriques faites par les Modernes.* t. 1. 360
CHAPITRE III. *Des Ecrits Français sur l'Eloquence en général.* t. 1. p. 416
CHAPITRE IV. *Des Ecrits sur l'Eloquence du Barreau.* tome 2. page 1
CHAPITRE V. *Des Ecrits sur l'Eloquence de la Chaire.* t. 2. p. 38
CHAPITRE VI. *De quelques Ecrits sur l'action de l'Orateur, c'eſt-à-dire, la Prononciation & le Geſte.* t. 2. 177

TROISIE'ME PARTIE.

Des Orateurs.

CHAPITRE I. *DEs traductions Françoiſes des Ecrits des anciens Orateurs.* tome 2. page 201
CHAPITRE II. *Des Orateurs de la Chaire, anciens & modernes.* t. 2. 265
CHAPITRE III. *Des Orateurs du Barreau.* t. 2. 317
CHAPITRE IV. *Des diſcours Académiques par rapport à l'Eloquence.* t. 2. 374
Catalogue des Livres cités dans cette Bibliotheque. t. 2. 403
Ordre des diviſions du Catalogue. t. 2. 491.

Fin de la Table des Chapitres.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, OU HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

PREMIERE PARTIE.

AVANT-PROPOS.

EN vérité, Monſieur, vos queſtions m'étonnent, & plus vous me preſſés d'y répondre, plus je ſens combien je ſuis peu capable de vous ſatisfaire. Je vais eſſaier cependant, puiſque vous le voulés, & que vous m'avés accoutumé à ne vous rien refuſer. Vous ignorés, dites-vous, le Grec & le Latin : Faute d'un ſecours ſi avantageux, vous ne pouvés lire dans

leur ſource tant d'Auteurs eſtimables qui ont fait l'admiration & la gloire d'Athenes, & de Rome, tant d'Ecrivains fameux qui ſont les délices de ceux qui ſont en état de converſer avec eux, & dont les ouvrages forment un vrai ſavant. Vous avés cependant, ajoutés-vous, une grande ardeur pour la lecture; vous voudriés ſavoir au moins tout ce que l'on peut apprendre, en ſe familiariſant avec les Auteurs qui ont écrit en notre langue: mais il vous manque un guide, & vous voulés que je ſois le vôtre. Je vous le répete; cette propoſition m'effraie. Comment puis-je courir la vaſte carriere que vous m'ouvrés? Quand vous ne me demanderiés qu'un catalogue de livres, il ſeroit immenſe. Mais vous deſirés que j'y joigne mes réflexions; que je vous rapporte, ce que penſent les critiques des ouvrages les plus conſidérables écrits en François; qu'en vous faiſant connoître nos richeſſes, je vous indique le choix que vous devés faire. C'eſt-à-dire, qu'au lieu d'une lettre, ou d'une ſimple diſſertation, vous me demandés des volumes. Quel travail! je vais tenter au moins de l'ébaucher: ſi je m'égare, n'en accuſés que votre importunité.

Pour mettre quelque ordre dans une matiere ſi étenduë, je vais ſuivre celui de vos queſtions, en commençant par ce qui regarde l'étude même de notre langue. A-t'on écrit ſur l'origine & la ſuperiorité de la langue Françoiſe ? Qui ſont ceux qui en ont compoſé des grammaires ? S'eſt-on appliqué à en devoiler les étymologies ? à fixer notre ortographe ? Quand a-t'on commencé à nous donner des obſervations critiques ſur notre langue ? Quel eſt le premier dictionaire François, & qui ſont ceux qui ont ſuivi ce premier ouvrage ? Autant de points, autant de chapitres. J'entre dans le détail.

CHAPITRE PREMIER.

De ceux qui ont écrit ſur l'Origine, & l'Excellence de notre Langue.

LE premier conſeil que l'on vous a donné, c'eſt de commencer par bien étudier votre langue : on a eu raiſon. L'on peut ſans honte, ignorer le Grec & le Latin, quoiqu'on perde beaucoup à ne point ſavoir ces deux Langues. Mais on n'eſt point excuſable d'ignorer celle du païs où l'on eſt né, & de ne ſe point

mettre en état de la parler, & de l'écrire purement & correctement. C'eſt vouloir être étranger dans ſa patrie, ou y vivre confondu avec le peuple, pour qui la converſation des gens polis n'eſt point faite.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Quand vous ſauriés même les langues qui vous ſont inconnuës, il faudroit encore éviter, dit un homme d'eſprit, de tomber dans le ridicule de certains Savans, qui n'eſtiment que ce que les anciens ont dit en Grec & en Latin, qui en font ſouvent des citations qu'on ne leur demande pas, & qui à force d'étudier ces deux langues, ont oublié, ou n'ont jamais bien ſçu leur langue maternelle.

De la ſcience du monde par M. de Callieres, p. 55.

La langue Françoiſe a cet avantage ſur les autres, qu'elle eſt aujourd'hui celle de preſque toute l'Europe. C'eſt celle au moins de quiconque ſe pique de goût, de politeſſe, & d'amour pour les lettres: elle a pris, en quelque ſorte, la place de la langue Latine, qui, depuis même la décadence de l'Empire Romain, étoit encore la langue preſque univerſelle de l'Europe. Pour en faire, en un mot, le panégyrique, il ſuffit de dire qu'elle eſt généralement préferée à toutes les autres langues vivantes, & que les Etrangers

La Touche, préf. de l'art de bien parler Franc.

distingués par leur naissance ou par leurs emplois, les Princes Souverains mêmes, croiroient qu'il manqueroit quelque chose à leur éducation, s'ils ne la parloient purement, & avec facilité. Ex LENC LA LA FRAN

Ce n'est pas que les langues de nos voisins n'aient aussi leurs beautés ; mais elles ont des défauts qui ne se trouvent point dans la nôtre. La langue Allemande est énergique, mais elle est dure ; l'Angloise est abondante, mais elle n'est pas assez châtiée ; l'Espagnole est grave & pompeuse, mais elle est trop enflée ; l'Italienne est délicate, mais elle est molle, & souvent languissante. La langue Françoise a tous les avantages de ces langues, sans avoir presque aucun de leurs défauts. Elle est tout ensemble douce & forte ; exacte & abondante ; simple & majestueuse ; molle & délicate. Elle est propre à toute sorte de matieres ; pour la prose & pour la poësie ; pour l'histoire & pour le roman ; pour le sérieux & pour le comique. Elle a été choisie préférablement à toutes les autres langues de l'Europe, pour être celle de la politique générale de cette partie du monde, & par conséquent elle est la seule qui ait triomphé de la Latine. La To ut sup.

Le savant Imprimeur, Henri Etien-

ne, eſt le premier que je connoiſſe qui ait entrepris de prouver cette ſuperiorité de notre Langue : c'eſt le but de l'ouvrage qu'il donna en 1579. ſous le titre de *Projet du livre intitulé : De la précellence du langage François*. L'Auteur le compoſa par l'ordre du Roi Henri III. à qui l'amour pour notre langue, fait honneur. Je ſçai que peu de gens liſent aujourd'hui l'ouvrage de Henri Etienne, ſon vieux langage rebute. Mais on ne doit pas ſeulement ſavoir gré à l'Auteur de ſon zéle, il eſt eſtimable encore par les raiſons qu'il emploie pour défendre la cauſe qu'il ſoutient, & par l'érudition qu'il montre dans ſon livre. Ce n'étoit, ſelon lui, qu'un *projet* d'écrit : ce titre eſt modeſte ; le ſujet eſt auſſi approfondi qu'il pouvoit l'être alors. Il n'avoit été qu'ébauché très-légerement avant lui par Abel Matthieu, ſieur des Moyſtardieres, dans ſon *Devis de la langue Françoiſe*, imprimé à Paris en 1572. & cet ouvrage, fort mal écrit d'ailleurs, même pour ſon tems, n'avoit pû être d'un grand ſecours à Henri Etienne.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

On a repris le mot de *précellence* employé par le dernier, & ce terme a ſuffi à un critique moderne, pour décider qu'Etienne avoit montré par le titre ſeul

De la Monnoye, notes ſur les jugemens des Sav. t. 2.

de ſon livre, qu'il écrivoit pour l'honneur d'une langue qu'il ne ſavoit pas. Mais n'eſt-ce pas pouſſer la critique un peu trop loin ? Henri Etienne pouvoit mal s'exprimer, & raiſonner bien. Le mot de *précellence* n'a point été adopté ; mais au fonds il a quelque choſe d'énergique, & il fait bien entendre la penſée de l'Auteur. Qu'on lui ſubſtituë le terme de *ſuperiorité*, celui *d'excellence*, ou quelque autre ſemblable, ils ne l'exprimeront pas ſi bien.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

On pourroit peut-être faire un autre reproche à Henri, qui ſeroit mieux fondé ; c'eſt que pouvant montrer la ſuperiorité de notre langue ſur pluſieurs de celles qui avoient cours dans l'Europe, il ne s'eſt guéres contenté de faire voir ſa *précellence*, que par rapport à la langue Italienne. Il convient lui-même dans ſa préface, qu'il pouvoit pouſſer ſon projet plus loin, & ſurtout prouver que notre langue l'emporte auſſi ſur l'Eſpagnol. Mais il s'eſt attaché à l'Italien, parce que ceux qui écrivoient alors en cette langue lui donnoient les plus grands éloges, & ſembloient affecter beaucoup de mépris pour la nôtre.

Maitt. de vitâ rici Steph. ſecundi.

Il avoit encore une raiſon, c'eſt que pluſieurs courtiſans François corrom-

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

poient notre langue, en y introduiſant beaucoup de termes tirés de l'Italien: & ce fut pour s'oppoſer plus particulierement à ce dernier abus qu'il publia en 1578. deux *Dialogues du nouveau langage Italianiſé, & autrement déguiſé par les courtiſans de ce tems.* Il y venge encore l'honneur de notre langue, & ſe raille aſſés finement des courtiſans qu'il vouloit reprendre. Il étoit d'autant plus autoriſé à les tourner en ridicule, que, ſi on l'en croit, François premier qui avoit en effet une loüable ardeur pour la perfection de notre Langue, ſouffroit impatiemment ces courtiſans demi-Italiens & demi-François, & que ce prince leur reprochoit lui-même leur affectation. Mais d'un autre côté, il eſt certain que l'uſage a autoriſé beaucoup de termes tirés de l'Italien, ceux en particulier qui concernent l'art militaire, & quelques autres, à cauſe du cours que l'on a donné à ces mots pendant les guerres d'Italie, & parce qu'on les a trouvés agréables en eux-mêmes, faciles à prononcer, & d'ailleurs expreſſifs.

C'eſt ce que dit auſſi Etienne Paſquier dans une *Lettre à M. Tournebu profeſſeur du Roi ès lettres Grecques en l'Univerſité de Paris*, où il prouve par de bonnes rai-

sons, que les François ne devroient écrire qu'en leur langue sur les Sciences & les Arts. Cette lettre est la seconde du premier livre de celles qui ont été recueillies dans le deuxiéme volume des œuvres de l'Auteur. Elle est datée de 1552. & par conséquent avant le premier ouvrage de Henri Etienne en faveur de notre langue. Mais n'aiant paru que longtems après, l'honneur d'avoir été le premier apologiste du François, demeure toujours à Henri Etienne. Voiés encore la douziéme lettre du même Pasquier, livre premier, & la premiere du septiéme livre des lettres de Nicolas Pasquier son fils.

EXCE
LENCE
LA LAN
FRANÇO

Dans le siécle dernier où notre langue devenuë plus pure, plus exacte, plus élegante, méritoit aussi plus d'estime, & qu'on lui fît plus d'accueil, nous avons eu deux Auteurs qui ont entrepris d'en faire connoître les avantages & l'excellence; & leurs ouvrages sur ce sujet, supérieurs à celui d'Etienne, seront toujours applaudis & recherchés.

Le premier de ces Ecrivains, est Loüis le Laboureur, Bailli de Montmorenci, mort le 21. Juin 1679. Ce Savant aiant adressé à M. de Montmort, Maître des Requêtes, une dissertation où il exami-

noit & prouvoit les avantages de la langue Françoiſe au-deſſus de la Latine, René-François Gualter, ou Walteri, Baron de Sluſe, frere du cardinal Jean Gualter de Sluſe, y fit quelques objections qu'il envoia à Samuel Sorbiere dans deux lettres Latines écrites de Liége, le 7. & le 30. de Novembre. Sorbiere en fit part à M. le Laboureur qui y répondit.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

On ne ſçait ſi M. Sluſe en fut ſatisfait; mais en France on applaudit aux bonnes intentions du Bailli de Montmorenci, & on loüa beaucoup ſon ouvrage. M. le Laboureur dans la vûë de faire connoître tout ce qu'un homme qui avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition, pouvoit objecter contre notre Langue, & ce que l'on pouvoit lui répondre, traduiſit les deux lettres du Baron de Sluſe, & les publia avec les autres pieces de cette diſpute. Ce recueil parut en 1669. ſous le titre d'*Avantages de la langue Françoiſe ſur la langue Latine.* Je connois des perſonnes d'un mérite diſtingué qui l'eſtiment beaucoup, & je crois, en effet, que ſa lecture ne peut qu'être utile.

Le deſſein d'élever un arc de triomphe au feu Roi Loüis XIV. excita quelques années après une conteſtation qui donna

lieu à publier pluſieurs ouvrages ſur le même ſujet, dans quelques-uns deſquels la matiere eſt mieux traitée encore, & plus approfondie que dans celui de M. le Laboureur. On convenoit qu'il falloit des inſcriptions pour cet arc de triomphe : mais devoit-on les faire en Latin ou en François ? C'eſt ſur quoi les ſentimens étoient partagés. L'avis de M. Colbert étoit qu'on les fit en François ; c'étoit auſſi celui de M. Perrault de l'Académie Françoiſe, qui avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit de ce Miniſtre, & peut-être étoit-ce lui qui avoit déterminé M. Colbert. Le plus grand nombre des membres de la même Académie opinoit de même : ils firent entendre qu'on ne devoit point faire cette eſpece d'affront à la langue qui eſt, par leur état, l'objet de leurs ſoins & de leurs veilles, de la déclarer en quelque ſorte indigne de célebrer les actions du Roi ſur un monument public érigé en France.

EXCE LENCE LA LAN FRANÇO

D'un autre côté, les défenſeurs de la langue Latine repréſentoient qu'il ne falloit pas troubler dans ſa poſſeſſion une langue qui avoit immortaliſé les Céſars & les Auguſtes. La diſpute s'échauffa. Chaque parti ſoutint ſa cauſe avec autant d'eſprit que de vivacité. M. de Santeul,

Santol. diſputat.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE *monumens*, t. 1. édit. 1729.

le Pere Commire, Jeſuite, & quelques autres poëtes à peu près du même rang, ſe livrerent à tout leur zéle pour la langue de l'ancienne Rome, & toujours aux dépens de la langue Françoiſe, qu'ils mettoient fort au-deſſous. Pluſieurs de leurs pieces furent traduites en vers François, pour tâcher d'attirer au même parti ceux qui n'étant pas aſſez familiers avec le latin, ne pouvoient ſentir les raiſons exprimées en cette langue. Ces petites pieces amuſerent les eſprits quelque-tems, & ne déciderent rien.

Jean Deſmarets de S. Sorlin, ſe mêla dans la diſpute. Il prit le parti de notre langue dans deux ouvrages qu'il publia en 1670. & en 1675. Il intitula l'un : *La comparaiſon de la langue & de la poëſie Françoiſe avec la Grecque & la Latine :* & l'autre, *la défenſe de la poëſie & de la langue Françoiſe.* Mais il y a beaucoup plus de fantaiſies, & même de faux principes dans ces deux écrits, que de raiſonnemens concluants, & de preuves ſolides. Le deuxiéme ne conſiſte que dans une courte préface, ſuivie de quelques pieces de vers. J'aurai occaſion de parler encore de l'un & de l'autre dans l'article de la poëſie. Son *Epitre* ſur le même ſujet *en vers dithyrambiques François*, *adreſ-*

ſée à M. Perrault, de l'Académie Françoiſe, qui ſe trouve dans le dernier des deux ouvrages que je viens de nommer, lui attira de la part de M. de Santeul une réponſe vive, mais élegante, en vers Latins; & quelques autres en François, de differens Auteurs.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOIS

Ces écrits n'étoient proprement que des traits particuliers, que les deux partis ſe lançoient réciproquement. Mais enfin la diſpute devint reglée, & par conſéquent plus ſérieuſe.

M. l'Abbé de Bourzéis, quoique membre de l'Académie Françoiſe, fit un diſcours pour montrer que l'on devoit ſe ſervir du Latin dans l'inſcription de l'arc de triomphe, & M. Charpentier, de la même Académie, en fit un autre pour prouver qu'il falloit emploier la langue du païs. Ce diſcours, ou plutôt ce livre, parut en 1676. ſous le titre de *Défenſe de la langue Françoiſe pour l'inſcription de l'arc de triomphe.* Il y répond avec beaucoup de ſolidité aux argumens de ſon adverſaire, & fortifie ſon ſentiment par bien des raiſons auxquelles il eſt difficile de ne ſe pas rendre, & que l'éloquence & l'érudition de l'Auteur mettent dans un jour très-avantageux. La conviction ſeule le faiſoit parler: car l'on ſçait que

M. Charpentier n'étoit pas de ceux qui mépriſent le Latin, parce qu'ils ne l'entendent pas. Ses ouvrages ſont une preuve qu'il avoit une connoiſſance profonde des auteurs Grecs & Romains. Feu M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, qui n'étoit pas de ſon avis, convient que ſa *Défenſe de la langue Françoiſe*, eſt un livre plein d'eſprit & d'érudition ; & les raiſons que ce ſavant Prélat lui oppoſoit, n'étoient pas aſſés fortes, ſelon moi, pour le faire changer de ſentiment. On peut les voir dans le recueil de ſes penſées diverſes imprimées depuis ſa mort.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Huetiana, pag. 357.

Ibid. ut ſup.

M. de Santeul fit ſur cet ouvrage de M. Charpentier une fort belle élegie Latine, que le Marquis de Robias d'Eſtoublon traduiſit en vers François. Il eſt vrai que l'on prétend que c'eſt une ironie perpétuelle. Je veux le croire : mais il me paroît que le poëte n'auroit pu mieux parler, s'il eût voulu faire une apologie & de notre langue, & de l'ouvrage de l'Académicien.

Santol. operum, t. 2. édit. de 1729.

M. Charpentier eut un adverſaire plus redoutable dans le pere Lucas, Jeſuite, profeſſeur de rhétorique au college de ſa Société à Paris, & depuis profeſſeur de théologie au même college. Ce Jeſuite, orateur habile, & délicat écrivain,

prit le parti des apologiſtes de la langue Latine, dans un diſcours qu'il prononça en cette langue le 25. Novembre 1676. & dans lequel il emploia tout ſon eſprit pour montrer que les inſcriptions des monumens publics devoient être faites en Latin. Sans s'attacher à répondre préciſément à toutes les raiſons de M. Charpentier, il donna un nouveau tour à la queſtion, il la fit adroitement paroître ſous une nouvelle face, & charma par ſon éloquence. Son adverſaire convient que « ſon action fut noble, grande, ap-» plaudie de tout ſon auditoire compoſé » de dix ou douze Evêques, de pluſieurs » conſeillers d'Etat, & de tout ce qu'il » y avoit de plus exquis dans le monde » ſpirituel. » Ce ſuccès n'étonna point: on connoiſſoit les talents de l'orateur; mais il inquiéta un peu les défenſeurs de la langue Françoiſe, & l'on ſe hâta de répondre. Le diſcours du pere Lucas paroiſſoit à peine dans le public, lorſque M. l'abbé Tallemant le jeune, en prononça un autre pour le réfuter, dans l'aſſemblée de l'Académie Françoiſe, où M. de Meſme, Préſident au Mortier au Parlement de Paris, fut reçu. Mais cet abbé n'aiant pas eu le tems d'approfondir la queſtion, ſe contenta de quelques

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

De monumentis publicis Latinè inſcribendis.

Excell. de la langue Franç préf.

remarques générales, & de quelques figures de rhétorique, peu propres à contenter ceux qui ne ſe paient que de preuves & de raiſons.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

L'abbé de Marolles qui ſe croioit propre à écrire ſur toute ſorte de ſujets, fit auſſi des *Conſidérations en faveur de la langue Françoiſe*, contre le diſcours du pere Lucas. Ce petit écrit, imprimé in-4°. eſt daté du 8. de Juillet 1677. il y a quelques réflexions aſſés bonnes, mais en petit nombre. La cauſe de notre Langue n'étoit pas bien en de pareilles mains. Pour montrer en particulier que la langue Françoiſe n'eſt pas plus diffuſe que la Latine, & que l'on peut rendre auſſi énergiquement & auſſi briévement en François, ce qui eſt écrit en Latin, l'abbé de Marolles cite ſes propres traductions. Il ne pouvoit pas mieux faire pour décrier la cauſe qu'il entreprenoit de défendre. Auſſi ſes *conſidérations* furent-elles oubliées en naiſſant.

Une réfutation en forme & complette du diſcours du pere Lucas, étoit réſervée à M. Charpentier, c'eſt-à-dire, à celui qui avoit le plus d'interêt à défendre ſon propre ouvrage. Cet Académicien examina donc à loiſir le diſcours du Jeſuite, & cet examen fait avec ſoin &

avec la plus grande exactitude, produisit de sa part un autre ouvrage qui parut en 1683. en 2. vol. in-12. & qui est intitulé, *De l'Excellence de la langue Françoise.* Notre langue n'a point eu d'apologie plus forte, plus solide, ni plus savante. Peut-être ne diroit-on pas, à considérer le sujet en général, que ce livre puisse contenir des choses fort importantes; il est certain cependant qu'il mérite extrêmement d'être lû. L'Auteur ne se contente point d'y éclaircir jusqu'aux moindres difficultés, il y séme un grand nombre de traits d'érudition qui instruisent le lecteur, qui l'éclairent, je dirois volontiers qui le charment. Après avoir combattu avec force les préjugés employés par le pere Lucas, en faveur des inscriptions Latines, & de la langue de l'ancienne Rome en général, il défend la langue Françoise sur tous les points sur lesquels on l'avoit attaquée. Il en prouve la perfection, l'excellence, la supériorité sur les autres langues, l'harmonie, l'immortalité même. Il fait voir en particulier par beaucoup de raisons, ce que j'entreprend de prouver par les faits dans cet ouvrage, que toutes les sciences pouvoient être aussi-bien enseignées en François, qu'en Grec & en Latin. Quoi-

EXCEL. LENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

qu'il y ait quelques digreſſions dans ce livre, il n'y en a preſque aucune qui n'appartienne, au moins indirectement, au ſujet principal ; & je n'y trouverois point d'autre défaut qu'un ſtyle trop diffus, & quelquefois trop lâche. Mais, je le répéte, il eſt rempli de tant de réflexions judicieuſes, d'un ſi grand nombre de remarques utiles, qu'un lecteur ſenſé excuſe aiſément les taches qui peuvent s'y rencontrer.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Le ſuccès de cet ouvrage flata l'Auteur : « J'ai préſentement beaucoup de » Sectateurs, écrit-il au Comte de Buſ» ſy Rabutin, & je ne pouvois pas eſ» perer un plus heureux ſuccès de mon » opinion, que d'avoir fait réſoudre le » Roi de faire effacer les inſcriptions » Latines de tous les tableaux hiſtori» ques de la grande Gallerie de Verſail» les, & d'y en mettre de Françoiſes, » comme il y en a préſentement. »

T. 6. des lettres de Rabutin, Comte de Buſſy, p. 287. édit. de Paris 1727.

Furetiere dans ſon ſecond factum daté du mois de Janvier 1685. parle de ce fait moins avantageuſement pour M. Charpentier. Il convient que cet Académicien avoit fait des inſcriptions pour remplacer celles de l'abbé Tallemant. Mais il aſſure qu'on effaça les ſiennes à leur tour, pour y mettre celles de M.

Rainſant. Peut-être entre-t'il un peu de haine perſonnelle dans ce recit.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

Dès 1636. Marin Cureau de la Chambre, Conſeiller du Roi en ſes conſeils, & ſon médecin ordinaire, & l'un des premiers membres de l'Académie Françoiſe, s'étoit auſſi déclaré l'apologiſte de notre langue dans la préface de ſes *Nouvelles conjectures ſur la digeſtion*, volume in-4°. qu'il publia cette année à Paris chés Pierre Rocolet. Une telle cauſe étoit bien entre ſes mains, s'il eût voulu la traiter plus au long. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & il étoit ſavant en toute ſorte de littérature. Ce n'étoit pas par le défaut de capacité d'écrire en Latin, qu'il ſe détermina en faveur de la langue Françoiſe. On ſait qu'il avoit beaucoup étudié les meilleurs Ecrivains de la belle antiquité. Mais il étoit perſuadé que notre langue étoit capable de traiter toute ſorte de matieres, & il vouloit en ſoutenir la gloire. Le ſieur Belot, Avocat au conſeil privé du Roi, qui étoit ſon ami, & qu'il conſultoit ſur ſes ouvrages, le blâmoit de ne point écrire en Latin. Il trouvoit qu'il ſe ſeroit fait beaucoup plus d'honneur, & qu'il eut été plus utile, & à un plus grand nombre de lecteurs, s'il eût écrit

Apolog. de la lang. fr. préf. pag. 3 & 4.

en cette Langue. M. de la Chambre n'en étoit pas persuadé ; & c'est ce qui lui fit entreprendre la courte apologie de notre langue, qui sert de préface au traité dont j'ai parlé. Je trouve qu'il y rabaisse trop le Latin : mais d'un autre côté, il me semble qu'il prouve assés bien qu'il n'y a point d'art ni de science dont on ne puisse traiter clairement & solidement en François ; & que d'ailleurs il nous convient de lui faire honneur, & de nous appliquer à le cultiver & à en étendre l'empire, autant qu'il est en nous.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Le sieur Belot sentit que cette préface étoit une réfutation des raisons contraires qu'il avoit souvent alléguées à son ami. Il voulut y repliquer, & ce fut dans ce dessein qu'il donna son *Apologie de la langue Latine*, petit in-8°. de moins de 60. pages, imprimé dès 1637. à Paris chés François Targa. Il le dédia à M. le Chancelier Seguier, qu'il tâche de mettre dans ses interêts ; & y joignit une lettre à MM. de l'Académie Françoise, à qui il reproche sans fondement de mépriser la langue Latine, & de vouloir la bannir du commerce des Savans. Son but dans son apologie est de montrer que la France souffriroit de ce prétendu mépris ; qu'il est dangereux d'ouvrir à tout le monde

la porte des ſciences, en les traitant dans une langue trop vulgaire, & par conſéquent intelligible au peuple ; que la religion & les loix pourroient perdre de leur autorité & du reſpect qu'on leur doit, ſi on expoſoit les myſteres de l'une, & les ſecrets de l'autre en François. Peu s'en faut qu'il ne rende notre langue reſponſable des erreurs des derniers tems, des fureurs de la ligue, des opinions ſéditieuſes qui ſe répandirent alors, & de la révolte des peuples. C'étoit tomber dans un excès encore plus grand & plus réel, que celui qu'il imputoit à M. de la Chambre. Auſſi ſon *Apologie de la langue Latine*, ne fit-elle aucune impreſſion ſur les eſprits judicieux, & qui veulent autre choſe pour être perſuadés, que de vaines déclamations. Ménage dans ſa requête des Dictionaires, peint aſſés bien le caractere de cet écrit & de ſon Auteur, en ces termes : Mén. 4. pag.

La pauvre langue Latiale
Alloit être trouſſée en male,
Si le bel Avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot
N'en eut pris en main la défenſe ;
Et protegé ſon innocence.
En quoi certes, & ſa bonté,

EXCELLENCE DE LANGUE FRANÇOISE

Et ſon zéle & ſa charité,
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoître;
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces paladins avanturiers,
Qui défendant des inconnuës,
Ont porté leur nom juſqu'aux nuës.

Apolog de ang. Lat. p. 9.

Belot étoit cependant ſi prévenu en faveur de ſon ſyſtême, qu'il s'étoit propoſé de l'établir plus au long; & ſurtout, de prouver qu'il étoit d'une extrême importance pour le bien de l'Etat & de la Religion, *de tenir cachées les belles conſidérations qui pouvoient être tirées de chaque ſcience, ou du moins de ne les déclarer qu'à des perſonnes qui en fuſſent capables.* Le traité qu'il avoit compoſé ſur cela, étoit intitulé: *La France, ou la Monarchie parfaite.*

Si je ne craignois de choquer les préjugés de ceux qui ne trouvent rien d'excellent, que ce qui a été dit par les Grecs & les Romains, en leur oppoſant encore l'autorité de M. Perrault, j'ajouterois que cet Académicien eſt aſſés bien entré dans les vûes de MM. le Laboureur & Charpentier dans ſon *Parallele des anciens & des modernes.* En s'attachant en effet à prouver que les modernes, ou pour

mieux dire, les François, car ce n'eſt que chés les François qu'il prend ſes pieces de comparaiſon, peuvent marcher de pas égal avec les Grecs & les Latins, à l'égard de toutes les ſciences & de tous les arts ; en montrant que nos philoſophes, nos poëtes, nos orateurs, & nos hiſtoriens n'étoient point inférieurs à ceux que l'on eſtime le plus entre les anciens, il a fait voir en même-tems que la langue Françoiſe du côté de ſa clarté, de ſon abondance, de ſa pureté, de ſon énergie, peut ſuffire à tout ce que la beauté, la force, & la ſublimité de l'éloquence & de la poëſie peuvent demander, & que ſi l'on ne faiſoit point des ouvrages qui euſſent ces qualités, ce ne ſeroit point la faute de la langue, mais celle des Auteurs. C'eſt encore ce qui me paroît preſque démontré dans le *Traité des Langues* de feu M. Frain du Tremblay, de l'Académie Roiale d'Angers : Traité plein de réflexions ſenſées, *où* cet Auteur *donne des principes & des régles pour juger du mérite & de l'excellence de chaque langue*, & en particulier de la langue Françoiſe. Cet ouvrage dont la lecture m'a paru très-utile, & dont l'on trouve un extrait fort judicieux dans les Nouvelles de la République des let-

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

tres, to. 36. a été imprimé à Paris in-12. en 1703. chés Deleſpine, & réimprimé à Amſterdam en 1709.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE. Deuxiéme partie.

Le pere Bouhours dans ſes entretiens d'Ariſte & d'Eugene, M. de Vaugelas dans la préface de ſes remarques ſur la langue Françoiſe, & quelques autres, ont traité avec moins d'étenduë, mais avec toute l'exactitude & tout l'agrément que l'on pouvoit ſouhaiter, le même ſujet, qui a été ſi bien manié, & ſi approfondi par M. Charpentier. Ce ſont des morceaux dont on ne doit point omettre la lecture. Quand ils ſeroient même plus longs, on ſeroit amplement dédommagé par le plaiſir qu'ils donnent, & par l'utilité que l'on peut en retirer.

Il faut y joindre le quatriéme des diſcours Académiques du feu pere Gaichiés, prêtre de l'Oratoire, *ſur le progrès de la langue Françoiſe*. Quelque court qu'il ſoit, il dit beaucoup en peu de mots, & le dit avec cette juſteſſe & cette élegance qui caracteriſent tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet Ecrivain. Je ne ſçai ſi une partie de ce qu'il dit à l'avantage de notre Langue, eût été du goût de Madame Dacier. Il n'y a pas lieu de le croire à en juger par ce qu'elle répond à M. de la Motthe qui s'étoit ſervi à peu près des mêmes

mêmes raiſons, pour faire l'apologie de notre langue, dans ſon diſcours qui eſt au-devant de ſon Iliade en vers François. Le zéle de cette Savante pour la langue Grecque qu'elle poſſedoit à fond, & ſon amour ardent pour Homere, ne lui permettoient pas de ſouffrir que l'on comparât aucune langue à la Grecque. Elle convenoit cependant de la beauté & de la richeſſe de la nôtre : mais elle ſoutenoit que la Latine même avoit autant d'avantage ſur la Françoiſe, que la Grecque en a ſur la Latine. Si vous voulés voir les raiſons de ces deux illuſtres antagoniſtes, liſés le diſcours de M. de la Motthe pages 144. & ſuivantes ; & le Traité *des cauſes de la corruption du goût*, par Madame Dacier, en commençant à la page 330.

EXCE: LENCE LA LANG FRANÇO

Je ne prétends pas décider entre l'un & l'autre ; mais j'ai de la peine à croire que ſi Madame Dacier y eût voulu faire attention, elle ne fût au moins convenuë de ce que le pere Gaichiés prouve par des faits inconteſtables : que notre langue s'eſt miſe en poſſeſſion, dans la plûpart des états de l'Europe, des leçons qu'on fait à la jeuneſſe, des lectures les plus interreſſantes, des converſations les plus polies, des conférences les plus

importantes ; qu'elle a pénétré dans les Cours des Souverains, & qu'elle eſt devenuë la langue de la politique, & l'objet de la curioſité & de l'affection même des gens de lettres. La jalouſie nationale s'eſt plainte de cette eſpece d'invaſion, & a élevé ſa voix pour empêcher que notre langue emploiée dans tous les traités de paix qui ſe ſont faits dans l'Europe depuis plus d'un demi ſiécle, ne conſervât une prérogative ſi illuſtre. Dans le ſein même de notre patrie, les adorateurs de la vénérable antiquité ſe ſont armés contre la langue Françoiſe, devenuë la rivale des langues ſavantes. C'eſt ce que l'on a vû par le détail où je ſuis entré au ſujet de la diſpute occaſionnée principalement par le diſcours du pere Lucas, Jeſuite. Mais les plaintes de ce pere & de ſes partiſans, n'ont pas retardé le progrès de notre langue.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

» Non-ſeulement, dit le pere Gai-
» chiés, elle a réduit le Latin à des bor-
» nes étroites dans le lieu de ſon domai-
» ne ; mais de plus on l'entend hors du
» Roiaume, dans des états qui ont poli
» & enrichi la leur : on la parle chés des
» peuples qui par une jalouſie invéterée
» contre notre nation, ſeroient par in-

clination le plus portés à la bannir : « L'Eſpagne, l'Italie, l'Angleterre, & « plus encore tous les Etats du Nord ſont « entraînés par ce torrent. Et c'eſt preſ- « crire des bornes trop étroites, que de « dire ſeulement avec un cardinal célé- « bre par ſes ambaſſades, qui vit à l'in- « ſtallation d'un Roi étranger toutes les « congratulations publiques & privées « faites en François, que c'eſt aujour- « d'hui la langue de l'Empire. »

Mais quelles ſont les cauſes de l'heureux progrès de la langue Françoiſe? Quelle eſt la ſource de cet attrait pour la langue, joint à une eſpece d'averſion pour la nation? C'eſt le bon goût de ceux qui la parlent, & qui l'écrivent naturellement. C'eſt l'excellence de leurs compoſitions, c'eſt le tour, ce ſont les choſes. « La plume, ajoute le pere Gaichiés, « donne le crédit aux livres, & non pas « préciſément la langue. Le génie des « Auteurs fait le mérite des ouvrages : on « les lit, parce qu'ils ſont excellens. Dès- « lors il n'eſt plus poſſible de les renfer- « mer dans le païs qui les a vû naître, « & en ſe répandant ils forment pour « la langue une heureuſe prévention. » Juſqu'où ne va-t'elle pas, quand on voit qu'il n'eſt point d'autres termes qui ſaſ-

sent mieux concevoir le sens, parce qu'il n'y a point de langue qui le propose avec plus de netteté & de justesse, ni dans un ordre plus naturel? Elle est en même-tems ennemie des mots hasardés, des métaphores outrées, des allusions froides, des tours obscurs & ambigus, des pensées forcées, des circonstances inutiles. Il faudroit copier presque tout le discours de notre Auteur, si l'on vouloit rapporter tout ce qu'il dit de juste, de sensé, de vrai en faveur de notre langue.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Je voudrois pouvoir en dire autant du premier des *Entretiens littéraires & galans* de M. du Perron de Castera, où la même matiere est annoncée. L'Auteur est un homme d'esprit, qui ne manque ni de goût ni d'érudition, & qui est capable de faire honneur à la république des lettres. Mais je n'ai trouvé que des réflexions fort communes & des raisonnemens vagues dans son premier entretien. Rien d'ailleurs de plus superficiel.

Entret lit cér. & gal. t. 1. Cet ouvrage est en 2. vol. im primés en 1738. à Paris.

J'aimerois beaucoup mieux, quoique dans son vieux langage, *la défense & illustration de la langue Françoise*, que Joachim du Bellay fit autrefois en prose, & dans laquelle il prouve par d'assés bonnes raisons, que les François ne devroient

écrire qu'en leur langue. Ce traité, qu'il eſt bon au moins de parcourir, & où l'Auteur montre en particulier que l'on peut manier toute ſorte de ſujets en notre langue, fut imprimé en 1549. in-8°. à Paris, chés Arnoul l'Angelier, & on le trouve auſſi dans le recueil des œuvres de du Bellay. Charles Fontaine, Pariſien, qui vivoit du tems de cet Ecrivain, a repris cependant aſſez bien différens endroits de ſon ouvrage dans ſon *Quintil Cenſeur*, imprimé à Lyon en 1551. J'aurai lieu de parler plus au long ailleurs de cette critique.

EXCEL
LENCE
LA LANG
FRANÇOI

Feu M. Hecquet, voulant s'excuſer de ce qu'il n'écrivoit preſque qu'en François, ce qu'il publioit ſur la médecine, contre l'avis de pluſieurs de ſes amis qui auroient voulu qu'il n'eût compoſé qu'en Latin, fit auſſi une diſſertation où il s'attache principalement à montrer, que notre langue n'étant ni moins riche, ni moins abondante que la Latine, on peut s'y exprimer avec la même clarté, & traiter avec la même ſolidité quelque ſujet que ce ſoit ; que depuis longtems d'ailleurs le François eſt devenu en quelque ſorte la langue de tous les païs. Qu'il imite en cela les médecins les plus célebres de l'antiquité, dont chacun a écrit

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

en la langue qui étoit vulgaire de ſon tems, & en ſon païs, le Grec en Grec, l'Arabe en Arabe, le Latin en Latin. J'ai lû cette diſſertation avec plaiſir ; non pour le ſtyle ; M. Hecquet écrivoit fort mal ; mais pour le fond des choſes & la ſolidité des raiſonnemens, & il ſeroit à ſouhaiter que l'on en fit part au public.

Je ne ſuis point ſurpris de voir ces Ecrivains célébres occupés à exalter notre langue : elle mérite tous les éloges qu'ils lui donnent. Ce projet pouvoit paroître un peu hardi, lorſque Henri Etienne donna ſon Traité *de la Précellence du langage François* : Ce langage ſe reſſentoit encore beaucoup de la barbarie de ſon origine. Mais il faut avoüer auſſi, que nous avons eu vers le même-tems des Auteurs qui le cultivoient avec ſoin, & dont le ſtyle a encore aujourd'hui quelques graces que l'on eſt preſque tenté de regretter. Amyot, du Bellay, & quelques autres ſe firent de la réputation par leur maniere d'écrire. Enſuite on vit paroître Deſportes, du Perron, Malherbe & Coëffeteau, qui réformerent avec beaucoup de ſuccès le langage de ceux qui les avoient précedés, & qui corrigerent un grand nombre de défauts qui étoient encore reſtés. Mais perſonne ne

contribua davantage que M. de Balzac, à élever la langue au point où elle eſt parvenuë depuis. Ce fut lui qui trouva le ſecret de mettre les mots & les particules dans leur véritable place, & de donner aux périodes ce tour agréable qui charme toutes les oreilles délicates. Auſſi s'eſt-il entendu nommer preſque tout d'une voix le plus éloquent des mortels, & depuis l'a-t'on encore appellé le pere de la langue Françoiſe, le maître & le modéle des grands hommes qui l'ont ſuivi, & dont pluſieurs commençoient à briller lorſque M. Charpentier fit l'apologie de notre langue.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Eſſais de littér. par M. Trublet, p. 153.

Si vous me dites maintenant que vous deſireriés de connoître l'origine d'une langue dont vous reconnoiſſés aujourd'hui l'excellence & la ſuperiorité ; ſans vous renvoier à l'idée chimérique d'un Auteur moderne, qui prétend que notre langue a pris ſon origine ſous Pharamond, je vous avoüerai auſſi, que je ne ſuis point de l'avis de ceux qui prétendent que le Latin étoit encore vulgaire au douziéme ſiécle, & qui ſe fondent ſur ce que les ſermons de ſaint Bernard ſont écrits en cette langue.

De Soule en ſon traité de l'Orthographe Françoiſe, p. 10.

Je tiens pour certain, & le ſavant pere Mabillon l'a prouvé avant moi, que le

Mabill. præf. oper. ſancti Bern. §. 5.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

saint Docteur ne parloit en Latin qu'à ceux qui entendoient cette langue, & qu'aux Convers & aux Freres-lais il parloit en Roman, c'eſt-à-dire en cette langue vulgaire, d'où eſt venu notre François. J'ajouterai qu'il me paroît même que la langue Latine n'étoit plus vulgaire, c'eſt-à-dire que le peuple ne la parloit plus, & ne l'entendoit même plus communément au commencement du neuviéme ſiécle.

Differt. ſur l'état des ſciences en France depuis Charlemagne juſqu'au Roi Robert, p. 76. &c.

Pour le prouver, je me fonde ſur le canon 17. du Concile de Tours tenu l'an 813. Les Peres de cette aſſemblée ordonnent que chaque Evêque aura un corps ou recuëil d'Homelies ou Sermons, qui contiendra les avis néceſſaires pour inſtruire leur peuple, & que chacun aura ſoin de traduire clairement ces diſcours en langue ruſtique Romaine, ou en langue Tudeſque, afin que le peuple puiſſe facilement comprendre ce qu'on lui enſeignera. Sur quoi j'ai quelques remarques à faire. La premiere, que la langue Romance ou Romaine étoit appellée Ruſtique, parce qu'elle avoit ſuccedé à la langue Latine, que l'on avoit parlé communément en France depuis les Empereurs, & qui étoit devenuë ruſtique par la corruption & la barbarie qui l'avoient

défigurée. C'étoit encore une émanation de cette langue, mais une émanation monſtrueuſe & toute corrompuë, qui ne ſe reconnoiſſoit preſque plus que par le caractere de ſes idiomes. La ſeconde remarque eſt, que cette langue Romaine ruſtique, étoit la langue naturelle de tous les peuples des Gaules, des grands comme des petits, des Evêques même, puiſqu'ils devoient ſavoir la langue de leur peuple. Nous avons un fait mémorable dans notre hiſtoire qui confirme cette vérité. L'an 843. Charles le Chauve & Loüis de Baviere, ſon frere, voulant renouveller leur alliance en préſence de leurs armées, Charles harangua en langue Romance, & Loüis prêta ſerment en la même langue, afin que ceux de l'armée de Charles l'entendiſſent, de même que Charles prêta ſerment en langue Tudeſque, afin de pouvoir être entendu de ceux qui étoient avec ſon frere Loüis.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

Je fais une troiſiéme remarque ; c'eſt que le Concile de Tours n'étoit pas aſſemblé pour cette province ſeulement, ni même pour la Gaule ſeule, mais pour tous les Etats de Charlemagne. D'où je conclus que tout ce que veut dire le canon cité du Concile de Tours, eſt, que les Evêques aient ſoin de traduire claire-

ment des Homelies pour inſtruire le peuple ; ceux qui ſont dans les Gaules, en langue Romaine ; ceux qui ſont au-delà du Rhin, ou en Germanie, en langue Tudeſque. On a des preuves poſtérieures, que l'on ne peut donner un autre ſens au canon cité : mais mon but n'eſt pas de les rapporter ici. Notre langue fut donc formée d'abord du mêlange groſſier de cette Latinité déja très-altérée, & du langage rude & informe de ceux qui habitoient au-delà du Rhin, & avec qui nous étions en communication.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Voiez la differt. citée plus haut, en marge.

Claude Fauchet, Préſident en la Cour des Monnoies, a traité ce ſujet en peu de mots dans ſon livre *de l'Origine de la langue & poëſie Françoiſe*, imprimé in-4°. en 1581. à Paris, chés Mamert Patiſſon. Mais vous le trouverés traité beaucoup plus au long dans le huitiéme livre des recherches de la France par Etienne Paſquier. Nous n'avons rien de mieux ſur cette matiere. L'Auteur étoit un homme habile & ſenſé. Il joignoit à beaucoup de jugement, une érudition peu commune. Tous ceux qui ont écrit depuis ſur l'origine de notre Langue, n'ont preſque rien ajouté à ce qu'il en dit.

Tout ce qu'il rapporte dans le troiſiéme Chapitre ſur la différence de l'ancien-

ne langue Françoiſe, d'avec celle que l'on parloit de ſon tems, eſt fort bien remarqué. Il y obſerve avec raiſon, qu'elle ne préſente rien dans ſes commencemens qui réponde à la nobleſſe qui l'a diſtinguée depuis ; & que pour y trouver de l'élégance & de la délicateſſe, il ne faut point nous renvoier au ſiécle de ſaint Loüis, ni même à quelques-uns de ceux qui l'ont ſuivi, quoiqu'on ne laiſſe pas de trouver dans pluſieurs Auteurs de ces tems-là, de la force & de l'énergie. Que notre langue commença beaucoup à ſe polir vers le milieu du regne de Philippe de Valois, *ſi les regiſtres de notre Chambre des Comptes*, dit-il, *ne ſont menteurs, eſquels vous voiés une pureté qui commence à s'approcher de notre âge.* Il ajoute, que plus nous avons été en avant, plus notre langage eſt devenu poli ; & il en apporte pour preuves, les ouvrages d'Alain Chartier, les mémoires de Philippe de Comines, les écrits de Jean le Maire de Belges, de Claude Seyſſel, & de quelques autres. Mais il convient que ce fut principalement ſous François I. que l'on cultiva notre langue avec ſoin, que l'on s'appliqua à la perfectionner ; à la débarraſſer de quantité de termes étrangers qui la défiguroient, à l'enrichir de mots

Exc
LENCE
LA LAN
FRANÇ

ſimples, naturels, intelligibles. Tout ce huitiéme livre de Paſquier mérite d'être lû.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Cet Auteur contribua beaucoup lui-même à la perfection de notre langue : car, comme dit Montagne, « le manie-» ment & emploite des beaux eſprits, » donne prix à la langue. Non pas l'in-» novant, tant, comme le rempliſſant » de plus vigoureux & divers ſervices. » Ils n'y apportent point de mots, mais » ils enrichiſſent les leurs ; appeſantiſſent » & enfoncent leur ſignification & leur » uſage ; lui apprennent des mouvemens » inaccoutumés ; mais prudemment & » ingénieuſement. » C'eſt-à-dire, qu'ils leur donnent plus de poids, plus de force, & plus d'énergie ; qu'ils enrichiſſent la langue de tours nouveaux, mais autoriſés par l'application ſage & ingénieuſe qu'ils en ſavent faire.

Eſſais l. 3. c. 5. t. 3. édit. in-4°.

Il eſt bon de joindre au huitiéme Livre de Paſquier, ce que l'on trouve ſur l'origine de notre Langue dans les *Singularités hiſtoriques & littéraires*, par Dom Liron, Bénédictin, de la Congrégation de ſaint Maur. La diſſertation de ce Religieux ſur ce point eſt curieuſe, & aſſés bien faite. J'ai cité plus haut un autre écrit où ce ſujet eſt encore traité, mais

T. 1. p. 103. & ſuiv.

avec moins d'étenduë. C'eſt la diſſertation ſur l'état des ſciences en France depuis la mort de Charlemagne, juſqu'à celle du Roi Robert. Il y a dans cet écrit quelques réfléxions que Dom Liron n'a point faites.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Un bel eſprit de notre tems, parlant ſur le même ſujet, obſerve avec raiſon que l'étude des ſciences & des arts a multiplié nos idées. Nous avons, dit-il, exercé notre jugement à ſaiſir tous les rapports qu'elles ont entr'elles. A meſure que nous nous ſommes formés, nous nous ſommes communiqués nos progrès les uns aux autres. Il a donc fallu convenir de nouveaux ſignes. Voilà, ajoute cet Auteur, l'hiſtoire des progrès de notre langue, qui groſſira encore, ſi les ſciences & les lettres ne ceſſent pas d'être en honneur en France.

Ouvres de l'Abbé de Pons, pag. 166.

Cette réfléxion avoit déja été faite par M. Frain du Trembay dans ſon *Traité des Langues*, & par le ſieur Hérault de Lionniere, Conſeiller-Sécretaire du Roi, dans ſon petit Livre intitulé : *Le ſort de la langue Françoiſe*, in-12. imprimé à Paris chés la veuve Barbin en 1703. Je comptois, ſur le titre de ce petit volume, y trouver une hiſtoire au moins abrégée de notre langue & de ſes variations.

EXCELLENCE DE LA LANGUE FRANÇOISE

Mais à quelques réfléxions près que l'on trouvoit déja pour la plûpart dans les recherches de Paſquier, & même avec plus d'étenduë, j'ai vû que l'Auteur n'avoit ceſſé d'oublier de remplir ſon titre. Sa préface contient le quart du volume, & l'Auteur n'y eſt occupé qu'à témoigner ſes vives appréhenſions d'être critiqué, & à ſe fâcher contre les critiques en général. Il ne tient pas à lui qu'on ne les regarde tous comme des médiſans, & il les peint avec les couleurs les plus odieuſes. On voit par le corps de ſon ouvrage, que ce n'étoit pas ſans raiſon qu'il craignoit la critique. Au lieu d'une hiſtoire de la langue Françoiſe, ce n'eſt preſque qu'un abregé très-ſuperficiel de la Monarchie. Il a raiſon de dire qu'il y a un ſi grand rapport entre la nation & la langue, que rien ne fait mieux connoître une nation que ſa langue, de même que rien ne contribuë davantage à la beauté d'une langue que le génie de la nation; que ce ſont deux choſes tellement liées enſemble, qu'elles ont les mêmes commencemens, les mêmes progrès, & les mêmes révolutions. Mais pour remplir ſon deſſein, il falloit prouver les deux propoſitions; & en expoſant hiſtoriquement les commence-

mens, les progrès & les révolutions de la Monarchie Françoiſe, il devoit également entrer dans le détail des commencemens, des progrès & des révolutions de notre langue : & c'eſt ce que l'on cherche inutilement dans tout ſon Livre. Etoit-ce la peine de le faire ? car je compte pour rien le panégyrique plein de répétitions & d'emphaſe qu'il fait de l'Académie Françoiſe, & auquel il emploie plus de trente pages.

EXCELLENCE DE LA LANG FRANÇOI

Je ne parle point du *Thréſor des langues de cet Univers*, par Claude Duret, Bourbonois, Préſident à Moulins. Ce que cet Auteur dit de l'hiſtoire de la langue Françoiſe, ne mérite point d'être conſideré.

CHAPITRE II.

Des Grammaires Françoiſes.

POUR ne rien oublier de ce qui pouvoit perfectionner notre langue, on a compoſé des Grammaires, des Remarques & des Dictionaires, afin d'en faire connoître les regles, & d'en faciliter l'uſage. C'eſt ce que vous voulés que je vous montre en détail ; je commence par les Grammaires.

GRAMMAIRES.

Les langues ont été ainſi appellées ; parce qu'elles ſont compoſées de paroles, qui ſe forment par la prononciation de certains ſons dont la langue eſt le principal organe. Mais parce que ces ſons paſſent, on a inventé, pour les rendre durables, des caracteres de différente figure, que nous appellons *Lettres*, & que les Grecs nomment *Gramma*, d'où eſt venu le mot de Grammaire. La Grammaire eſt l'art de parler & d'écrire : parler, c'eſt expliquer ſes penſées par des ſons diſtincts & articulés, qu'on appelle paroles. Ecrire, c'eſt exprimer ſes paroles par des lettres aſſemblées qu'on appelle mots. Ainſi les paroles ſont les images de nos penſées, & les mots les images de nos paroles.

On peut conſiderer deux choſes dans ces images : la premiere, ce qu'elles ſont par leur nature, c'eſt-à-dire, en tant que ſons & caracteres : la ſeconde, leur ſignification, c'eſt-à-dire, la maniere dont les hommes s'en ſervent pour ſignifier leurs penſées. Voilà en géneral ce qu'enſeigne la Grammaire. Elle traite de la nature des mots ; elle donne des regles pour les bien prononcer, ce qu'on appelle la ſyntaxe ; elle montre la bonne prononciation, & la bonne ortographe.

Je ne connois aucune langue qui n'ait ſes Grammaires ; mais la nôtre ſurtout en a un ſi grand nombre, qu'on ne peut aſſés admirer le zele & la patience de tant d'Auteurs qui ont travaillé ſur un ſujet ſi ſec en lui-même, & ſi ingrat. Il n'eſt pas, ce ſemble, inutile de connoître leurs ouvrages : c'eſt une partie de notre litterature ; mais non-ſeulement rien n'oblige à les lire tous ; ce ſeroit même perdre ſon tems, & riſquer à s'ennuier beaucoup, que d'en entreprendre une lecture ſuivie. GRAMMAIRES.

Je crois qu'il n'eſt point inutile de parcourir au moins les plus anciens. Il eſt bon de ſavoir ce que l'on penſoit ſur cette matiere dans le tems où ces Livres ont été faits, & de ne pas ignorer comment on la traitoit. Les premieres Grammaires ont d'ailleurs quelque choſe d'eſtimable, quand ce ne ſeroit que par ce que leur Auteurs ont défriché un champ que perſonne avant eux n'avoit tenté de cultiver, & qu'ils ont travaillé, en quelque ſorte, de génie, & ſans aucun ſecours. Il y a de plus quelque plaiſir à examiner la différence du langage ancien d'avec celui que l'on parle aujourd'hui, & à remarquer les divers progrès de notre langue.

GRAMMAIRES.

Etienne Dolet, que ſon irréligion conduiſit ſur un bucher en 1546. crut nous rendre un grand ſervice en publiant en 1540. ſon Traité *de la ponctuation Françoiſe*, & celui *des accens*. Il avoit la préſomption de croire que Dieu l'avoit envoié pour tirer notre langue de l'indigence & de la barbarie où elle avoit été preſque enſevelie juſqu'à ſon tems; & l'on ne peut diſconvenir qu'il en étoit mieux inſtruit en effet que du Grec & du Latin qu'il ſe vantoit de bien ſavoir, quoiqu'il ignorât le premier, & qu'il s'exprimât peu naturellement dans le ſecond. Mais ce qu'il fit pour notre langue étoit trop imparfait pour être d'une grande utilité dans le tems même où il écrivoit.

Après lui Pierre Ramus, ou de la Ramée, voulut fixer les déclinaiſons des noms, & les conjugaiſons des verbes dans ſa grammaire Françoiſe, imprimée en 1572. in-8°. à Paris chés Wechel. Il tâcha d'y regler l'ordre & la convenance des mots par la ſyntaxe; & ſes efforts étoient loüables; mais il n'étoit ni aſſés bon Grammairien, ni aſſés inſtruit de notre langue pour réüſſir. Sa réputation lui forma des partiſans, comme elle lui fit dans la ſuite des envieux dont il fut

la victime. Mais ſa Grammaire fut d'un ſecours bien médiocre, même avec les corrections & les augmentations qu'il y fit pour la nouvelle édition qui parut en 1587. in-8°. à Paris, chés Duval. GRAMMAIRES.

On prétend que c'eſt lui qui a introduit le premier l'*v* & l'*j* conſonnes, & qui les a diſtingués de l'*u* & de l'*i* voielles, & que la premiere au moins ſe trouve dans ſa Grammaire Françoiſe. Mais cet ouvrage contient tant de nouveautés ſur notre ortographe, que l'on ne peut pas s'en autoriſer par rapport à l'introduction de ces deux conſonnes. Je ne dis pas qu'il n'en eſt point l'inventeur, mais c'eſt dans ſa grammaire Latine qui parut dès 1557. qu'il faut les chercher. Les *j* & les *v* conſonnes y ſont en effet exactement diſtingués des *i* & des *u* voielles; & c'eſt le premier de ſes ouvrages où l'on trouve cette diſtinction, comme l'a prouvé un Savant de nos jours, dont on doit regretter la perte. M. des Maiſeaux & Monſieur Ruchat qui ont parlé de cette introduction dans les *Nouvelles de la république des lettres*, l'un dans le mois d'Août 1701. l'autre dans le mois de Mai 1704. en ont trop rapproché la date, & n'ont pas dû donner cette invention aux Hollandois. Mais d'un autre

Philibe Papillon Chanoine la chap. a Riches à L jon, mort 23. Févr 1738. âgé près de ſi xante-dou ans. V. ſ differt. ſu l'*j* & l'*v* co ſonnes da

GRAMMAIRES.

côté, il faut convenir que le même Ramus n'a pas été conſtant à diſtinguer ces lettres conſones, des mêmes lettres voielles, & que Gilles Beys, Libraire à Paris, eſt proprement le premier qui aiant connu l'utilité de ces conſonnes Ramiſtes, les emploia dans l'édition du commentaire de Claude Mignault ſur les épîtres d'Horace, qu'il fit imprimer en 1584. chés Denys Duval.

mém. du Deſmoletz pr. pemie- part.

Je reviens à nos Grammairiens. Dès les premieres années du dix-ſeptiéme ſiécle, Jean-Baptiſte Duval, Avocat au Parlement de Paris, & Charles Maupas, de Blois, donnerent chacun une grammaire Françoiſe, qui ne fut pas inutile à leurs contemporains. Celle de Duval eſt intitulée : *L'Eſchole Françoiſe pour apprendre à bien parler & eſcrire ſelon l'uſage de ce tems, & pratique des bons Auteurs.* C'eſt un in-12. imprimé à Paris en 1604. chés Euſtache Foucault, & dédié à la Reine. Il eſt diviſé en deux Livres, dont l'un contient les premiers élemens, l'autre les parties de l'oraiſon. Dans la premiere partie, l'Auteur entre dans un grand détail ſur l'uſage & la prononciation de chaque lettre, des voielles & des conſonnes ; & dans la deuxiéme il s'étend ſur les verbes & leurs conjugaiſons. Ses précep-

tes ſont expoſés avec préciſion, mais en même-tems avec beaucoup de clarté, & d'un ſtyle qui auroit pû faire honneur à des Auteurs qui auroient écrit après le milieu du même ſiécle. GRAMMAIRES

Charles Maupas faiſoit profeſſion d'enſeigner notre langue aux étrangers, & il paroît qu'il y en eut beaucoup qui s'empreſſerent de prendre ſes leçons à Blois. Il eut entre ſes diſciples George de Villiers de Boukingham, depuis Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Conſeiller du Roi de la grande Bretagne en ſon Conſeil privé & d'Etat, &c. & c'eſt à ce Seigneur que Maupas a dédié la ſeconde édition de ſa Grammaire. Content d'abord de dicter ſes préceptes à ceux qu'il inſtruiſoit, il ne penſoit point à les rendre publics. Mais voiant enſuite que le nombre de ſes diſciples s'augmentoit conſidérablement, il fit imprimer ſa Grammaire, afin de la leur communiquer plus commodément, & l'on n'en tira qu'un petit nombre d'exemplaires. Cette premiere édition parut vers 1604. puiſque dans la ſeconde qui eſt de 1625. l'Auteur dit qu'il y avoit dix-huit ou vingt ans qu'il avoit commencé à faire paroître ſon ouvrage. Il eſt intitulé : *Grammaire & ſyntaxe Françoiſe, contenant reſ-*

GRAMMAIRES.

gles bien exactes & certaines de la prononciation, ortographe. conſtruction & uſage de notre langue, en faveur des Eſtrangiers qui en ſont déſireux, in-12. à Paris, chés Adrian Bacot. On s'apperçoit en comparant cette Grammaire avec celle de Ramus, que Maupas avoit beaucoup profité de celle-ci. Je n'ai point vû la premiere édition : mais quoiqu'il proteſte que la ſeconde eſt corrigée avec ſoin, & augmenté de moitié, je puis aſſurer qu'elle eſt remplie de défauts eſſentiels; que d'ailleurs elle manque d'ordre & de méthode, & que le ſtyle en eſt ſi mauvais, qu'on ne peut preſque en ſupporter la lecture.

J'eſtime beaucoup plus, quoique d'une date plus ancienne, *la conformité du langage François avec le Grec*, par Henri Etienne. Ce Traité parut en 1566. au moins Henri en fait-il mention dans ſon apologie pour Herodote qui eſt du mois de Novembre de la même année. Peut-être qu'il n'en parloit que comme d'un ouvrage qu'il avoit achevé, mais qui n'étoit point encore imprimé : car cette premiere édition eſt ſans date, & il y en a qui la mettent en 1567. Il y en eut une ſeconde, qui eſt plus belle, en 1569. chés Robert Etienne.

Si je ſuivois la déciſion de quelques

critiques, j'aurois mis ce traité avec ceux qui parlent de la ſuperiorité de notre langue, & à côté du livre du même Auteur ſur la *précellence du langage François*. Il eſt cependant certain que le premier n'eſt proprement qu'une Grammaire. Henri y traite du nom, du pronom, du verbe, de la prépoſition, de l'article, &c. Ce qui diſtingue ſa Grammaire de celles qui l'avoient précedé, ou qui l'ont ſuivi dans le même ſiécle, c'eſt qu'il compare ſans ceſſe les expreſſions de notre langue, nos tours de phraſes, nos termes, avec les expreſſions, les tours, & les termes de la langue Grecque, & qu'il fait ſur la premiere un grand nombre d'obſervations & de remarques critiques, qui relevent beaucoup ſon ouvrage, & qui en rendent encore aujourd'hui la lecture utile. Mais outre qu'il faudroit ſavoir la langue Grecque pour en profiter, je crois que le déſir de remplir ſon titre, joint à ſon goût particulier, lui a fait trouver entre cette langue & la nôtre, beaucoup plus de rapports qu'il n'y en a réellement, & qu'il fait ſur cela bien des réfléxions qui paroiſſent peu fondées. Il faut lire au moins ſa longue préface, où il reprend un aſſés grand nombre de mauvaiſes façons de parler,

GRAMMAIRES.

Elle fait connoître en quel état notre langue étoit alors.

GRAMMAIRES.

Je n'ai rien dit des grammaires de Loüis Meygret & de Jacques du Bois, dit Sylvius, qui parurent avant l'ouvrage d'Etienne ; elles ſont ſi mauvaiſes, qu'on ne peut en ſupporter la lecture, même de quelques pages. Sylvius n'avoit qu'une connoiſſance très-médiocre de la matiere ſur laquelle il avoit entrepris d'écrire. Son penchant & ſa profeſſion l'avoient appliqué à la médecine qu'il profeſſa à Paris au College Royal. C'étoit un vrai pédant dont l'avarice étoit le ſeul mobile. Il mettoit ſes leçons à prix, & les refuſoit à ceux qui ne pouvoient pas les paier. Ses ouvrages, en quelque genre que ce ſoit, ſont très ſtériles. Il n'étoit que Bachelier de la Faculté de Paris : on aſſure qu'elle ne voulut pas le recevoir Docteur, parce qu'il n'offroit que ſon prétendu mérite pour ſa réception. Rebuté à Paris, il alla à Montpellier où il promit de faire des leçons, à condition qu'on le recevroit gratuitement. Mais n'aiant pas réüſſi, il revint à Paris.

Maitt. de l'Robert. ph. p. 86.

Robert Etienne, premier du nom, qui connoiſſoit les énormes défauts de la grammaire de Sylvius, qu'il avoit imprimée en 1537. ſentant bien qu'on ne pouvoit

pouvoit pas plus la conſeiller que celle de Meygret, en entreprit lui-même une nouvelle, qu'il imprima en 1558. Cette *nouvelle grammaire Françoiſe* eſt claire & aſſés méthodique. Elle fit honneur à l'Auteur qui la traduiſit en Latin en faveur des étrangers, & la fit paroître en cette langue la même année 1558. GRAMMAIRES

Je ne trouve nulle part que l'on ait fait le même accueïl, ſurtout en France, à la grammaire de Jean Maſſet qui fut imprimée en 1606. à la ſuite du dictionnaire de Nicot. Maſſet avoit tâché de prévenir les lecteurs en ſa faveur, en donnant ſon ouvrage comme un *exact & très-facile acheminement à la langue Françoiſe*. C'eſt le titre de ſa Grammaire; mais on n'y vit qu'une ébauche très-ſuperficielle & fort imparfaite. Les étrangers à qui il l'avoit adreſſée, la rechercherent néanmoins. Il leur parut commode de trouver cette grammaire réünie avec le dictionnaire de Nicot, & traduite de plus en Latin.

Cet ouvrage joüiſſoit encore d'une ombre de réputation chés l'Etranger, lorſque la *grammaire Françoiſe rapportée au langage du tems*, imprimée en 1633. la diſſipa. C'étoit l'ouvrage d'Antoine Oudin, Sécretaire, interprête du Roi,

homme connu & estimé alors, tant dans le Royaume que chés nos voisins, parce qu'il étoit assés bien versé dans les langues Italienne & Espagnole, qu'il faisoit profession d'enseigner, aussi-bien que le François. C'étoit à lui qu'un grand nombre d'étrangers s'adressoient pour apprendre notre langue, & ce fut pour en faciliter l'intelligence, qu'il composa sa grammaire. Il n'avoit eu dessein d'abord que d'augmenter celle de Maupas; mais après l'avoir bien examinée, il la trouva si défectueuse, ou, pour mieux dire, si mauvaise, qu'il résolut avec raison de donner un ouvrage nouveau. Il ne renonça pas à ce qu'il avoit vû de bon dans celui de Maupas, mais il le perfectionna. Du Ryer, Balthasar Baro, & quelques autres des premiers membres de l'Académie Françoise, estimoient beaucoup cet ouvrage d'Oudin. Ce ne seroit peut-être pas en faire l'éloge aujourd'hui; mais c'est au moins un témoignage de l'accueil qu'on lui fit alors.

GRAMMAIRES.

Je ne lui préférerois point, la *Méthode pour parler & écrire purement en François*, par le sieur du Tertre, imprimée en 1651, ni même, à certains égards, une autre grammaire Françoise qui parut vers le même-tems à Lyon, sans nom d'Auteur.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait de fort bonnes obſervations dans ce dernier ouvrage, mais il eſt trop abregé, & trop ſuperficiel. GRAMMAIRES.

La grammaire du pere Chifflet, Jeſuite, imprimée tant de fois, a encore quelques approbateurs. Mais ayant été compoſée il y a plus de quatre-vingts ans, on ne peut la conſeiller aujourd'hui, quelque réforme qu'on y ait fait dans pluſieurs des éditions qui ont ſuivi la premiere. Il ne faut pas ſe laiſſer tromper par le titre pompeux de *Nouvelle & parfaite Grammaire* qu'on lui a donné dans l'édition de Paris de 1722.

Pour peu que l'on y faſſe attention, l'on verra du premier coup d'œil que ce n'eſt plus un livre qu'il faille conſulter, & moins encore qu'il convînt de réimprimer pour l'utilité publique. Un critique moderne qui connoît bien le génie de notre langue, prétend même que cette grammaire eſt *exceſſivement mauvaiſe*, & qu'elle n'a jamais mérité l'accueil qu'on lui a fait. Il eſt vrai que le pere Chifflet avoit des manieres de parler qui n'étoient pas même Françoiſes dans le tems où il vivoit. Né en Franche-Comté, & élevé dans ſa province, il ne vint que fort tard à Paris, où il ne put ſe défaire entierement du langage qu'il y avoit apporté.

Mém. Trév. D 1721. a 131.

Obſerv. les écr. t. 2.

GRAMMAIRES.

Mais il ne pouvoit guéres mieux réduire qu'il l'a fait, en regles courtes & préciſes, le François qu'il ſavoit.

Toute mauvaiſe qu'elle ſoit, elle fit tort à la *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes & la pureté de la langue Françoiſe*, publiée en 1656. in-12. par Claude Irſon, plus connu par ſon arithmétique univerſelle qu'il donna en 1674. Pour moi, je n'aurois pas héſité à préférer cette grammaire à celle du Jeſuite. Irſon connoiſſoit beaucoup mieux notre langue; & ſa méthode, preſque inconnuë aujourd'hui, auroit dû lui acquerir plus de réputation. Les principes en ſont bons, & perſonne n'avoit encore ſi bien réüſſi. Cet ouvrage avoit l'approbation du ſavant M. Gaudin, Docteur de la Maiſon & ſociété de Sorbonne, & Chanoine de l'Egliſe de Paris, homme d'eſprit & d'érudition, & qui ne manquoit pas de bon goût. C'étoit en partie à ſa ſollicitation, que l'Auteur avoit compoſé ſa grammaire. Cette méthode d'ailleurs a pluſieurs avantages que l'on ne trouve point dans la plûpart de celles qui l'avoient précedé. Irſon y donne de bonnes regles pour apprendre facilement à écrire. Il y joint une méthode raiſonnée pour compoſer des lettres; des avis qui

ne ſont point à négliger dans les converſations ; des réflexions ſur l'harmonie du diſcours. Nous avons eû depuis ſur cela des ouvrages fort ſupérieurs au ſien ; je le ſçai, mais j'eſtime celui d'Irſon pour le tems où il a paru, & je crois qu'on auroit dû le rechercher alors davantage. L'Auteur en donna en 1667. un abregé clair & méthodique, qui a eû l'approbation de beaucoup de perſonnes engagées par état à l'inſtruction des commençans. Quoiqu'on ne le connoiſſe preſque plus aujourd'hui, il eſt certain qu'il a pû être fort utile, lorſqu'il a parû. Irſon s'y étend beaucoup ſur l'ortographe & la prononciation. Cet abregé eſt adreſſé *à Monſieur le Chantre de l'Egliſe de Paris.* C'étoit alors Claude Ameline dont on a donné un article dans le dernier ſupplément de Moréri. GRAMMAIRES.

En 1669. le ſieur Filz donna auſſi une *Méthode courte & facile pour apprendre les langues Latine & Françoiſe.* Cette méthode a été aſſés eſtimée. Il y en avoit déja une premiere édition dont j'ignore la date.

Sous le titre de *Remarques ſur les principales difficultés de la langue Françoiſe*, le ſieur Alcide de ſaint Maurice, déja connu par ſa relation d'un voiage fait en Fran-

GRAMMAIRES.

ce, nous donna auſſi en 1672. une grammaire abregée, mais aſſés méthodique, qui fut bien accueillie par les étrangers, & dont la lecture n'étoit point inutile à un François.

René Milleran, de Saumur, profeſſeur des langues Françoiſe, Allemande & Angloiſe, & interprête du Roi dans ſa Cour de Parlement, peu content de ces différentes grammaires, en publia une nouvelle en 1692. à Marſeille, chés Brébion. C'eſt un petit volume in-12. intitulé, *la Nouvelle grammaire Françoiſe*, avec le Latin à côté des exemples. Pour moi, je n'y ai rien trouvé de nouveau, & qui ne fût déja dans la plûpart des grammaires dont j'ai parlé juſqu'à préſent. Je conviens que l'Auteur avoit beaucoup d'uſage de notre langue qu'il avoit enſeignée à Paris, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre & en Italie; mais je ne trouve point que ſa grammaire ſoit ni plus claire, ni plus préciſe, ni même plus méthodique, que pluſieurs de celles qui avoient eu cours juſques-là. Je vois encore moins ſur quoi eſt fondé l'éloge que lui donne le ſieur de Linieres dans cet épigramme que Milleran a eu ſoin de faire imprimer lui-même au-devant de ſon ouvrage:

Cet homme en ſa grammaire étale
Autant de ſavoir que Varron ;
Et dans ſes lettres il égale
Balſac, Voiture & Ciceron.

GR
MAIRE

J'examinerai ailleurs, ſi la derniere partie de cet éloge eſt mieux fondée. Au reſte, & cette grammaire, & toutes celles dont j'ai parlé juſqu'ici, doivent céder du côté des principes à la *Grammaire générale & raiſonnée* que Claude Lancelot, depuis Religieux en l'Abbaïe de S. Cyran, au diocéſe de Bourges, donna en 1664. ſous le nom du ſieur Trigny. Cet ouvrage auquel Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, a eu beaucoup de part, contient en effet d'une maniere nette & préciſe les fondemens de l'art de parler. On y voit les raiſons de ce qui eſt commun à toutes les langues ; on y fait ſentir les principales différences qui s'y rencontrent ; & les meilleurs critiques avouent que l'on n'a rien dans les anciens Grammairiens, ni dans les nouveaux, où il y ait tant de juſteſſe & de ſolidité. Un autre avantage de ce petit livre, c'eſt qu'il fait en particulier beaucoup d'honneur à notre langue, ſur laquelle l'Auteur fait des remarques auſſi utiles que ſenſées, pour jetter les fondemens les plus ſolides

& les plus durables du véritable art de parler. Le pere Lami, Prêtre de l'Oratoire, homme auſſi ſavant que judicieux, s'eſt preſque contenté de copier une partie de ces remarques dans le premier livre de *ſa Rhétorique, ou l'Art de parler.* Le peu qu'il y ajoute, n'eſt ni important, ni approfondi.

GRAMMAIRES.

Excepté cet ouvrage de M. Lancelot, qui n'eſt pas même, à proprement parler, une grammaire qui ſoit particuliere à notre langue, aucun de ceux dont j'ai parlé juſqu'à préſent, n'avoit rempli le plan que M. de Fenelon propoſa depuis à l'Académie Françoiſe, pour un ouvrage de ce genre: de ſe borner à une méthode courte & facile; de ne donner d'abord que les regles les plus générales, & de mettre à part les exceptions. Le grand point, dit cet ingénieux Académicien, eſt de mettre une perſonne le plûtôt qu'on peut, dans l'application ſenſible des regles par un uſage fréquent: enſuite, ajoutoit-il, cette perſonne prend plaiſir à remarquer le détail des regles, qu'elle a ſuivies d'abord, ſans y prendre garde. M. de Fenelon exhortoit donc l'Académie à compoſer une grammaire Françoiſe ſur le plan qu'il expoſoit. Ce qui fait voir, ce ſemble, qu'il n'étoit pas

Lettre à cad. Fr. a ſuite des l. ſur l'éluence.

satisfait de celle que M. l'abbé Regnier Desmarais avoit donnée depuis quelques années.

GRAMMAIRES.

L'Academie dont cet abbé étoit Sécretaire, s'étoit engagée depuis longtems à composer un pareil ouvrage, & après divers retardemens, résoluë enfin d'y travailler sérieusement, elle avoit tenu dans cette vûë plusieurs conférences. Mais elle n'alla pas loin dans l'examen des doutes sur la langue, sans juger qu'un ouvrage de système & de méthode ne pouvoit être conduit que par une seule personne. Elle crut donc qu'au lieu de travailler en corps à cette grammaire, il falloit en donner le soin à quelque Académicien, qui communiquant son travail à la compagnie, profitât si bien des avis qu'il en recevroit, que son ouvrage pût avoir dans le public la même autorité, que s'il étoit l'ouvrage de tout le corps. On en chargea M. l'abbé Regnier Desmarais qui y emploia, ainsi qu'il le dit lui-même, tout ce qu'il avoit pû acquerir de lumieres *par cinquante ans de réfléxions sur notre langue, par quelque connoissance des langues voisines, & par trente-quatre ans d'assiduité dans les assemblées de l'Académie où il avoit presque toujours tenu la plume.* Mais on sçait qu'il refusa toujours de sou-

Contin. de l'hist. de l'Acad. Fr. édit. in-12. pag. 63. suiv.

Préf. de la gram. Franç.

GRAM-IRES.

mettre les matériaux de ſon ouvrage à l'examen de ſa compagnie, & qu'il voulut joüir ſeul de la qualité de Grammairien.

Ce *Traité de la grammaire Françoiſe* parut enfin en 1706. in-4°. & fut aſſés bien reçu d'abord. Le nom de l'Auteur, & la réputation qu'il s'étoit acquiſe, prévinrent en ſa faveur. Mais on ne tarda pas à s'appercevoir que le Sécretaire de l'Academie n'avoit nullement ſuivi le plan qui lui avoit été propoſé pluſieurs fois. Au lieu d'une méthode courte & facile, on fut fâché de ne voir qu'un ouvrage extrêmement prolixe, qui pouvoit bien être de quelque utilité aux Savans, mais qui n'étoit guéres propre qu'à effraier les commençans par la multitude de ſes préceptes, de ſes réfléxions, & de ſes remarques. On ne fut pas moins ſurpris de ce que, malgré ſa longueur, il n'y étoit rien dit de la ſyntaxe; & que l'Auteur la renvoioit encore à un autre ouvrage, mais qui n'a point paru. En un mot cette grammaire, quoique ſemée de quantité d'obſervations utiles, ne répondit nullement à l'eſperance que le public en avoit conçuë.

L'abbé Regnier ſouffroit cependant impatiemment, que l'on n'en parlât pas

avec éloge ; & les critiques le mirent de mauvaiſe humeur. Le pere Buffier, Jeſuite, s'étant haſardé d'en reprendre pluſieurs endroits dans l'extrait qu'il en donna dans les mémoires de Trévoux, M. Regnier y fit la même année 1706. une réponſe plus vive que ſolide, dans laquelle, loin d'avoüer aucune des fautes que le cenſeur avoit repriſes, il s'efforce de défendre tout, de ſe juſtifier ſur tout. Il eſt vrai que la critique du pere Buffier étoit trop ſévere ſur certains articles, que ſur d'autres elle dégéneroit un peu en chicane, & que dans quelques-uns il navoit pas rapporté aſſés fidélement les ſentimens ou les déciſions de ſon adverſaire ; mais il avoit repris des défauts qui méritoient d'être repris, & il eût été plus glorieux de les avoüer, que de s'obſtiner à en faire l'apologie.

GRAMMAIRES. Mém. de 1706.

Le Jeſuite ſe croioit d'autant plus en droit de donner ſon jugement, qu'il avoit fait lui-même une étude ſérieuſe de notre langue, & qu'il avoit travaillé ſur le même ſujet qui avoit ſi longtems occupé M. Regnier Deſmarais. On a de lui une grammaire Françoiſe, qui ſans avoir été commandée par l'Académie, fut lûë à pluſieurs repriſes dans ſes aſſemblées, fut ſoumiſe à ſon jugement, & qui reçut

GRAM-MAIRES.

de grands éloges, dès qu'elle parut en 1708. C'eſt celle en effet qui a eu long-tems le plus de cours pour l'uſage ordinaire, & que l'on a raiſon de rechercher encore.

Si l'on avoit beſoin, dit le pere Buffier lui-même, d'une nouvelle preuve de l'eſtime & du cours qu'elle a eu dans l'Europe, ç'en ſeroit peut-être une que le ſoin de quelques-uns à la mettre en pieces. Ces gens-là, ajoute-t'il, croient avoir fait une grammaire ſupportable, quand après avoir pris de moi ce qu'ils ont pû de meilleur, ils y mettent encore du leur; & c'eſt juſtement ce qui gâte tout. C'eſt ainſi que s'eſt conduit entr'autres l'Auteur d'une prétenduë *Nouvelle grammaire réduite en tables*, comme on le peut voir dans les mémoires de Trévoux, du mois de Juillet 1719. où le ſieur de Grimareſt, qui eſt ce mauvais copiſte du P. Buffier, eſt traité fort cavalierement. Si le pere Buffier ne fait pas le même reproche au ſieur Vallanges, c'eſt que ce faiſeur de plans nouveaux de grammaire, s'eſt mis à couvert du ſoupçon de plagiariſme par le tour fort extraordinaire de ſes idées: car on ne peut rien imaginer de plus ſingulier que ſon ouvrage, ſi ce n'eſt l'approbation qu'y ſemblerent donner,

apparemment ſans y faire aſſés d'attention, des perſonnes de mérite. On connoîtra ce livre par les Journaux de Paris, année 1720. pag. 112. année 1721. pag. 449. & 1722. pag. 577. & par les mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1720. GRAMMAIRES.

En 1732. le pere Buffier donna deux éditions nouvelles de ſa grammaire, l'une ſéparément in-12. & l'autre dans le recuëil de la plûpart de ſes différens écrits, qu'il publia in-folio à Paris chés Giffart, ſous le titre de *Cours de ſciences ſur des principes nouveaux & ſimples*, &c. afin d'avoir la conſolation de voir les différentes productions de ſon eſprit réünies avant ſa mort, qui arriva en effet quelques années après, le 17. de Mai 1737. dans ſa ſoixante-dix-ſeptiéme année.

Cette double édition de 1732. eſt la plus parfaite. Le pere Buffier, aſſés entier d'ailleurs dans ſes ſentimens, avoit eu, pour cette fois, égard à ce que pluſieurs perſonnes habiles & judicieuſes lui avoient conſeillé de changer ou d'expliquer. En quoi il a eu raiſon, puiſque, comme il le dit lui-même, une langue vivante ne dépend ſur beaucoup de points, que d'un uſage arbitraire, dont notre,

GRAMMAIRES.

jugement particulier, quelque ſûr qu'il puiſſe être, ne peut jamais devenir la regle.

Il a donné à la fin des *Préſervatifs contre les fauſſes regles échapées en pluſieurs grammaires Françoiſes imprimées de notre tems.* Cet article mérite d'être lû : les défauts que l'Auteur reprend dans les grammaires du pere Chifflet, de M. Regnier Deſmarais, & du ſieur Mauger, paroiſſent mériter la cenſure qu'il en fait. Il dit avec raiſon de celle de Mauger, imprimée à Londres, qu'elle eſt embroüillée dans ſes regles, & remplie d'ailleurs de tant d'autres défauts, qu'il eſt étonnant qu'elle ſoit encore de quelque uſage. Je ſuis ſurpris qu'il ne diſe rien de la *Grammaire raiſonnée & méthodique, contenant en abregé les principes de cet art, & les regles les plus néceſſaires de la langue Françoiſe*, par le ſieur D. V. d'Allais, imprimée à Paris en 1681. in-12. M. Baillet en porte un jugement favorable, & l'Auteur du Journal des Savans, dit qu'elle eſt fort exacte, & qu'elle peut être auſſi utile aux provinciaux qui ſe piquent de bien parler, qu'aux étrangers qui veulent apprendre notre langue. Il ajoute que l'Auteur y dit beaucoup de choſes curieuſes touchant la prononcia-

Jugem. des avans, t. 2. fol. in-4°. Journ. des av. du 10. mars 1682.

tion moderne, qu'il y donne un traité des verbes irréguliers, le plus exact qu'on eût vû juſques-là, & que ſa quatriéme partie, où, traitant de la ſyntaxe, il fait voir quel doit être l'arrangement & le régime de toutes les parties du diſcours ſelon la véritable conſtitution de la langue Françoiſe, eſt importante. Ce que cette grammaire a de ſingulier, c'eſt que l'Auteur y propoſe un alphabet méthodique, par le moien duquel il prétend que l'on pourroit facilement réformer notre ortographe, & ôter, dit-il, la plus grande difficulté de notre langue, ſans rien changer d'eſſentiel à l'étymologie des mots, & ſans préſenter aux yeux des caracteres inconnus & choquans. GRAMMAIRES.

On ſe ſeroit au moins attendu que le pere Buffier n'oublieroit pas une grammaire beaucoup plus nouvelle, imprimée à Paris en 1725. & dans laquelle il eſt ſouvent contredit, quoique ſans être nommé. L'Auteur de cet ouvrage eſt M. Malherbe. Quoiqu'il ait donné à ſon livre, le titre de *la langue Françoiſe expliquée dans un ordre nouveau*, ce n'eſt au fonds qu'une grammaire ordinaire, où l'on ſuit la route battuë, & où l'on ne fait preſque que répéter ce que les Grammairiens précédens, ont dit, tant ſur la pro-

nonciation des lettres, que ſur d'autres parties. Il y a cependant dans cet ouvrage & dans les lettres qui ſont à la fin, un nombre de remarques que l'on pourroit parcourir avec utilité. Mais je voudrois en accompagner la lecture de celle des réflexions que les Auteurs des mémoires de Trévoux ont faites ſur ce livre, & qui me paroiſſent ſolides & judicieuſes.

GRAMMAIRES.

Mém Juill. 1716. art. 1.

Le pere Buffier, parlant, dans ſes *Préſervatifs*, de la grammaire de M. de la Touche, dit qu'elle eſt une des moins défectueuſes, & peut-être la meilleure qui eût parû avant elle. Mais il y trouve des fautes conſidérables, & il les reprend. Il faut vous faire connoître cette grammaire d'une maniere plus particulière.

Elle eſt intitulée : *L'art de bien parler François, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire & les manieres de parler douteuſes.* Cet ouvrage, fait pour le Duc de Gloceſter, fut imprimé pour la premiere fois à Amſterdam en 1696. Il paroît que le pere Buffier ne connoiſſoit que cette premiere édition. Il y en a quatre aujourd'hui, & la derniere eſt de 1737. en deux volumes in-12. L'Auteur traite dans le premier de tout ce qui regarde la *Grammaticaion*; ce qui com-

prend trois parties. Il explique dans la premiere ce qui appartient à la prononciation & à l'ortographe. Comme cette matiere a ſes difficultés, & que la connoiſſance en eſt abſolument néceſſaire, il s'y étend fort au long; & lorſque quelques lettres ſe prononcent en Allemand, en Anglois, en Flamand ou en Italien, autrement qu'en François, il montre en quoi conſiſte cette différence. Il a ajouté un grand chapitre de la quantité Françoiſe, ſur laquelle on n'avoit encore donné aucunes regles ſûres & exactes. Il parle dans la deuxiéme partie de la nature des mots, & il en parle bien. Il examine le genre des noms, explique tout ce qui regarde les verbes réguliers & irréguliers, fait des remarques ſur les quatre conjugaiſons de ceux-ci. La troiſiéme partie contient la ſyntaxe, & ce n'eſt pas celle qui eſt la moins bien traitée : les plus grandes difficultés au moins, m'y paroiſſent ſuffiſamment éclaircies. Le dernier chapitre donne de fort bonnes regles touchant les principales qualités du ſtyle. A l'égard du deuxiéme tome, c'eſt un extrait judicieux & bien fait de toutes les obſervations de nos meilleurs Auteurs, ſur les façons de parler douteuſes, auſquelles M. de la Touche aju-

GRAMMAIRES.

GRAMMAIRES.

te ſes propres remarques. Je ne dis pas que cette grammaire ſoit ſans défauts, mais je ſuis perſuadé que ſi le pere Buffier eût connu cette derniere édition, il auroit mis cet ouvrage au premier rang, ou ne l'auroit pas au moins cru inférieur au ſien.

Nouv. de la rép. des lettr. Janv. 705.

Je ne ſçai à qui l'on doit le *Projet d'un eſſai de grammaire Françoiſe*, imprimé à Genêve en 1704. en une feüille de ſept pages. L'Auteur y paroît judicieux, & verſé dans la connoiſſance de notre langue. Il ſupprime toutes les lettres qu'il croit inutiles, & prétend fixer la prononciation de celles qui ſont néceſſaires. Les promeſſes qu'il fait dans ce projet ſont magnifiques, & ſi on l'en croit, avec le ſecours ſeul de ſa grammaire, toutes les difficultés de notre langue doivent s'évanoüir, & on peut l'apprendre en très-peu de tems.

Cette Grammaire devoit avoir ſix parties, & chacune devoit être compoſée de ſix dialogues. Si vous voulés connoître tout ce qui devoit en faire la matiere, conſultés le projet même. Je viens de vous indiquer où il ſe trouve. Les Auteurs des Mémoires de Trévoux, en ont auſſi donné une partie dans leur Journal des mois de Mai & de Novem-

bre 1705. mais ſur une copie ſi peu exacte, que l'Auteur y méconnut ſon ouvrage. Sans s'amuſer à s'en plaindre, il conſentit qu'on le publiât de nouveau dans le Mercure dédié à M. le Prince de Dombes, & imprimé à Trévoux. Voiés les mois de Novembre & Decembre 1709. Cette réimpreſſion donna lieu à un anonyme de faire ſur ce projet des Remarques aſſés étenduës, où il paroît plus apologiſte que cenſeur de l'Auteur du projet qui lui répondit avec beaucoup de politeſſe. L'apologie & la réponſe ſont imprimées dans le même volume du Mercure de Trévoux, que je viens de vous citer. Ces différens écrits ſe laiſſent lire avec aſſés de ſatisfaction.

On trouve encore de bons principes dans l'*idée générale de Grammaire appliquée à la langue Françoiſe, pour ſervir d'introduction à l'acquiſition des autres Langues*, brochure de 36. pages, imprimée en 1722.

Je place auſſi entre les grammaires Françoiſes, & entre les bonnes, le petit livre de M. de Longue, laïc, imprimé à Paris en 1725. in-12. ſous le titre de *Principes de l'ortographe Françoiſe, ou réflexions utiles à toutes les perſonnes qui aiment à écrire correctement.* Car, par ortogra-

GRAMMAIRES.

phe, l'Auteur, connu par quelques autres ouvrages, n'entend en effet que cette correction ſi utile dans l'écriture, dans le ſtyle & dans la prononciation. Son Traité eſt donc, au fonds, un véritable abregé de la grammaire Françoiſe, où l'Auteur diſcute, comme les autres Grammairiens, ce qui regarde les noms, les articles, les pronoms, les verbes, les participes, &c. J'eſtime ce qu'il dit ſur les voielles, les accens, les diphtongues & les conſonnes. Cette partie de ſa grammaire eſt proprement un abregé de ce que l'on peut dire de plus ſenſé ſur la proſodie Françoiſe. Ce petit ouvrage me paroît d'ailleurs écrit avec eſprit. M. de Longue a ſçu mettre une eſpece d'enjouëment même dans une matiere qui en ſoi n'en paroît guéres ſuſceptible. On y a trouvé un peu trop de déclamation contre les Commis qui travaillent dans les bureaux, & contre les perſonnes qui ſont dans les finances. C'eſt pour le moins un hors d'œuvre dans une grammaire. Il y a auſſi quelques réflexions plus ſatyriques qu'utiles, que l'Auteur auroit pu ſacrifier, quoique le tour qu'il leur donne les faſſe lire avec quelque plaiſir.

Le *Traité des Tropes ou des différens ſens dans leſquels on peut prendre un même mot*,

dans une même langue, imprimé à Paris chés Brocas en 1730. in-8°. doit être auſſi conſidéré comme un ouvrage qui appartient à la grammaire. C'eſt dans cette claſſe que l'Auteur lui-même, M. Cheneau ſieur du Marſais, a cru devoir le placer, quoique, ſelon ſon titre, il puiſſe ſervir d'introduction à la rhétorique & à la logique. Cet Auteur diviſe la grammaire en ſept parties; ce traité en eſt une, & la ſeule qui ſoit imprimée. C'eſt une eſpece de rhétorique grammaticale & logique, où l'on trouve de la juſteſſe, de la préciſion, & des remarques judicieuſes. M. du Marſais y parle des Tropes en général & en particulier, & des autres ſens dans leſquels un même mot peut être emploié dans le diſcours. Dans l'idée générale qu'il donne des figures avant que de traiter ce qui regarde les Tropes, il fait ſentir le ridicule de ces rhéteurs qui définiſſent les figures, *des manieres de parler peu ordinaires, des tours d'expreſſion & de penſée, dont on ne ſe ſert point communément.*

GRAMMAIRE.

Il prétend, avec raiſon, que bien loin que les figures s'éloignent du langage ordinaire & commun, ce ſeroient au contraire les façons de parler ſans figures qui s'en éloigneroient, s'il étoit poſſible

de faire un discours sans aucune figure.

GRAMMAIRES.

Il dit donc que celle-ci est une modification particuliere d'une maniere de parler, ensorte que les figures en général sont des manieres de parler distinguées par une modification particuliere, qui fait qu'on les réduit chacune à part, ce qui les rend ou plus vives, ou plus nobles, ou plus agréables que les manieres de parler qui expriment le même fond de pensée, sans avoir d'autre modification particuliere. Mais cette définition est un peu longue & un peu obscure. J'aimerois mieux, dit un critique, définir simplement les figures, des manieres de parler vives & frapantes, éloignées du langage simple & uni.

Nouv. du Parn. to. 3. p. 146.

A l'égard des Tropes (qui sont les figures des mots) M. du Marsais les définit ainsi : un Trope est un mot auquel on fait signifier ce qu'il ne signifie point dans son sens propre. Par exemple, *les voiles* dans le sens propre ne signifient point *les vaisseaux* ; mais par un Trope on dit, *cette armée navale est composée de cent voiles.* Voilà une espece de Trope : M. du Marsais en rapporte un grand nombre d'autres. Mais il a soin d'avertir qu'on ne doit se servir de Tropes, que lorsqu'ils se présentent naturellement à

l'eſprit, qu'ils ſont tirés du ſujet, que les idées néceſſaires les font naître, ou que les bienſéances les inſpirent. Ils plaiſent alors, dit-il, mais il ne faut pas les aller chercher dans la vûë de plaire. Emploiés à propos, ils donnent plus d'énergie à nos expreſſions, ils ornent le diſcours, & le rendent plus noble; ils ſont d'un grand uſage pour déguiſer les idées dures, déſagréables, triſtes, ou contraires à la modeſtie. Ce ſont ces différens uſages que M. du Marſais développe par des réflexions ſenſées, & par quantité d'exemples, ordinairement bien appliqués. Il auroit pû cenſurer avec moins de vivacité ceux qui ne ſont pas de ſon ſentiment. Des préceptes ſolides, bien expoſés & bien prouvés, ſans bleſſer perſonne, font peut-être un meilleur effet que des critiques en forme. La ſienne, d'ailleurs, n'eſt pas toujours juſte. On lui a reproché auſſi d'avoir renfermé trop de minuties dans ſon livre. Mais malgré ces défauts, dit l'Auteur connu du Nouvelliſte du Parnaſſe, il faut convenir que les perſonnes peu éclairées peuvent tirer beaucoup d'utilité de ſon ouvrage, & que ceux qui ont le plus de ſavoir & de goût, peuvent le parcourir avec quelque ſatisfaction. M. du Marſais s'étoit déja

GRAMMAIRES.

Ibid. ne ſi p. 144.

GRAMMAIRES.

fait connoître par ſon nouveau ſyſtême ſur la maniere d'apprendre le Latin, qu'il expoſa au public en 1723. Il brava alors toutes les contradictions & les railleries des Savans, & ſurtout des Journaliſtes de Paris & de Trévoux, dont les jugemens ne lui furent pas favorables. Il a prétendu depuis répondre à toutes leurs objections par des expériences réïtérées qui ont eu, & qui ont encore leurs partiſans, comme leurs adverſaires. Son ſyſtême conſiſte à faire d'abord expliquer le Latin par le ſecours d'une verſion interlinéaire, où les mots ſont rangés dans l'ordre de la conſtruction, & où l'on ſuppoſe, ſelon la liaiſon & la ſucceſſion naturelle des idées, tout ce que la vivacité de l'imagination fait ordinairement ſous-entendre.

Je ne mets point au nombre des grammaires les *Dialogues François ſelon le langage du tems*, par J. D. Parival. Les obſervations Grammaticales qui ſont le ſujet du vingt-quatriéme dialogue, & celles ſur les articles & les pronoms dans le vingt-cinquiéme, ſont très-peu de choſe. Cet ouvrage eſt deſtitué de regles & de préceptes, & ne peut ſervir qu'à ceux qui en ſont déja inſtruits. Ces dialogues ont été imprimés pour la dixiéme fois

fois à Leyde en 1709. in-12. & cette édition eſt augmentée de l'école pour rire, ou de la maniere d'apprendre le François en riant, par le moien de certaines hiſtoires, qui, ſelon l'Auteur, ſont choiſies, plaiſantes & récréatives, mais qui, ſelon moi, ſont ennuiantes & manquent de goût. GRAMMAIRES.

La lecture de ce petit écrit m'a rappellé le ſouvenir d'un autre d'un goût encore plus bizarre, qui fut imprimé à Lyon en 1656. Ce dernier a pour titre ; *La porte Françoiſe en vers burleſques, ouverte par le ſieur Agathomphile, Châlonois.* Ce petit ouvrage eſt d'un goût fort ſingulier. L'Auteur tourne en vers burleſques toutes les regles du Deſpautere ; & cependant il en fait ſuffiſamment entendre le vrai ſens.

Si je n'avois qu'une grammaire Françoiſe à conſeiller, je déciderois après le célébre M. Rollin, pour celle de M. Reſtaut, Avocat au Parlement & aux Conſeils du Roi, adoptée par l'Univerſité de cette ville. Il y a beaucoup de méthode & de juſteſſe dans cette grammaire, & peu de défauts importans. Il faut s'attacher à la 3e. ou à la 4e. édition qui ſont plus exactes & plus amples que les précédentes. Je ne ſçai pourquoi quelques

GRAMMAIRES. critiques lui ont reproché de ne point donner de principes pour ſe retirer de ce qu'il y a peut-être de plus épineux dans notre langue, je veux dire, les articles définis, indéfinis & partitifs. Il me ſemble que dans le chapitre XIII. l'Auteur enſeigne clairement tout ce qui mérite d'être ſçu ſur cette partie de notre grammaire. On n'a pas eu plus de raiſon de lui objecter qu'il paſſoit ſous ſilence pluſieurs façons de parler, ſur leſquelles bien des lecteurs ont des doutes fondez. Il les éclaircit, ces doutes, dans le chapitre XVII. & ce qu'il dit ſur cette matiere, eſt au moins ſuffiſant pour ceux qui commencent à apprendre notre langue, & peut même inſtruire beaucoup ceux qui l'auroient appriſe ſans regles. Au reſte les critiques qui ont cru trouver quelques défauts dans cette grammaire, ont tous avoüé en même-tems, ce qui eſt vrai, que l'Auteur paroît dans ſon ouvrage un homme judicieux, inſtruit du génie & de la délicateſſe de notre langue, & qui a ſçu faire un bon uſage des grammaires les plus eſtimées que l'on avoit données avant la ſienne. Celle-ci eſt intitulée : *Principes généraux & raiſonnés de la Grammaire Françoiſe*, parce que c'eſt en effet un bon choix de pré-

ceptes, & qu'il fait voir ſur quels fondemens chacun eſt appuié. La premiere édition eſt de 1730. La ſeconde eſt de 1732. la troiſiéme de 1736. & la quatriéme de 1739. quoiqu'elle paroiſſe n'avoir été donnée qu'en 1740. GRAMMAIRES.

Il ſeroit bon de joindre à cet ouvrage, les réfléxions ſolides & judicieuſes ſur l'étude de notre langue, que l'on trouve dans le ſecond volume *de la maniere d'enſeigner & d'étudier les belles lettres*, par M. Rollin, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris. On ne doit jamais négliger les préceptes des grands Maîtres, & aſſurément M. Rollin tient parmi eux un rang diſtingué. L'on peut auſſi ſe ſervir utilement de la *liſte des noms François, dont quelques-uns ſont irréguliers dans leur pluriel; & des verbes irréguliers dans quelques-uns de leurs têms ou de leurs perſonnes.* Ces deux liſtes ſont partie de la grammaire de M. Magnier de Woimont, intitulée, *le Poſtulant*, &c.

Mais il faut abandonner à quiconque ne connoît pas le prix du tems, ni l'importance qu'il y a à faire un bon choix dans ſes lectures, la *Nouvelle grammaire Françoiſe* imprimée à Bruxelles ſur la fin de 1736. Quoique l'Auteur s'y pare du

GRAMMAIRES.

titre de *Grammairien François*, il eſt certain qu'il ne le ſoutient point. Il prétend y dévoiler tous les vices des grammaires qui avoient déja paru ; traiter un grand nombre de points eſſentiels que l'on y a omis, ſi on l'en croit ; donner enfin tout ce qui eſt néceſſaire pour acquerir plus facilement, & en peu de tems, une connoiſſance parfaite de notre langue. Ces promeſſes ſont magnifiques, mais il s'en faut bien qu'elles ne ſoient remplies.

Premierement, il ne nomme pas la dixiéme partie des grammaires dont j'ai parlé juſqu'ici. En ſecond lieu, que dit-il de nouveau, au moins qui ſoit de quelque importance, que l'on ne trouvât déja, & pour l'ordinaire mieux traité, dans les grammaires de M. l'Abbé Regnier Deſmarais, de M. de la Touche, du pere Buffier, & de M. Reſtaut ? Troiſiémement, loin de donner des préceptes plus courts, plus faciles, plus intelligibles, on ne voit dans ſon ouvrage qu'une ortographe & une ponctuation biſares, des regles de prononciation ſouvent fauſſes, & contraires au bon uſage, des déciſions oppoſées à l'autorité des meilleurs Grammairiens, un ſtyle vicieux, & trop ſouvent barbare, & un mépris pouſſé juſqu'à l'inſulte pour tous

ceux qui ont écrit jusqu'ici sur les regles & les principes de notre langue. GRAM MAIRES.

J'avoue cependant que l'Auteur releve assés bien quelques fautes échappées au pere Buffier ; & c'est proprement le seul endroit de son livre dont on puisse retirer quelque utilité. S'il prenoit envie à quelqu'un d'en lire davantage, il faudroit qu'il commençât par la lecture de la critique que M. Lambrecks, Flamand, homme d'esprit, en a faite dans deux lettres excellentes qui furent publiées peu de tems après. La réponse amere que l'anonyme s'est cru obligé d'y faire, loin de nuire à cette critique, n'a servi qu'à confirmer le jugement désavantageux que l'on avoit porté de son ouvrage.

J'oubliois de vous dire, que si une grammaire un peu étenduë vous effraioit, vous pourriés vous contenter de l'abregé que M. Restaut a fait de la sienne, ou de l'extrait de celle du pere Buffier que M. du Mas, si connu par l'invention du bureau Typographique dont j'aurai occasion de vous parler ailleurs, a joint à son recueil d'écrits donnés sous le titre de *Bibliotheque des enfans*. Cet abregé est fort bien fait, & ce que M. du Mas y a mis du sien, ne deshonore point l'ouvrage du Jésuite.

GRAMMAIRES. Au reſte, ſi l'étude d'une bonne grammaire eſt utile, néceſſaire même, pour apprendre à ſçavoir rendre raiſon des termes dont on ſe ſert, des expreſſions que l'on emploie, des tours de phraſe qui ſont le plus uſités : ſi un tel ouvrage ſert beaucoup pour inſtruire de nos verbes irréguliers, & de certaines bizarreries de l'uſage qu'on ne peut aſſervir à des regles, & qu'il eſt cependant important de fixer par des déciſions certaines : ſi enfin un François même qui ſçait le mieux ſa langue, ne doit pas mépriſer ces ſortes d'ouvrages, parce qu'une bonne grammaire ayant beaucoup d'affinité avec la Logique, l'étude des préceptes du langage facilite en quelque ſorte la pratique de ceux du raiſonnement ; il faut bien ſe convaincre auſſi, que l'étude de quelque grammaire que ce ſoit, ne ſuffit pas pour bien parler notre langue, & pour l'écrire purement ; Que la plûpart de nos grands Ecrivains ne tiennent l'art de bien écrire que de leur génie, du choix qu'ils ont fait dans leurs lectures, & de l'habitude ; Que la langue eſt avant la grammaire, & que c'eſt une verité qui paroit conſtante & confirmée par le bon ſens & l'expérience, que l'uſage & l'habitude peuvent ſouvent tenir lieu de regles.

Obſerv. ſur les écrits des mod. t. 6. & 8.

Voiés ce que dit ſur cela M. l'abbé Fleuri dans ſon excellent traité du choix & de la méthode des études, & liſés le chapitre de la grammaire, pages 171. & ſuivantes. Rien n'eſt plus utile que de ſe familiariſer avec les préceptes & les avis d'un Ecrivain ſi judicieux. G MAIRI

C'étoit auſſi par de ſemblables conſidérations que M. l'abbé de ſaint Pierre conſeilloit en 1712. à l'Academie Françoiſe, de ne point entreprendre de nouvelle grammaire. » Quelque belle qu'elle ſoit dans ſon genre, ajoutoit-il, elle ne ſera point lûë en France; ce ſeroit un trop gros volume; & il eſt impoſſible qu'il n'y ait trop de ces choſes que l'on ſçait déja par pratique, & que l'on ne ſe ſoucie pas de ſavoir par regles. » Il avoit encore une autre raiſon: il croyoit que tout ouvrage ſyſtématique ne pouvoit être bien conduit par une compagnie, qui peut, diſoit-il, varier dans les principes, parce que les membres qui ſont l'aſſemblée d'aujourd'hui, ſont différens de ceux qui feront l'aſſemblée de demain. Mais les obſervations que l'abbé Geneſt communiqua ſur ce ſujet à l'Académie, firent changer de ſentiment à M. de ſaint Pierre, & dans un autre diſcours fait en 1714. il tâcha Quai diſc. ſi trav. d cad Fr 12. de critiq. répub. lettres.

de prouver *l'utilité* & *la poſſibilité* d'une grammaire entrepriſe par l'Académie. L'utilité qu'il y trouve, ſe réduit à dire qu'un tel ouvrage ſera au moins conſulté dans les doutes & dans les conteſtations : & c'eſt en effet le principal avantage que l'on peut retirer d'une grammaire bien faite.

GRAMMAIRES. Deuxiéme iſc. ſur le ême ſujet. id.

CHAPITRE III.

Des écrits ſur l'Ortographe Françoiſe & la Prononciation.

L'ORTOGRAPHE, c'eſt-à-dire, la maniere de mettre par écrit & de repréſenter aux yeux le langage prononcé, a toujours fait partie de la grammaire : auſſi preſque tous les Grammairiens dont j'ai parlé dans le chapitre précedent, en ont-ils traité. Mais les ſentimens ſur ce ſujet ont toujours été partagés ; & l'on pourroit dire que ſur cette matiere il y a eu conſtamment depuis environ deux ſiécles, un ſchiſme grammatical en France. Preſque tous conviennent qu'il faut écrire d'une maniere qui repréſente par écrit ce qu'on exprime par la parole ; mais peu s'accordent dans la pratique, à

cause des différentes manieres d'exprimer un son, & parce qu'il y a quantité de mots, où les mêmes lettres se prononcent d'une maniere très-différente, & beaucoup d'autres, où tantôt elles se prononcent, & tantôt ne se prononcent point.

ORTOGR PHE ET PRONONCIATION.

Il y a déja près de deux siécles, disoit M. Regnier Desmarais au commencement de celui-ci, que sur des fondemens à peu près semblables, George Trissin, homme de beaucoup d'érudition, voulut tenter de réformer l'ortographe Italienne. Trouvant que l'alphabet de cette langue n'avoit pas assés de caracteres, & qu'il en avoit d'inutiles, il entreprit d'y ajouter les lettres qu'il croioit y manquer, & d'en retrancher celles qui lui paroissoient superflues. Pour donner plus de cours à cette nouveauté qu'il vouloit introduire, en l'appuyant d'une grande protection, il écrivit sur ce sujet au pape Clement VII. & joignit à sa lettre quelques ouvrages sur la même matiere. Il les fit ensuite imprimer à Venise en 1529. avec de nouveaux caracteres, mais le succès qu'il en espéroit, ne répondit nullement à son attente.

Tr. de gram. Fran pag. 71. Edit in-4°.

Jacques Dubois, dit Sylvius, professeur en médecine, qui tenta à peu près

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

la même choſe en France, ne réüſſit pas davantage. Dans un ouvrage qu'il donna au public en 1531. & qu'il dédia à la Reine Eléonore d'Autriche, il eſſaia de réformer l'alphabet François, en joignant aux anciens caractères des marques de lettres, ou des accens & des tirets, avec le ſecours deſquels il prétendoit que l'ortographe répondroit entiérement à la prononciation. Il ſe trompa. Il trouva à peine quelques amis qui applaudirent médiocrement à ſon entrepriſe; & dans la même année on n'en parla preſque plus.

Il y a lieu de croire qu'il avoit vu l'ouvrage intitulé : *Champ Fleuri, par Maître Geoffroi Tory, de Bourges, Libraire & Auteur.* Les plaintes que ces deux Ecrivains ſont des changemens arrivés dans notre ortographe, & dont ils traitent les Auteurs de corrupteurs de notre langue, ſont à peu près les mêmes. Tory n'avoit pas eu plus de partiſans, que Dubois en eut, quoique l'on remarque dans l'ouvrage du premier plus de goût, plus de juſteſſe d'eſprit, plus de ſolidité dans les réfléxions. Le titre entier de l'ouvrage de Tory eſt : *Champ Fleuri, auquel eſt contenu l'art & ſcience de la deuë & vraye proportion des lettres Attiques, qu'on dit autre-*

ment lettres antiques, & vulgairement lettres Romaines, proportionées ſelon le viſaige & corps humain. C'eſt un petit in-folio, imprimé à Paris par Gilles Gourmont en 1529. & réimprimé in-8°. en 1549. Ceux qui ont nommé l'Auteur Thoury, ſe ſont trompés. Mais l'erreur du pere Garaſſe, Jeſuite, eſt encore plus grande, lorſqu'il le nomme George, & qu'il le confond avec Guillaume Cretin, dans ſes recherches ſur les recherches de Paſquier. Cela ſoit dit en paſſant.

Le mauvais ſuccès qu'eut Sylvius, ne rebuta pas Loüis Meygret, de Lyon, ni Jacques Pelletier, du Mans. Ils conçurent l'un & l'autre un plus grand deſſein de réforme touchant l'ortographe, pour rétablir, diſoient-ils, chaque lettre dans ſon ancienne puiſſance, & les rappeller toutes à leur office. Il ne leur vint pas dans la penſée, qu'il devoit paroître ridicule aux perſonnes ſenſées, qu'un Lyonnois & un Manceau, qui dans leurs ouvrages ſe reprochoient mutuellement la prononciation vicieuſe de leur païs, ſe donnaſſent d'eux-mêmes la miſſion de réformer l'ortographe Françoiſe, en la conformant à la prononciation. Auſſi les moyens qu'ils employerent pour y parvenir, furent-ils en partie les mêmes, &

ORTOGRA-
HE ET
RONON-
IATION.

en partie autant différens, que l'étoit la prononciation qui étoit particuliere à chacun, & qu'ils ſe propoſoient de repreſenter par l'écriture.

Baill. juge-
ens des
av. in-4°.
2. p. 648.
c.

Ce fut Meygret qui ſe ſignala le premier. En 1545. il donna ſur ce ſujet un *Traité touchant le commun uſage de l'écriture Françoiſe, auquel eſt débattu des fautes & abus en la vraie & ancienne puiſſance des lettres.* Ce Traité eut des partiſans que l'on déſigna ſous le nom de Meygretiſtes. Mais il eut auſſi ſes adverſaires, & peut-être en plus grand nombre. Guillaume des Autelz, entr'autres, Gentilhomme né à Charolle en Bourgogne, y oppoſa vers 1548. un *Traité touchant l'ancienne écriture de la langue Françoiſe*, qu'il donna ſous le nom de Glaumalis du Vezelet, qui eſt l'anagramme du ſien. Meygret répondit en 1550. dans un ſecond livre qu'il intitula: *Défenſes de Loüis Meygret touchant ſon livre de l'ortographe Françoiſe, contre les cenſures & calomnies de Glaumalis.* La même année il ſoutint vivement ſon ſyſtême dans un nouveau *Tretté de la Grammere Francoëſe*, qu'il fit paroître in-4°. chés Chrétien Wechel à Paris. Guillaume des Autelz continua le combat: En 1551. il fit imprimer à Lyon une *Replique aux furieu-*

ſes défenſes de Loüis Meygret, touchant ſon ortographe, & la queſtion de notre écriture Françoiſe. Meygret ſe défendit ſur le même ton dès la même année, en faiſant paroître ſa *Réponſe à la déſeſperée replique de Glaumalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Autels.* On voit par ces titres, qu'ils ne manquoient, ni les uns ni les autres, de vivacité, & que les termes les plus durs leur étoient familiers. A l'égard du fond, Pelletier & Meygret perdirent leur cauſe, quoiqu'ils fuſſent du nombre de ceux de leur tems qui écrivoient le mieux en François. C'eſt au moins ce que Scévole de ſainte Marthe dit de Pelletier. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION. Sammarth. éloge. l. 3. 1 80.

Abel Matthieu, ſieur des Moyſtardiéres, Juriſconſulte de Chartres, dont j'ai déja parlé, mépriſoit beaucoup les écrits de Meygret, dont je viens de rapporter les titres. « Il me ſouvient, dit-il, d'un « nommé Meygret, lequel a ci-devant « jetté un livre en la main du peuple, « touchant la maniere d'écrire en Fran- « çois. Ce livre étoit écrit de telle façon, « qu'on ne le pouvoit lire: lors, dis-je, « ajoute Matthieu, ce pauvre homme a « bien perdu ſa peine, & eſt bien loin « de ſon intention, d'autant qu'on ne « peut lire, moins encore entendre l'é- «

» criture qu'il a compoſée pour être lûë
» & entenduë ; maigre récompenſe pour
» un Auteur. »

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Pelletier & Meygret étoient amis, & quoiqu'ils ne penſaſſent pas entiérement de même ſur la maniere de réformer l'ortographe, ils avoient l'un & l'autre le même but. Pelletier étoit auprès de René du Bellay, Evêque du Mans, en qualité de Sécretaire, lorſque Meygret fit ſes premieres tentatives au ſujet de notre ortographe, & il en fit l'éloge. « Je fus, » dit-il, celui qui louai uniquement ton » entrepriſe ; & fus très-aiſe en moi d'a- » voir trouvé un homme de pareille af- » fection à la mienne, en une choſe non » moins favorable que nouvelle : » & ſon exemple lui fit naître le déſir de mettre auſſi au jour ſes penſées ſur le même ſujet. Il en parla à l'Evêque du Mans, qui étant ennemi de ces nouveautés, ne l'approuva pas. Mais Pelletier étoit trop amoureux de ſon ſyſtême pour ſuivre les avis de du Bellay. Il convient lui-même qu'il ne lui fut plus poſſible de garder le ſilence, lorſqu'il eut vu l'ouvrage de Meygret imprimé à Paris in-4°. chés Chrétien Wechel en 1548. & intitulé : *Le menteur ou l'incrédule de Lucian traduit du Grec : avec une eſcriture qua-*

Apolog. à Loüis Meygret, pag. 6. & 8.

rant à la prolation Françoiſe, & les raiſons.

Dès que j'eus vu ce livre, dit-il à « Meygret, j'y apperçu tes opinions un « peu hardies, qui étoient choſes encore « aſſés tolérables : mais, ne te déplaiſe, « éloignées du droit ſentier : je pris le par- « ti de t'en dire par écrit ce qu'il m'en « ſemble.... afin que ceux qui verront « tes écrits & les miens connoiſſent en « quoi nous accordons toi & moi, & en « quoi non. » Voilà donc ce qui engagea Pelletier à publier ſon *Apologie à Loüis Meygret*, & ſon *Dialogue de l'ortografe e prononciacion Françoëſe, départi en deus livres.* Ces deux écrits parurent enſemble à Poitiers chés Enguilbert de Marnef, en 1550. in-8°. Je n'ai pas vu cette édition, qui eſt citée par du Verdier : je n'ai vu que celle de 1555. à Lyon, chés Jean de Tournes in-8°. Les acteurs que Pelletier produit ſur la ſcene dans ce dialogue ſont, Jean Martin, Théodore de Beze, Denys Sauvage, le Seigneur d'Auron, l'Evêque de Montpellier, & Pelletier lui-même. Je marquerai plus bas en quoi conſiſtoient les nouveautés que cet Ecrivain & ſes ſemblables s'efforçoient d'introduire. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Honorat Rambaud, Maître d'école à Marſeille, n'adopta pas ſeulement ces

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

nouveautés, il en fit l'apologie dans un livre in-8°. qu'il fit imprimer à Lyon, chés Jean de Tournes en 1578. intitulé : *La déclaration des abus que l'on comet en écrivant, & le moien de les éviter, & représenter nayvement ; ce que jamais homme n'a fait.* Je conviens cependant qu'il y a des réfléxions très-judicieuſes dans cet ouvrage dédié à MM. les Conſuls de Marſeille. On y voit un homme plein de zéle pour le bien public, & rempli d'amour pour la premiere éducation littéraire des enfans, qualité rare dans la plûpart des Maîtres d'école. Il y avoit trente-deux ans que Rambaud en exerçoit la profeſſion, lorſqu'il ſe hazarda de faire connoître ſes ſentimens au public. Laurent Joubert, Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi, Chancelier de l'Univerſité en médecine de Montpellier, l'appelle *un très-excellent perſonnage, un homme très-digne de loüange immortelle* : & en parlant de ſon livre, il dit qu'on ne le pouvoit aſſés eſtimer.

Le fond de la doctrine grammaticale de Rambaud eſt : Qu'il faudroit ôter peu à peu de l'alfabet les lettres ſuperfluës, & y ajouter celles qui ſont néceſſaires, afin, dit-il, de ne point mal écrire par beaucoup de lettres, ce que l'on peut

écrire bien avec peu. Qu'un des principaux points pour bien corriger l'ortographe, c'eſt de bien nommer & de bien former les lettres, & ſe reſſouvenir qu'une lettre ne doit jamais faire la fonction & l'office d'une autre, ni divers ſons être repréſentées par les mêmes lettres : « Que « la vraie ortographe & la bonne manie- « re d'écrire, eſt de repréſenter fidelle- « ment tout ce que nous prononçons, « & rien de plus ; & de ne pas pronon- « cer une choſe & en écrire une autre, « parler un langage & en écrire un au- « tre, comme nous faiſons. » Qu'une même lettre devroit avoir une ſeule forme, & diverſes lettres diverſes formes ; Que la différence d'une lettre à l'autre fût grande, afin que les enfans ne priſſent point l'un pour l'autre ; Que les lettres capitales devroient être plus grandes, mais non pas de différente forme. Que la diverſité de ſons, de voix & de prononciation, requiert diverſité de ſignes, de notes ou de lettres ; mais que les lettres ne devroient avoir aucun ſurnom, ni double office, comme d'aigu, de muet, d'ouvert, ou de fermé. Que le nom de chaque lettre ne devroit avoir qu'un ſeul coup de langue, & la forme un ſeul coup de plume, une lettre ne

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

devant pas être une ſyllabe, mais une partie indiviſible de la voix.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Rambaud diſtinguoit les lettres en mâles & femelles, ou en conſonnes & voyelles. Il marioit (c'eſt ſon expreſſion) les conſonnes avec les voyelles, & n'exprimoit jamais l'*e* muet; à l'égard des conſonnes, il les mettoit ſeules ſans mariage. Quand l'enfant, dit-il, connoît bien toutes les lettres mâles & femelles, on doit lui dire que le mariage du mâle & de la femelle fait une ſyllabe; que le mâle eſt le premier, qu'il perd en quelque ſorte ſon nom, de même que la femelle, pour des deux noms incorporés enſemble, n'en faire qu'un ſeul. Il croyoit qu'il étoit impoſſible de bien écrire, à moins que d'avoir environ cinquante-deux lettres, ſavoir, huit femelles ou voyelles, quarante-un mâles ou conſonnes, & trois lettres neutres. Ceux qui ſeront curieux de connoître ces cinquante-deux caracteres de Rambaud, & de voir l'uſage qu'il en faiſoit, pourront recourir à ſon livre, dont un côté contient ſon diſcours avec les caracteres ordinaires, & l'autre avec ſes caracteres particuliers qui paroiſſent auſſi aiſés à lire, que le ſeroit l'hébreu à une perſonne qui n'en auroit aucune teinture. C'eſt ce qui ré-

volta ſes lecteurs, & empêcha que l'on ne profitât d'ailleurs de ſes réfléxions & de ſes principes. Son livre cependant fut approuvé à Montpellier & à Toulouſe, comme on le voit par les atteſtations & permiſſions qu'il cite, & dont deux ſont des 6. & 27. Septembre 1567. & la troiſiéme du 3. Août 1568. Mais malgré ces approbations, l'Auteur, dit du Verdier de Vauprivas dans ſa bibliotheque, *n'a rien avancé, & ſon invention n'a été reçuë, & eſt morte auſſi-tôt que née.* Le même ajoute: « Je ne lui voudrois ôter la « loüange qu'il mérite par l'invention de « ſes nouvelles lettres; mais je n'en puis « approuver l'uſage: car la recevant, il « ſeroit à craindre qu'au lieu de diminuer « la peine & la difficulté, elle ne fût « redoublée. L'invention, l'uſage & le « changement de lettres, n'eſt point de « nous. Il vaut mieux uſer de pluſieurs « lettres & être entendu, que d'en uſer « d'une ſeule, & n'être point entendu. Et « de vouloir maintenant introduire nou- « velle ſorte de caractere, ce ne ſeroit « que tourmenter l'eſprit en vain. ».

ORTOGR. PHE ET PRONONCIATION.

Biblioth. du Verdier, p. 571.

Laurent Joubert, ami & apologiſte d'Honorat Rambaud, entrant à peu prés dans les mêmes idées que ce Maître d'école, publia à Paris en 1579. un *Dialo-*

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

gue ſur la cacographie Françoiſe, avec annotations ſur ſon ortographie. Mais cet ouvrage tomba preſque dès ſa naiſſance dans un oubli entier. Pierre Ramus ou de la Ramée, lecteur du Roi dans l'Univerſité de Paris, alla encore ſur ce ſujet, plus loin que Rambaud, comme on le voit par ſa grammaire Françoiſe dont j'ai déja parlé. Connoiſſant l'imperfection de nos caracteres pour repréſenter les ſons de notre langue, il prétendit y remédier en ſe forgeant un nouvel A B C. Il introduiſit donc de nouveaux caracteres, outre diverſes marques dont il accompagna les anciens, pour leur donner un ſon différent de celui qu'ils avoient accoutumé d'avoir. Son ortographe en conſéquence devint ſi extraordinaire, que lui-même ſe crut obligé de mettre à côté de ce qu'il faiſoit imprimer ſuivant ſa réforme, la même choſe écrite à la maniere ordinaire; précaution ſans laquelle on n'auroit point entendu ſon livre. Ramus ne fait point uſage dans ſa grammaire, de l'accent grave, de l'accent aigu, ni de l'apoſtrophe. La nouveauté de ſon ortographe fut déſapprouvée par Etienne Paſquier qui lui écrivit ſur cela une lettre aſſés longue & ſenſée qui contient ſur le même ſujet des obſervations utiles.

C'eſt la quatriéme du livre troiſiéme des lettres de cet habile homme.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

L'ortographe Françoiſe ſelon la prononciation de notre langue, publiée en 1618. à Lyon, *in-folio*, par Claude Expilly, Seigneur de la Poepe, Préſident au Parlement de Grenoble, eſt éloignée de la ſingularité qui caractériſe celle de Rambaud, mais il y regne encore trop de biſarrerie, & l'Auteur s'éloigne trop du bon uſage, pour que l'on puiſſe ſe ſervir aujourd'hui de ſon livre.

J'en dis autant de l'alphabet François, Latin & Grec, imprimé à Roüen chés Behourt en 1620. où on ne laiſſe pas que de trouver d'aſſés bonnes regles. Mais je ne vois rien de plus comique, que les *Récréations littérales & myſterieuſes par le R. P. Antoine Dobert, Minime Daufinois, ſourd & aſthmatique*, imprimées à Lyon en 1650. Ce Religieux diviſe ſon livre en pluſieurs A B C, & chacun en autant de chapitres, qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Il donne plus encore qu'il ne promet dans ſon titre: car ſon ouvrage eſt un mêlange ridicule de littéral, de moral, de myſtérieux & de burleſque. Il y exalte fort l'alphabet doré, donné par un homme lay au Docteur Thaulere *qui ſe diſciplinoit*, dit-il,

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

pour les fautes contre l'A B C moral & doré. Il parle auſſi de *la Kyrielle des loüanges alfabétiques de S. Joſef*, par un Benedictin. Le pere Dobert eſt ſouvent copiſte des *Bigarrures du ſieur des Accords*, & l'on ſent qu'il ſe délecte beaucoup dans les combinaiſons des lettres, dans les anagrammes, dans les mauvaiſes pointes, &c.

On peut encore rapporter aux traités de l'écriture Françoiſe, les *Principes du défrichement de la langue Françoiſe*, que Jacques Gevry donna à Paris en 1668. Ses regles ſuffiſent, dit M. l'abbé Gallois, lorſque les mots ſont ſéparés les uns des autres; qu'il n'y a pas plus de vingt-deux caracteres dans l'écriture qu'on veut lire; que les mêmes caracteres ſignifient toujours les mêmes lettres, & que l'ortographe eſt bien obſervée. Mais ſi tous les mots ſont joints enſemble, ſans être diſtingués autrement que par des caracteres inutiles mis exprès entre deux; ſi l'on a multiplié les plus ordinaires, ou que les mêmes caracteres ſignifient tantôt une lettre & tantôt une autre, il faut avoir recours à d'autres adreſſes pour les déchifrer. C'eſt-à-dire, pour parler ſans équivoque, que cet ouvrage de Jacques de Gevry eſt une de ces productions inutiles, que l'on auroit pû s'épargner la peine de mettre au jour.

L'ortographe de la langue Françoiſe, par Jerôme-Ambroiſe Langen-Mantel, n'a guéres plus d'utilité; & cet étranger d'ailleurs n'étoit pas aſſés bien inſtruit de notre langue pour en parler avec exactitude. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

J'ai quelquefois entendu vanter, & conſeiller un livre de Loüis de Leſclache, imprimé en 1668. & intitulé, *Les véritables regles de l'ortografe Francezе, ou l'art d'aprandre an peu de tems à écrire corectement.* Je ne connoiſſois d'abord cet ouvrage que par ſon titre: mais après l'avoir examiné, j'ai été ſurpris qu'il ſe trouvât encore quelqu'un qui pût ſeulement le favoriſer du moindre regard. Rien de plus ridicule que l'ortographe de cet Auteur Auvergnat, comme rien de plus foible que les raiſons ſur leſquelles il prétend l'appuier. J'ajoute, que quoique Leſclache ait donné ſon ouvrage comme une nouvelle découverte, il ſuffit de le parcourir légerement, pour s'appercevoir que ce n'eſt qu'un réchauffé de ce que Meygret, Pelletier & Ramus avoient inutilement eſſayé d'introduire. C'eſt d'un ſi ridicule ouvrage, comme de tous ceux qui lui reſſemblent, que l'on peut dire après M. Rollin, que cette nouvelle maniere d'écrire tous les

Man d'étu t. 1. p. 50.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

mots géneralement comme on les prononce, n'a pas moins bleſſé les yeux du public, que l'auroit fait une mode nouvelle de vêtemens bizares, que l'on auroit prétendu introduire tout-à-coup.

Lartigault qui publia en 1670. ſes *principes infaillibles & regles aſſurées dela juſte prononciation de la langue Françoiſe*, convenoit en effet, que c'étoit rendre un mauvais ſervice à notre langue, que de vouloir imiter Leſclache dans les regles de ſon ortographe; mais Lartigault lui-même étoit un guide auſſi mauvais, & ſon livre prouve qu'il n'avoit pas plus de connoiſſance de la véritable prononciation.

C'eſt à peu près le jugement qu'en porte M. l'abbé Regnier Deſmarais dans les Remarques ſur l'ortographe qui ſont partie de ſa grammaire. Il ſe trompa néanmoins en imputant à Lartigault une faute qui ne ſe trouve point dans ſon livre. L'Auteur qui vivoit encore, s'en plaignit avec modeſtie, & l'abbé Regnier avoüa & répara la mépriſe dans un mémoire dont on trouve un extrait dans le Journal des Savans, du Lundi onziéme d'Avril 1707. Ce célebre Ecrivain, diſent les Auteurs du Journal, rendant volontiers témoignage à la vérité contre

lui-même,

lui-même, parce qu'il la croioit préférable à toutes choſes.

On auroit déſiré que Lartigault eût pû montrer que l'on s'étoit également trompé ſur tout le reſte de ſon livre. Mais ſans cette faute il y en a aſſés d'autres qui ne peuvent être juſtifiées.

C'eſt le même goût que celui qui regne dans l'ouvrage de Loüis de Leſclache, ſi bien repris par le ſieur de Mauconduit dans ſon *Traité de l'Ortographe*, où il examine les regles de cet Auteur, & où il tâche d'en établir lui-même de plus certaines pour écrire correctement. Ce Traité a été imprimé à Paris en 1669. in-12. chés Jacques Talon. Toutes les regles du ſieur de Leſclache y ſont examinées avec ſoin, & la plûpart réfutées avec ſolidité.

M. de Mauconduit garde un milieu entre les partiſans de l'ancienne ortographe, ou de l'ancienne maniere d'écrire, qui vouloit que l'on marquât dans les mots toutes les lettres qu'ils doivent avoir, conformément à ceux des langues originales dont ils dérivent; & ceux qui, comme il le dit, embraſſent de nouvelles manieres introduites depuis peu par quelques Auteurs, qui ont eu plus de ſoin de faire parler d'eux par les nou-

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

veautés qu'ils ont inventées, que de travailler utilement pour le public. Il tient donc le milieu entre ces deux extrêmités, & il ſuit, comme il le dit encore, & comme il le pratique en effet, cette ſorte d'ortographe, qui étant conforme à la perfection de la langue, n'a rien de ces nouveautés qui obligeroient de rejetter tous les livres imprimés juſqu'à préſent, ſi elles étoient reçûës.

Ce petit Traité que je trouve excellent, avoit été précedé trois ans auparavant, c'eſt-à-dire, en 1666. du *Traité de l'ortografe Françoiſe dans ſa perfection, dédié à M. Colbert fils, Seigneur de Seignelay*, par Jacques d'Argent, Grammairien, & imprimé à Paris chés Lambert, in-12. Mais ce n'eſt qu'un petit recueil de mots, & de quelques phraſes ſans aucunes regles, ni aucuns principes. Le titre de ce Livre en impoſe à ceux qui ne voient pas l'ouvrage même. Mais tout imparfait qu'il ſoit, je le préfere encore au traité *de la prononciation de la langue Françoiſe*, par le ſieur Veneroni, plus connu par ſa grammaire & ſon dictionaire pour la langue Italienne, dont on s'eſt ſervi longtems, parce que l'on n'avoit, ſans doute, rien de mieux.

Pour faire voir une ſeule fois en quoi

conſiſtoit la prétenduë réforme des Auteurs ſinguliers, au moins des principaux, dont j'ai parlé juſqu'ici, choiſiſſons quelques exemples : je prendrai ceux que M. l'abbé Regnier Deſmarais rapporte lui-même. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Suivant l'uſage ordinaire, on doit écrire ainſi les phraſes ſuivantes : *Dieu eſt le Souverain Maître ; un chrétien doit tendre au Ciel : Les François aiment leur Roi ; ſuivre l'exemple des gens ſages.* Suivant la réforme de du Bois, dit Sylvius, il faudroit écrire : *Dieû êſt le Soûu-éraîn Maîſtre ; un chrêſtiẽn doît teudre au Cîêl ; lés Françoîs aîmênt leûr Roſ ; ſuiv-re l'ec-ſemple dês g-ens ſag-es.* Suivant celle de Meygret, il faudroit qu'on écrivît : *Dieu et le Souverein Metre : un crétien doet tàudre au Ciel : les Franſoes emet leur Roe : ſuivre l'ecz.ample des jans ſajes.* Selon Pelletier, on écriroit : *Dieu et le Souverein Maitre : un crétien doet tandre au Ciel : les Françoes emet leur Roe : ſuivre l'éxample des g-ans ſages.* Si l'on vouloit ſuivre la réforme de Ramus, il faudroit écrire : *Diẽ et le Sruvérein Méwé : un Krétien doet tãdre a Siel : les Frãſoés eimeet le Roé : ſuivre l'éxample des jen ſaje.* Leſclache auroit écrit : *Dieu et le Souvrain Maitre : un crétien doit tandre au Ciel : les Francès*

Tr. de gram. Fr. 100. & ſu.

ORTOGRA-PHE ET PRONON-CIATION.

ement leur Roi : ſuivre l'eczanple des jans ſajes. A l'égard de Lartigault, il auroit écrit à peu peu près de même : *Dieu et le Souverein Metre : un crétien doit tandre au Ciel : les Francès ement leur Roi : ſuivre l'eczanple des jans ſajes.*

Si l'on veut un plus grand nombre d'exemples, on peut les voir dans le Traité de l'ortographe de M. l'abbé Regnier Deſmarais, qui n'eſt pas la partie la moins curieuſe de ſa grammaire. Mais je crois que ceux que je viens de rapporter, ſuffiſent pour montrer le ridicule de ces anciens réformateurs, qui étoit plus ou moins grand à proportion de ce qu'ils s'éloignoient, ou ſe rapprochoient des vraies regles de la prononciation & du meilleur uſage.

C'eſt la réfléxion que fait le ſieur de Soule dans ſon *Traité de l'ortographe Françoiſe, ou l'ortographe en ſa pureté*, dédié à M. de Neſmond, Evêque de Bayeux, & réimprimé à Paris, chés Michallet en 1692. Cet Auteur, qui m'eſt d'ailleurs inconnu, combat en effet pour l'uſage : mais quoiqu'il diſe qu'il n'avoit rencontré aucun Auteur avant lui, qui eût donné des regles pour l'ortographe, la vérité eſt, cependant, que celles qu'il donne, ſe trouvent dans preſque toutes les

grammaires Françoiſes qui avoient été publiées avant ſon ouvrage. Ses recherches ſans doute avoient été faites trop légerement, quoiqu'il proteſte qu'il en eût fait une exacte des Auteurs qui avoient écrit avant lui ſur le même ſujet. Il veut faire montre d'érudition dans les premiers chapitres de ſon livre : mais à quelques remarques près, qui ſont aſſez juſtes, il tombe dans de fauſſes conjectures, & donne ſérieuſement ſes imaginations pour des vérités. Je porte le même jugement de l'*Alphabet ingénieux pour le François*, imprimé à Bourdeaux en 1694. Ce que l'Auteur appelle ingénieux, s'étoit pratiqué il y avoit plus de cent ans : & ſon ouvrage manque entiérement de méthode. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Vous trouverez plus d'utilité à lire le diſcours ſur *l'H Françoiſe de Jean Godard, Pariſien, ci-devant Lieutenant général au Baillage de Ribemont.* Tout ce que dit l'Auteur ſur la prononciation de cette lettre, me paroît du bon uſage. On eſtime les regles qu'il donne pour la prononcer en aſpirant, ou doucement, ou fortement.

Paſſons à des Auteurs plus modernes. Le ſyſtême de Meygret, de Pelletier, de du Bois, &c. n'a pas péri entiérement

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

avec eux. On l'a au moins renouvellé en partie depuis le commencement de ce ſiécle, & pluſieurs de ſes apologiſtes ſont fort connus. Je ne parlerai que de quelques-uns, entr'autres, du pere Vaudelin Auguſtin réformé, de M. l'abbé de S. Pierre, de feu M. l'abbé de Courcillon de Dangeau, & de M. du Mas.

Je ne ſçai de qui eſt un *Mémoire ſur le ſyſtême d'une nouvelle ortographe*, imprimé dans les Mémoires de Trévoux du mois de Juillet 1707. art. 92. Ce mémoire contient huit pages. L'Auteur tâche d'y prouver que notre ortographe eſt défectueuſe, parce que le même caractere ſert à exprimer pluſieurs ſons différens; que le même ſon eſt exprimé, tantôt par un caractere, & tantôt par un autre; que nous ſommes obligés ſouvent d'employer deux ou trois caracteres, & même plus, pour exprimer un ſon ſimple; & parce que nous écrivons pluſieurs lettres que nous ne prononçons plus. Il donne quelques exemples de ces quatre défauts: & afin d'y remedier, il voudroit, que pour exprimer les trente-trois ſons ſimples que nous avons, ſelon la fixation qu'il en a faite, on introduiſît trente-trois caracteres différens, tels qu'il les a inventés & figurés ſur une planche où on les

voit. L'Auteur auroit été heureux de pouvoir délivrer un jour le public des embarras que cauſe quelquefois l'eſpece de bizarrerie de notre ortographe; mais on peut gager que le plus grand nombre trouvera que le remede qu'il y veut apporter, n'eſt preſque capable que de broüiller tout dans notre langue; & que de propoſer de pareils moiens, c'eſt chercher des voies fauſſes de perfection.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Le pere Vaudelin a fait ſur le même ſujet, & à peu près dans le même goût de bizarrerie, deux courts écrits: l'un eſt intitulé: *Nouvelle maniere d'écrire comme on parle en France*: l'autre: *Inſtructions chrétiennes miſes en ortografe naturelle, pour faciliter au peuple la lecture de la ſience du ſalut*: tous deux à Paris, in-12. chés Lameſle; le premier en 1713. & le deuxiéme en 1715. L'Auteur, après Rambaud de Marſeille, eſt un des plus hardis ſur le changement & l'introduction des caracteres. Les ſiens ſont hériſſés de pointes, & de tirets montants ou tombans, au-dedans, au-dehors, en haut ou en bas; ce qui fait une figure ſi bizarre, que quelques courts que ſoient ſes deux écrits, il faut beaucoup de patience pour les lire. L'approbateur du premier dit, que cet écrit peut réjoüir le public: c'eſt, ſans

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

doute, par ſon ridicule ; car c'eſt, à peu de choſe près, tout le mérite qu'on peut lui ſuppoſer. Je diſtingue au reſte ſes principes de la méthode qu'il ſuit. Les premiers ſont, en général, aſſés ſenſés. Mais ſi l'on admettoit les caracteres, tous nos livres François & Latins imprimés deviendroient inutiles à quiconque n'auroit appris à lire que dans des ouvrages où l'on auroit employé leſdits caracteres.

Le mauvais ſuccès du pere Vaudelin, n'a point découragé M. l'abbé Caſtel de ſaint Pierre, dont la fécondité, en fait de ſyſtêmes, n'a peut-être point d'exemple. Cet abbé, homme d'eſprit & d'érudition, s'eſt auſſi montré dans pluſieurs écrits l'adverſaire le plus déclaré, contre l'ortographe qui eſt conforme à l'uſage le plus univerſellement ſuivi en France ; & ce qui paroîtra, ſans doute, un peu ſingulier, c'eſt qu'il eſt porté, dit-il, à croire que l'ortographe obſervée il y a trois cens ans, étoit meilleure que la nôtre, parce que, ſelon lui, elle reſſembloit bien plus à la maniere de prononcer, qui étoit alors en uſage, que notre ortographe ne reſſemble à notre prononciation.

Mém. d Trév. mois de Février 1724. art. x

Ib. ut ſupra. Le diſcours où il tient ce langage, pa-

rut d'abord, mais abregé, dans les mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Sciences & des beaux Arts; & enſuite plus étendu dans le Journal des Savans, imprimé à Paris, ſous le titre de *Diſcours pour perfectionner l'ortographe.* Mais l'un & l'autre n'étoient proprement que des eſſais de l'ouvrage que M. de S. Pierre donna ſur le même ſujet en 1730. in-8°. & qu'il intitula, *Projet pour perfectionner l'ortographe des langues d'Europe.*

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION. Journ. Avr. 1725.

C'eſt dans cet ouvrage qui mérite d'être lû, quand ce ne ſeroit que pour ſa ſingularité, que M. l'abbé de Caſtel de ſaint Pierre dévoile tout ſon ſyſtême. Il prétend que notre ortographe actuelle eſt toute corrompuë, & il trouve cinq ſources de cette corruption. 1°. La négligence à ſuivre dans l'ortographe les changemens de la prononciation. 2°. La négligence à inventer autant de figures qu'il y a de ſons & d'articulations. 3°. La négligence à donner quelques marques diſtinctives aux lettres employées à d'autres fonctions, qu'à leurs fonctions ordinaires. 4°. La négligence à déſigner dans chaque mot les lettres qui ne s'y prononcent pas. 5°. La négligence à marquer les voyelles longues. Ces cinq ſources ſont donc en même-tems cinq

RTOGRA-
E ET
ONON-
ATION.

inconvéniens, auſquels M. de S. Pierre ſe propoſe de remédier, pourvû qu'on ſuive les vûës qu'il donne dans ſon Livre. Mais bien éloigné, comme il le fait entendre, de penſer comme certains Grammairiens d'ailleurs habiles, qui pour perfectionner l'ortographe, ont voulu tout d'un coup la faire reſſembler à la prononciation, il prétend qu'on ne doit travailler à introduire cette perfection, que par degrés preſque inſenſibles. » Celui qui veut » faire, dit-il, trop de changemens à la » fois, & de trop grands, bleſſe, révol- » te, & cauſant plus de peine à ſes con- » temporains qu'il ne leur procure d'u- » tilité, il va lui-même contre la raiſon, » & eſt cauſe que ſes projets, quoique » raiſonnables dans la ſpéculation, de- » viennent déraiſonnables dans la prati- » que, parce qu'il n'a pas aſſés compris » que ces ſortes de projets doivent s'exé- » cuter par petites parties, & avec le ſe- » cours du tems. »

Cette regle eſt ſenſée, & l'on s'étonnera, ſans doute, que M. de S. Pierre ait commencé par la violer dans le Livre même où il la propoſe. Car il y écrit, par exemple, *ſaje*, *uſaje*, *langaje*, *négli-jence*, *ſonjer*, *janre*, *anquore*, *diqſionaire*, *peizans*, *Franſoès*, *Egipſiens*, & ainſi du

roſte. Or, il faut avoüer qu'indépendamment de la bizarrerie de cette ortographe, les yeux n'y ſont point accoutumés, & ne peuvent la voir ſans être bleſſés. Il eſt vrai que ſouvent dans une même page, il écrit les mêmes mots ſelon l'uſage ordinaire; mais c'eſt ce qui rend la bigarrure plus ſinguliere. Il ne laiſſe pas que de remplir ſon traité de quantité de réfléxions fort judicieuſes, & peut-être qu'au fonds, la nouveauté du ſyſtême doit plus étonner que le ſyſtême même. A l'égard des moyens que l'Auteur propoſe de prendre pour le faire réüſſir, il y a lieu de croire que l'on pourra bien en loüer quelques-uns, mais je doute qu'on les ſuive dans la pratique. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION

M. l'abbé de S. Pierre convient que ſon ſyſtême eſt nouveau: mais rien, dit-il, ne ſe perfectionne ſans nouveauté, & cependant il eſt de la nature des ouvrages humains de pouvoir toujours ſe perfectionner: ainſi, ajoute-t'il, il eſt très-raiſonnable d'écouter quelquefois la nouveauté, puiſqu'il eſt très-raiſonnable de chercher à nous perfectionner. Ce principe eſt vrai; mais il faut auſſi que la nouveauté, pour mériter d'être écoutée, ſoit plus raiſonnable que la choſe dont

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

on veut qu'elle prenne la place ; & je ne ſai s'il y a plus de raiſon à écrire *chanjer*, pour changer, *prononſer*, pour prononcer, *diqſionaire*, pour dictionaire, & ainſi tant d'autres.

J'ai joint à M. l'abbé de ſaint Pierre, M. l'abbé de Courcillon de Dangeau & M. du Mas, parce que leur ſyſtême ſur l'ortographe eſt à peu près le même. M. de Dangeau s'écartoit encore plus de l'uſage ordinaire, comme on peut le voir dans ſa *Lettre ſur l'ortographe à M. de Pontchartrain, Conſeiller au Parlement*, imprimée dès 1693. Dans ſes *Réfléxions ſur toutes les parties de la grammaire*, qu'il donna en 1694. Dans ſes *Eſſais de grammaire*, & ſes *Réfléxions ſur la grammaire Françoiſe*, qui parurent, l'un en 1711. & l'autre en 1717. M. l'abbé Regnier Deſmarais a réfuté une partie des principes de cet Auteur dans ſon Traité de l'ortographe, quoique ſans nommer celui qu'il cenſure, de qui nous avons encore un petit Traité *des Particules*, imprimé en 1717. ſur lequel les Auteurs des Mémoires de Trévoux ont fait quelques obſervations dans leur Journal du mois d'Avril de la même année : & des *Conſidérations ſur les diverſes manieres de conjuguer des Grecs, des Latins, des Fran-*

çois, des Italiens, des Eſpagnols & des Allemans.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Mais l'abbé Regnier a été vivement attaqué à ſon tour ſur ſes regles d'ortographe, par M. du Mas qui s'eſt déclaré preſque entiérement pour le ſyſtême de l'abbé de ſaint Pierre, dans l'article 20. de ſon *Syſtême du bureau Typographique*; & dans quelques articles ſuivans où il donne ſes réfléxions ſur l'ortographe des Dictionaires de Richelet, de Furetiere, de Trévoux & de l'Académie Françoiſe. Ces réfléxions méritent d'être lûës: on y voit un Auteur modeſte, qui ne critique point les autres dans la ſeule vûë de faire valoir ſon ſyſtême, mais parce qu'il le croit plus ſûr, mieux fondé, & plus généralement utile.

Pag. 17 & ſuiv.

Il regne la même modération & le même eſprit d'équité dans le Livre intitulé: *L'ortografe Françaiſe ſans équivoques & dans ſes principes naturels*, imprimé à Paris chés Giffart en 1716. L'Auteur examine les raiſons des partiſans de l'ortographe qui eſt en uſage, & celles de ceux qui veulent que l'on écrive comme on prononce; & il parle des uns & des autres ſans paſſion. Il ſuit un milieu entre les uns & les autres; & il faut avoüer que les raiſons qu'il apporte pour établir

la nouveauté de ſa méthode, paroiſſent aſſés plauſibles. Il ſeroit encore plus loüable s'il témoignoit moins de chagrin contre l'uſage, qu'il ne peut, dit-il, s'empêcher d'inſulter, & de le nommer dans les momens d'indignation, *le caprice des demi-Savans, qui toujours jaloux de faire parade de leur ſcience mal à propos, veulent même en écrivant Français, ortografier du Grec & du Latin.*

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Si ſous le nom de ces demi-Savans, eſt-il dit dans les Mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1720. l'Auteur prétend comprendre tous ceux qui ſuivent l'ortographe ordinaire, & qui ſe ſont contentés de certains petits changemens ou retranchemens que l'uſage a peu à peu introduits dans notre ortographe, il ſeroit aſſés fâcheux de voir que nos meilleurs Ecrivains depuis 50. ans, ſe trouvent tous compris dans cette claſſe; & ſi tous ces gens-là ne ſont que des demi-Savans, je ne ſçais pas bien où il faudra aller chercher les Savans.

L'Auteur au reſte fait d'aſſés bonnes remarques ſur la prononciation des lettres, & ſur quelques autres points qui appartiennent plus à notre grammaire en général, qu'à l'ortographe en particulier. On peut profiter de ſon ouvrage, qui

d'ailleurs n'eſt pas mal écrit, en abandonnant ce qu'il y a de trop ſingulier dans ſon ſyſtême : comme lorſqu'il veut qu'on écrive Kyromancie, Arkiépiſcopat, Téâtre, &c. La moitié de ſon Livre qui eſt en forme de lettre à un ami, eſt occupé par une liſte de mots dont, ſelon lui, la prononciation eſt la même, & dont la ſignification & l'ortographe ſont différentes. Une partie de ce ſyſtême avoit déja été établi dans *L'art de bien prononcer & de bien parler la langue Françoiſe, dédié à M. le Duc de Bourgogne*, par le ſieur J. H. D. K. imprimé à Paris in-12. chés d'Houri, en 1688. & réimprimé au même lieu en 1696. L'Auteur de cet ouvrage eſt Jean Hindret. ORTOGRPHE ET PRONONCIATION.

Les regles de la prononciation de la langue Françoiſe par M. Billecoq, ſont plus recherchées. Cet ouvrage eſt de l'an 1711. Les Auteurs des Mémoires de Trévoux qui en parlent dans leur Journal du mois d'Octobre de la même année, diſent qu'on peut aſſurer ſans flaterie, que l'Auteur a rempli parfaitement ſon titre. C'eſt, ſelon eux, ſur le bon uſage qu'il a formé ſes regles, & ſur la pratique de ceux qui parlent le mieux. Il les a, diſent-ils, examiné, conſulté. Ses regles renferment toutes les difficul-

tés de la prononciation, rangées ſelon l'ordre alphabétique. Les mêmes critiques loüent beaucoup ſes tables, & il eſt certain qu'elles ont dû coûter bien de la peine à l'Auteur; & que ſi ceux qui voudront les examiner avec ſoin, ſont contens de l'application, ils ne ſeront pas moins ſurpris de la patience de M. Billecoq.

ORTOGRAHE ET RONONIATION.

N'oubliés pas de lire l'*ingénieux dialogue des lettres de l'alphabet*, par M. de Fremont d'Ablancourt, neveu du célebre traducteur Perrot d'Ablancourt. Ce Dialogue, quoique plus ancien que pluſieurs des écrits que je viens de nommer, eſt fort agréable, & n'eſt pas moins utile dans ce qu'il contient. Il eſt imprimé à la ſuite de la traduction de Lucien.

Vous verrés, en parcourant au moins les grammaires de MM. Regnier, de la Touche & Reſtaut, & celle du pere Buffier, quels ſont leurs principes ſur l'ortographe, & quelle eſt celle qu'ils ſuivent. M. Regnier Deſmarais veut que l'on ſuive l'uſage, & il retient preſque toutes les lettres inutiles, & qui ne ſe prononcent point. Je voudrois accompagner la lecture de cette partie de ſa grammaire, de celle d'une brochure imprimée à Paris chés Quillau en 1719. intitulée;

Examen critique du Traité d'ortographe de M. l'abbé Regnier Deſmarais, par M. Dumont, Avocat au Parlement. Il y a des remarques & des réfléxions dont on peut profiter, & que M. l'abbé Regnier n'auroit peut-être pas dû négliger. On ne pourroit pas cependant conſeiller d'adopter ſon ſyſtême : il ne differe en rien pour le fond de celui du pere Vaudelin, dont je vous ai parlé. Je crois auſſi qu'il eût été bien embarraſſé de prouver ce qu'il avance, que les Grecs & les Latins avoient une ortographe réguliere, telle qu'il l'imagine. Etoit-il à portée d'en juger ? puiſqu'actuellement nous ne ſavons nullement quelle étoit la véritable prononciation du Grec & du Latin dans le bel uſage de ces deux langues. Quelques-uns de nos Savans en ont pluſieurs fois diſputé, & à peu près avec autant de fruit qu'en parle M. Dupont.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Mém. Trév. Fév 1719.

M. de la Touche retranche les lettres qui ne ſe prononcent point, comme ne ſervant, dit-il, qu'à embarraſſer les enfans & les Etrangers qui apprennent notre langue. Il ſuit dans la pratique cette déciſion de Thomas Corneille dans ſes notes ſur les remarques de M. de Vaugelas. « On ôte le *d*, dit celui-ci, de « tous les mots où il ne doit point ſe faire «

» ſentir. On ôte auſſi l'*ſ* de tous ceux où
ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION. » elle ne ſe prononce point, & l'on écrit
» *épée*, & non *eſpée*. Cela empêche que
» les Etrangers ne ſoient embarraſſés à
» ſçavoir quand il faut prononcer l'*ſ*. Ils
» la prononcent dans *eſperance*, *eſprit*,
» *eſpace*, parce qu'ils l'y trouvent; & di-
» ſent, *étenduë*, *éteindre*, *étude*, ſans *ſ*
» parce qu'ils n'y en trouvent point. Si
» l'on écrivoit *eſpier*, comme *eſpion*, *deſ-*
» *crire*, comme *deſcription*, comment
» ſçauroient-ils qu'il faut prononcer *épier*
» & *décrire*, ſans y faire ſentir l'*ſ*, & di-
» re *eſpion*, *deſcription*, en faiſant ſonner
» entiérement l'*ſ*. »

L'ortographe du pere Buffier n'a preſque rien de ſingulier, ſinon qu'il retranche communément les doubles lettres, même dans des mots où elles ſemblent néceſſaires pour la prononciation & pour les vers. Ce Jeſuite convient qu'il n'y a aucune partie de notre grammaire ſur laquelle il y ait plus de conteſtations entre nos Auteurs, & plus de contrariété dans la pratique: mais il croit qu'il appartient uniquement à l'uſage de regler l'ortographe, auſſi-bien que la prononciation, & toutes les autres parties du langage. Il faut lire les réfléxions qu'il fait ſur cela: il y en a beaucoup qui pa-

Gram. pag. 94. & ſuiv. édition de 1732.

roiſſent ſolides & miſes dans un jour avantageux.

ORTOGR PHE ET PRONON- CIATION.

Ce que j'approuverois principalement, c'eſt qu'il a ſenti la néceſſité de conſerver dans l'ortographe des mots, ce qui ſert à en faire connoître l'étymologie. Voiés le nombre 208. où il avoue « qu'il paroît judicieux de garder l'ancienne ortographe dans tous les mots, « où ſans cela ils ſeroient confondus avec « des mots qui ont déja le même ſon, « & qui ont cependant une ſignification « toute différente. C'eſt pourquoi, ajoute-t'il, bien que les lettres doubles qui « ne ſe prononcent point, ſoient ſuppri- « mées dans la nouvelle ortographe, on « fait bien d'écrire encore *ville*, URBS, « par deux *ll*, quoique ce mot ait le même ſon que *vile*, VILIS. De même on « doit écrire poids, *pondus*, poix, *pix*, « & pois, *cicer*, quoique ces trois mots « aient le même ſon : car leur ſignifica- « tion étant différente, il ſemble à pro- « pos de la diſtinguer du moins aux yeux « puiſque l'on ne peut par la prononcia- « tion la diſtinguer à l'oreille. » Et au nombre 196. « On perdroit, dit-il, « en quittant l'ancienne ortographe, la « connoiſſance des étymologies, qui font « voir de quels mots Latins ou Grecs, «

» viennent certains mots François... L'on
ORTOGRA- » ne verroit plus le rapport qui eſt, &
PHE ET » qui doit être entre les mots dérivés
PRONON- » l'un de l'autre. »
CIATION.

M. Reſtaut différe du pere Buffier ſur quelques points, & il eſt bon de lire toutes ſes obſervations ſur cet article. Je remarquerai ſeulement ici qu'il veut pareillement, que l'on ait égard à l'étymologie des mots. Il diviſe l'ortographe Françoiſe en ortographe de principe, & en ortographe d'uſage. Par la premiere, il entend celle qui eſt fondée ſur les principes mêmes de la langue, & dont on peut donner des regles générales, comme l'ortographe des différentes terminaiſons des noms, par rapport aux genres ou aux nombres, & des verbes, par rapport aux tems & aux perſonnes. Il ne croit pas qu'il ſoit poſſible d'apprendre cette ortographe & de la poſſeder parfaitement, que par une étude particuliere de la grammaire Françoiſe.

Par l'ortographe d'uſage, il entend celle dont on ne peut guére donner de regles générales, & ſuivant laquelle les ſyllabes des mots s'écrivent d'une maniere plutôt que d'une autre, ſans autre raiſon que celle de l'uſage ou de l'étymologie. Il ajoute : « comme la plus gran-

de partie des mots François ſont tirés « du Grec & du Latin, ceux qui ſavent « ces deux langues, ont un grand avan- « tage pour écrire par connoiſſance les « ſyllabes de ces mots ſuivant les étymo- « logies. Mais à l'égard de ceux qui ne « ſavent que la langue naturelle, ils doi- « vent, après avoir appris l'ortographe de « principe par l'étude de la grammaire « Françoiſe, recourir aux dictionaires « & à la lecture des bons Livres, com- « me au ſeul moien d'écrire correctement « tous les mots ſur leſquels on ne peut « pas établir de regles générales & cer- « taines. »

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Je ne vois pas que M. Reſtaut ait profité, comme M. l'abbé de Dangeau, le pere Buffier, M. du Mas, & quelques autres, de la *Méthode du ſieur Py-Poulain de Launay, ou l'art d'apprendre à lire le François & le Latin*, imprimée à Paris chés Nicolas le Clerc en 1719. Ceux qui en ont profité, ſont loüables. Il eſt certain qu'en réformant quelques idées de cet Auteur, & en en perfectionnant quelques autres, ſon ouvrage ne pourroit être que très-utile aux commençans, pour la prononciation ſurtout & pour l'ortographe. Quand il préſenta ſa méthode en 1713, à M. l'abbé Bignon, ce Savant

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

après l'avoir examinée, y trouva de fort grands avantages, & applaudit au zéle & aux vûës de l'Auteur. Cette méthode eut enſuite d'autres approbateurs diſtingués par leurs talens & par leurs lumieres. Feu M. l'abbé d'Orſanne, chanoine de l'Egliſe de Paris, & directeur des petites écoles de cette ville, lui donna auſſi ſon ſuffrage : & l'expérience a montré depuis, que l'on pouvoit s'en ſervir avec beaucoup d'utilité.

Je ne ſçai au reſte, ſur quoi le ſieur Py-Poulain s'eſt fondé, lorſqu'il a dit que le célebre Jean du Vergier de Haurane, abbé de ſaint Cyran, avoit eu ſur ce ſujet les mêmes idées que lui, & lorſqu'il fait entendre que ce ne ſont proprement que les idées de cet abbé qu'il développe. Je ne connois aucun ouvrage de M. de S. Cyran ſur la Grammaire. Je ſçai ſeulement qu'il avoit toujours eu d'excellentes vûës pour l'éducation de la jeuneſſe, & qu'il les communiqua à ceux qui ſe chargerent de ſon tems de la conduite des écoles qui ont été connuës ſous le nom d'écoles de Port-Royal.

Le ſieur Jacquier fit imprimer en 1725. in-8°. à Paris, une *Méthode très-facile pour apprendre l'ortographe à ceux ou celles qui n'ont pas étudié le Latin, & utile aux per-*

ſonnes qui ont la connoiſſance des belles lettres. C'eſt le titre de ce Livre ; il promet beaucoup : cependant cette méthode, ſelon de bons critiques, n'eſt autre choſe qu'une grammaire incomplette, tirée des grammaires ordinaires. Ce qui y eſt dit en particulier ſur l'ortographe, n'eſt dans le fond qu'une copie de ce qu'on trouve dans chaque grammaire ſur la prononciation, & dans quelques-unes même avec plus d'exactitude & de clarté.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Mém. de Trév. Sept. 1718. art. xj.

L'Auteur attribue pour prérogative particuliere à ſon ouvrage. 1°. D'apprendre à raiſonner juſte ; mais ſans marquer les endroits où il apporte des regles du raiſonnement, que ſes lecteurs n'y apperçoivent point en effet. 2. D'apprendre à écrire correctement, ſans avoir étudié le Latin : mais c'eſt encore ce qu'il ne prouve pas. Il ſe contredit même, lorſque, par exemple, au ſujet de la ſyllabe *ti*, ſuivie d'une voielle, & qui ſe prononce tantôt en *ti*, comme dans *digeſtion*, tantôt en *ci*, comme dans *onction*, il dit, que pour faire ce diſcernement, il faut prononcer *ti*, & jamais *ci*, quand le mot ne dérive pas du Latin. Car pour ſavoir quand il dérive, ou ne dérive pas du Latin, ne faut-il pas ſavoir cette langue ? D'ailleurs, ſoit qu'on entende ou non le

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Latin, on pourra ſe trouver embarraſſé à vérifier ce qu'il marque en cet endroit même, qu'il faut prononcer *ti*, & jamais *ci*, quand le mot ne dérive pas du Latin; car il y a des mots qui en dérivent, qu'il faut prononcer en *ti*, comme *Tiare*, qui dérive de *Tiara*, & chrétien qui dérive de *chriſtianus*. La regle de l'Auteur n'eſt donc pas juſte.

On pourroit faire pluſieurs autres obſervations ſemblables ſur ſon ouvrage; & quoique le ſieur Jacquier diſe, qu'il ne faut qu'*un fonds de raiſon* pour le goûter & en ſentir les avantages, il eſt certain qu'avec ce *fonds de raiſon*, on pourroit fort raiſonnablement ſe trouver arrêté en un grand nombre d'endroits de ſon Livre. C'eſt la réfléxion que font ſur cela les Auteurs des mémoires de Trévoux; & je l'ai trouvé vraie en liſant l'ouvrage même du ſieur Jacquier, qui a été réimprimé en 1740. ſous un titre nouveau, & avec quelques corrections & augmentations.

Quelque eſtime, au reſte, que l'on puiſſe faire de pluſieurs des traités ſur l'ortographe dont je viens de parler, s'il m'eſt permis de dire mon ſentiment, je n'en préfere aucun à celui qu'un anonyme a publié depuis peu à Poitiers chés les

les ſieurs Faulcon, Imprimeurs & Libraires de cette ville. Cet ouvrage imprimé en 1739. eſt un volume in-8°, dont voici le titre qui explique parfaitement ce que ce Livre contient : *Traité de l'ortographe Françoiſe en forme de dictionaire, enrichi de notes critiques, & de remarques ſur l'étymologie & le genre des mots, la conjugaiſon des verbes irréguliers, & les variations des Auteurs.* Dévoilons celui à qui l'on doit cet ouvrage. On croiroit en le liſant, que c'eſt le fruit des longues méditations d'un Grammairien de profeſſion, mais d'un Grammairien de goût, auſſi familiariſé avec nos Académiciens, que verſé dans la lecture de nos meilleurs Ecrivains : l'Auteur cependant n'a point d'autre profeſſion marquée que celle de *Prote*, ou de Directeur de l'Imprimerie même, d'où ſon Livre eſt ſorti. On le nomme le Roi. Je viens d'apprendre que la mort l'avoit enlevé dans un âge encore peu avancé.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Il y a deux parties dans ſon ouvrage, la préface & le dictionaire. La préface eſt un traité ſuffiſamment étendu, & bien raiſonné ſur l'ortographe Françoiſe. Monſieur le Roi y reprend d'abord, mais avec modeſtie, ceux qui ont oſé avancer qu'il faut écrire comme on parle ; &

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

j'ai fait voir que ceux-là avoient encore aujourd'hui des partisans. Mais, dit notre Auteur, » je soutiens que si l'on écrivoit comme l'on prononce, il s'ensuivroit nécessairement qu'il n'y auroit » que ceux qui parlent bien, qui écrivissent correctement. Les Gascons écriroient *vateau*, pour *bateau*, *boiturier*, » pour *voiturier*, & ainsi des autres : les » Limousins écriroient *Setembre*, pour *Septembre*, *Doteur*, pour *Docteur*. Les » Picards, ennemis de la lettre *h* se croiroient pareillement en droit d'écrire un » *cat*, un *quen*, la *bouque*, pour un *chat*, » un *chien*, la *bouche*. De sorte qu'il se » trouveroit dans la langue Françoise autant d'ortographes différentes, qu'il y » a de dialectes ou d'accens différens, ce » qui seroit ridicule. »

M. le Roi ne se dissimule pas qu'on peut lui répondre, qu'il n'y a que les gens du commun qui parlent de la sorte; & qu'il se trouve dans les provinces les plus reculées des personnes qui parlent parfaitement bien; je l'avouë, dit-il; néanmoins il ne s'ensuit pas de-là qu'ils doivent écrire comme ils prononcent. L'usage général veut qu'on écrive, *paon*, *faon*, *Laon*, *Août*, *Saone*, *sceau*, &c. Cependant il faut prononcer *pan*,

ſan, *Lan*, *Oût*, *Sone*, *ſau*, &c. Il en eſt de même d'une infinité d'autres mots, dont la prononciation eſt différente de l'écriture, non-ſeulement chés les François, mais chés toutes les nations du monde. M. le Roi met parmi ces mots que l'on prononce autrement qu'on ne les écrit, *sûr*, *mur*, *Europe*, &c. Il veut que l'on écrive *ſeur*, *meur*, & que l'on prononce *Urope*, &c. Mais il eſt certain que la plûpart des bons Ecrivains prononcent & écrivent *sûr*, *mur*, *Europe*, &c.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Après ces remarques préliminaires, notre Auteur vient à l'ortographe en particulier. En parlant des accens il ſe plaint que depuis quarante ans, l'on en a introduit une ſi grande quantité dans la nouvelle ortographe, que les anciennes fontes ne peuvent plus y ſuffire. C'eſt une plainte qui vient de la connoiſſance de ſon art : mais je ne ſçai s'il ne la pouſſe pas un peu trop loin, lorſqu'il regarde comme une faute, d'écrire *j'ai connû*, *j'ai pû*, *ſçû*, *tû*, *reçû*, au lieu d'employer toujours la diphtongue *eu* ; il me ſemble que la premiere maniere eſt plus naturelle, & plus conforme à l'uſage communément obſervé.

Ses remarques, au reſte, ſur les accens

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION,

circonflexe, grave & aigu, me paroiſſent fort ſenſées. Il obſerve que le premier n'étoit point en uſage dans l'ancienne ortographe : il n'a été admis dans la nouvelle, que pour marquer les ſyllabes longues qui avoient autrefois une *ſ* ; ainſi, dit-il, l'on écrit aujourd'hui avec *â*, *ê*, *î*, *ô*, *û*, les ſyllabes que nos anciens écrivoient par *as*, *es*, *is*, *os*, *us*, dont la prononciation eſt longue ; mais il ne s'enſuit pas que tous les autres mots dont on a retranché la lettre *ſ*, doivent avoir un circonflexe. Ainſi il ne faut pas écrire *ſenêchal*, *chrêtien*, *êtude*, *établir*, quoique nos anciens ayent écrit, *ſeneſchal*, *chreſtien*, *eſtude*, *eſtablir* : cela répugneroit à la prononciation & à l'uſage général qui veut qu'on écrive *sénéchal*, *chrétien*, *étude*, *établir*, & leurs ſemblables, avec un *é* aigu. Notre Auteur s'étend beaucoup ſur les différens abus que l'on fait de l'accent circonflexe ; & de ſes obſervations, il en infére que cet accent ne doit être employé qu'en trois cas ; 1°. Lorſque la ſyllabe eſt longue à la prononciation. 2°. Lorſqu'un mot en a beſoin pour être différencié d'un autre, dont le ſens eſt différent. 3°. Lorſque l'uſage général l'autoriſe, comme dans le mot *âge*,

Il remarque ſur l'accent grave, qu'il n'a lieu en François que ſur ces trois voyelles *à*, *è*, *ù*; ſur l'*à* prépoſition, infinitif ou datif, comme à Paris, à Pierre, à faire, &c. pour le différencier de l'*a* qui marque un paſſé, & de celui qui marque un préſent. Que l'*è* grave ne doit être placé que dans les mots dont la derniere ſyllabe a le ſon très-clair & très-ouvert. C'eſt le ſentiment de Pierre Corneille, de MM. de Port-Royal, du pere Buffier, & de tous les meilleurs correcteurs modernes, auſquels les Savans ont donné unanimement leur approbation. Que l'*ù* grave n'a lieu, & ne doit être admis que dans le ſeul mot *où*, lorſqu'il peut ſe tourner en Latin par la particule *in*, ou lorſqu'il déſigne quelqu'une des queſtions de lieu. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Notre Auteur détermine avec la même préciſion & la même juſteſſe l'uſage de l'accent aigu, des tréma, ou voyelles qui portent deux points en tête, de l'apoſtrophe inventée pour marquer l'éliſion d'une lettre, & aider à la prononciation, & de la diviſion qui n'a été introduite en François, que pour marquer que divers mots joints enſemble, n'en ſont, pour ainſi dire, qu'un; & pour couper ceux qui ne pouvant être mis

tout entiers dans une ligne où ils entrent en partie, ſont achevés au commencement de la ſuivante.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Des accens, M. le Roi paſſe aux lettres. Il examine l'uſage & la proprieté de chacune en particulier; & quand il lui arrive de contredire nos meilleurs Grammairiens, il donne les raiſons de ſa cenſure & du parti qu'il croit devoir embraſſer. En général ſon ſyſtême eſt, qu'il faut dans l'écriture conſerver l'analogie de chaque mot, afin que l'on connoiſſe la ſource & l'origine de chacun, ce qui ſert beaucoup à en faire ſentir la force & la vraie ſignification. Il veut, par exemple, que l'on écrive *abbatre*, *abbréger*, *accumuler*, *aggrandir*, *alléger*, *annotation*, *appaiſer*, *arranger*, *aſſocier*, *attirer*; & ainſi d'un grand nombre d'autres, non-ſeulement par la raiſon que je viens d'alléguer après lui, mais auſſi, parce que l'uſage veut qu'on double la lettre initiale du ſimple pour en faire le compoſé. Il ſe récrie contre Richelet & pluſieurs autres modernes qui retranchent les doubles lettres, ſans conſidérer qu'ils n'ont pas plus de droit, dit-il, de s'écarter de l'ortographe Latine, d'où dérivent la plûpart des mots François, que les Latins n'en avoient de s'éloigner de la ma-

ſiere d'écrire des Grecs dont ils imitoient le langage. Il veut cependant que l'on s'en tienne à l'uſage, quand celui-ci eſt preſque unanimement reçu par les meilleurs Ecrivains. Il faut lire dans ſon ouvrage toutes les remarques ſur les différentes lettres de notre alphabet; quelque ſéche que cette matiere paroiſſe, & qu'elle ſoit en effet, on les lit avec ſatisfaction, parce qu'on y voit un Auteur judicieux, qui s'autoriſe toujours de la raiſon, & qui ſéme dans ſes obſervations un grand nombre de réfléxions ſenſées, qu'on ne peut que lire avec utilité, lors-même qu'on ne ſeroit pas de ſon avis.

Il ne faut pas s'étonner s'il revient ſouvent à la raiſon de l'étymologie: il s'en explique lui-même ainſi pag. XLIV. C'eſt, dit-il, que l'étymologie des mots qui nous viennent du Grec, ou du Latin, ne peut changer, parce que ces deux langues originales ſont mortes. Au contraire, le goût de l'homme eſt toujours variable. C'eſt donc, ajoute-t'il, l'étymologie que nous devons choiſir pour guide, & non pas l'uſage qui peut nous égarer. Devons-nous rougir, continuë-t'il, d'apprendre à écrire de ceux-mêmes qui nous ont enſeigné la maniére de parler? Qui pourra mieux que ces premiers

GRAMMAIRE ET PRONONCIATION.

Maîtres nous inſtruire dans nos doutes ? Sera-ce Richelet qui ſe contrarie lui-même en mille endroits : ou les Auteurs des nouveaux dictionaires, comme Joubert & Danet, dont les éditions ſont pleines de fautes ? C'eſt néanmoins, conclut-il, ſur l'autorité de ces Meſſieurs, & des autres Auteurs modernes, qu'eſt appuyé cet uſage ſi reſpecté, & cependant ſi peu digne de l'être, lorſqu'il n'eſt point fondé ſur la raiſon. L'Auteur en parlant ainſi, ne ſe diſſimule pas qu'il aura des contradicteurs ; & quand je dirois que j'ai toujours penſé comme lui, mon autorité n'en diminueroit pas le nombre.

J'adopte auſſi volontiers ſes obſervations ſur le plurier, ſur les noms de nombre, & ſur les adjectifs. Il me ſemble, par exemple, qu'il a raiſon de reprendre ceux qui écrivent cens ou cents au plurier, au lieu de cent, quatre-vingts, au lieu de quatre-vingt. Il y a cependant des cas où cette regle ne doit point être ſuivie ; & il falloit les excepter. On dit bien, par exemple, cent hommes, mais il faut écrire, ou du moins prononcer deux cents hommes, quatre-vingts hommes, &c. Son article des adverbes eſt fort ſenſé. Sur les participes, il re-

marque que pluſieurs Savans donnent aux participes en *ant* un plurier au maſculin, quoique ces participes ſoient preſque tous indéclinables en François. C'eſt une faute, dit-il, dans laquelle on ne tombera pas, ſi l'on veut faire attention à la réflexion ſuivante. Pour ſçavoir ſi l'on doit écrire *allant* ou *allans* dans cette phraſe : le pere & le fils *allant* à Paris, ont trouvé, &c. Il faut changer ce maſculin en féminin, & conſidérer ſi l'on peut écrire la mere & la fille *allantes* : il eſt certain que non ; par conſéquent on doit écrire le pere & le fils allant. Il en apporte encore d'autres exemples. Feu M. Huët, ancien Evêque d'Avranches, a donné auſſi ſon ſentiment ſur ce ſujet dans une lettre qu'il écrivit autrefois à M. Charpentier de l'Académie Françoiſe, & qui ſe trouve avec les Diſſertations recueillies par l'abbé de Tilladet.

M. le Roi ne dit rien des verbes dans ſa préface ou dans ſon petit traité, parce que dans le corps de ſon ouvrage en forme de dictionaire, on les trouve dans leur ordre alphabétique, avec des remarques ſur les plus difficiles, & ſur ceux qui ſont irréguliers, & qu'il a ſoin de marquer l'ortographe la plus ſuivie chés les meilleurs Auteurs, ſoit dans les tems,

TOGRA- ET NON- TION.

soit dans les modes. Il finit donc cette préface par quelques observations sur la ponctuation ; & comme elles sont en petit nombre, il renvoye ceux qui voudront en savoir davantage, à la méthode de Messieurs de Port-Royal, & surtout, dit-il, à l'excellent traité qui est à la fin de la grammaire Françoise du pere Buffier. J'ai remarqué dans toute cette préface, que M. le Roi y reprend beaucoup plus rarement cette grammaire que plusieurs autres, ce qui prouve, ce semble, qu'il la regarde comme une des plus estimables. Il parle aussi toujours avantageusement de celle de M. Restaut, quoiqu'il la critique quelquefois, mais seulement dans un petit nombre de points peu essentiels.

La seconde partie de l'ouvrage de M. le Roi, la plus étenduë & la plus utile, est, comme je l'ai dit, son *Traité de l'orographe Françoise en forme de Dictionaire.* C'est-là que l'Auteur fait briller son jugement dans ses décisions, & jusques dans ses conjectures, & que l'on voit qu'il a lû avec soin, & médité avec application tous ceux qui ont fait avant lui des grammaires Françoises, des dictionaires, & des observations critiques sur notre langue. On doit lui sçavoir gré d'un travail

fort épineux en lui-même, mais dont il ne peut manquer de revenir beaucoup d'utilité à ceux qui voudront en profiter. Pour moi, je voudrois que l'on mît ce dictionaire entre les mains de tous ceux qui étudient notre langue, & je ſuis perſuadé que s'il eſt utile aux commençans, ceux-mêmes qui ſe piquent de bien ſçavoir le François, & de l'écrire avec pureté, pourront encore le conſulter avec avantage. On y voit d'un coup d'œil, ſi tel ou tel mot eſt ſubſtantif ou adjectif, s'il eſt maſculin ou féminin, ſi c'eſt un nom, un verbe, un adverbe, ou une prépoſition, &c. On y voit comment on doit l'écrire, & fort ſouvent quelle eſt ſon étymologie. Lorſque les Auteurs varient ſur la maniere de l'écrire, l'Auteur marque cette variation, & en fixe la véritable ortographe, au moins celle qu'il croit être la véritable, & il donne toujours des raiſons du parti qu'il prend. Il contredit les déciſions de l'Académie Françoiſe, comme celles des autres, quand il croit que ces déciſions ne ſont pas aſſés bien appuyées; mais il ne contredit jamais qu'avec la modération d'un homme qui propoſe plutôt ſes conjectures & ſes doutes, qu'il ne veut donner ſes déciſions. C'eſt tout

ORTOGR. PHE ET PRONONCIATION.

ORTOGRA-
HE ET
CONON-
CIATION.

ce que je puis dire de ce dictionaire. On ſent bien que ces ſortes d'ouvrages ne ſont point ſuſceptibles d'analyſe. L'Auteur a dédié celui-ci à M. le Nain, Intendant de Poitiers, à qui il dit qu'un ouvrage annoncé ſous le nom de dictionaire, & qui n'a pour objet que l'ortographe Françoiſe, ne préviendroit pas en ſa faveur, s'il ne paroiſſoit ſous de ſi heureux auſpices. Pour moi, je crois que l'ouvrage ſe ſoutiendra par lui même, quoique je ne prétende pas qu'il ſoit exemt de défauts, malgré les éloges que j'ai cru pouvoir lui donner. L'Auteur a profité avec raiſon d'un petit écrit imprimé dans les Mémoires de Trévoux du mois d'Août 1719. ſous le titre de *Plan d'une ortographe ſuivie pour les Imprimeurs*. Ce projet ne me paroît pêcher que par trop de briéveté.

Diſons un mot de l'ortographe de nos derniers dictionaires François. Richelet a tâché de garder le milieu entre l'ancienne & la nouvelle ortographe. Il a retranché de pluſieurs mots les lettres qui ne ſe prononçant point, embarraſſent aſſés ſouvent les Etrangers & les Provinciaux. Il a ôté pareillement l'*y* grec dans preſque tous les mots où l'on fait entrer cette lettre, & y a ſubſtitué le petit *i*,

excepté dans les noms qui ſont tout-à-fait Grecs. Mais on s'eſt écarté ſouvent de ſes principes & de ſon ortographe dans les éditions poſtérieures de ſon dictionaire, auſquelles il n'a pû avoir de part. Furetiere dans l'eſſai de ſon dictionaire, ſuit la vieille ortographe de ſon tems, à quelques mots près; on y trouve ſouvent des *y* grecs inutiles, des *i* voyelles, pour des *j* conſonnes, des *ü* & des *ë* tréma ſuperflus, &c. Dans l'édition de ſon grand dictionaire, faite à Trévoux, & où l'on a ſupprimé ſon nom, comme ſi c'étoit un ouvrage nouveau & différent du ſien, on a pris un milieu au ſujet de quelques conſonnes muettes : on les a conſervé en faveur de l'ancienne ortographe, mais on les a mis d'un caractere différent, & plus petit en faveur de la nouvelle. L'on y écrit, par exemple, EsPÉE, COMpTE, pour marquer que la lettre *ſ* dans le premier mot, & le *p* dans le ſecond ne ſe prononcent point. Mais il ſemble qu'on n'a pas eu raiſon de marquer comme muet le premier des deux *ſ* mis entre deux voyelles dans les mots où il ſe prononce fort, comme dans *aſſis*; c'eſt expoſer l'étranger à prononcer *azis*. Dans le dictionaire de Furetiere imprimé en Hol-

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

lande, on n'a nullement ſuivi exactement l'ortographe nouvelle, non-ſeulement à l'égard des conſonnes muettes, mais encore à l'égard des voyelles muettes.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Quant à l'ortographe du dictionaire de l'Académie Françoiſe, dans l'édition de 1694. comme dans celle de 1718. on a ſuivi en beaucoup de mots l'ancienne maniere d'écrire, mais ſans prendre aucun parti dans la diſpute qui dure depuis ſi longtems ſur cette matiere. « Il » eſt certain, y dit-on, que l'ancienne » maniere d'écrire étoit fondée en raiſon; mais l'uſage, qui, en matiere de » langue, eſt plus fort que la raiſon, introduit peu à peu une maniere d'écri» re toute nouvelle, l'ancienne nous » échappe tous les jours; & comme il » ne faut point ſe preſſer de la rejetter, » on ne doit pas non plus faire de grands » efforts pour la retenir.... les yeux & les » oreilles ſont accoutumés à un certain » arrangement de lettres & de certains » ſons attachés à cet arrangement. Il ne » faut pas compter qu'une habitude de » cette nature puiſſe ſe détruire par des » raiſonnemens, ni par des méthodes, » & le peu de ſuccès de toutes celles qu'on » a données juſqu'à préſent, ne doit pas » faire naître l'envie d'en inventer de nou-

velles. Le plus sûr est de s'en rapporter « à l'usage, qui à la vérité, ne connoît « pas toujours la méthode ni les regles, « mais qui n'est pas aussi toujours si dé- « raisonnable qu'on se l'imagine. Sou- « vent l'ignorance & la corruption in- « troduisent des manieres d'écrire; mais « souvent c'est la commodité qui les éta- « blit. L'usage n'est autre chose que le « consentement tacite des hommes qui « se trouvent déterminés à une chose « plutôt qu'à une autre, par des causes « souvent inconnues, mais qui n'en sont « pas moins réelles. » L'Académie Françoise compte aussi pour quelque chose la conservation des étymologies, c'est-à-dire, des rapports d'un mot de notre langue avec celui d'une autre langue, dont le premier paroît tiré, & qui en détermine quelquefois la véritable signification.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Ceux qui ne sont pas de l'avis de l'Académie, comme M. l'abbé de S. Pierre, MM. du Mas, de la Touche, & plusieurs autres, répondent à cela, 1°. que non-seulement cet usage n'est point nécessaire, mais qu'il est même très-incommode à tous ceux qui ignorent la maniere de bien prononcer. Si l'on s'étoit toujours, disent-ils, attaché inséparé-

rablement aux loix de l'uſage, nous parlerions encore comme on parloit il y a cinq cens ans. L'uſage eſt un tyran dont nous devons ſecoüer courageuſement le joug, lorſque la raiſon & l'utilité nous y obligent. 2°. A l'égard de l'étymologie des mots, ils répondent que le retranchement de quelques lettres inutiles n'empêche point qu'on ne reconnoiſſe aiſément d'où ils viennent. Quand on ortographie *répondre*, *écrire*, *avenir*, *dette*, *promt*, *ſujet*, &c. au lieu de *reſpondre*, *eſcrire*, *advenir*, *debte*, *prompt*, *ſubject*, a-t'on plus de peine alors à découvrir que ces termes ont été formés de *reſpondere*, *ſcribere*, *advenire*, *debitum*, *promptus*, *ſubjectus*? L'Académie d'ailleurs n'a pas toujours ſuivi ſon principe : elle écrit ſouvent, *dette*, *fruit*, *pronoſtiquer*, *neveu*, *ſemaine*, *poumon*, &c. au lieu que pour conſerver l'étymologie en ſon entier, il auroit fallu écrire, *debte*, *fruict*, *prognoſtiquer*, *nepveu*, *ſepmaine*, *poulmon*.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Si d'un côté, dit M. de la Touche, l'on ne doit pas donner dans le caprice d'un Leſclache, d'un Lartigault, & de quelques autres fous qui vouloient rendre notre ortographe tellement barbare & monſtrueuſe, qu'on n'auroit plus reconnu les mots; il faut d'un autre côté

L'art de bien parler François, préf. du t. 1. quatriéme édition.

uſer en ces ſortes de choſes d'une honnête liberté. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Rollin. Quoiqu'il prétende que l'uſage eſt le maître ſouverain en matiere de langue, que c'eſt la premiere regle qu'il faut conſulter ſur cet article, qu'il n'a pas moins d'autorité & de juriſdiction ſur la maniere d'écrire & de prononcer les mots que ſur les mots mêmes; il convient cependant qu'il y a des changemens moins marqués ſur leſquels l'uſage varie, & qui peuvent laiſſer quelque doute, & que dans ces ſortes de mots chacun peut uſer de la liberté que l'uſage même nous laiſſe, & ſuivre ſon goût, ſurtout quand il paroît fondé ſur la raiſon & ſur l'utilité.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION. Man. d'en & d'étud. t. 1. pag. &c.

L'Académie Françoiſe dans la troiſiéme édition de ſon dictionaire, a eu égard à quelques-uns des reproches qu'on lui a faits, & dont je viens de parler; elle ne s'obſtine plus à vouloir conſerver des lettres dont on peut ſe paſſer, & que le public a tout-à-fait rejettées; mais auſſi elle évite avec ſoin tous ces ridicules excès où ſe ſont portés ſouvent l'ignorance de quelques Imprimeurs, & la témérité de pluſieurs Auteurs.

Je finis cet article par vous conſeiller

la lecture de trois écrits ſur la prononciation & l'ortographe, où l'on trouve, ſur la prononciation en particulier, d'excellentes regles, & qui méritent d'être lûës pluſieurs fois : les deux diſcours de M. l'abbé de Dangeau ſur les voyelles & ſur les conſonnes, imprimés l'un & l'autre en 1721. & le *Traité de la proſodie Françoiſe*, par M. l'abbé d'Olivet, qui a paru en 1736. Les principes des deux premiers diſcours m'ont paru excellents, & l'on y trouve beaucoup de regles d'uſage.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Je préfére cependant à ces diſcours le *Traité de la proſodie*, c'eſt-à-dire, de la maniere de prononcer chaque ſyllabe réguliérement, ſuivant ce qu'exige chaque ſyllabe à part, & conſidérée dans ſes trois propriétés, qui ſont l'accent, l'aſpiration & la quantité. Perſonne n'avoit encore ſi bien manié ce ſujet ; & ce petit Livre eſt rempli d'ailleurs de recherches également neuves, curieuſes & utiles. Ce traité occupe à peine 80. pages, mais il contient preſque autant de choſes que de paroles. Le dernier article où il s'agit *de l'utilité de la proſodie*, eſt plein d'obſervations curieuſes, & de la derniere importance dans l'art de parler. Rien encore de plus interreſſant que ce qu'il dit de ſon utilité, par rapport au ſtyle oratoire.

Biblioth. iſon. Oct. '37. art. 1.

M. l'abbé d'Olivet convient que le ſujet qu'il traite, n'a pas été ignoré de nos prédéceſſeurs. La proſodie étoit connuë parmi nous dès le regne de François premier. Les ſavans hommes & les beaux eſprits dont ce Prince fit l'ornement de ſa Cour, donnerent à notre langue, ſelon le pere Bouhours, *un caractere d'élegance & de doctrine*, qu'elle n'avoit point auparavant. Ce fut la même choſe ſous Charles IX. & l'hiſtoire nous prouve, que les fondemens ſur leſquels nos bons Ecrivains ont bâti ſous le regne de Loüis XIV. furent tracés, & même poſés en partie dès le ſiécle précédent. Ainſi, ajoute M. l'abbé d'Olivet, c'eſt dans les monumens de ce tems-là, qu'il faut chercher les premiers veſtiges de notre proſodie, & nous y trouverons plus de lumieres ſur ce ſujet, qu'il ne s'en rencontre peut-être dans toutes les grammaires & dans toutes les rhétoriques imprimées de nos jours.

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Entret. d'Ariſte & d'Eugene, pag. 149. quatrieme édition.

Mais pourquoi donc eſt-elle ſi peu connuë aujourd'hui ? C'eſt M. l'abbé d'Olivet qui ſe fait cette objection ; à quoi il répond : 1°. c'eſt qu'il eſt trés-rare que nous apprenions méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer, & que la plus grande partie des

ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION.

François vieillit ſans avoir ni lû, ni entendu, ni remarqué, qu'il y ait dans ſa langue des ſyllabes plus ou moins longues les unes que les autres. 2°. C'eſt que ceux qui ſeroient le plus en état d'approfondir les regles de notre proſodie, ſont préciſément ceux qui apportent le plus de préjugés à cette étude. Un homme ſavant poſſéde le Grec & le Latin : il admire la beauté de ces deux langues, & avec raiſon : mais de croire que notre proſodie, ſi elle ne reſſemble pas en tout à la leur, eſt donc nulle, c'eſt une erreur. Toutes les langues ont leur génie particulier : & plus une langue aura été perfectionnée, c'eſt-à-dire, accommodée aux uſages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui reſtera de reſſemblance avec la langue, qu'on ſuppoſe matrice, du moins par rapport à elle.

Une troiſiéme & derniere raiſon qui fait, dit encore notre Auteur, que la connoiſſance de notre proſodie ſe perd de plus en plus, ce ſont les changemens introduits dans notre ortographe depuis ſoixante ans. On a ſupprimé la plûpart des lettres qui ne ſe faiſoient pas ſentir dans la prononciation. M. d'Olivet appuye ſur cette raiſon, & il prétend que

ces lettres que l'on a ſupprimées, loin de nuire à la prononciation, ſervoient à la fixer. Il en donne des exemples qu'il faut voir dans ſon ouvrage, & ajoute : qu'il pourroit par cent & cent autres, montrer qu'en matiere d'ortographe, nos peres n'avoient rien fait ſans de bonnes raiſons. Mais je n'aime point qu'il les loüe de ce *qu'ils ont ſecoüé le joug de l'étymologie.* Si c'eſt un joug, ce que je ne penſe point, je le crois non-ſeulement très-leger, mais de plus d'une grande utilité. ORTOGRAPHE ET PRONONCIATION

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail ſur le petit ouvrage de M. l'abbé d'Olivet : il mérite d'être lû tout entier, & peut-être plus d'une fois. Cependant comme l'Auteur eſt trop modeſte pour croire qu'il n'y ait rien à reprendre dans ſon traité, on pourroit lire en même-tems les réfléxions que les Auteurs des obſervations ſur les écrits des modernes ont faites en parlant de ce petit ouvrage. Elles ſont dans le tome VII. lettre 97. Je vous avertirai en finiſſant, que l'on a réimprimé l'ouvrage de M. l'abbé d'Olivet à Amſterdam en 1737. avec les ſynonimes François de M. l'abbé Girard, dont je vous parlerai ailleurs.

CHAPITRE IV.

Des Obſervations & des Remarques critiques ſur notre Langue.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

QUAND on fait attention aux preuves que les Ecrivains dont j'ai parlé, nous donnent de l'excellence & de la ſupériorité de notre langue, & aux ſoins de tant de Grammairiens qui nous en ont expliqué les regles, & développé les fondemens & les principes, on n'eſt point étonné que tant d'autres ayent mis une partie de leur application à la perfectionner par leurs obſervations.

Claude Favre de Vaugelas, Thomas Corneille, le pere Bouhours, Gilles Ménage, & quelques autres ſe ſont exercés avec ſuccés dans ce genre d'écrire. Car je compte pour rien les écrits de Mademoiſelle de Gournay ſur ce ſujet, imprimés dans le Recueil de ſes œuvres, & deux autres ouvrages fort ſuperficiels, imprimés l'un en 1612. l'autre en 1620. & qu'il me ſuffit preſque de nommer. Le premier intitulé : *Les ſources de l'élegance Françoiſe, ou du droict & naïf uſage des principales parties du parler François : par Jean de Chabanel, Toloſain*, fut imprimé à Toulouſe,

in-12. L'Auteur s'y montre un Ecrivain de fort mauvais goût ; & je ne crois point que de ſon tems même, ceux qui étoient en réputation de bien écrire, allaſſent chercher dans ſon Livre *les ſources de l'élegance Françoiſe.*

Je dis la même choſe du deuxiéme écrit intitulé : *La langue Françoiſe de Jean Godard Pariſien, ci-devant Lieutenant Général au Bailliage de Ribemont*, petit in-8°. imprimé à Lyon, par Nicolas Jullieron. L'Auteur ſe vante cependant dans ſa dédicace à M. du Vair, Garde des Sceaux de France, *d'imiter Céſar en courage, & en affection de ſervir ſon païs, par un ouvrage* (celui dont il s'agit) *qui par avanture*, ajoute-t'il, *n'aura pas moins d'utilité, que de nouveauté.* Je penſe fort différemment : je ne ſçai même guéres de groteſque en ce genre plus ridicule que ce Livre. Nous avons d'autres ouvrages où Godard a mieux réüſſi.

Laiſſons ces écrits oubliés depuis longtems, pour ne parler que de ceux des autres Auteurs que j'ai nommés en commençant cet article, & dont il y a lieu de croire qu'on n'oubliera jamais les ſervices qu'ils ont rendus à notre langue, quoique leurs ouvrages ne ſoient pas tous d'un égal mérite.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Je commence par M. de Vaugelas. Il y a peu de critiques qui ne conviennent que, généralement parlant, ſes *Remarques ſur la langue Françoiſe*, publiées dès 1647. in-4°. ne ſoient judicieuſes & remplies de réfléxions excellentes. On ſent en les liſant, qu'elles ſont le fruit d'un long uſage, & d'une méditation profonde.

L'Auteur, né avec un beau génie, qui avoit été cultivé avec ſoin, s'étoit fait un devoir d'étudier, dès ſa premiere jeuneſſe, ſa langue maternelle. Il s'étoit formé principalement ſur M. Coëffeteau; & il avoit tant d'eſtime pour les écrits de cet Hiſtorien, & en particulier pour ſon hiſtoire Romaine, qu'il ne pouvoit preſque recevoir de phraſes que celles qu'il y trouvoit employées.

Mais heureuſement la copie ſurpaſſa le modéle. Le pere Bouhours qui avoit lui-même une prédilection particuliere pour Coëffeteau, en convient. Auſſi ne fait-il pas difficulté d'appeller Vaugelas, le héros de ceux qui veulent apprendre à bien parler & à bien écrire. Il ajoute, qu'il a été l'oracle de la France durant ſa vie, qu'il l'eſt encore après ſa mort, & qu'il le ſera, tant que les François ſeront jaloux de la pureté & de la

la gloire de leur langue. Je ſuis tenté de copier l'éloge entier que ce Jeſuite fait de ces remarques.

Qu'y a-t'il de plus judicieux, dit-il, « de plus élégant & de plus modeſte « que ce bel ouvrage, que l'Auteur a tra- « vaillé avec tant de ſoin, & où il a mis « tant d'années? il choiſit bien les Au- « teurs qu'il cite; il ne confond pas les « modernes avec les anciens, ni les bons « avec les mauvais. Ses raiſonnemens ne « ſont ni vagues, ni faux. Il ne remplit « point ſon Livre de je ne ſçai quelle « érudition qui ne ſert à rien, ou qui ne « ſert qu'à fatiguer les lecteurs. S'il cite « quelquefois du Latin, c'eſt avec réſer- « ve, & quand il ne peut ſe faire enten- « dre autrement. Quelque ſombre que « ſoit ſa matiere, il trouve le ſecret de « l'égayer par des réfléxions ſenſibles, « mais judicieuſes, & par des traits de « loüange ou de ſatyre fort délicats. »

Cet éloge eſt grand, & l'ouvrage de M. de Vaugelas le méritoit. Il eſt certain que c'eſt à lui que notre langue eſt redevable d'une partie de ſes progrès.

Aujourd'hui cependant que l'on eſt plus éclairé, je ne ſçai ſi l'on ne pourroit pas mettre en queſtion, ſi c'eſt le ſervice qu'il peut rendre encore, qui fait

maintenant ſon prix, ou ſeulement celui qu'il a déja rendu. J'adopte ici la réflexion d'un critique eſtimé.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Le pour & atre, n°. 2.

Quand on conſidére, dit-il, une grande partie des difficultés que Vaugelas avoit entrepris de réſoudre, on n'en trouve guéres qui puiſſent arrêter aujourd'hui un François inſtruit de ſa langue, & l'on marqueroit volontiers quelque étonnement, de voir dans quels embarras l'illuſtre Académicien paroît quelquefois ſe jetter pour l'examen d'un mot ou d'une locution ſur leſquels il ne reſte pas à préſent le moindre doute.

Son ouvrage, d'ailleurs, n'a pas non plus, quelque eſtimable qu'il ſoit, toute la perfection qu'il pouvoit avoir; & je ne ſuis pas ſurpris que le pere Bouhours, auſſi éclairé qu'il étoit ſur cette matiere, y ait trouvé des défauts auſſi-bien que de grands motifs d'éloges.

Il avoüoit, par exemple, que l'Auteur avoit approuvé pluſieurs expreſſions qui avoient vieilli; qu'il en avoit condamné d'autres qui s'étoient introduites, & que nos meilleurs Ecrivains employoient. Il penſoit même qu'un excès de délicateſſe, & le caprice peut-être, avoit quelquefois conduit la plume de l'Académicien.

C'étoit auſſi le ſentiment de Thomas Corneille, & ce fut en partie ce qui l'engagea à faire des notes ſur l'ouvrage de M. de Vaugelas, lorſqu'il le fit réimprimer au commencement de l'année 1687. Il l'avoit lû & relû, dit-il, dans le ſeul deſſein d'abord d'en profiter. Il y apperçut quelques tâches, & il les remarqua. Ses notes n'étoient encore qu'ébauchées, lorſqu'il fut reçu en 1685. à l'Académie Françoiſe. Ses lumieres augmenterent depuis par celles qu'il recevoit dans les aſſemblées de cet illuſtre corps. Son ouvrage y gagna; mais il ne voulut le publier, que lorſqu'il le crut au point de perfection où il pouvoit le porter. Il ne le donna pas même alors comme un ouvrage ſans défauts, & cette modeſtie étoit fondée. Mais tel qu'il étoit, on en profita, & on le lit encore avec utilité.

OBSERVATIONS SUR LA LANG

On admira ſurtout, dit l'Auteur de ſon éloge, comment un homme qui s'étoit exercé toute ſa vie ſur des ſujets pompeux ou amuſans, & qui les avoit toujours traités avec une certaine facilité qui faiſoit le principal caractere de ſon eſprit, étoit entré tout d'un coup, & avec tant de préciſion dans ce détail épineux de particules & de conſtructions,

Mém. l'Acad. d belles let ann. 1710

que l'on peut en quelque ſorte appeller l'anatomie du langage.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Le célébre Avocat, Olivier Patru, rendit le même ſervice aux remarques de M. de Vaugelas ; il y fit de courtes obſervations, mais bien choiſies, que l'on trouve à la fin de ſes plaidoyers & œuvres diverſes. On a réüni ces obſervations avec celles de Corneille, dans l'édition de l'ouvrage de Vaugelas publiée en 1738. à Paris en trois volumes in-12.

Ce ne ſont point les ſeules remarques que l'on ait faites ſur celles de M. de Vaugelas.

L'ouvrage de celui-ci, qui avoit pris, en quelque ſorte, naiſſance dans l'Académie Françoiſe, interreſſant d'une maniere particuliere cette célébre compagnie, elle ſe crut engagée à le perfectionner. Comme la ſuite des années apporte du changement aux langues vivantes, de nouvelles obſervations lui parurent néceſſaires pour rendre compte en peu de mots de ces changemens, & marquer l'uſage actuel, regle plus forte, dit-elle, que tous les raiſonnemens de grammaire, & la ſeule qu'il faut ſuivre pour bien parler. Elle ne toucha point au texte de l'Auteur, mais elle y joignit ſes obſervations que l'on imprima en 1704. in-4°. à Pa-

fis, chés Jean-Baptiſte Coignard, & qui furent réimprimées avec quelques augmentations peu conſidérables en 1705. à la Haye en deux volumes in-12.

Les *Remarques & déciſions de l'Académie Françoiſe, recueillies par M. l'abbé Tallemant*, & imprimées en 1698. in-12. tendent au même but, & il ne faut point en ſéparer la lecture de celles des remarques de Vaugelas & de ſes Commentateurs ou Cenſeurs. Ce petit recueil eſt le fruit des conférences & des réfléxions de pluſieurs Académiciens qui avoient du mérite, & qui n'avoient travaillé que ſous les yeux de tout le corps : enſorte que les déciſions qu'il contient, ſont proprement les ſiennes, & doivent faire par conſéquent quelque autorité. L'abbé Tallemant dit lui-même, qu'il leur a ſeulement prêté ſon ſtyle.

On tirera beaucoup moins d'utilité de deux critiques de l'ouvrage de M. de Vaugelas, publiées autrefois, l'une par l'hiſtoriographe Scipion Dupleix, & l'autre par M. de la Mothe le Vayer ; le premier dans ſon traité *de la liberté de la langue Françoiſe dans ſa pureté* ; le deuxiéme dans ſes *Lettres touchant les remarques de la langue Françoiſe*. Ces deux écrits ſervent plus à faire connoître le mérite

de l'ouvrage de M. de Vaugelas, qu'à le décrier, & moins encore à le perfectionner.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Celui de Dupleix parut en 1651. in-4°. L'Auteur s'y montre ridicule par son entêtement pour des façons de parler, que les meilleurs Ecrivains rejettoient même de son tems. Un homme qui écrivoit si mal, étoit-il bien propre d'ailleurs à donner des regles sur la pureté de la langue ?

Il y a au moins un peu plus d'esprit & d'érudition dans les lettres de M. le Vayer qui avoient paru dès 1647. in-8°. Mais la vanité de l'Auteur s'y fait trop sentir. S'il s'y plaint avec vivacité de la contrainte *& des entraves* que M. de Vaugelas donnoit, selon lui, au style de tous les Ecrivains par ses remarques ; c'est parce qu'il ne pouvoit souffrir qu'un nouveau venu lui fît des leçons, & lui donnât des scrupules sur une infinité de mots & de phrases dont il se servoit. Il traita la plûpart de ces observations de fausses ou d'inutiles, & cependant il en profita si bien, dit-on, qu'il est aisé de remarquer qu'il y a beaucoup de différence pour le style & les expressions, entre les ouvrages qu'il avoit donnés avant celui qu'il attaque, & ceux qu'il publia depuis.

Vaugelas, naturellement pacifique, ne voulut pas répondre à ſes Cenſeurs. Du reſte, quel Ecrivain attaqué par cet Académicien, auroit pû raiſonnablement s'offenſer de ſa critique, puiſqu'il ne nomme, ni ne déſigne jamais aucun Auteur ni mort, ni vivant ? Il portoit la circonſpection juſqu'à changer certains mots dans les paſſages qu'il citoit, afin qu'on ne connût pas les Livres d'où ils étoient tirés. En critique judicieux, il ne releve que les fautes des bons Ecrivains, parce que leurs écrits étant dignes d'être imités en tout le reſte, pourroient ſurprendre en cela leurs imitateurs. C'eſt ainſi qu'il s'exprime lui-même dans ſa préface, qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de la raiſon, parée de tout ce qui la rend aimable.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Mais on auroit été fort obligé à celui qui a donné la derniere édition de cet ouvrage, s'il ſe fût appliqué à découvrir les ſources des textes qui y ſont cités, & s'il eût inſéré ces textes au bas des pages : la curioſité littéraire eût été ſatisfaite ; on ſçait combien elle aime à connoître les Auteurs critiqués ; & il eſt certain d'ailleurs, que M. de Vaugelas avoit porté la circonſpection trop loin, ſoit en ſupprimant les titres des Livres, ſoit en

Réflex. ſur les ou de littér. t. 5. p. 198.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

mutilant les paſſages. De courts éclairciſſemens ſur quelques endroits qui ſemblent les demander, auroient auſſi donné à cet ouvrage une perfection qui lui manque. Par exemple, il y a diverſes minuties Grammaticales qui ſont aujourd'hui mépriſées : on auroit pû les faire remarquer. Vaugelas a proſcrit ou approuvé certains mots, en quoi il a été ſuivi, ou condamné par M. Patru. Cela forme une eſpece d'incertitude qu'on auroit pû éclaircir.

M. Pelliſſon dans ſon hiſtoire de l'Académie Françoiſe, dit que M. de Vaugelas avoit fait un nouveau volume de remarques ſur notre langue. Il en regrette la perte, & il y a lieu de croire qu'il avoit raiſon.

Cette perte n'a point été réparée par les nouvelles remarques données ſous le nom de Vaugelas à Paris en 1690. M. Loüis Auguſtin Alleman, Avocat à Grenoble, qui en eſt l'éditeur, & qui l'a orné d'une ample préface, aſſure qu'il en tenoit l'original de M. de la Chambre, Curé de S. Barthelemi à Paris; & en effet, dit M. l'abbé d'Olivet, on ne peut douter que ces remarques ne ſoient véritablement de M. de Vaugelas; ſon ſtyle s'y fait aiſément reconnoître. Mais ce re-

Hiſtoire de l'Acad. Fr. avec les not. de M. d'Olivet, art. de Vaugelas.

ueil, à peu de choſes près, ne roule que ur des phraſes abſolument ſurannées, mêne du tems de l'Auteur. Il y a apparene que c'eſt le rebut de ſes premieres renarques, plutôt qu'un nouvel ouvrage ju'il eût deſtiné au public.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

L'abbé Ménage voulut entrer dans la nême carriere que M. de Vaugelas; & u jugement de quelques critiques, il a aſſés bien réüſſi dans ſes obſervations ſur a langue Françoiſe, dont le premier voume parut en 1675. in-12. & le ſecond en 1676. Le pere Bouhours dit, que ces obſervations ſont curieuſes, & qu'après es remarques de M. de Vaugelas, il ne connoît rien en ce genre qui inſtruiſe davantage.

Entr. d'Ariſte & d'Eugene, deuxiéme entretien.

Un autre critique qui ne s'en étoit pas formé une idée avantageuſe, dit, que ſes obſervations ſont trop remplies d'autorités ſurannées, & que Ménage comptoit un peu trop ſur ces autorités, ne prenant pas garde que Ronſard, Dubartas & Marot, ſont d'aſſés mauvais garans de l'uſage moderne, puiſqu'il ſuffit ſouvent de dire qu'ils ſe ſont ſervis d'un mot, pour faire préſumer qu'il n'eſt guéres bon préſentement, ou peut-être qu'il ne vaut rien du tout. C'eſt ce qui a fait dire à quelque railleur, que Ménage

Nouv. obſervations ſur la guerre civile des François ſur la langue, p. 4.

étoit un peu trop familier avec Jodelle, Rabelais & Coquillard.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Le pere Bouhours travailla plus utilement que cet abbé pour la pureté & la perfection de notre langue. M. Baillet a cru qu'il n'avoit point eu d'autre vûë dans ſes *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*, imprimés en 1671. & ſi ſouvent réimprimés depuis. Ce critique s'eſt trompé. Il n'y a que le deuxiéme entretien qui regarde expreſſément cette matiere. Mais je conviens avec M. Baillet, que nous avons vû peu de Livres de nos jours, qui ayent été reçus plus favorablement parmi ce qu'on appelle le beau monde, & qui ayent été lûs avec plus d'avidité & de plaiſir. Il eſt écrit avec beaucoup de délicateſſe & de pureté de langage. On y trouve cependant des défauts eſſentiels, & en aſſés grand nombre, même par rapport à la langue : ce qui m'engage d'en parler ici.

Jugem. des Savans, t. 2. deuxiéme édit. in-4°.

Dès 1671. le ſieur Barbier d'Aucour, de l'Académie Françoiſe, en donna une critique auſſi ſévere qu'ingénieuſe, ſous le titre de *Sentimens de Cléanthe ſur les entretiens d'Ariſte & d'Eugene*. Le pere Bouhours n'y fut pas inſenſible. Le poëte Commire, ſon confrere, lui conſeilla en vain, & de vive voix, dit-on, & par

Commir. Carm. pag 148. édit. année 1689.

une piéce qu'il lui adreſſa exprès, de mépriſer cette critique; on ſçait que le pere Bouhours fit ce qu'il put pour la faire ſupprimer. Il chercha même des apologiſtes, & l'abbé de Montfaucon de Villars s'offrit pour le défendre.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE Préf. de l'abbé Granet, au-devant des ſentim. de Cléant. édition de Paris.

Cet abbé ſi connu par ſon *Comte de Gabalis*, & par quelques autres ouvrages auſſi ſinguliers, fit en cette occaſion un petit Livre intitulé, *De la délicateſſe*, qui eſt compoſé de cinq dialogues qu'on lit encore avec plaiſir, quoiqu'il y ait plus d'eſprit & d'élégance que de juſteſſe dans la critique, & de ſolidité dans les raiſonnemens. Ce Livre fut imprimé à Paris en 1671. chés Claude Barbin, in-12. Ce n'eſt que dans les quatre premiers dialogues que l'Auteur prend la défenſe des entretiens d'Ariſte & d'Eugene: le cinquiéme qui fait encore moins d'honneur à l'abbé de Villars, eſt contre les penſées de M. Paſcal ſur la religion.

Le pere Bouhours, dont la réputation pouvoit ſe paſſer de cette défenſe, en fut ſi ſatisfait, qu'il en remercia l'Auteur par une lettre qu'il lui adreſſa, & dans laquelle il ſe laiſſa trop aller, ce ſemble, à la joie que ce petit ouvrage lui avoit cauſée.

Barbier d'Aucour ne le laiſſa pas joüir longtems de cette ombre de triomphe. Dès 1672. il la diſſipa en publiant une ſeconde partie des *ſentimens de Cléanthe*, où, en réfutant l'abbé de Villars, il découvrit de nouvelles taches dans l'ouvrage du Jeſuite.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

T. 2. pag. 214. édit. de 1731.

M. Amelot de la Houſſaye, dit dans ſes *Mémoires*, que cette critique des entretiens d'Ariſte & d'Eugene eſt excellente, & qu'elle a fait beaucoup plus de mal au pere Bouhours, que celle du Cid n'en avoit fait à Pierre Corneille.

Mém. de littér. de Salleng. p. 448.

Selon M. de la Monnoye, on peut dire des ſentimens de Cléanthe, que c'eſt un des plus jolis Livres & des mieux écrits que nous ayons. Ses critiques, dit-il, ſont pour la plûpart très-judicieuſes, mais, ſelon lui, quelquefois un peu outrées. Il dit ailleurs, que c'eſt un ouvrage travaillé avec beaucoup de ſoin; que cette ſatyre eſt une raillerie fine, enjoüée, mais quelquefois bien maligne.

Lettre ſur les Auteurs Franç. dans la biblioth. Fr. Nov. & Déc. 1716. p. 268.

Eſſais de littér. & de morale par l'abbé Trublet, 2. édit. p. 162.

Les *entretiens d'Ariſte & d'Eugene*, dit un autre critique, furent extrêmement goûtés du public. Le ſtyle en eſt pur & délicat, & ce fut la principale cauſe de leur ſuccès: la forme fit valoir le fond. Mais après la lecture des *ſentimens de Cléanthe*, ceux qui avoient été les plus

favorables à cet ouvrage, rabattirent bien de l'opinion trop avantageuſe qu'ils en avoient conçuë. Tout le monde jugea avec l'Auteur de la critique, que l'Auteur des Entretiens avoit eu beaucoup plus de ſoin des paroles que des choſes; ce qui fit dire à quelqu'un, qu'il ne manquoit au pere Bouhours pour écrire parfaitement, que de ſavoir penſer. Cela étoit exageré, mais cela étoit plaiſant.

O. SER
TIONS S
LA LANG

Ajoutons à ces jugemens celui de M. l'abbé d'Olivet de l'Académie Françoiſe. Il faut convenir, dit ce judicieux critique, que l'ouvrage de M. d'Aucour eſt admirable en ſon genre, qu'on y trouve de la délicateſſe, de la vivacité, de l'enjoüement, un ſavoir bien ménagé, & un goût ſûr qui ſaiſit juſqu'à l'ombre du ridicule dans un amas d'excellentes choſes, comme le creuſet ſépare un grain de cuivre dans une once d'or.

Contin.
l'hiſtoire
l'Acad.
édit. in-
P. 322.

Il eſt conſtant que Barbier d'Aucour étoit un des meilleurs ſujets de l'Académie, & que l'on doit regretter que nous n'ayons pas de lui un plus grand nombre d'ouvrages que le peu que nous en avons. « Quelques-uns ont cru, & ce « n'eſt peut-être pas ſans fondement, dit « l'Auteur de la guerre civile ſur la langue « Françoiſe, que la critique des Entre- «

Nouv.
ſervation
guerre ci
ſur la lan
Fr. p. 19

» tiens d'Ariſte & d'Eugene, étoit l'ou-
OBSERVATIONS SUR LA LANGUE » vrage de MM. de Port-Royal, & qu'ils
» avoient ſeulement emprunté le nom de
» M. d'Aucourt. Quoi qu'il en ſoit, ajou-
» te le même, il eſt certain que cet Aca-
» démicien étoit capable de faire quel-
» que choſe d'auſſi bon que cette criti-
» que, bien qu'elle ſoit une des mieux
» écrites que nous ayons. »

Obſerv. ſur les écrits mod. lettr. 15. Je ne puis adopter la conjecture de cet Ecrivain avancée déja par Furetiere. Si elle eût eu quelque fondement, le pere Bouhours auroit-il manqué de l'inſinuer? Or il eſt certain que nulle part il n'a laiſſé entrevoir que MM. de Port-Royal ſe fuſſent mêlés de cette critique. Il fait même ſuffiſamment entendre le contraire pages 438. & 449. du deuxiéme tome de ſes *Remarques ſur la langue Françoiſe.*

On ne peut porter de la cenſure de l'abbé Ménage contre le pere Bouhours, un jugement auſſi avantageux que celui que l'on a fait de la critique de Barbier d'Aucour. M. Ménage, apologiſte d'abord du pere Bouhours, & enſuite ſon critique impitoyable, ne l'épargna point dans la ſeconde partie de ſes obſervations ſur notre langue. Mais cette réfutation eſt mêlée de tant d'invectives, que l'on a

Baill. jugemens des av. to. 2.

eu raiſon de décider, que s'il en eût moins dit, on en auroit peut-être cru davantage.

On ne peut nier que ce Jeſuite ne méritât un Ariſtarque plus moderé. Pouvoit-on en uſer avec trop de politeſſe envers un Auteur, dont la plûpart des ouvrages ſont écrits avec preſque autant d'exactitude que d'élégance, & qui par ſes Livres ſur notre langue, a rendu à celle-ci en particulier un ſervice qu'on ne peut oublier ſans ingratitude? Il s'étoit appliqué à cette étude avec beaucoup de ſoin, & il eſt difficile de lui refuſer la gloire d'avoir été un des premiers Grammairiens de ſon tems.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE in 4°. pag. 667.

Tout ce que l'on pourroit dire pour excuſer M. Ménage, c'eſt que le pere Bouhours ne l'a guéres plus épargné. Ils ſe ſont dit en cette occaſion, dit l'Auteur que j'ai cité plus haut, toutes les raiſons & toutes les injures qu'on ſe pouvoit, raiſonnablement, ou non, dire de part & d'autre, & tout cela ſur de pures queſtions de langues; enſorte, ajoute-t'il, que ſi la guerre qui a été entre les autres Auteurs François, a été civile, parce qu'elle étoit entre des gens de même nation, on peut dire que celle qui a été entre ces deux ad-

Nouv. Obſervations ſur la guerre civile, &c. p. 19. 20.

» verſaires, a été fort incivile par les ma-
OBSERVATIONS SUR LA LANGUE » nieres choquantes avec leſquelles ils ont
» écrit l'un contre l'autre. Ils ſe réconci-
» lierent dans la ſuite. »

Le pere Bouhours a montré encore par trois autres ouvrages, avec quel ſoin il cultivoit notre langue. Je parle 1°. de ſes *Doutes ſur la langue Françoiſe propoſés à MM. de l'Académie par un* prétendu *Gentilhomme de province*, qu'il fit imprimer en 1674. 2°. de ſes *Remarques ſur la langue Françoiſe*, qu'il donna en 1675. & dont il publia une ſuite en 1692. Et en troiſiéme lieu, de ſon *Explication de divers termes François que beaucoup de gens confondent, faute d'en avoir une notion nette*, inſérée dans les Mémoires de Trévoux des mois de Septembre & Octobre 1701. article 20. de l'édition de Hollande.

Obſervations ſur la langue Françoiſe, 1. part. ſeconde édition. M. Ménage dit du premier de ces trois ouvrages, qu'il eſt écrit avec beaucoup d'agrément, & qu'il contient d'ailleurs un grand nombre de belles remarques. Il ajoute, qu'un homme qui doute ſi raiſonnablement, eſt très-capable de décider. Auſſi le pere Bouhours décide-t'il en effet plus ſouvent dans cet ouvrage, qu'il ne propoſe. Il cenſure même plus ordinairement, qu'il ne demande des avis. Il

ne montre pas seulement les fautes, il les corrige.

Il y a proprement quatre parties dans ce Livre, & chacune mérite d'être lûë. La premiere regarde le choix des mots : la seconde, la pureté des phrases : la troisiéme, la régularité de la construction : la quatriéme, la netteté & l'exactitude du style. On auroit voulu que l'Auteur eût repris avec moins de vivacité ceux à qui il feint de proposer ses doutes, & d'autres Ecrivains célébres, qui, de l'aveu même de ses apologistes, méritoient plus son estime que sa censure. Lui-même l'a reconnu, puisque dans ses remarques sur la langue Françoise, il appelle ces Ecrivains *nos Maîtres*, & qu'il ajoute, *qu'outre qu'ils sont fort au-dessus de ses loüanges, leur nom seul est un éloge.*

La critique qui regne dans les *Remarques*, est moins vive, en effet, que dans le livre des *Doutes*. L'Auteur assure qu'il n'y a point eu d'autre but que celui de contribuer à regler le style, & l'on ne peut nier que son Livre ne puisse y servir beaucoup. Mais trop souvent encore, il fait des écarts pour attaquer différens Auteurs, sans que ces attaques puissent être utiles à la perfection de notre langue. Je ne le trouve pas non plus

BSERVA-
ONS SUR
LANGUE

assés exact à la protestation qu'il fait, & qu'il répete plusieurs fois, qu'il n'a point prétendu décider en maître, & que lors-même qu'il semble le faire, il ne prononce que sur le témoignage des bons Auteurs. Quoique ses décisions ne soient pas toujours justes, il ne les donne cependant presque jamais qu'avec ce ton d'autorité qui sied toujours mal, lors-même que l'on a raison.

Ce sont ces écarts, c'est ce ton, c'est cette espece de despotisme qui mirent de mauvaise humeur contre lui feu M. de Courtin, qui avoit été si longtems résident pour Sa Majesté dans les cours du Nord. Objet de la censure du pere Bouhours, & d'une censure qui paroît, en effet, trop aigre, il lui répondit sur le même ton dans le deuxiéme entretien de la seconde édition de son *Traité de la paresse, ou l'art de bien employer le tems en toute sorte de conditions*, imprimé pour la premiere fois en 1673. in-12. à Paris chés Elie Josset, & réimprimé chés le même en 1677. Cette réponse, quoique trop vive, peut servir d'un bon commentaire à plusieurs des observations du pere Bouhours.

J'aurois voulu que l'Auteur eût moins fait sentir qu'il étoit piqué ; qu'il eût

rendu plus de juſtice à l'Ecrivain qu'il reprend ; & qu'il lui eût épargné une partie des railleries qu'il accumule les unes ſur les autres dans ſon entretien. En auroit-il eu moins raiſon pour le fonds ? Mais cette partie de ſon ouvrage lui plaiſoit tellement, qu'il l'avoit augmentée de moitié pour la troiſiéme édition qu'il avoit deſſein de donner, lorſqu'il mourut. Cette édition, pour laquelle il avoit encore préparé d'autres additions, n'a point paru.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Malgré ces différentes critiques, il faut convenir, que pour l'ordinaire, on apperçoit dans les ouvrages du pere Bouhours, cette pureté & cette délicateſſe de ſtyle qu'on peut demander dans des Livres bien écrits. Il y en a peu, je parle de ſes ouvrages hiſtoriques, ou de pure critique, où le diſcernement & l'agrément ne ſoient réünis avec cette pureté de langage que l'on eût peut-être moins cenſurée, ſi elle eût paru moins affectée, & ſi l'Auteur eût critiqué lui-même les autres avec plus de modération. C'étoit en particulier, le ſentiment de M. Nicole, dont les paroles méritent d'être rapportées.

Je me ſouviens, dit ce judicieux Ecrivain, que lorſqu'on publia un cer-

« Eſſais de mor. t. 1. « Tr. de la

» tain Livre dans lequel l'Auteur avoit
» prétendu ramaſſer diverſes fautes con-
» tre la langue, qu'il croyoit avoir trou-
» vées dans des ouvrages de piété qui
» paſſoient pour bien écrits, on exami-
» na dans une compagnie, par maniere
» d'entretien, ce que ceux qui s'y trou-
» voient interreſſés, devoient faire en cet-
» te rencontre. Chacun convint d'abord
» que les remarques de cet Auteur étant
» ſi peu conſidérables, qu'elles n'auroient
» pas dû être propoſées contre des écrits
» même, où l'on n'auroit eu pour but que
» d'acquerir la réputation de bien écri-
» re, ceux qu'il attaquoit, ne devoient
» pas même avoir la penſée de former
» une conteſtation ſur un ſi petit ſujet,
» quelque tort que cet Auteur pût avoir
» dans quelques-unes de ſes remarques.

» Mais quand on vint à parler de ce
» qu'ils devoient faire, on ne fut pas de
» même avis. Il y en eut qui ſoutinrent
» qu'ils ne devoient pas même témoi-
» gner qu'ils euſſent vû ce Livre. Mais
» le plus grand nombre crut qu'ils de-
» voient prendre un autre parti, & que
» pour toute réponſe, ils n'avoient qu'à
» corriger de bonne foi dans les autres
» éditions de ces Livres, tout ce que
» l'Auteur y avoit repris avec quelque
» apparence de juſtice.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE
ar. & de m. prop.

La raiſon qu'ils en alléguoient, outre le motif général d'honorer la vérité en tout, c'eſt qu'il n'y avoit point de meilleur moyen pour faire que le public rendît juſtice à cet Auteur, & à ceux qu'il avoit attaqués, que d'uſer envers lui d'une conduite ſi moderée. J'avouë, ajoute M. Nicole, que je fus de ce ſentiment. »

« OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Les Ecrivains de Port-Royal ne publierent donc, en effet, aucun ouvrage contre les remarques du pere Bouhours; car M. de Courtin ne travailloit pas de concert avec eux. Mais Nicolas Thoynard, d'une des meilleures familles d'Orleans, prit en partie leur défenſe, & en partie celle du pere Bouhours dans un petit Livre imprimé à Paris chés Loüis Lucas, in-12. en 1693. & intitulé, *Diſcuſſion de la ſuite des remarques nouvelles du pere Bouhours ſur la langue Françoiſe, pour défendre ou pour condamner pluſieurs paſſages de la verſion du nouveau Teſtament de Mons: & principalement ceux que le pere Bouhours y a repris.*

Monſieur Thoynard applaudit à la cenſure du pere Bouhours, ou la condamne, ſelon qu'il la croit digne d'éloge ou de blâme. Mais il condamne plus ſouvent qu'il n'approuve. Il y a un peu

de bizarrerie dans ſa critique, comme dans ſes loüanges; mais on y trouve auſſi d'excellentes remarques & beaucoup d'érudition.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

L'Auteur ne voulant pas ſe faire connoître, prit dans le privilege obtenu pour l'impreſſion de ſon Livre, le nom de *Villafranc*, & dans l'avertiſſement il ſe donne pour un *abbé Albigeois*. Mais il ne tarda pas à ſe trahir lui-même. Il fit préſent de ſon Livre à quelques amis; il s'en déclara ouvertement le pere à d'autres.

Un de ceux à qui il en donna un exemplaire, le pere Edme Riviere, Jeſuite d'Orleans, y répondit avec vivacité dans un écrit qu'il intitula, *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours, contre l'Auteur déguiſé ſous le nom de l'abbé Albigeois.* Il y a quelque fineſſe dans la raillerie qui fait le caractere principal de cet écrit. L'Auteur y témoigne beaucoup de mépris pour la langue Hébraïque & pour le Rabbiniſme.

Crit. de la biblioth. de M. Dupin, par R. Simon, t. 2. pag. 401. & 402.

Cet ouvrage fâcha ſérieuſement M. Thoynard; il en porta ſes plaintes à M. le Chancelier Boucherat, & demanda réparation d'honneur. Mais ſuivant le conſeil de ſes amis, il diſcontinua ſes pourſuites, & ſupprima lui-même ſon écrit, autant qu'il le put.

On en fit un autre vers le même-tems, où l'on attaque également M. Thoynard & le pere Bouhours. J'ai lû cet écrit avec plaisir : il feroit honneur, selon moi, au plus judicieux Académicien. Il est intitulé : *Regles pour discerner les bonnes & les mauvaises critiques des traductions de l'écriture en François, pour ce qui regarde la langue.* Feu M. Fouilloux, qui avoit cet ouvrage manuscrit, m'avoit assuré qu'il étoit de M. Arnauld, & qu'il n'avoit point été imprimé. Je crois qu'il avoit raison pour le premier fait ; mais il est sûr que ce petit ouvrage a été imprimé en 1707. à Paris, chés Huguier. C'est une brochure de 152. pages in-12.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Si le manuscrit eût été connu de l'Auteur d'une lettre datée du 3. de Décembre 1694. & intitulée : *Les sujets d'emportement que M. Thoynard donna à M. Arnauld* ; cet anonyme n'eût pas dit, sans doute, & ne l'eût pas répeté tant de fois, que ce Docteur ne pouvoit répondre à ses adversaires que par des injures, & des vivacités pleines de fureur. La modération regne par tout dans le Livre des *Regles*, & M. Arnauld n'y dit que des raisons.

Cette lettre anonyme que l'on attri-

buë encore au pere Riviere, Jeſuite, eſt un écrit de ſoixante-douze pages in-12. où l'Auteur diſcute une partie des remarques de M. Thoynard, s'attache à tourner en ridicule la verſion du Nouveau Teſtament, dite de Mons, par rapport à la langue, & à élever le pere Bouhours au-deſſus des meilleurs critiques en ce genre. M. Thoynard y eſt preſque par tout traité d'une maniere fort ironique : mais l'Auteur ne laiſſe pas que de donner ſur notre langue quelques remarques dont on peut profiter.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Je ne vois point que dans ces différentes critiques on ait reproché à M. de Vaugelas, ni au pere Bouhours, de n'avoir obſervé aucun ordre dans leurs remarques. Il eſt certain, cependant, qu'on pouvoit leur faire ce reproche. M. de Vaugelas en convient lui-même dans ſa préface, & le pere Bouhours avouë dans la ſienne, qu'il a ſuivi l'exemple de cet Académicien, & que pour entendre certains endroits de ſon Livre, il faut le lire de ſuite.

C'eſt pour remedier à ce défaut que le ſieur d'Aiſy entreprit un nouvel ouvrage ſur ce ſujet, qu'il intitula : *Le génie de la langue Françoiſe*, qu'il fit imprimer en 1685. in-12. & qui fut réimprimé

né en 1687. chés Laurent d'Houry, en deux volumes in-12. L'Auteur ne rapporte preſque que les déciſions de Vaugelas, du pere Bouhours, de Ménage, mais il les réünit; il leur donne en quelque ſorte plus de jour, en leur ôtant une certaine obſcurité, qui ne vient que de ce que dans leurs ouvrages elles ſont ſéparées les unes des autres, quoiqu'elles ayent un rapport & une dépendance naturelle. OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Ce Livre a d'ailleurs un autre avantage : il renferme ſous un même article les remarques & les obſervations qui regardent une même difficulté, & qui ſont néanmoins diſperſées en pluſieurs endroits des ouvrages des trois Auteurs en queſtion. Du reſte, ce n'eſt qu'un abregé de ces écrits mis dans un ordre nouveau. Le ſieur d'Aiſy s'eſt contenté d'ajouter un abregé de la grammaire Françoiſe qui ſert de fondement aux remarques, & qu'il a cru néceſſaire pour les bien entendre.

Il ne ſera pas inutile d'ajouter à la lecture des remarques de M. de Vaugelas & du pere Bouhours, *les réfléxions ſur l'uſage préſent de la langue Françoiſe, ou remarques nouvelles & critiques touchant la politeſſe du langage*, par le ſieur Andry

de Boiſregard, imprimées en 1689. in-12. chés Laurent d'Houry.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

L'Auteur devenu depuis médecin de la Faculté de Paris, s'étoit appliqué d'abord avec ſuccès à l'éducation des enfans, en qualité de précepteur, & avoit profeſſé dans la ſuite les humanités au College des Graſſins, ce qui lui avoit donné occaſion de joindre l'étude de notre langue à celle du Grec & du Latin.

Ce que ſon ouvrage a de particulier, c'eſt que l'on y donne les regles principales pour la ponctuation, les accens & la prononciation des ſyllabes, matieres aſſés négligées par les autres Grammairiens, ou trop ſuperficiellement traitées par eux. M. Andry critique d'ailleurs aſſés ſouvent M. de Vaugelas & le pere Bouhours, & pour l'ordinaire il les critique à propos. Il donna une ſuite de ſes réfléxions en 1693. où il répond en particulier à ceux qui avoient cenſuré ſon premier volume.

Dans l'un & dans l'autre M. Andry tire le plus grand nombre de ſes exemples des ouvrages de piété & de morale, qui avoient été l'objet principal de la cenſure du pere Bouhours, & il paroît qu'il les venge aſſés bien de la criti-

que de ce fameux Ecrivain. Mais il porte auſſi quelquefois ſon apologie trop loin. Il faut éviter ce défaut qui eſt aſſés commun, de ne vouloir trouver que des ſujets d'éloges dans ceux que nous aimons, & d'encenſer juſqu'à leurs fautes. OBSERV. TIONS SU LA LANGU

M. l'abbé Vichard de ſaint Réal a accuſé notre Auteur d'être tombé dans ce défaut; & comme il n'aimoit pas ceux que M. Andry tâche de juſtifier, ſon ouvrage le mit de mauvaiſe humeur. Il l'attaqua ſans ménagement dans ſon traité *de la Critique*, qu'il paroit n'avoir entrepris que pour le réfuter, comme il eſt aiſé de s'en convaincre, en liſant ce traité, imprimé à Lyon, in 12. chés Aniſſon & Poſuel en 1691. & qui ſe trouve auſſi dans le quatriéme tome du recueil de ſes ouvrages, de l'édition faite à Paris en 1730.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des remarques excellentes dans cet écrit, & que la critique n'y ſoit quelquefois juſte; mais elle eſt auſſi trop chagrine, & aſſés ſouvent peu fondée. L'Auteur y donne de fort bons principes ſur la modération que l'on doit apporter dans la cenſure que l'on fait des ouvrages d'autrui, & dans l'application il les oublie ſouvent. J'eſtime beaucoup ſes regles, j'aurois

voulu plus de fidélité à les ſuivre. Ses remarques ſur la ponctuation & la prononciation, ſont bonnes; mais elles n'apprennent preſque rien de plus, que ce que l'on trouve dans l'Auteur même qu'il cenſure.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Si on lit cependant les réfléxions de M. Andry, il ne faut point en ſéparer la lecture du petit Traité de M. de ſaint Réal. Il eſt utile de connoître les ſentimens d'un homme qui a été un de nos bons Ecrivains, & qui avoit aſſurément de l'eſprit & du goût, mais que de certains préjugés ont pû emporter trop loin.

Je ne donne pas le même conſeil par rapport aux *Nouvelles remarques ſur la langue Françoiſe*, par Nicolas Berain, Avocat au Parlement de Paris, imprimées à Roüen en 1675. Cet Avocat, d'ailleurs peu connu, n'eſt dans cet ouvrage que le ſinge de M. Ménage, comme l'a remarqué le pere Bouhours. Ce critique eſt ſon héros; il ne cite preſque que lui, il le copie même très-ſouvent. A ſon exemple, il ne fonde la plûpart de ſes déciſions que ſur l'autorité des vieux dictionaires. C'eſt donc un ouvrage à négliger.

Bouh. Rem. la langue franç. pag 141. 142.

Je ne riſque point de porter le même jugement de deux ouvrages de Pierre

Richelet ſur notre langue : l'un intitulé, *les commencemens de la langue Françoiſe, ou Grammaire tirée de l'uſage & des bons Auteurs :* l'autre qui a pour titre, *la connoiſſance des genres François, tirée de l'uſage & des meilleurs Auteurs de la langue*, imprimé en 1694. Quand on a lû les remarques de M. de Vaugelas, avec les additions & les corrections de Corneille, de Patru, de l'Academie, & les écrits du pere Bouhours, & d'un petit nombre d'autres ſur le même ſujet, on ne trouve plus rien de nouveau dans la plûpart de ces ouvrages, où d'ailleurs il regne, au moins dans pluſieurs, un aſſés mauvais goût.

Ne confondés point avec eux les *Nouvelles obſervations, ou guerre civile des François ſur la langue*, volume in-12. imprimé à Paris chés Langlois en 1688. Je mets cet ouvrage au rang de ceux dont la lecture eſt utile & agréable. Si l'Auteur critique également les Vaugelas, les Bouhours, les Ménages, les Berains ; s'il fait voir qu'une expreſſion admiſe par l'un, eſt ſouvent rejettée par l'autre ; s'il met quelquefois chacun de ces Auteurs en contradiction avec lui-même, il attaque toujours avec politeſſe, & paroît cenſurer avec goût. Quand il n'a

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

prouve pas une déciſion, il en donne la raiſon, & apporte ſes preuves. Il montre, quand on a commencé à ſe ſervir d'une telle expreſſion, à introduire un tel mot, pourquoi il a été contredit, par qui il a été approuvé ou rejetté; & il ſéme ſon ouvrage de quantité de traits d'érudition, & de citations de nos meilleurs Ecrivains. Peut-être me livrai-je trop au plaiſir que j'ai ſenti en liſant ce Livre; mais enfin, je le crois utile & amuſant. Mon exemplaire ne porte point de nom: mais j'en ai vu depuis un autre où cet ouvrage eſt donné à Loüis-Auguſtin Alleman, dont je vous ai déja parlé. L'Auteur en promettoit encore ſix volumes, & il eſt fâcheux qu'il n'ait pas tenu parole.

La même utilité, le même agrément, qualités aſſés rares dans des ouvrages de cette nature, ont toujours fait rechercher celui de feu M. François de Callieres, Sécretaire du cabinet du Roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

Ce Livre eſt intitulé: *des mots à la mode, & des nouvelles façons de parler*, avec une ſuite, où l'Auteur traite *du bon & du mauvais uſage dans les manieres de s'exprimer; des façons de parler Bourgeoi-*

ſes, & fait voir en quoi celles-ci ſont différentes de celles de la Cour.

OBSERVATIONS SU LA LANGU

Je ne ſuis point ſurpris que ces deux petits volumes ayent été ſouvent imprimés en France & dans le païs étranger, avant & depuis même l'édition de 1693. faite à Paris, chés Claude Barbin, qui eſt augmentée & plus complette que les précédentes. On y reconnoît l'homme poli, l'Auteur délicat, l'Académicien inſtruit des regles & des fineſſes de notre langue. M. de Callieres y montre avec autant d'enjouëment que de ſolidité, le ridicule d'un grand nombre de façons de parler nouvelles; & ſur tout ce qu'il promet dans ſon titre, il fait des obſervations & des réfléxions ſolides, judicieuſes & exprimées avec grace. Cet ouvrage eſt en forme de dialogue.

Le premier volume contient deux converſations, un diſcours en vers ſur le même ſujet, & une lettre où l'on examine ce qui fait la matiere de ce premier volume. On trouve dans cette lettre le jugement que l'on doit porter, & que tout lecteur équitable a porté, en effet, de cet ouvrage. On y montre fort bien que cette critique a deux fins principales, l'une de châtier la licence que ſe donnoient quel-

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

ques jeunes gens d'introduire de mauvaiſes façons de parler, & des termes mal inventés ou mal appliqués, & de tâcher de la réprimer par le ridicule qu'on y fait appercevoir : l'autre de faire remarquer le manque de politeſſe & les mœurs corrompuës des jeunes courtiſans, à deſſein de les en corriger. Je crois qu'il ſeroit difficile de traiter ces matieres avec plus d'art & de délicateſſe.

Dans le diſcours en vers, ſelon l'Auteur de la même lettre, il y a de la nobleſſe dans les expreſſions, de la force, de la juſteſſe, & de la variété dans les penſées ; les peintures en ſont vives & naturelles ; la critique en eſt ingénieuſe, ſans bleſſer perſonne en particulier, quoique pleine de divers portraits que le lecteur peut appliquer. Enfin on peut dire que par tout l'Auteur excelle en deux arts fort oppoſés, qui ſont ceux de bien blâmer & de bien loüer. Le plus grand défaut que je trouve dans cette critique, ajoute l'Auteur de la lettre, eſt qu'elle eſt trop courte... perſuadé que des ouvrages de cette délicateſſe peuvent redreſſer beaucoup de gens, & être plus profitables que d'autres plus ſérieux, par l'appréhenſion que les hommes ont de tomber dans le ridicule.

Cette lettre qui eſt elle-même bien écrite, & remplie de réfléxions fort judicieuſes, ne ſe trouve que dans l'édition *des Mots à la mode*, faite en 1693. Je ſçai que bien des perſonnes la donnent à M. de Callieres lui-même : mais y a-t'il lieu de croire qu'un homme de ſon caractere ait voulu faire le panégyrique de ſon propre ouvrage ? On ſçait qu'il étoit auſſi modeſte que poli & délicat Ecrivain. OBSERV. TIONS SU LA LANGU

Le deuxiéme volume ne renferme qu'une converſation, & il ne m'a pas paru ni moins agréable, ni moins utile que le premier. Les éloges donnés à celui-ci, doivent également s'appliquer à l'autre. On ne peut marquer dans ce deuxiéme volume avec plus de diſcernement & d'agrément, la différence qu'il y a entre les façons de parler populaires, & celles dont ſe ſervent les perſonnes polies, & bien inſtruites de la fineſſe & de la délicateſſe de notre langue, & de la vraie propriété des termes d'uſage.

Pluſieurs des réfléxions qu'on lit avec tant de plaiſir dans cette critique, ont été adoptées par l'Auteur de la *Dénonciation faite à l'Académie de Soiſſons de quelques termes peu polis & meſſéans*, comme ceux de *pardi*, *mardi*, &c.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Il eſt certain, dit cet Auteur, qui eſt le feu pere Jean Gaichiés, Prêtre de l'Oratoire, & l'un des membres de l'Académie de Soiſſons, il eſt certain que les plus grands maîtres de la politeſſe ont exercé leur critique ſur les défauts de ce genre, dont il n'eſt pas fort glorieux de ſe préſerver, mais où il eſt honteux de tomber.

Cette dénonciation raiſonnée, mais dont la matiere ne demandoit peut-être pas une diſcuſſion ſi ſérieuſe, eſt imprimée dans les mémoires de littérature & d'hiſtoire recueillis par le pere des Moletz, de l'Oratoire, & a été publiée de nouveau en 1738. avec les diſcours Académiques du pere Gaichiés.

1. 8. part. 1.

On peut lire encore une partie des mêmes réflexions, ſi bien exprimées par M. de Callieres, dans un ouvrage peu connu, quoique moderne, & qui n'eſt certainement pas ſans mérite. C'eſt un volume in-12. aſſés gros, imprimé à Lyon, chés Claude Rey en 1694. & intitulé : *Maniere de parler la langue Françoiſe ſelon ſes différens ſtyles, avec la critique de nos plus célébres Ecrivains en proſe & en vers; & un petit Traité de l'ortographe & de la prononciation Françoiſe.*

L'Auteur eſt André Renaud, Prêtre,

Docteur en Théologie, je ne ſçai de quelle Faculté. Je ne connois perſonne qui ait parlé de cet Ecrivain, quoique l'on ait de lui pluſieurs autres ouvrages. Le pere Colonia, Jeſuite, n'en dit pas un mot dans ſon hiſtoire littéraire de Lyon, quoique Renaud ſoit mort dans cette ville depuis plus de trente-cinq ans.

Sa *Maniere de bien parler la langue Françoiſe*, eſt dédiée *à Meſſire François-Joſeph de Nettancourt, d'Hauſſonville, de Vaubecourt, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conſeiller & Aumônier du Roi, abbé d'Ainay*, (& depuis Evêque de Montauban) ce ſont les qualités dont le ſieur Renaud enfla ſon épître dédicatoire. Mais cette piece ne ſe trouve plus qu'au-devant d'un très-petit nombre d'exemplaires de ſon Livre, l'Auteur l'ayant ſupprimée, parce que M. de Nettancourt lui avoit refuſé quelque grace qu'il lui demandoit, pour prix de l'honneur qu'il prétendoit lui avoir fait par ſa dédicace.

Je ne ſçai ſi l'abbé d'Ainay en devoit être ſi fort honoré : ce Livre n'eſt guéres qu'une compilation, où l'Auteur n'eſt le plus ſouvent que le copiſte de nos meilleurs Ecrivains. Il pille ſans façon les entretiens d'Ariſte & d'Eugene, la maniere

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

de bien penſer ; les penſées ingénieuſes du pere Bouhours, & pluſieurs autres ouvrages fort connus, ſans les citer preſque jamais.

Rendons-lui cependant juſtice : il poſſede auſſi en propre quelques penſées, qui ne méritent pas moins d'eſtime que celles qu'il enleve à nos plus célébres Auteurs. Il écrit avec facilité ; mais ſon ſtyle n'eſt pas correct. Je loue encore ſon zéle, & le choix qu'il a fait de ſes autorités ; c'eſt une preuve de ſon goût & de ſon diſcernement.

Il y a plus de ſéchereſſe, & par conſéquent moins d'agrément dans le *Dictionaire néologique*, c'eſt-à-dire, des mots nouveaux, par M. l'abbé Gyot des Fontaines, que dans les deux volumes de M. de Callieres ; mais cet ouvrage, qui n'eſt pas moins utile, tend au même but ; à faire connoître en quoi conſiſte la pureté & la délicateſſe de notre langue. En effet, en dévoilant les expreſſions vicieuſes ; ce que c'eſt que l'affectation puérile dans le langage, ce qu'on appelle phraſes vuides & alambiquées ; on apprend à éviter ces défauts dans leſquels des Ecrivains, eſtimables d'ailleurs, ne ſont que trop ſouvent tombés. Or, c'eſt le but du dictionaire néologique, & il

ſeroit à ſouhaiter que l'on fût plus attentif à ſe conformer aux remarques qui y ſont faites. OBSERVATIONS SUR LA LANG

Il y a eu quatre éditions de cet ouvrage : la premiere en 1726. à Paris, chez Lottin : la ſeconde dans la même ville, en 1727. la troiſiéme en Hollande, en 1728. & une quatriéme copiée ſur celle-ci ; mais très-fautive, & fort mal imprimée. L'édition de Hollande eſt augmentée de plus de deux cens articles, & de pluſieurs piéces ingénieuſes, mais trop ſatyriques, quoiqu'elles tendent toutes au même but, de faire ſentir le ridicule du langage précieux & affecté. On y trouve de la bonne & de la fine plaiſanterie dans le goût de Lucien, mais des traits aſſurément trop piquans. M. l'abbé des Fontaines a déſavoüé ces piéces.

Dans une lettre qui lui eſt adreſſée, Lettre 18 & qu'il a inſérée dans ſes obſervations ſur les écrits des modernes, on l'exhorte à donner une nouvelle édition de ſon dictionaire néologique augmenté ; & cet avis mériteroit d'être ſuivi.

Perſonne n'ignore que le ridicule utile, que ce Livre a jetté ſur certains ouvrages modernes pétris de *Néologiſme*, a produit en partie le même effet ſur le

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Parnaſſe, que la comédie des prétieuſes ridicules produiſit autrefois à la Cour. Nos beaux eſprits commençoient à s'imaginer, que pour bien écrire, il falloit copier le langage affecté de nos Auteurs de ruelle; ils ont même voulu les ſurpaſſer. De là, outre les mots nouveaux inventés ſans beſoin, les façons de parler extravagantes, & quelquefois incompréhenſibles. On peut donc dire qu'un Livre, comme le dictionaire néologique, étoit en quelque ſorte néceſſaire dans ce ſiécle. Il n'étoit pas queſtion de prouver ſérieuſement que le ſtyle des néologiques eſt vicieux; cela n'auroit ſervi de rien. Il falloit le rendre ridicule & mépriſable: & c'eſt ce que M. l'abbé des Fontaines a fait avec ſuccès.

La critique que le ſieur Gayot de Pitaval a fait de ce petit ouvrage dans ſon *faux Ariſtarque reconnu*, ne peut diminuer l'utilité qu'un lecteur attentif & judicieux eſt en état d'en retirer. M. l'abbé des Fontaines ne condamne pas tous les mots nouveaux, il ne blâme que ceux qui ſont affectés, qui ont un certain air précieux, qui énervent le langage, ou qui ſont employés dans des cas où l'on ne devroit pas les trouver.

Ce ſeroit, en effet, très-mal raiſon-

ner, dit M. l'abbé de S. Pierre dans « ſes obſervations ſur le même ſujet, que « de dire, voilà un mot nouveau, donc « on ne doit pas s'en ſervir : car s'il eſt « commode ; s'il eſt dans l'analogie de la « langue ; s'il abrege le diſcours ; s'il fait « entendre plus nettement & plus pré- « ciſément la penſée de celui qui parle, « il eſt vrai qu'il n'eſt pas encore reçu, « ni établi : mais n'eſt-il pas vrai qu'il « ſeroit bon à établir & à recevoir ?... « Si ceux, dit le même Auteur, qui dans « la converſation & dans les Livres, ont « haſardé les premiers d'uſer de ces mots « nouveaux, n'avoient jamais oſé pren- « dre cette liberté, nous en ſerions pri- « vés encore aujourd'hui. Il eſt vrai qu'ils « en ont haſardé qui n'ont point eu de « cours ; mais nous leur devons au moins « ceux que les auditeurs, ou que les lec- « teurs ont adopté, & qui ſont venus « juſqu'à nous. N'eſt-il pas utile à notre « nation, que notre langue s'enrichiſſe « & s'abrege ?... Si un mot nouveau lui « procure cet avantage, ſans lui faire au- « cun préjudice, pourquoi peu à peu ne « lui donneroit-on pas le droit de bour- « geoiſie, comme à tant d'autres qui ſont « préſentement la partie la plus prétieu- « ſe de notre langue ? » Telle eſt la penſée

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE Mém. de Trév. mois de Février 1724. art. 8

de M. l'abbé de ſaint Pierre; & c'étoit auſſi le ſentiment de Nicolas Paſquier fils d'Eſtienne, qui inſiſte beaucoup ſur ce point dans la quatorziéme lettre du quatriéme livre de ſes Epîtres recueillies à la ſuite de celles de ſon pere. C'étoit pareillement l'avis de M. de Fenelon, qui par la grande connoiſſance qu'il avoit de notre langue, mérite encore plus d'être écouté ſur cet article.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Lettre à l'Académie françoiſe.

» Notre langue, dit ce judicieux Ecrivain, manque d'un grand nombre de » mots & de phraſes. Il me ſemble même qu'on l'a gênée & appauvrie depuis environ cent ans, en voulant la » purifier. Il eſt vrai qu'elle étoit encore un peu informe & trop *verbeuſe*. » Mais le vieux langage ſe fait regretter, » quand nous le retrouvons dans Marot, » dans Amyot, dans le Cardinal d'Oſſat, » dans les ouvrages les plus enjoüés & » les plus ſérieux. Il avoit je ne ſçai quoi » de court, de naïf, de hardi, de vif » & de paſſionné. On a retranché, ſi je » ne me trompe, plus de mots qu'on » n'en a introduits. Je voudrois n'en perdre aucun, & en acquerir de nouveaux. Je voudrois autoriſer tout terme qui nous manque, & qui a un ſon » doux, ſans danger d'équivoque... Pre-

nons de tous côtés tout ce qu'il nous « faut, pour rendre notre langue plus « claire, plus préciſe, plus courte & plus « harmonieuſe... Un terme nous man- « que, nous en ſentons le beſoin : choi- « ſiſſés un ſon doux, & éloigné de tou- « te équivoque, qui s'accommode à no- « tre langue, & qui ſoit utile pour abre- « ger le diſcours. Chacun en ſent d'a- « bord la commodité. Quatre ou cinq « perſonnes le hazardent modeſtement « en converſation familiere ; d'autres le « répétent par le goût de la nouveauté ; le « voilà à la mode... Notre langue de- « viendroit bien-tôt abondante, ſi les « perſonnes qui ont la plus grande répu- « tation de politeſſe, s'appliquoient à « introduire les expreſſions, ou ſimples, « ou figurées, dont nous avons été pri- « vés juſqu'à préſent. » Ainſi raiſonnoit M. de Fenelon, l'Ecrivain le plus délicat qui ait été de nos jours ; ainſi s'exprime M. l'abbé de S. Pierre ; & je ne crois pas que leurs penſées ſoient déſavoüées par l'Auteur du *Dictionaire néologique* : ce ſeroit mal l'entendre, que de lui prêter d'autres ſentimens.

OBSERVATIONS SUR LA LANG

Le plan & le but de ſon ouvrage ne ſont pas abſolument nouveaux : ce ſont à peu près les mêmes que ceux des deux

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Lettre d'un Angl. dans les obſerv. ſur les écrits mod. t. 13. pag. 164. & ſuiv.

Dictionaires des prétieuſes qui parurent vers le milieu du ſiécle dernier : mais il y a plus de mots repris dans le dictionaire néologique, & plus de variété dans les remarques, que l'on n'en trouve, au moins dans le premier dictionaire des prétieuſes : voici ce qui donna lieu à ces petits ouvrages.

Une ſociété de prétieuſes qui s'éleva à Paris il y a près de quatre-vingts ans, & qui inventerent un nouveau jargon, ſouleva les perſonnes de bon goût, & pluſieurs réſolurent d'arrêter le mal dans ſa naiſſance, autant qu'elles le pourroient. Ainſi non-ſeulement les bons Auteurs de ce tems-là furent aſſés judicieux, pour ne pas adopter ce nouveau jargon; pluſieurs travaillerent même à en montrer le ridicule. On en fit le ſujet de quelques comédies. Mais je ne ſçai perſonne qui s'y oppoſa avec plus de zéle qu'Antoine Baudeau, ſieur de Somaize, Sécretaire de Madame la Conneſtable Colonne. Cet Auteur fit ſur cela deux dictionaires. Le premier intitulé : *le grand Dictionaire des prétieuſes, ou la clef de la langue des Ruelles*, eſt un petit in-12. imprimé deux fois à Paris, chés Etienne Loyſon, en 1660. C'eſt une liſte des termes & des phraſes employées par les prétieuſes, avec

leur véritable ſignification. Ce dictionnaire eſt fort court, & il n'eût pas été difficile de l'enfler. OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Le deuxiéme dictionaire qui eſt hiſtorique, parut en 1661. in-8°. à Paris, en deux volumes imprimés chés Ribou, & dédiés à M. le Duc de Guiſe. Celui-ci renferme les portraits des beaux eſprits de ce tems-là, parmi leſquels on trouve ceux de pluſieurs Ecrivains, qui, à en juger par leurs ouvrages, ne peuvent être ſoupçonnés d'avoir accrédité ce ridicule jargon. Somaize y donne, comme il l'avoit promis dans la préface de ſon premier dictionaire, *l'hiſtoire des prétieuſes, leur poëtique, leur coſmographie, leur chronologie : les prédictions aſtrologiques qui concernent leurs Eſtats & leurs Empires ; enfin leurs mœurs.* Mais tout cela eſt fort abregé ; & le ridicule eſt quelquefois outré.

L'Auteur reprend auſſi dans ce dictionaire, comme dans le premier, pluſieurs façons de parler tirées de différens Auteurs : mais il y en a pluſieurs qui ſont encore uſitées aujourd'hui, & que les meilleurs Ecrivains ne font pas difficulté d'employer : comme celles-ci : *Il danſe proprement : je vous ai la derniere obligation ;* & pluſieurs autres qu'on appercevra aiſément en liſant ces ouvrages. Car

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

ces deux dictionaires méritent d'être lûs : ce ne ſont pas des Livres de pure curioſité. Outre les lumieres qu'on peut y puiſer ſur les révolutions de notre langue, on y trouve auſſi des perſonnalités interreſſantes, que l'on comprendra plus aiſément à la faveur de la clef qui ſe trouve à la fin du ſecond dictionaire. La critique y eſt aſſés bien tournée. On voit que l'Auteur ne manquoit pas de goût, & qu'il méritoit une partie des éloges qu'on lui donne dans la préface qui eſt ſous le nom d'un de ſes amis, mais qui eſt peut-être de lui-même.

Ce ne ſont point les ſeules piéces que M. de Somaize ait compoſées, pour ridiculiſer le jargon des prétieuſes. En 1660. il mit en aſſés mauvais vers François la comédie de Moliere, intitulée : *les prétieuſes ridicules*, & la fit imprimer à Paris chés Ribou in-12. Elle eſt précedée d'une préface, & d'une élegie adreſſée à Mademoiſelle Marie Manciny. C'eſt un éloge aſſés bien tourné de cette Demoiſelle. La même année 1660. M. de Somaize donna une autre comédie en un acte en proſe, intitulée, *les véritables précieuſes*. Cette piéce parut in-12. chés Loyſon ; & je ne ſçai pourquoi l'Auteur de la bibliotheque des Théatres, dit qu'elle fut impri-

mée à Amſterdam. Il eſt certain qu'on en fit la même année deux éditions à Paris. La ſeconde ne différe de la premiere, qu'en ce qu'elle eſt augmentée d'un *Dialogue de deux Précieuſes ſur les affaires de leur Communauté.* Cette piece eſt adreſſée à M. Habert de Montmort, Maître des Requêtes. Elle eſt intitulée : *les véritables précieuſes*, parce que l'Auteur prétend que la comédie de Moliere ſur le même ſujet, s'éloigne entiérement du vrai dans les caracteres, & que l'on n'y voit qu'une ſatyre baſſe & indécente. On n'en jugea pas de même lorſqu'elle fut repréſentée; & quand M. de Somaize lui-même la mit en vers, il en parloit fort différemment. Mais le procès que quelques Libraires lui avoient fait ſur cette eſpece de traduction, l'avoit aigri contre Moliere, qu'il croyoit agir de concert avec ces Libraires.

Enfin, j'ai encore vu du même une autre comédie, intitulée : *le procès des précieuſes en vers burleſques* Elle fut auſſi imprimée à Paris chés Jean Guignard en 1660. L'Auteur y introduit ſur la ſcene, entr'autres Acteurs, un profeſſeur des langues Eſpagnole, Italienne & Françoiſe, un autre profeſſeur de la langue Précieuſe, une écoliere qui vient apprendre à parler précieux. Il y aſſés de naturel

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

dans cette piéce ; mais quelquefois auſſi les caracteres paroiſſent trop chargés. Somaize avoit ſi fort à cœur de voir périr le regne des prétieuſes, qu'il avoit deſſein d'en donner *la Pompe funébre, avec toutes les cérémonies de ce fameux convoi*, c'eſt ce qu'il promet dans l'avis au lecteur qui eſt au-devant du *Procès des prétieuſes*. Mais il n'y auroit eu rien de triſte dans cette pompe ; elle devoit être égayée par des vers burleſques. Je n'ai pû découvrir ſi cet ouvrage avoit été imprimé.

On trouve encore des penſées fort juſtes ſur le même ſujet, dans les *Réflexions ſur l'élégance & la politeſſe du ſtyle*, par Jean-Baptiſte Morvan, plus connu ſous le nom de l'abbé de Bellegarde, imprimé en 1695. à Paris, chés Pralard. L'on doit lire cet ouvrage tout entier : il le mérite bien. C'eſt proprement un recueil de diverſes remarques que l'Auteur avoit faites en liſant les meilleurs Ecrivains François, ou en reliſant ſes propres ouvrages. Il les range ſous pluſieurs titres ; & ſous ces titres il rapporte quelques exemples tirés de divers Auteurs. Tantôt il approuve le tour qu'ils ont employé, & la maniere dont ils ſe ſont exprimés, tantôt il les critique. Mais ſoit

qu'il condamne ou qu'il approuve, c'eſt toujours avec politeſſe, & en diſant modeſtement ſa penſée. Les expreſſions qui lui ont autrefois échappé, n'y ſont pas plus épargnées que celles des autres; & l'on peut dire en géneral, que preſque toutes ſes remarques ſont judicieuſes & d'un fort bon goût. Le ſieur Gabriël d'Artis, miniſtre Proteſtant, en a cependant relevé aſſés bien quelques-unes dans ſon Journal de Hambourg.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

* T. IV. pag. 209. & ſuiv.

L'ouvrage de l'abbé de Bellegarde eſt dédié à MM. de l'Académie Françoiſe. Dans ſa préface il porte un jugement déſavantageux des *Remarques ſur l'uſage préſent de la langue*, & dit qu'elles ſont remplies de médiſances & de traits ſatyriques contre les Auteurs qui y ſont cités, & en particulier contre lui-même. Mais l'abbé de Bellegarde n'y répond qu'avec une modération qui lui fait honneur.

Si l'Auteur, dit-il, a cru me chagriner par les injures qu'il m'a dites, il a perdu ſon tems: il verra par la critique que je fais moi-même de mes propres ouvrages, que je ne ſuis pas trop fâché qu'on connoiſſe mes fautes. Au lieu de lui ſçavoir mauvais gré de ſa critique, je l'en remercie: je crois cependant qu'il auroit pû ſe ſervir de

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

» termes moins durs & moins offensans. » Ne peut-on pas, ajoute-t'il, critiquer » un ouvrage, sans dire des injures à » l'Auteur ? Ce petit avis que je lui donne, c'est toute la vengeance que je » veux prendre de ce qu'il a dit de plus » désobligeant sur mon chapitre. »

En effet, quand la politesse n'auroit pas des devoirs communs dont elle exige l'observation, M. l'abbé de Bellegarde méritoit en particulier plutôt des témoignages d'estime & de reconnoissance, que des marques de mépris & d'aigreur. Cet abbé, après avoir été seize ou dix-sept ans chés les Jesuites où il s'étoit formé au bon goût, avoit connu ensuite le monde par lui-même, je dis le monde poli, & avoit fait usage de ses connoissances pour apprendre aux autres à s'y bien conduire. Son mérite & ses travaux n'ont point été récompensés, & il y avoit longtems qu'il étoit dans l'indigence, lorsqu'il mourut le 26. Avril 1734. à l'âge de quatre-vingt-six ans. J'aurai occasion de faire connoître davantage ailleurs, ce qu'il a fait pour l'utilité publique.

Je ne parlerai point ici du Livre de l'abbé de Gamache, Chanoine régulier de sainte Croix, intitulé : *les agrémens du langage réduits à leurs principes.* Quoiqu'il

qu'il y ait dans cet ouvrage un assés grand nombre d'endroits qui n'appartiennent, ce semble, qu'à la grammaire, je remets à en parler à l'article de l'éloquence.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE.

Les éclaircissemens sur les principes de la langue Françoise, par M. de Grimaresť, imprimés en 1712. chés Delaulne, sont une espece d'abregé de Vaugelas & de Bouhours; on pouvoit s'en passer. Ce petit ouvrage est aussi oublié que la grammaire Françoise du même Auteur, & sa lettre d'un prétendu Gentilhomme Périgourdin qui lui a attiré en 1731. une réponse fort vive de M. de la Lande, Interprête ordinaire du Roi, & professeur des langues Françoise & Italienne, de géographie & d'histoire. Ce sont les titres que prend cet Auteur: je ne fais que les copier. Mais à s'en tenir à ce que les deux combattans se disent réciproquement dans leurs écrits, il paroît que ni l'un ni l'autre n'entendoient pas trop bien la langue Françoise, qu'ils faisoient profession d'enseigner aux Etrangers. Laissons ces sortes d'ouvrages: ce seroit perdre le tems que de s'amuser à les lire.

Si vous voulés de véritables, de judicieux éclaircissemens sur notre langue, il

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

faut lire *la juſteſſe de la langue Françoiſe ; ou les différentes ſignifications des mots qui paſſent pour ſynonimes.* Cet ouvrage parut en 1718. & l'on ſçait qu'il a pour Auteur M. l'abbé Girard, autrefois Chapelain de feuë Madame la Ducheſſe de Berry. Vous ſavés qu'on entend par ſynonimes, des mots qui ont une ſignification parfaitement ſemblable.

Dans toutes les langues, il ſe trouve pluſieurs expreſſions qui repréſentent une même idée principale, mais dont chacune ajoute quelques idées acceſſoires. Cette reſſemblance, quoiqu'imparfaite, trompe ceux qui ne ſe donnent pas la peine de réfléchir, & leur fait prendre pour ſynonimes des mots qui ne le ſont nullement. C'eſt au moins la penſée de M. l'abbé Girard, & ſon but eſt de montrer qu'il n'y a point de parfaits ſynonimes dans la langue Françoiſe entenduë dans ſa pureté. Son deſſein eſt de découvrir à ſes lecteurs toutes les fineſſes de notre langue, & l'on doit convenir qu'il les employe lui-même avec beaucoup d'art ; qu'en général ſes remarques ſont bien fondées, & que la plûpart de ſes exemples ſont heureuſement choiſis. Ses définitions ſurtout, paroiſſent fort juſtes. Quelques-unes peut-être ſont trop ſub-

tiles ; d'autres, en petit nombre, ſemble-
ront un peu arbitraires ; mais la plû-
part ſont également ſimples & naturel-
les. Auſſi eſt-ce un des meilleurs Livres
que l'on ait fait depuis longtems ſur notre
langue.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

La ſeconde édition donnée en 1736. ſous le titre de *Synonimes François, leurs différentes ſignifications, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec juſteſſe*, eſt plus ample, & beaucoup plus exacte. M. Girard, en Ecrivain ſage, & qui ne tend qu'au bien, a ſçu profiter des remarques que les critiques avoient faites ſur ſon Livre, & dont quelques-unes ont été imprimées, entr'autres, dans le Journal intitulé : *l'Europe ſavante*, l'un des plus judicieux ouvrages périodiques qui ayent paru depuis le commencement de ce ſiécle. S'il donne une troiſiéme édition de ſon Traité, il pourra encore faire uſage des remarques & des réfléxions faites ſur la ſeconde édition, & que l'on trouve dans les Mémoires de Trévoux : ces remarques méritent l'attention de l'Auteur.

Eur. ſav. mois d. Sept. 1718. art. 7

Mém. d. Trév. Oct. 1718. art. 107.

M. de Fenelon avoit dit avant M. l'abbé Girard, que quand on examine de près la ſignification des termes de notre langue, on remarque qu'il n'y en a preſque point qui ſoient entiérement ſynonimes

Let. à l'Acad. Françoiſe.

entr'eux. On en trouve, dit-il, un grand nombre qui ne peuvent déſigner ſuffiſamment un objet, à moins qu'on n'y ajoute un ſecond mot. De-là vient le fréquent uſage des circonlocutions. Mais M. Girard va plus loin que M. de Fenelon; il prétend qu'il n'y a aucuns mots ſynonimes, & le Prélat en admettoit quelques-uns. Il convenoit bien qu'il faudroit abreger, donnant un terme ſimple & propre pour exprimer chaque objet, chaque ſentiment, chaque action. Mais il ajoutoit, qu'il voudroit auſſi pluſieurs ſynonimes pour un ſeul objet, afin de varier les phraſes, & de faciliter l'harmonie, en choiſiſſant celui de pluſieurs ſynonimes, qui ſonneroit le mieux avec le reſte du diſcours. M. du Marſais examine la même queſtion dans le dernier chapitre de ſon Traité des *Tropes*, dont j'ai déja parlé; mais il ne dit rien de plus que M. l'abbé Girard, dont il adopte le ſentiment, & preſque toujours les expreſſions.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

M. l'abbé de S. Pierre avoit propoſé au mois d'Octobre 1712. un projet à l'Académie Françoiſe, qui ſeroit d'une grande utilité, s'il étoit exécuté. C'étoit d'examiner les meilleurs ouvrages faits en notre langue, d'obſerver ce qu'il

Diſcours de M. de S. Pierre ſur les travaux de l'Acad. Françoiſe, imprimé dans l'hiſtoire crit. de la rép. des lett. t. 1. p. art. 7.

y a de beau, de ſublime, de délicat dans les penſées; ce qui s'y trouve de hardi, de noble, de juſte, de gracieux dans les expreſſions. D'expoſer de même les fautes qui y ſont contre la véritable ſignification des mots; de marquer tantôt les négligences, tantôt les beautés du ſtyle, & de faire en même-tems des remarques ſur l'ordre & le deſſein de l'ouvrage, ſur la force des preuves, ſur la juſteſſe des conſéquences, ſur la délicateſſe des penſées, ſur la nobleſſe des ſentimens, ſur la meilleure méthode de traiter le ſujet; enfin ſur tout ce qui peut faire regle en pareil cas, ſoit pour être imité, ſoit pour être évité. C'eſt ce que l'Académie Françoiſe a fait autrefois ſur le Cid, tragi-comédie de Pierre Corneille: les ſentimens, les penſées, la forme de l'ouvrage, ſont examinés dans la premiere partie du jugement qu'elle en porta; & elle diſcute dans la ſeconde les fautes contre la langue. Je parlerai plus au long de cet ouvrage, lorſqu'il ſera queſtion des piéces de Corneille. M. l'abbé de S. Pierre auroit voulu que l'on eût rédigé les obſervations qu'il propoſe à faire, en forme de Journaux, dont on auroit pû donner au moins un volume chaque année, & il eſt cer-

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

tain qu'un tel ouvrage, s'il eût été bien fait, & conformément aux vûës de celui qui en faiſoit la propoſition, ſerviroit beaucoup, tant pour rendre notre langue plus parfaite, que pour perfectionner l'eſprit & le goût. Les deux diſcours où M. l'abbé de S. Pierre propoſe ce projet, méritent d'être lûs : ils contiennent beaucoup de réfléxions excellentes.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

M. Boileau Deſpreaux avoit déja eû la même idée, excepté qu'il avoit propoſé de faire ces obſervations ſeulement ſur nos meilleurs traductions, & l'Académie avoit approuvé ſes vûës, mais perſonne n'avoit tenté réellement d'exécuter ſon projet, juſqu'à M. l'abbé d'Olivet, dont il me ſemble que l'on doit déſirer que l'exemple ſoit ſuivi.

Cet abbé n'a pas entrepris, il eſt vrai, d'examiner nos meilleures traductions, mais ſon deſſein eſt de ſoumettre à ſon examen quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, & il a commencé par Racine, ſur lequel il vient de publier des *Remarques de grammaire*. C'eſt un petit volume in-12. imprimé à Paris en 1738.

L'Auteur rend raiſon en commençant, pourquoi il s'eſt écarté pour la matiere de ſa critique du projet de M. Deſpreaux. C'eſt, dit-il, qu'il lui ſemble que la lan-

gue Françoiſe a des Auteurs qui peuvent également ſervir de modéles, & pour bien penſer, & pour bien écrire. « Je ne ſçais même, ajoute-t'il, ſi le nombre « de nos excellens originaux, quelque « borné qu'il ſoit, ne l'eſt pas encore « moins que celui de nos bonnes traduc- « tions. » Au reſte, ſon choix étoit libre, & il a jugé à propos de le faire tomber ſur Racine & ſur M. Deſpreaux lui-même, perſuadé, dit-il, avec toute la France, qu'ils mériteroient inconteſtablement d'être mis à la tête de nos Auteurs claſſiques, ſi l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils ſont tombés.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

Nous n'avons encore que ſes remarques ſur Racine : on eſpere, & il le promet, que celles qu'il a faites ſur Deſpreaux, ne ſe feront pas attendre longtems. « Vaugelas, comme il le dit, n'a « pas à beaucoup près épuiſé notre ſyn- « taxe. » Ménage & Bouhours ne conſultent guéres que l'uſage, & rarement ils remontent aux principes. Il reſtoit donc encore quelque choſe à dire après ces Ecrivains célébres, & il convenoit qu'un critique habile ſuppléât à ce que l'on ne trouve point chés eux. On doit donc ſuppoſer que c'eſt le ſeul déſir d'ê-

tre utile, & de perfectionner notre langue, qui a engagé M. d'Olivet à prendre la plume, & non le deſſein de rabbaiſſer, ni Racine, ni Deſpreaux.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

» J'ai lû le premier avec attention, dit » notre critique Grammairien, mais non » à deſſein d'y trouver des fautes. Lire » un Auteur dans la vûë de le reprendre, c'eſt vouloir à tout moment trouver mal ce qui eſt bien. Je releverai, ajoute-t'il, que les endroits où » j'ai été arrêté malgré moi, & ſans chercher à l'être. » Voilà certainement une diſpoſition digne d'un critique judicieux. Mais en liſant les remarques de M. l'abbé d'Olivet, bien des lecteurs ſe demanderont, ſans doute, comment il a *pû être arrêté malgré lui, & ſans chercher à l'être*, à la lecture d'un aſſés grand nombre de vers de Racine, dont le ſens paroît ſe préſenter de lui-même, & dont l'expreſſion ne pouvoit être, ce ſemble, autre que celle que ce grand poëte a employée. Je n'en cite point d'exemples; tout lecteur attentif les appercevra ſans peine; & je n'entreprends point une critique des remarques de M. l'abbé d'Olivet.

Mais d'un autre côté, ſi Racine eſt quelquefois mal repris dans ces obſervations, ſi notre Académicien fait voir dans

quelques-unes une délicateſſe trop pointilleuſe, s'il montre dans d'autres trop peu d'attention à conſerver les privileges de la poëſie, il faut auſſi convenir que l'on trouve dans ſon écrit un grand nombre de remarques utiles pour la perfection de notre langue, quelques-unes qui n'avoient peut-être point été faites avant lui, & des réfléxions qui marquent un homme d'eſprit & de goût.

Pluſieurs autres endroits de l'écrit de M. d'Olivet ont été critiqués, & lui-même n'a pas dû en être ſurpris. Trois Auteurs différens craignant que la réputation de cet Académicien ne donnât à quelques-unes de ſes déciſions, une autorité qu'ils n'ont pas cru leur être dûë, s'en ſont expliqués avec une liberté qui doit être permiſe, quand elle ne tend qu'à procurer de plus grands avantages aux lettres.

Le premier, qui ne s'eſt point nommé, a donné ſur cela ſes réfléxions dans une lettre qui a été inſerée dans le tome ſeiziéme de l'ouvrage périodique, intitulé : *le pour & contre.* Cette lettre eſt écrite avec beaucoup de politeſſe, & contient pluſieurs remarques qui m'ont paru ſolides & judicieuſes. Le deuxiéme, qui eſt M. Soubeiran de Scopon, Avocat au Parlement de Toulouſe, & l'un

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

des membres de l'Académie des jeux Floraux établie dans la même ville, s'eſt beaucoup plus étendu dans ſes *Obſervations critiques à l'occaſion des remarques de grammaire ſur Racine de M. l'abbé d'Olivet*, brochure in-12. imprimée à Paris, chés Prault, en 1738.

On apperçoit dans cet écrit le génie du païs de l'Auteur : il y a du feu, de l'imagination, des ſaillies un peu vives, & quelquefois plus brillantes que ſolides. Mais je n'y ai pas trouvé, ni aſſés d'ordre, ni aſſés de méthode. L'Auteur d'ailleurs y ſuit un ſyſtême ſingulier ; peut-être n'eſt-il propoſé qu'ironiquement. M. l'abbé d'Olivet a accompagné ſes remarques ſur Racine, de l'épître dédicatoire au roi que M. Perrault avoit faite, pour être miſe à la tête du dictionnaire de l'Académie : il joint à cette épître, qui eſt fort courte, des remarques plus étenduës, par comparaiſon, que celles qu'il a données ſur toutes les œuvres de Racine. De là M. Soubeiran conclut que M. l'abbé d'Olivet, qu'il ſuppoſe auſſi auteur des remarques ſur l'épître, n'a été ſi court en cenſurant Racine, & ne s'eſt tant étendu, en critiquant l'épître de Monſieur Perrault, que pour relever la poëſie au dépens de la

proſe, & pour montrer qu'il étoit plus facile d'écrire en vers. C'eſt ſûrement prêter à l'Hiſtorien de l'Académie, une intention qu'il ne paroît nullement avoir eûë, & qu'on ne peut conclure de ſon ouvrage.

Je préfere par plus d'un endroit à cet écrit, celui que M. l'abbé des Fontaines a publié ſur le même ſujet au commencement de 1739. ſous le titre de *Racine vengé, ou examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet ſur les œuvres de Racine.* C'eſt un petit volume in-12. imprimé à Paris, quoique le titre porte, *à Avignon.* L'Auteur l'a adreſſé à l'Académie Françoiſe, par une épître auſſi élégante que polie. M. l'abbé des Fontaines analyſe dans ſon écrit toutes les remarques de ſon adverſaire, & par tout il prétend *faire voir clairement*, que dans le plus grand nombre, ou même dans preſque toutes, M. l'abbé d'Olivet *a pris le change.* Pour moi, je crois qu'il donne trop d'étenduë à ſa prétention. Il y a certainement dans le *Racine vengé* beaucoup de remarques qui font voir un homme de goût, & qui connoît bien notre langue. Mais j'ai cru trouver quelques obſervations qui ſentent trop la chicane, & d'autres où il me ſemble que le critique

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

prend autant le change, que celui qu'il censure. Je voudrois auſſi que l'Auteur eût moins inſiſté ſur la différence du langage poëtique, d'avec celui de la proſe, qui me paroît un peu chimérique pour ce qui concerne les regles de la grammaire, que les poëtes comme les Auteurs qui écrivent en proſe, doivent également obſerver avec exactitude.

J'oubliois de faire remarquer que M. l'abbé d'Olivet n'a point fait d'obſervations ſur *la Thébaïde* de Racine : le mérite des autres tragédies de ce poëte, demandant, dit-il, qu'on ferme les yeux ſur l'eſſai d'un jeune homme. Il n'a point non plus touché à *Athalie*, parce que l'Académie entreprit il y a quelques années, de faire ſur cette piéce ce qu'elle fit autrefois ſur le Cid, & que le public vrai-ſemblablement, ne tardera pas à joüir de ſon travail.

J'ai lû un quatriéme écrit ſur cette diſpute littéraire, dans lequel l'auteur donne également ſes remarques ſur celles de M. l'abbé d'Olivet, & ſur celles de M. l'abbé des Fontaines, & où l'Auteur, Ecrivain ſage & judicieux, remonte juſqu'aux vrais principes de notre langue. Mais cet écrit n'ayant point été imprimé, je ſuis diſpenſé d'en dire davantage.

Je mets encore au nombre des écrits qui ont leur utilité, pour apprendre à connoître le génie & la pureté de notre langue, le dixiéme des diſcours Académiques du feu pere Gaichiés, Prêtre de l'Oratoire. C'eſt un dialogue excellent, où l'Auteur examine l'uſage que l'on doit faire des proverbes. Il y rapporte les raiſons pour & contre, & conclut que les proverbes ne ſont pas du goût de la langue Françoiſe dans le diſcours ſérieux. Ce dialogue eſt plein de réflexions & de remarques qu'on ne peut trop lire.

OBSERVATIONS SUR LA LANGUE

CHAPITRE V.

Des Traités ſur la maniere de traduire.

QUoique vous ne ſoiés pas en état de traduire en François les Auteurs qui ont écrit dans les langues ſavantes, que vous ignorés, je crois cependant que vous ne ſerés pas fâché, qu'avant que je vous entretienne de nos Dictionaires, je vous parle de quelques Livres où l'on donne des regles pour bien traduire. Ma raiſon eſt, que ces regles s'étendent à toutes les langues, & que vous pourriés

un jour vous trouver dans la néceſſité d'en faire uſage. Il y a d'ailleurs dans les ouvrages qui contiennent ces regles de fort bonnes obſervations ſur notre langue, & peut-être ſeriés-vous curieux au moins de les parcourir.

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

Le premier qui ſoit venu à ma connoiſſance, eſt celui d'Etienne Dolet, imprimé en 1540. Je vous ai déja parlé de ce que cet Auteur a fait ſur les principes de notre langue. Dans ſes regles pour la traduction, il demande que le Traducteur entende bien la matiere ſur laquelle il veut s'exercer; qu'il ſache parfaitement la langue de ſon Auteur & la ſienne; qu'il ne prétende pas rendre mots pour mots, ni vers pour vers, ni ligne pour ligne; qu'il ſuive l'uſage, & qu'il ſoit avare pour inventer des mots nouveaux. Ces regles, comme vous voyés, ſont utiles, de quelque langue que ce ſoit, que l'on traduiſe un Auteur. Tout ce que Dolet dit dans le même ouvrage ſur l'harmonie du diſcours, quoique dans ſon vieux langage, eſt expreſſif & ſenſé. Cet endroit mérite d'être lû tout entier.

Un autre ouvrage ſur la traduction qui eſt plus connu, & plus digne d'être recherché, eſt le *Traité de la traduction, ou regles pour apprendre à traduire la lan-*

gue Latine en la langue Françoiſe, tirées de quelques-unes des meilleures traductions du tems. C'eſt un in-8°. imprimé à Paris en 1660. chès Jean le Mire, & dédié à Madame la Marquiſe de Sablé. L'Auteur y prend le nom de ſieur de l'Eſtang. C'étoit un laïc, de Mane en Provence, qui mourut en 1697. Son vrai nom eſt Gaſpard de Tende. Il a demeuré long-tems en Pologne, dont il a donné en 1686. une relation curieuſe, où il a pris le nom de Hautteville. Son Traité de la traduction, eſt le meilleur ouvrage & le plus complet que nous ayons en François ſur cette matiere.

Cet ouvrage eſt diviſé en trois Livres. Dans le premier, l'Auteur marque toutes les différentes façons de traduire les noms & les pronoms. Dans le deuxiéme, il traite des mots, c'eſt-à-dire, des choſes qui peuvent ſervir à la traduction : & dans le troiſiéme, il parle des liaiſons qui peuvent entrer dans le diſcours. C'eſt ainſi qu'il s'en explique lui-même dans ſa préface, où il donne les regles générales de la traduction, tirées principalement de M. de Vaugelas, & de la préface du poëme de S. Proſper, traduit en François par M. le Maître de Sacy. Il y a huit regles pour la traduction qu'il faut lire dans la

préface même de M. de Tende. « C'eſt, » dit-il, en les ſuivant, qu'on peut ex- » primer d'une maniere noble & relevée, un ſens qui étant tout ſimple, ſeroit trop bas & trop languiſſant, s'il » étoit rendu dans toute ſa ſimplicité. » C'eſt par elles qu'on peut apprendre à » ſuivre la fidelité du ſens, ſans bleſſer » l'élégance des paroles, & à imiter l'élégance ſans bleſſer la fidelité. C'eſt par » elles qu'on peut embellir une traduction, & rendre en quelque façon la » copie plus belle que l'original. C'eſt par » elles enfin, qu'on peut enrichir notre » langue, & étaller ſes beautés, & que » ceux qui n'entendent pas le Latin, peuvent même apprendre à mieux parler, » & à mieux écrire. »

TRAITÉS SUR LA TRADUCTION.

L'abbé de Marolles n'approuvoit pas cet ouvrage. Auteur d'un grand nombre de traductions, il ſe croyoit, ſans doute, plus en état que tout autre, de bien connoître ce genre d'écrire. Les regles de M. de Tende lui déplurent, & il les attaqua dans des obſervations dont il jugea à propos de groſſir ſa traduction de Virgile en vers François. Ne lui en ſachons pas mauvais gré. Quoique fort inférieur à l'Ecrivain qu'il cenſure, ſes obſervations ne ſont pas ſans quelque mérite, & il y

en a pluſieurs dont on peut encore profiter.

TRAITÉ SUR LA TRADUCTION.

Le Traité de M. de Tende eſt preſque l'unique fonds où ont puiſé Jean Gaillard, qui donna en 1673. une *Méthode facile & curieuſe pour la traduction*; & Denys Gaullyer, depuis profeſſeur au College du Pleſſis, à Paris (*a*), qui publia en 1719. un petit livre de *Regles pour traduire le Latin en François*. Avec l'ouvrage de Gaſpard de Tende, vous pourriés joindre le petit Livre du ſieur Poulain, intitulé : *Rapports de la langue Latine à la Françoiſe, pour traduire élégamment*. C'eſt un volume in-12. imprimé en 1672. C'eſt de cet Auteur que nous avons le Traité *de l'égalité des deux ſexes*; & celui *de l'éducation des Dames pour la conduite de l'eſprit, dans les ſciences & dans les mœurs*, en forme d'entretiens.

Les préfaces que nos meilleurs Traducteurs, entr'autres MM. Dubois, de Toureil, Bouhier, d'Olivet & quelques autres, ont miſes au-devant des ouvrages des anciens qu'ils ont donnés en notre langue, celle dont M. l'abbé Maſſieu a orné l'édition du recueil des œuvres de M. de Toureil; les réfléxions ſur le goût des traduc-

(*a*) Mort d'Epilepſie à Charenton le 24. Avril 1738.

TRAITE'S SUR LA TRADUCTION.

tions, par M. de Silhoüet, au-devant de celle qu'il a donné de l'eſſai ſur la critique, & de l'eſſai ſur l'homme de M. Pope, édition de Londres 1737. & pluſieurs autres dont j'aurai occaſion de vous parler ailleurs, contiennent auſſi d'excellentes regles ſur le génie de la traduction, & ſur la maniere d'en faire une bonne; & ces regles ont même moins de ſéchereſſe, que celles que l'on trouve dans l'ouvrage de M. de Tende, & dans celui de M. Gaullyer.

Pierre Couſtel a réüni la meilleure partie de ces regles, dans ſon excellent Traité *de l'éducation des enfans*, imprimé à Paris chés Michallet, en 1687. en deux volumes in-12. En voici le précis. Premierement, dit-il, il faut toujours tâcher de conſerver l'eſprit & le génie de l'Auteur qu'on a entrepris de traduire: enſorte que ſi ſon ſtyle eſt court & laconique, la traduction le ſoit auſſi. Et que ſi au contraire, il eſt un peu diffus & étendu, la traduction y ait auſſi du rapport. 2°. Il faut que tous les membres d'une période ſoient juſtes entr'eux, autant qu'il ſe pourra faire. 3°. Il faut bien diſtinguer la beauté de la proſe Françoiſe d'avec celle des vers: car la beauté des vers conſiſte dans un certain nombre de ſyllabes, &

dans la rime ; & la beauté de la proſe, au contraire, conſiſte à éviter l'un & l'autre. De ſorte que c'eſt une regle générale, qu'il ne faut jamais finir une période par un vers entier, ou par un demi vers.

M. Couſtel réduit toutes les autres regles à traduire fidélement, clairement, élégamment, honnêtement & civilement : ce ſont ſes termes. « Mais, ajoute-t'il, quand je dis qu'il faut être fidéle dans la traduction, ma penſée n'eſt pas qu'il faille ſcrupuleuſement s'aſſujettir à toutes les paroles de l'Auteur que l'on traduit, & le traduire mot pour mot ; mais je dis qu'il ſuffit de le traduire ſens pour ſens : c'eſt-à-dire, qu'il ſuffit d'exprimer dans le François tout le ſens qui eſt dans le Grec, dans le Latin, dans l'Italien, &c. ſans s'attacher ſervilement ni à l'ordre des mots, ni aux phraſes qui ſont propres & naturelles à chaque langue.... La premiere raiſon eſt, que ſans cela on fait une obſcurité prodigieuſe dans le diſcours ; puiſqu'il eſt impoſſible de l'entendre clairement, que lorſque le ſens eſt exprimé en des paroles, & en des phraſes ſi naturelles & ſi propres à la langue en laquelle on traduit un Auteur, qu'il ſoit impoſſible que ceux qui

» ſavent cette langue, ne l'entendent pas;
» ſans qu'ils ſoient obligés d'entendre la
» langue originale en laquelle il a parlé.

TRAITE'S UR LA TRADUCTION.

» La ſeconde raiſon eſt, que ſi l'on ne
» traduit que littéralement, l'on rend
» une traduction foible, baſſe & languiſ-
» ſante : on la rend ſans beauté, ſans
» mouvement & ſans vie ; on ne la fait
» quaſi reſſembler à ſon original, que
» comme un homme mort reſſemble à
» un homme vivant.

» La clarté eſt encore une des princi-
» pales qualités de la traduction. Il faut
» donc développer un peu les choſes
» qu'on traduit. Il faut exprimer dans le
» François, ce qui n'eſt que ſous-enten-
» du dans l'original, & dont l'expreſſion
» ſert, ou à l'éclairciſſement, ou bien à
» l'ornement du diſcours. Il faut ſoigneu-
» ſement éviter les équivoques, les faux
» rapports d'une choſe à une autre. En-
» fin, lorſqu'une période eſt trop longue
» & trop embarraſſée, il la faut couper
» en pluſieurs petits membres, ce qui fait
» d'une part, qu'au lieu qu'elle auroit été
» obſcure, & peu intelligible, on la rend
» claire & agréable ; & que de l'autre,
» au lieu qu'elle auroit été foible & lan-
» guiſſante, on la fortifie, & on la fait
» mieux ſoutenir. »

L'élégance doit auſſi ſe rencontrer dans une traduction : de ſorte qu'on puiſſe dire que ſi l'Auteur ſur lequel on travaille, avoit, par exemple, écrit en notre langue, ce ſeroit ainſi qu'il auroit parlé. Or l'élégance conſiſte dans les paroles & dans les figures. « Chaque langue, « continuë notre Auteur, a ſes paroles « & ſes expreſſions propres & naturelles ; « & il en faut mettre, en traduiſant, qui « ayent une force égale ; une emphatique « pour une emphatique, une éclatante « pour une éclatante. Il y a auſſi deux « ſortes de figures ; car les unes ſont d'in- « vention & de penſées, & les autres ſont « d'élocution & de ſtyle. «

TRAITÉ SUR LA TRADUCTION.

Les premieres conſiſtent à propoſer « les choſes dans un certain tour, & d'u- « ne maniere plus ingénieuſe, plus vive « & plus noble, qu'on ne feroit ſans art... « Les ſecondes, qui regardent ſeulement « l'élocution & le ſtyle, reſſemblent au « coloris, & ſont comme les lumieres & « les ornemens d'un diſcours. Il faut tou- « jours s'en ſervir à propos : car, comme « elles ſont fort agréables, lorſqu'elles « ſont bien ménagées & bien diſtribuées ; « auſſi deviennent-elles ridicules, lorſ- « qu'elles paroiſſent trop recherchées & « trop affectées... L'honnêteté eſt enco- «

» re une choſe qu'il faut bien obſerver
TRAITÉS SUR LA TRADUCTION. » dans la traduction, en expliquant tou-
» jours en termes honnêtes, les choſes
» qui ne le ſont pas d'elles-mêmes... »
On peut encore mettre pour derniere regle, de traduire les ſecondes perſonnes des verbes, par *vous*; c'eſt ce que M. Couſtel appelle traduire civilement. Il convient cependant qu'il faut en excepter certaines occaſions particulieres, où l'on peut en uſer d'une autre maniere : comme, par exemple, en des reproches; quand on ſe parle à ſoi-même, &c. Notre Auteur ajoute à ces regles, celles-ci qu'il regarde comme moins importantes, mais qu'il ne voudroit pas cependant qu'on négligeât; par exemple, de ne pas commencer deux périodes, encore moins deux membres, par les mêmes particules; comme par deux *car*, *mais*, *en effet*, &c. de ne pas mettre trop près les uns des autres, des mots qui commencent par les mêmes ſyllables.

Je ne fais qu'abréger la doctrine de M. Couſtel, ſur les regles & le génie de la traduction : il ſera bon de lire tout ce qu'il en dit depuis la page 184. juſqu'à la page 201. du deuxiéme volume de l'ouvrage dont j'ai parlé. L'Auteur étoit un homme très-inſtruit, qui a enſeigné

longtems les humanités avec ſuccès à Paris, & ailleurs, & l'on a de lui quelques traductions eſtimées, dont j'aurai lieu de faire mention dans la ſuite. Je ne vous citerai plus que le dernier article des *Réflexions ſur l'élégance & la politeſſe du ſtyle*, par M. l'abbé de Bellegarde. Cet article contient pareillement de fort bonnes regles pour la traduction.

Plus les traductions des ouvrages qui méritent d'être connus, ſont utiles, plus ceux qui s'y appliquent, ſentent l'importance des regles preſcrites dans les écrits dont je viens de parler, & ſont exacts à les ſuivre. Je ne ſçai que Guillaume Colletet qui ſe ſoit emporté contre ce genre d'écrire, je veux dire la traduction. Peut-être avoit-il raiſon. Les traductions qu'il nous a données, lui avoient coûté beaucoup de peine, ſans lui faire beaucoup d'honneur. Vous ne ſerès pas fâché d'entendre ſes plaintes ſur ce ſujet : l'écrit où il les fait, eſt d'ailleurs peu connu aujourd'hui. C'eſt un *diſcours* en vers François *contre la Traduction*, adreſſé à M. Seguier, & imprimé in-12. à Paris, chés Sommaville, en 1658. M. l'abbé d'Olivet n'en parle point dans ſon hiſtoire de l'Académie Françoiſe, à moins que ce ne ſoit le diſcours en vers impri-

mé en 1648. dont cet habile hiſtorien ne déſigne pas le ſujet. Voici donc ce que Colletet y dit.

TRAITÉ SUR LA TRADUCTION.

C'eſt trop m'aſſujettir, je ſuis las d'imiter,
La verſion déplaît à qui peut inventer;
Je ſuis plus amoureux d'un vers que je compoſe,
Que des Livres entiers que j'ai traduits en proſe.
Suivre comme un eſclave un Auteur pas à pas,
Chercher de la raiſon où l'on n'en trouve pas,
Diſtiler ſon eſprit ſur chaque période,
Faire d'un vieux Latin du François à la mode,
Eplucher chaque mot comme un Grammairien,
Voir ce qui le rend mal, ou ce qui le rend bien;
Faire d'un ſens confus une raiſon ſubtile,
Joindre au diſcours qui ſert un langage inutile,
Parler aſſurément de ce qu'on ſçait le moins,
Rendre de ſes erreurs tous les doctes témoins,
Et vouloir bien ſouvent par un caprice extrême
Entendre qui jamais ne s'entendit ſoi-même;
Certes, c'eſt un travail dont je ſuis ſi laſſé,
Que j'en ai le corps foible & l'eſprit émouſſé.

On ſent bien que ce ſont-là les plaintes d'un Poëte qui eût été fâché qu'on l'eût cru ſur ſa parole. Quand on choiſit bien ſon Auteur, qu'on eſt au fait, & de ſa langue & de la matiere qu'il traite, & que l'on connoît bien le génie de la langue dans laquelle on veut le faire paſſer, on ne tombe point dans les inconvéniens que Colletet reproche, ou ſemble reprocher à toute traduction en général.

général. Il y a plus de vérité dans ce qu'il ajoute :

TRAIT. SUR LA TRADUCTION.

Il eſt bien vrai qu'alors qu'un excellent ouvrage
A voulu que ma plume ait tracé ſon image,
Et que pour me montrer ſa force & ſes attraits
Il m'a ſollicité de le ſuivre de près,
J'ai quitté de bon cœur l'art qui m'a fait poëte,
Et n'affectant plus rien que le nom d'interprête,
J'ai fait ce que j'ai pu pour le faire éclater,
Et n'ai rien fait pourtant qui m'ait pu contenter;
Sa flâme entre mes mains s'eſt toujours aſſoupie,
Et tout original s'eſt plaint de ma copie.

Ce n'étoit point à tort. Mais pourquoi Colletet connoiſſoit-il ſi mal le génie de la traduction, en ignoroit-il les vraies regles, ou étoit-il ſi peu exact à les ſuivre ?

Je ſuis perſuadé que ſi ſes traductions euſſent mérité d'être applaudies, il ne ſe ſeroit jamais éloigné du ſentiment de toutes les perſonnes ſenſées qui ont toujours regardé ce genre d'écrire, comme très-utile : Et M. Perrault n'eſt pas mieux fondé à le blâmer, comme il le fait dans ſa lettre à M. Ménage, imprimée dans le Mercure du mois de Mars 1690.

« En effet, dit l'abbé Nadal, c'eſt ſur-« tout par la traduction que l'on entre « avec fruit & avec agrément dans le « commerce de ces illuſtres morts, par « qui paſſe dans la poſtérité la plus récu-« Oevr. mé t. 1. p. 23

« lée, le goût le plus délicat, & les plus » pures lumieres de l'eſprit. »

TRAITÉS
R LA
ADUC-
ON.

Les différens écrits dont j'ai parlé dans ce chapitre, donnent des regles pour la traduction en général; on en a publié un en 1710. qui ne donne des regles que pour la traduction des noms. Cet ouvrage qui appartient également à la grammaire & à la critique, autant, ou plus, qu'à la traduction, eſt intitulé: *Eſſai ſur la maniere de traduire les noms propres François, en Latin*, petit in-12. imprimé à Paris chés Quillau. L'Auteur eſt Nicolas Dupont, Avocat au Parlement de Paris, dont j'ai déja parlé dans l'article de l'ortographe.

Son eſſai eſt précedé d'une longue préface, où l'Auteur montre d'après les *Auteurs déguiſés* de M. Baillet, & par beaucoup d'autres exemples, combien il eſt difficile de reconnoître dans la plûpart des hiſtoriens Latins, les noms propres de ceux dont il y eſt fait mention, à cauſe de la maniere dont ils ſont traduits, & fait voir la néceſſité de donner des regles fixes pour empêcher les mépriſes fréquentes, où l'on peut tomber en traduiſant ces noms propres de Latin en François. Il y a dans cette préface de fort bonnes remarques, qu'on liroit encore

avec plus de plaiſir, ſi elles étoient plus conciſes & dégagées de quantité de digreſſions & de répetitions, au milieu deſquelles il n'eſt pas toujours facile de les démêler.

A l'égard de l'ouvrage même, il eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere, le ſieur Dupont fait des obſervations générales ſur la maniere d'écrire nos noms, ſur les lettres qui les compoſent, & ſur les changemens qu'il a cru y devoir apporter, afin de les conformer à l'ortographe Latine. Dans la deuxiéme partie, il commence à propoſer les regles qu'il a cru néceſſaires, pour bien diſtinguer nos noms les uns d'avec les autres, & il marque les fautes où l'on eſt tombé pour les avoir latiniſés ſans principes. Enfin, la troiſiéme partie contient les regles qu'il faut obſerver, pour traduire régulierement les noms compoſés, & pour les diſtinguer sûrement d'avec les noms ſimples. Ce Livre eſt ſingulier & curieux. Je le mets au nombre de ceux qu'il faut lire au moins une fois. Avec un peu d'attention, on diſcernera aiſément les regles qu'il faut adopter, de celles qui paroiſſent beaucoup moins fondées.

CHAPITRE VI.

Des Dictionaires pour la langue Françoiſe.

DICTIONAIRES.

ON avoit à peine commencé de s'appliquer avec quelque ſoin à perfectionner notre langue, que l'on fit une autre eſpece d'ouvrages dont pluſieurs ont ſervi, & ſervent encore au même deſſein. Je parle des dictionaires, ou recueils faits en maniere de catalogue, & par ordre alphabétique de tous les mots uſités dans la langue Françoiſe.

Il étoit naturel de faire cette réfléxion, que pour ſavoir parfaitement une langue, il eſt néceſſaire d'en entendre tous les mots, & que par conſéquent un Livre où on les trouveroit réünis, & dans lequel on pourroit les chercher ſans peine, ne pouvoit manquer d'être un ouvrage utile. On avoit devant ſoi l'exemple de quelques autres nations qui avoient des dictionnaires pour faciliter l'intelligence de leurs langues; & celui de quelques Auteurs qui avoient déja fait des vocabulaires plus ou moins étendus, ſoit pour la langue Grecque, ſoit pour la La-

tine. Il eſt donc plus étonnant que les François ayent tardé ſi longtems à rendre le même ſervice à leur langue, qu'on ne doit être ſurpris que nos dictionaires ſe ſoient enfin tant multipliés. DICTIONAIRES.

Robert Etienne, premier du nom, Imprimeur célébre, eſt le premier que je connoiſſe, qui ait publié un ouvrage de cette eſpece. Son zéle pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & pour faciliter aux Etrangers l'intelligence de notre langue, le porta à publier deux dictionaires François & Latins; l'un plus étendu, en un volume *in-folio*, & l'autre plus abregé en un ſeul volume in-4°. C'eſt peu de choſe; & ces dictionaires ſont depuis longtems inutiles. Mais il falloit commencer, & Robert Etienne mérite des loüanges ſur ſon entrepriſe. Il a au moins excité ceux qui ſont venus depuis à travailler ſur le même ſujet, & à ſe ſervir des nouvelles lumieres que le tems ne pouvoit manquer de faire acquerir.

Le premier dictionaire qui ait eu quelque réputation, eſt le *Thréſor de la langue Francoiſe, tant ancienne que moderne*, par Jean Nicot, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes de l'hôtel du Roi. Son ouvrage qui parut en 1606. *in-folio*, & que l'on réimprima en 1613. in-4°.

DICTIONAIRES.

fut reçu alors avec applaudiſſement. On n'avoit rien de meilleur. L'Auteur avoit profité du travail d'Aymard de Rancognet, Conſeiller & Préſident des Enquêtes au Parlement de Paris, qui avoit recueilli avant lui, les mots propres de Marine, Venerie & Fauconnerie. Quelques années aprés, le Jeſuite Philibert Monet, né en Savoye, & mort à Lyon, fit preſque ſur le même plan ſon *Inventaire des deux langues Françoiſe & Latine*, qui fut imprimé à Lyon en 1636. *in-folio*. Ces deux ouvrages, celui de Nicot & celui de Monet, ne ſont plus utiles, que pour connoître le mauvais goût qui regnoit alors, & combien notre langue étoit encore défectueuſe.

Le pere Monet ſavoit beaucoup mieux le Latin que le François; & les ſervices qu'il a rendus à la premiere langue, ſont tout autrement conſidérables, que ceux qu'il pouvoit rendre à la langue Françoiſe, même pour le tems où il vivoit. Cependant la plûpart des Auteurs des dictionaires François & Latins qui ont paru depuis, dans le dernier ſiécle ſurtout, ont puiſé dans *l'inventaire* que je viens de nommer, & dans un autre ouvrage du même intitulé, *Paralelle des deux langues Françoiſe & Latine*: c'eſt ac-

ſurément lui avoir fait trop d'honneur. Ce Jeſuite étoit de Savoye : mais il avoit été pendant vingt-deux ans Préfet des baſſes claſſes au College de la Trinité à Lyon, où il mourut en 1643. DICTIONNAIRES.

Charles Pajot, auſſi Jeſuite, eût pû réüſſir mieux que le pere Monet, s'il eût été plus verſé dans la lecture des bons Auteurs de ſon tems qui ont écrit en François, & s'il eût ſçu profiter des remarques que l'on avoit déja faites ſur notre langue ; mais ayant négligé ces ſecours, ou n'étant pas capable d'en faire un bon uſage, il nous a donné un dictionaire François qui méritoit l'oubli dans lequel il eſt tombé. M. Baillet dit que ce pere ſçavoit le François comme un Etranger nouvellement entré dans ce Royaume ; & l'on en conviendra ſans peine, ſi l'on veut parcourir ſeulement ſon dictionaire, & ſon *Apparat de Ciceron*, mis en François. Jugem. des Savans, t. 5. in-4°. pag. 553.

Le dictionaire Royal du pere Pomey, mort en 1673. & confrere du pere Pajot, n'a rien de *Royal* que le titre. Cet Auteur entaſſoit ce qu'il trouvoit, ſans diſcernement & ſans choix. Si nous n'avions rien de meilleur en ce genre, on ne pourroit pas dire avec M. de Fenelon, que la perfection des dictionaires eſt Let. à l'Acad. Françoiſe

à un point où il faut avoüer que les modernes ont encheri ſur les anciens.

DICTIONAIRES.

Le pere Jean Gaudin, autre Jeſuite, né en 1616. n'a évité dans ſon *Dictionaire François & Latin*, qu'une légere partie des défauts que je viens de reprocher. Le thréſor des deux langues Françoiſe & Latine, qu'il publia en 1678. montre cependant plus de pureté dans le choix des mots, & plus de netteté & de préciſion dans les définitions qu'en donne l'Auteur.

Journ. du. Fév. 1679.

» Outre ce que l'on trouve d'ordinaire dans ces ſortes d'ouvrages, dit l'Auteur du Journal des Savans, le pere Gaudin nous donne dans celui-ci des choſes fort particulieres en ce genre d'écrire : car non-ſeulement chaque mot François qu'il met dans toute la pureté de la langue... y eſt ſuivi d'ordinaire, ou d'un ſynonime, ou d'une courte définition, ou de quelque choſe qui donne à entendre ce qu'il ſignifie ; mais il y a encore au commencement de la premiere partie une liſte des bons Auteurs, avec le tems auquel ils ont vêcu, & l'eſtime qu'on en a faite.

» On trouve encore en divers endroits, ajoute le même critique, des re-

marques pour les deux langues... dont « quelques-unes ſont néceſſaires pour « détromper beaucoup de gens qui ont « cru certains Ecrivains modernes ſur « leur parole.... d'autres ſont pour corri- « ger quelques endroits mal-entendus « dans les Auteurs. Enfin ce dictionai- « re, conclut le Journaliſte, nous enri- « chit dans cet ouvrage d'un grand nom- « bre de mots qui ne ſe trouvent en au- « cun des Livres de cette nature. » C'eſt-à-dire, qui ne ſe trouvoient pas dans les dictionaires qui avoient précedés celui de Gaudin : encore cette multitude n'eſt-elle pas auſſi grande qu'on le fait entendre. Je n'aime point non plus qu'on loue ces prétendus ſynonimes, que ce pere joint à d'autres mots. Chaque terme, ou preſque chaque terme ayant ſa ſignification propre.

DICTIONNAIRES.

Ce que le Journaliſte auroit pû faire remarquer, c'eſt que dans ce dictionaire de Gaudin, les manieres de parler propres s'y offrent avec aſſés d'abondance : mais il faut chercher ailleurs les expreſſions figurées ; ce qui eſt un grand inconvénient, &. ce qui a fait dire depuis au pere Joubert, que les deux tiers des matériaux à mettre en œuvre dans un dictionaire, ne ſe trouvent point

Préf. du dict. de Joubert

DICTIONAIRES.

dans celui-ci. Entre les remarques que le pere Gaudin a faites ſur diverſes fautes de quelques Grammairiens, il y en a pluſieurs dont on a eu raiſon de profiter. M. l'abbé Danet convient que ce Jeſuite lui en avoit envoyé quelques-unes qui étoient fort judicieuſes, & qui lui ont beaucoup ſervi.

On remarque, en effet, cette loüable attention de profiter des lumieres d'autrui dans le dictionaire François & Latin de Pierre Danet, abbé de S. Nicolas de Verdun, mort en 1709. Charles de Sainte-Maure, Duc de Montauſier, l'avoit engagé à cet ouvrage pour ſervir aux études de M. le Dauphin. L'abbé Danet qui s'étoit déja fait quelque réputation par ſon dictionaire Latin & François, travailla ſans relâche à celui-ci, & le donna en 1684. in-4°. Mais ce n'étoit proprement qu'un eſſai de dictionaire : il n'étoit ni aſſés rempli, ni aſſés bien travaillé, quoique dans l'état même d'imperfection où il étoit, on ne laiſſât pas de le trouver utile. L'Auteur qui ſentoit aſſés bien ce qui y manquoit, & qui écoutoit d'ailleurs volontiers les avis de ceux qui faiſoient uſage de ſon Livre, employa quelques années à le refondre, à le corriger, à l'augmenter ; enſorte que

la ſeconde édition qu'il en donna, fut moins regardée comme une nouvelle édition, que comme un ouvrage nouveau. La quatriéme qui a été donnée en 1736. & qui eſt dédiée à M. le Dauphin, fils de Loüis XV. ne contient rien, ni de nouveau, ni de plus correct, quoiqu'on inſinuë le contraire dans l'épître dédicatoire. DICTIONNAIRES.

Ce qui a fait rechercher ce dictionaire, c'eſt que l'on remarqua que l'Auteur y avoit recueilli avec aſſés de ſoin, les mots de notre langue qui ſont le plus en uſage; qu'il en diſtinguoit exactement les différentes ſignifications; qu'il développoit en peu de mots le ſens des façons de parler difficiles & équivoques, & qu'il marquoit les différens régimes des verbes & de quelques adjectifs. Il commence par le ſens propre & naturel de chaque mot, & il y joint le ſens figuré & métaphorique. Les exemples qu'il apporte pour autoriſer ces ſens, ſont pour l'ordinaire aſſés bien choiſis. On voit que l'Auteur n'avoit pas négligé la lecture des meilleurs Ecrivains de ſon tems. Pour rendre ſon ouvrage plus parfait & d'une plus grande utilité, il y fait voir auſſi les différens uſages des mots de notre langue, leur application dans

DICTIONNAIRES.

les divers ſtyles, c'eſt-à-dire, ſi un mot eſt du ſtyle ſoutenu, ou du ſtyle familier; ſi on l'employe en écrivant, ou s'il n'eſt que de la converſation; ſi les gens polis s'en ſervent, ou s'il n'eſt en uſage que chés le peuple. Il marque la maniere de prononcer les mots, lorſqu'ils ne ſe prononcent pas comme ils s'écrivent. Enfin on trouve dans ſon ouvrage quelques notes, courtes pour la plûpart, mais ordinairement utiles pour éclaircir un grand nombre d'expreſſions Françoiſes.

Je ne prétends point qu'avec tous ces avantages, ce dictionaire ſoit parfait: l'Auteur reconnoiſſoit lui-même qu'il pouvoit y manquer encore bien des choſes. Mais il fit évanoüir la plûpart de ceux dont on s'étoit ſervi juſques-là. Je n'en excepte point le grand Apparat François-Latin de Delbrun, ni même le dictionaire du pere Guy Tachard, quoiqu'eſtimé, & digne de l'être, étant preſque autant l'ouvrage des peres Jean Gaudin, Dominique Bouhours, & Jean Commire, que de celui dont il porte le nom. L'Apparat du pere Pierre Delbrun eſt encore demeuré dans ſes mains de quelques écoliers, mais il ne mérite pas même cette petite fortune.

J'aurois cependant de la peine à pré-

férer le dictionaire de Danet à celui du pere Joseph Joubert, Jesuite. Je trouve au moins dans celui-ci tous les avantages qui se rencontrent dans le premier. Le pere Joubert convient qu'il a beaucoup profité du thrésor de Gaudin : mais on voit qu'il avoit puisé aussi dans des sources plus pures, je veux dire dans nos meilleurs Ecrivains François, dans nos Traducteurs les plus estimés, dans les conversations des personnes polies. Je crois que l'on souscrira sans peine au parallele, que le pere Colonia, de la même societé, fait de ce dictionaire du pere Joubert avec celui du pere Pomey, dans son histoire littéraire de Lyon. DICTIONNAIRES Tom. 1 710.

Les peres François Pomey, & Joseph Joubert, dit cet habile Jesuite, « sont connus dans la république des lettres, par leurs dictionaires François & Latins ; mais ils s'y sont fait connoître à titre fort différent. La plume du pere Pomey est plus féconde que correcte ; celle du pere Joubert a plus de correction que de fécondité. Le public peu délicat, qui ne cherche que l'abondance des mots, les longues phrases, les descriptions fleuries (il falloit ajouter, mais de mauvais goût) pourra donner encore aujourd'hui la préféren-

DICTIONNAIRES.

» ce au dictionaire du pere Pomey, qui
» a eu la vogue, & dont il s'eſt fait un
» fort grand nombre d'éditions. Mais les
» perſonnes attentives & délicates qui ai-
» ment, & qui cherchent l'exactitude, la
» préciſion & le terme propre, qui eſt
» preſque toujours unique, ne balance-
» ront pas un moment à donner la pré-
» férence au pere Joubert.

» Le dictionaire du dernier, ajoute
» le pere Colonia, me paroît avoir trois
» avantages ſinguliers que l'on ne trou-
» vera point ailleurs. Premierement, l'ex-
» preſſion Latine & la Françoiſe y qua-
» drent toujours à merveille, & ſont fai-
» tes l'une pour l'autre : au lieu que dans
» Pomey, & encore plus ſouvent dans
» Danet, le François & le Latin qui y
» répond, ſont étonnés (aſſés ordinaire-
» ment) de ſe voir enſemble. Seconde-
» ment, la plûpart des citations du pere
» Joubert, ſont inſtructives ou agréables.
» C'eſt tantôt un petit trait d'hiſtoire,
» tantôt une loüange délicate, un beau
» mot, ou une ſatyre fine; tantôt un
» point de morale, ou une ſentence :
» quelquefois c'eſt un ſecret ou un re-
» mede, ou quelque remarque ſur les
» propriétés des plantes, ſur les qualités
» naturelles & l'induſtrie des animaux,

leur ſympathie & leur antipathie, & « cent autres choſes ſemblables qui « égayent la ſéchereſſe d'un dictionaire. « Troiſiémement, le Livre du pere Jou- « bert eſt ſemé d'un bout à l'autre d'ex- « cellentes obſervations ſur la langue « Françoiſe, ſur la bonne maniere de « prononcer, d'accentuer, d'ortogra- « phier; ſur le bon uſage des termes, la « propriété des phraſes, le genre des « mots, le régime des verbes, &c. On y « voit que l'Auteur avoit paſſé toute ſa « vie dans la lecture aſſiduë des Livres « bien écrits, dans l'une & l'autre lan- « gue. »

DICTIONNAIR. S.

Les dernieres éditions de ſon dictionaire, ſont encore plus parfaites que les premieres. On y trouve plus de mots, plus de phraſes, plus d'explications. On s'y eſt conformé davantage à l'uſage le plus reçu : les définitions ſont plus claires, & les exemples mieux choiſis encore & plus abondans. Le pere Joubert étoit un homme éclairé, & qui joignoit le bon goût à beaucoup d'érudition. Il avoit été longtems Préfet des baſſes claſſes au College de la Trinité à Lyon, où il mourut le 20. de Février de l'an 1719.

Dans le tems que l'abbé Danet travailloit à exécuter le deſſein de M. le

DICTIONNAIRES.

Duc de Montauſier, Pierre Richelet, Avocat au Parlement de Paris, que divers incidens avoient réduits à une fortune qui n'étoit rien moins que brillante, charmoit ſon loiſir, &, dit-on auſſi, ſon ennui, par la compoſition de divers ouvrages qui lui ont fait un nom. Le plus connu ſans contredit, eſt ſon *Dictionaire de la langue Françoiſe, ancienne & moderne*, dont la premiere édition fut faite à Genêve, en 1680. en un volume in-4°. Outre les mots & les choſes, l'Auteur y a renfermé des remarques diverſes ſur notre langue. Il y rapporte auſſi avec aſſés d'exactitude les expreſſions propres, figurées & burleſques. Il avoit beaucoup profité des lumieres de MM. d'Ablancourt & Patru, dont il avoit eu l'amitié, & de celles de l'Académie que M. l'abbé Hedelin d'Aubignac avoit établie, & où il avoit été admis en 1665. Mais les libertés qu'il s'eſt données dans ſon dictionaire, ont fait paſſer cet ouvrage dans l'eſprit de bien des perſonnes ſenſées, pour un Livre ſatyrique & contraire aux bonnes mœurs, & pour le fruit d'une paſſion indiſcrete.

Baill. jugem. des Sav. t. 2. in-4°. pag. 671. 672.

On en fit des reproches à Richelet, il y parut un peu ſenſible; & lorſqu'il fit réimprimer ſon ouvrage, il retrancha

une partie de ce qu'on y avoit repris. Cependant l'édition de 1693. qui eſt, je crois, la ſixiéme, eſt ſemblable à celle de 1680. Mais peut-être Richelet n'y eut-il aucune part. DICTIONNAIRES.

Depuis ſa mort arrivée le 29. de Novembre 1698. ſon dictionaire eſt devenu un vrai *Polyanthea*. On l'a groſſi d'une infinité de choſes inutiles & ſouvent mauvaiſes. On en a fait depuis 1700. cinq ou ſix éditions, dont aucune ne ſe reſſemble. Il a monté par dégrés d'un volume in-4°. à deux volumes de même forme, puis à deux volumes *in-folio*, & enfin à trois. L'édition de Lyon en 1709. en deux volumes *in-folio*, donnée par le pere Fabre, Prêtre de l'Oratoire, eſt beaucoup augmentée : mais comme entre les exemples que l'éditeur ajoute, il y en a pluſieurs qui regardent les matieres de théologie conteſtées, & que de plus, on y trouva d'autres morceaux trop ſatyriques, cette édition fut ſupprimée, & le pere Fabre obligé de ſortir de ſa Congrégation. Il y eſt rentré depuis, & l'on ſçait que c'eſt à lui que l'on doit la continuation de l'hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'abbé Fleury.

L'édition qui parut à Lyon en 1728. eſt en trois volumes *in-folio*. Pierre Au-

bert, Avocat en cette ville, où il eſt mort le 18. de Février 1733. à l'âge de quatre-vingt-onze ans, fut celui qui en prit ſoin, & qui l'augmenta d'un grand nombre d'articles d'hiſtoire, de grammaire, de critique & de juriſprudence. Il y a des recherches curieuſes, mais plus encore d'inutiles. Le catalogue des Auteurs cités dans ce dictionaire, qui étoit fort court dans les éditions précédentes, eſt devenu dans celle-ci un ouvrage étendu, mais rempli de diſcuſſions théologiques qui ne ſont point-là à leur place, de minuties ſouvent puériles, de beaucoup de faits ſans preuves, & de quantité d'éloges prodigués ſans meſure aux plus médiocres Ecrivains. C'eſt le jugement qu'un critique moderne en porte, & il faut l'adopter quand on a lû ce catalogue. L'Auteur Laurent-Joſſe le Clerc, mort à Lyon le 6. de Mai 1736. n'avoit ni aſſés de goût, ni aſſés de critique pour faire un pareil ouvrage.

DICTIONAIRES.

Nouvell. du Parn to. 2. p. 307.

Conſultés ſur cela la lettre critique, que Dom le Cerf de la Viéville, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur a publiée, & qui eſt imprimée dans la bibliotheque Françoiſe, ou hiſtoire littéraire de la France tome 16. partie premiere, page 86. Dom le Cerf y dit entr'autres, qu'on ne trouve dans cet ou-

vrage de l'abbé le Clerc, ni ſolidité dans le raiſonnement, ni juſteſſe dans la critique; qu'on y rapporte mille petites particularités puériles & inutiles, qui n'entrent ni dans le plaiſir, ni dans l'inſtruction d'un lecteur; qu'enfin on y donne aux Auteurs des ſentimens qui n'ont d'exiſtence que dans l'imagination vicieuſe du critique. DICTIONNAIRES.

De toutes les éditions du dictionaire de Richelet, je préfererois celle qui a été faite à Amſterdam en 1732. par les ſoins du ſieur du Sauzet, Libraire. Elle eſt la plus purgée de ſes inutilités, & augmentée d'ailleurs d'un grand nombre d'articles, la plûpart bien faits.

Il y en a près de ſix mille qu'on a diſtingués par une double croix. Ce ſont des termes qui manquoient dans ce dictionaire. Celui de l'Académie Françoiſe a été d'un grand ſecours pour cette augmentation; & l'on a tiré d'autres Livres connus & eſtimés, quelques termes de médecine, de chymie, de botanique & de marine: ceux qui regardent la guerre, ont été pris dans les commentaires de M. le Chevalier de Follard, qui accompagnent la traduction Françoiſe de l'hiſtoire de Polybe, par Dom Vincent Thuillier, Bénédictin, mort le 12. Janvier 1736.

DICTIONAIRES.

L'éditeur cependant n'a pas pris garde qu'en copiant le dictionaire de l'Académie, il défiguroit un peu le Richelet. Dans le premier on ne cite point les Auteurs qui ſe ſont ſervis d'une telle ou telle expreſſion. Ce ſont des phraſes formées ſur le champ par les Académiciens; au lieu que Richelet a ſoin de joindre à chaque mot différens exemples qu'il tire des meilleurs Ecrivains, qui établiſſent l'uſage de chaque terme, & qui ſont ordinairement d'un bon goût. Le dictionaire de Richelet eſt ſemé auſſi de traits ſatyriques, & d'anecdotes littéraires. Mais le nouvel éditeur n'a pas cru devoir ſe conformer à ce plan; l'on ne voit dans ſon édition aucun article nouveau, où la malignité du cœur ſoit flatée. C'eſt un avantage: mais on l'auroit rendu plus grand, ſi l'on eût retranché pluſieurs obſcénités qu'un honnête homme eſt encore fâché d'y voir, & la plûpart des traits ſatyriques qui ſont dans l'édition de 1728. Pour donner un Richelet encore plus complet, le nouvel éditeur auroit dû avoir ſous les yeux une édition du même dictionaire faite à Roüen en 1721. en deux volumes in-folio, la meilleure de toutes celles qui l'avoient précedée; mais il a, ſans doute, ignoré que le fond

Nouvell. du arn. to. 4. p. 89. 90.

du dictionaire de cet Auteur avoit été alteré par ceux qui ont eu ſoin de l'édition de Lyon. DICTIONNAIRES.

A l'egard des additions de M. Aubert qui groſſiſſent beaucoup l'édition du Richelet faite à Lyon en 1718. on a conſervé dans celle de Hollande les additions qui regardent notre langue, & les déciſions des hommes éclairés qui ont travaillé à en éclaircir les principales difficultés. On en a uſé de même à l'égard des articles ajoutés touchant l'hiſtoire, la fable, les antiquités, les arts & les ſciences : on s'eſt contenté d'en abreger quelques-uns, ſurtout ceux où l'on explique divers points du droit coutumier des provinces de France, du droit canonique, & des queſtions théologiques, qui n'intereſſent que peu de gens. Pour ce qui concerne les additions nouvelles, il y en a de conſidérables & fort utiles ſur la pratique, le commerce, les arts & métiers, la botanique, la marine, &c. Enfin on a moins cherché à groſſir ce dictionaire, qu'à le rendre meilleur qu'il n'étoit, & plus utile. Et il me paroît que l'éditeur a réüſſi, & que le public doit lui ſçavoir gré de ſes recherches.

Ajoutons que l'impreſſion en eſt auſſi belle que correcte, & que cet ouvrage

a été réduit à deux volumes in-4°. Ce-
DICTIONNAIRES. pendant malgré la bonté de cette édition, elle a été aſſés vivement attaquée par le ſieur de la Barre de Beaumarchais dans ſes *Lettres ſérieuſes & badines*. Mais ſa critique paroît peu fondée, & l'éditeur du Richelet y a fait, ſelon moi, une réponſe ſolide qui ſe trouve imprimée dans le Journal intitulé : *Bibliotheque Françoiſe*, &c. tome 17. page 111.

La premiere édition de ce dictionaire, quoique reçuë avec empreſſement, n'empêcha pas le ſieur Céſar de Rocheſort de publier un autre ouvrage dont le but, ſelon cet Auteur, eſt à peu près le même, mais qui en différe réellement beaucoup dans l'exécution. Ce compilateur qui ſe qualifie *Docteur ès droits, aggrégé à l'Univerſité de la Sapience de Rome, juge des appellations du Comté de Grôlée, & juge ordinaire des terres du Prieuré de ſaint Benoît pour M. l'abbé de la Chaize*, avoit fait depuis du tems d'amples recueils, fruit de ſes vaſtes lectures, & de ſon amour pour les lettres. Mais il ſe contentoit de les conſerver pour lui ſeul, & d'y avoir recours dans le beſoin, lorſque la tentation de ſe voir Auteur d'un grand volume, & les ſollicitations de quelques-uns de ſes amis le porterent à com-

muniquer ſes collections au public.

Il ſe mit donc à ranger ſous différens titres, & par ordre alphabétique, ce qu'il crut trouver de plus important & de mieux digeré dans ſes papiers : & le voilà devenu Auteur d'un dictionaire *in-folio*. Le titre en eſt très-pompeux. DICTIONNAIRES.

C'eſt, ſelon ce titre, un dictionaire général & curieux, contenant les principaux mots, & les plus uſités en la langue Françoiſe, leurs définitions, diviſions, étymologies, enrichies d'éloquens diſcours, ſoutenus de quelques hiſtoires, de paſſages des Peres de l'Egliſe, des Auteurs & des Poëtes les plus célébres anciens & modernes : avec des démonſtrations catholiques ſur tous les points qui ſont conteſtés entre ceux de l'Egliſe Romaine, & les gens de la Religion prétenduë réformée ; ouvrage très-utile & très-néceſſaire à toutes ſortes de perſonnes, & particulierement à ceux qui veulent compoſer, parler en public & diriger les ames, qui trouveront dans ce volume une riche bibliotheque, & une table très-fidéle des matieres, capables de ſatisfaire l'eſprit des lecteurs, par la grande diverſité des ſujets dont il traite. »

Tel eſt l'éloge que M. de Rochefort

DICTIONNAIRES.

fait lui-même de ſon ouvrage, qui parut en un ſeul volume in-folio à Lyon, chés Pierre Guillimin, en 1685. Il a eu ſoin d'avertir que c'en étoit la premiere édition, comptant, ſans doute, que l'avidité du public à ſe pourvoir d'un Livre annoncé ſi pompeuſement, obligeroit bien-tôt ſon Libraire à le réimprimer. Mais il ſe trompa.

On ne fut pas longtems à s'appercevoir que l'Auteur promettoit beaucoup plus qu'il ne donnoit ; que ce dictionaire n'étoit *général*, qu'en ce que l'on y trouvoit quelques articles ſur toutes ſortes de ſujets, mais la plûpart traités ſi ſuperficiellement, que les notions eſſentielles y manquoient très-ſouvent. On n'approuva pas non plus ce mêlange de théologie polémique, avec les fables des payens, & ces citations des Poëtes profanes, que le ſieur de Rochefort ſéme dans ſon dictionaire. Les définitions des mots de notre langue ne parurent pas toujours juſtes ; & l'on trouva beaucoup de ſes étymologies forcées. Ajoutons que l'Auteur marque quelquefois peu de critique dans les faits qu'il rapporte ; & que ſon ſtyle d'ailleurs, ſort preſque par tout du ſimple & du naturel.

Tout ce que l'on peut eſtimer dans cet

cet ouvrage, c'eſt la variété des matieres qui y ſont traitées, ou du moins indiquées, & l'attention que l'Auteur a eu de citer ſes autorités ſur chaque point. Il falloit avoir fait de vaſtes lectures pour former cet ouvrage; mais plus de goût, d'ordre, de méthode & de critique, eût été néceſſaire pour le faire bien. DICTIONNAIRES.

Les différens dictionaires, dont j'ai parlé juſqu'à préſent, ont chacun leur utilité. Il eſt vrai que l'uſage, qui change ſouvent pour les langues vivantes, a changé ce que nos plus anciens dictionaires ont décidé; ils ſont donc inutiles pour l'uſage préſent, mais ils ſervent au moins à faire entendre les Livres qui furent écrits alors, & qui ſont encore dignes de notre curioſité. N'eſt-on pas obligé d'expliquer maintenant le langage de Villehardouin, & de Joinville? Nous ſerions ravis d'avoir des dictionaires Grecs & Latins, faits par les anciens mêmes. Il y a lieu de croire que notre langue étant arrivée à peu près aujourd'hui au point de perfection où elle peut parvenir, les déciſions de nos dictionaires modernes ſerviront encore de guide à notre poſtérité la plus reculée. C'eſt au moins ce qu'on peut eſperer de celui de Furetiere, de celui de l'Acadé- Fenel. lett. l'Acad. fr.

DICTIONAIRES.

mie Françoiſe, & du dictionaire univerſel imprimé à Trévoux, qui dans ſon origine n'étoit preſque pas différent du premier. Ces trois dictionaires ſont, ſans contredit, ce que nous avons en ce genre de plus complet, de plus étendu, & de plus exact.

Je mets celui de Furetiere le premier, non par aucune préférence, quoique peut-être il la mérite, mais pour ſuivre l'ordre du tems. Antoine Furetiere, abbé de Chalivoy, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, étoit d'un génie vif, aiſé, fécond. Après avoir fait ſes études avec ſuccès, & s'être rendu habile dans le droit civil & dans le droit canon, il s'étoit fait recevoir Avocat au Parlement de Paris, & avoit exercé la charge de Procureur Fiſcal de la juſtice de l'Abbaïe Royale de Saint Germain des Près. Il entra depuis dans l'état eccléſiaſtique, fut ami de tous les Savans de ſon tems, & les animoit au travail.

Il avoit allié deux qualités qui ſe trouvent rarement unies, beaucoup de politeſſe & une grande littérature. Il exprimoit preſque toujours ſes penſées avec une netteté & une grace qui leur donnoient un tour agréable. Auſſi a-t'il réüſſi dans les ouvrages qui demandent de

l'invention & du génie. Il joignoit à ces talens une pénétration qui le rendoit capable d'entrer dans les ſciences les plus profondes, & une étenduë de mémoire qui avoit embraſſé toutes ſortes de belles connoiſſances. DICTIONNAIRES.

L'Académie Françoiſe qui n'en portoit point un autre jugement, ayant entrepris un dictionaire, tant pour ſervir aux Etrangers qui ſont curieux de notre langue, & qui liſent avec fruit les Livres excellens en pluſieurs genres, qui ont été faits en François, que pour l'utilité même des François les plus polis, qui peuvent avoir ſouvent beſoin de recourir à un pareil ouvrage, par rapport à des termes ſur leſquels ils doutent, l'avoit aſſocié à ce travail, & il étoit difficile qu'elle fit un meilleur choix. Mais cet engagement devint funeſte à Furetiere. L'Académie prétendit dans la ſuite qu'il avoit abuſé de ſa confiance, pour ſon interêt particulier, & dans la vûë de faire paroître ſous ſon nom ſeul un ouvrage qui ne devoit être donné qu'au nom de tout le corps. Que cette accuſation fût, ou non, fondée, l'Académie lui intenta un procès, qui, malgré ſa longueur, & les embarras où il dut néceſſairement jetter Furetiere, n'empêcha

DICTIONAIRES.

pas celui-ci de continuer ſon travail, & de le mettre en état d'être utile au public.

M. d'Oliv. continuat. de hiſtoire de Acad. Fr. t. 1. p. 42. & ſuiv.

» Pour ſe mettre à portée de bien juger de ce démêlé, dit le continuateur » de M. Pelliſſon ; il y a deux choſes à » ſavoir. La premiere, que l'Académie » craignant l'infidélité des copiſtes employés à tranſcrire ſes cahiers, obtint » le 28. Juin 1674. un privilege ſigné » en commandement, par lequel il étoit » fait défenſes de publier aucun dictionaire François, avant que le ſien fût » au jour. La ſeconde, que le 24. Août » 1684. l'abbé Furetiere ſurprit un privilege du grand ſceau pour l'impreſſion d'un dictionaire univerſel, où, » ſuivant le titre qu'il en avoit montré à » l'approbateur, il ne faiſoit entrer que » *les termes d'arts & de ſciences* : mais, » où, ſuivant le titre inſéré dans le privilege, il faiſoit entrer *tous les mots* » *François, tant vieux que modernes* ; & » par conſéquent tout ce qui devoit compoſer l'ouvrage de l'Académie, qu'on » le ſoupçonnoit d'avoir pillé. Tel étoit » le fonds du procès. »

Selon le récit de M. l'abbé d'Olivet, l'Académie diſſimula ſes ſoupçons le reſte de l'année 1684. Mais au commence-

ment de 1685. étant avertie qu'on imprimoit actuellement le dictionaire de Furetiere, elle indiqua, lui préſent, une aſſemblée extraordinaire, où il devoit être interrogé ſur ce ſujet. Furetiere ne s'y rendit point. L'abbé Regnier, Sécretaire de l'Académie, alla chés lui pour l'engager au nom de la compagnie, à ſe trouver à l'aſſemblée ſuivante : ce fut encore inutilement. M. de Novion premier Préſident du Parlement, & alors Directeur de l'Académie, l'avoit lui-même empêché d'y aſſiſter. Ce Magiſtrat ſe flatoit de pouvoir accommoder l'affaire, en portant l'abbé Furetiere à lui remettre ſon privilege & ſon manuſcrit. Son eſpérance ne fut pas entiérement trompée. L'abbé lui remit ſon privilege & la premiere lettre de ſon dictionaire. DICTIONAIRES.

Muni de ces pieces, le Magiſtrat propoſa que l'on tînt chés lui quelques conférences. Il y en eut deux ; mais on ne put obtenir de l'accuſé qu'il convînt de ce dont il ne ſe croyoit pas coupable, ni qu'il promît de ſe déſiſter abſolument de ſon travail ; & l'Académie n'ayant pû le gagner, jugea qu'elle pouvoit l'exclure de ſon corps ; ce qui fut fait le 22. Janvier 1685. Il y avoit vingt-trois ans que Furetiere étoit dans cette compa-

DICTIONAIRES.

gnie, & ſa place n'y fut point remplie de ſon vivant. L'Académie voulut auſſi faire révoquer le privilege qu'il avoit obtenu pour ſon dictionaire : elle ſe pourvut au Conſeil, & ce qu'elle demandoit lui fut accordé par Arrêt contradictoire du 9. Mars 1685. On peut voir ce détail plus au long dans la continuation de l'hiſtoire de l'Académie, que j'ai citée.

Furetiere crut devoir ſe défendre. Il appellà comme d'abus du jugement de l'Académie ; il préſenta pluſieurs placets & requêtes au Roi & à ſon Conſeil ; à M. le Chancelier & à d'autres Magiſtrats. Il entreprit de perſuader que le privilege excluſif obtenu par l'Académie, ne pouvoit avoir été accordé que par ſurpriſe ; qu'il étoit injuſte en lui-même ; qu'il avoit été d'ailleurs ſans effet, puiſque l'abbé Danet, & le ſieur de Rochefort, n'avoient pas laiſſé de donner chacun leur dictionaire en 1684. & de le faire vendre par tout le Royaume, ſans que l'Académie s'y fût oppoſée, & eût fait valoir ſon privilege excluſif. Il montra par différens paralleles qu'il publia de pluſieurs endroits de ſon dictionaire, & de celui qui avoit été commencé par l'Académie, que le premier étoit ſon propre ouvrage, le fruit de ſon travail, & non

l'ouvrage du corps qui l'avoit exclu. Il compoſa & répandit trois factums, auſſi vifs qu'ingénieux, où il paroît ſe juſtifier pleinement de l'accuſation de Plagiat intentée contre lui, mais où il outre ſouvent les portraits qu'il trace de pluſieurs Académiciens, ſans parler de pluſieurs autres traits trop ſatyriques qu'il ſéme dans ces trois piéces. DICTIONNAIRES.

Il ſe livra dans quelques autres écrits en proſe ou en vers, à tout ſon reſſentiment contre l'Académie en général, & contre pluſieurs de ſes membres en particulier; & il mourut en 1688. ſans avoir vu la fin de ce procès. Toutes les piéces qu'il fit durant le cours de cette affaire, & que l'on a toujours recherchées, furent imprimées ſéparément, & la plûpart ont été réünies en 1694. en deux volumes in-12. L'Académie ne fit aucune réponſe en ſon nom; elle n'oppoſa à Furetiere, dit M. l'abbé d'Olivet, que la modération & le ſilence. Il ne parut même contre le premier, ajoute-t'il, qu'une épigramme de M. de la Fontaine; & deux lettres, l'une de M. Doujat, l'autre de M. l'abbé Tallemant, l'ancien; encore ces lettres ne furent-elles imprimées qu'aprés la mort de celui qu'elles regardoient, &, à ce qu'on prétend, ſans l'aveu de *leurs Auteurs.*

Voilà ce que dit M. l'abbé d'Olivet.

DICTIONAIRES. Cependant dès 1686. deux ans avant la mort de Furetiere, on imprima à Amſterdam chés Henri Desbordes, ſi on en croit le titre, un *Recueil de pluſieurs vers* faits contre cet Académicien; & dans ce recueil on trouve pluſieurs épigrammes attribuées à Boyer & à quelques autres, avec les réponſes de Furetiere; ſans compter le *Déſaveu fait par les Muſes du placet préſenté au Roi ſous leur nom par Furetiere*; piéce en vers imprimée encore durant la vie du dernier, & attribuée à M. Charpentier, pour répondre au *placet des Muſes au Roi*, compoſé par M. Furetiere. La lettre de l'abbé Tallemant, dont parle l'hiſtorien de l'Académie, ſe trouve dans le Mercure du mois de May 1688. C'eſt proprement une apologie de la conduite de l'Académie dans le démêlé qu'elle eut avec Furetiere. Celui-ci y eſt fort mal traité; & l'hiſtoire que l'on y donne de ſon différend, y eſt toujours tournée à ſon déſavantage.

Furetiere ne fut point dédommagé de la peine que ce procés lui avoit cauſé, par la conſolation de voir paroître ſon dictionaire. Il ne put en publier de ſon vivant qu'un eſſai qui fut imprimé en 1684. in-4°. ſans nom de ville ni d'Im-

primeur, ſous le titre d'*Eſſai d'un dictionaire univerſel, contenant généralement tous les mots François, tant vieux que modernes, & les termes des ſciences & des arts.* Cet eſſai, imprimé, dit-on, à Paris, & réimprimé la même année en Hollande, eſt dédié à Loüis XIV. L'Auteur y répete, dans l'épître dédicatoire, ce qu'il avoit déja dit dans d'autres écrits; que ce n'étoit que l'interêt particulier d'un Libraire qui avoit imprimé une petite partie du dictionaire de l'Académie, qui s'oppoſoit à l'impreſſion du ſien, quoiqu'entiérement différent. Qu'il reſpectoit l'Académie en général, mais qu'il avoit dans ce corps quelques ennemis particuliers, qui cherchoient à faire valoir un privilege ſurpris de M. d'Aligre ſur la fin des jours de ce Magiſtrat, pour faire défenſes à toute perſonne de donner aucun dictionaire François pendant vingt ans, à compter du jour que celui de l'Académie ſeroit imprimé; défenſe, ajoute Furetiere, qui s'étendra à une grande partie du ſiécle futur, puiſque depuis cinquante ans, l'Académie a fait à peine une partie de ſon ouvrage. Il apporte encore quelques autres raiſons, pour montrer l'injuſtice de cette défenſe, la différence de ſon dictionaire d'avec celui de

DICTIONAIRES.

DICTIONAIRES.

l'Académie, & produit le privilege qu'il avoit obtenu pour le ſien, donné à Chaville le 24. Août 1684.

J'ignore de quelle maniere Loüis XIV. récut cette dédicace, & quels égards il eut aux plaintes de Furetiere ; ce qui eſt sûr, c'eſt qu'il continua ſon ouvrage, qu'il fut imprimé deux ans après ſa mort, en 1690. & que l'on en fit la même année deux éditions, l'une en deux volumes in-folio, & l'autre en trois volumes in-4°.

Préf. du recueil des fact. e Furetiere.

Quelque jugement que l'on porte du procedé de l'Auteur, contre l'illuſtre corps dont il avoit eu ſi longtems l'honneur d'être membre, on ne peut nier que ſon dictionaire ne ſoit un riche thréſor, où l'on trouve preſque tout ce que l'on peut déſirer pour l'intelligence de notre langue. On y démêle fort bien toutes les différentes propriétés, & les diverſes ſignifications des mots. Tout y paroît développé avec tant d'ordre & de clarté, que cet ouvrage eſt très-propre à inſtruire ceux qui ſavent le moins, & il eſt rempli de tant de recherches curieuſes, de tant de belles remarques, qu'il peut ſatisfaire les Savans même. Plus on s'en ſert, plus on en découvre l'abondance & l'utilité. Quelque vivacité que

l'Auteur ait fait paroître dans ſes factums, on voit bien qu'il ne manquoit ni de la patience, ni de l'application que demandoit une entrepriſe ſi laborieuſe, & qu'il avoit aſſés de courage & de capacité pour remplir avec ſuccès une carriere ſi longue. Le feu de la nation Françoiſe, dit un moderne, ne la rend point incapable des deſſeins qui requierent une méditation profonde, & n'eſt point incompatible avec les pénibles recherches de ces ſortes de compilations. Furetiere en eſt un exemple. Son dictionaire a été généralement eſtimé, & ſera toujours recherché. On l'a réimprimé pluſieurs fois *in-folio*; mais en l'augmentant, on l'a trop chargé.

DICTIONAIRES.

Baſn. hiſt des ouvr. d'esprit. t. 6. 123.

Dès 1701. on le réimprima en Hollande en trois volumes in-folio: Mais c'eſt plus un nouveau dictionaire, qu'une nouvelle édition de celui de 1690. L'ouvrage de Furetiere eſt le fond ſur lequel on a travaillé; mais on y a corrigé pluſieurs fautes, on y a ajouté les termes qui y manquoient; on a retouché la plûpart des articles; on a remarqué le bon & le mauvais uſage des mots: voici ce que M. Baſnage de Beauval dit lui-même ſur les changemens qu'il a faits à ce dictionaire.

Mém. de Trév. Janv. & Fév. 1701.

» On a retouché, ou refondu preſque
» tous les articles. Il y en a peu qui ſoient
» entiers, enſorte que ſi le fonds eſt de
» Furetiere, à peine pourroit-il réclamer
» la moitié de tout l'ouvrage. L'augmen-
» tation la plus conſidérable, regarde la
» politeſſe & l'exactitude du langage. M.
» l'abbé Furetiere, pour ne point ſe trou-
» ver en concurrence avec MM. de l'A-
» cadémie Françoiſe, n'avoit pas entre-
» pris de décider du bon ou du mauvais
» uſage des mots, ni de la pureté de la
» langue. Ce n'étoit pas là ſon but prin-
» cipal. Il s'étoit ſpécialement attaché aux
» termes des arts: le reſte n'étoit qu'ac-
» ceſſoire, & n'étoit pas enfermé dans
» ſon plan. Mais cette différence ſpécifi-
» que ne ſubſiſte plus. On a cru, que pour
» bien remplir le titre de *Dictionaire uni-*
» *verſel*, il falloit qu'on y pût apprendre
» à parler poliment, auſſi-bien qu'à par-
» ler juſte, & dans les termes propres à
» chaque art. »

DICTIONNAIRES. Préface pour la deuxiéme & troiſiéme édition.

Pour juſtifier ce que l'on dit dans ce nouveau dictionaire de l'uſage des mots propres & convenables, on a choiſi des exemples dans nos meilleurs Ecrivains: deſorte qu'on trouve preſque à chaque article quelque trait délicat, quelque penſée fine, quelque réfléxion ſenſée &

judicieuſe. Par ce moyen le lecteur apprend à penſer & à parler tout enſemble. C'eſt-là ce que ce dictionaire a de plus parfait ; & juſques-là, les lexicons Grecs & Latins, & le dictionaire Italien de la Cruſca avoient eu par cet endroit l'avantage ſur nos dictionaires François. DICTIONAIRES.

M. Baſnage de Beauval, ſi connu & ſi diſtingué parmi les Savans, eſt le principal Auteur de ce dictionaire, ainſi réformé & augmenté. Il s'étoit aſſocié pour ce travail, M. Huet le pere, Miniſtre réformé à la Haye, M. Regis, Médecin d'Amſterdam, M. Brutel de la Riviere, & quelques autres perſonnes verſées dans les lettres & dans les arts. C'étoit le moyen de réüſſir. Le ſuccès eût été encore plus grand, ſi M. Baſnage eût pû avoir un plus grand nombre de perſonnes habiles dans toutes les facultés, dont chacune eût revu les termes de ſon art ; car il faut être d'un métier, pour être bien en état d'en définir tous les termes avec l'exactitude néceſſaire.

Une autre raiſon qui a empêché M. Baſnage de porter ſon ouvrage au point de perfection où il le déſiroit, c'eſt, comme il l'avoue lui-même, la précipitation avec laquelle il a été obligé de travailler. On imprimoit à meſure qu'il compoſoit ;

ainſi il n'a pas eu le loiſir de retoucher ſon travail. Auſſi y trouve-t'on des articles trop chargés, & d'autres trop ſtériles; des exemples tranſpoſés ou mal placés, des endroits négligés, & d'autres où il s'eſt ſurement trompé. Il s'eſt trop auſſi laiſſé aller aux préjugés du Calviniſme qu'il avoit embraſſé, quoiqu'en général il paroiſſe moderé, & qu'il ſe ſoit étudié communément à éviter tout ce qui ſent la ſatyre, & même l'eſprit de parti. Je dis communément, car il n'a pas toujours évité ces défauts, & c'eſt avec raiſon qu'on le lui a reproché dans quelques écrits, entr'autres dans une lettre aſſés longue ſur ce ſujet, inſerée dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Sciences & des beaux Arts; lettre judicieuſe, quoique trop vive quelquefois dans ſes expreſſions.

DICTIONNAIRES.

Mém. de lév Mars Avril ol. art. 13.

Ceux qui ſe plaignoient de la maniere dont M. Baſnage & ſes aſſociés avoient exécuté une partie de leur travail, furent cependant les premiers à en profiter. Dès 1701. on annonça que l'on imprimoit en France le *Dictionaire univerſel*, & l'avis portoit que cette édition ſe faiſoit à Trévoux, ſur la réviſion, correction & augmentation de pluſieurs Savans de Paris qui y travailloient par l'ordre de M.

Hist. mois Janvier & vr. art. 1: la fin.

le Duc du Maine. On promettoit de purger cet ouvrage de tout ce que les éditeurs de Hollande y avoient introduit de contraire à la religion Catholique, d'y corriger un très-grand nombre de fautes, & d'y faire des additions considérables. DICTIONNAIRES.

On dégagea, en effet, sa parole en 1704. l'ouvrage ayant paru cette année-là en trois volumes in-folio. Mais ce qui étonna, c'est que l'on se crut en droit de supprimer le nom de Furetiere & celui de M. Basnage; que l'on donna ce dictionaire comme un ouvrage entiérement différent de celui qui avoit paru en Hollande, comme un Livre *fait sur un plan nouveau*, dont on fit honneur à M. le Duc du Maine, sur les vûës duquel on assuroit qu'il avoit été formé.

La vérité est cependant, que c'est le même dictionaire qu'on avoit imprimé à Roterdam, & qu'il n'y manque que le nom de l'abbé Furetiere & celui de M. Basnage. Celui-ci s'en plaignit vivement dans son histoire des ouvrages des Savans. Il montra par le détail que ce n'est pas seulement un seul & même ouvrage en substance, ni à l'égard des mots en général, mais littéralement, & copié mot à mot, jusqu'aux fautes d'impres- Histoire des ouvrages des Savans, Juillet 1704. art. IV.

DICTIONNAIRES.

sion : Que tout y eſt ſemblable ; méthode, ortographe, exemple : Que les articles ſont tous les mêmes, ſans que l'on y ait changé un ſeul terme, ni même une ſeule ſyllabe : Qu'il ne nie pas cependant qu'il n'y ait quelques notes de plus dans le dictionaire imprimé à Trévoux, quelques additions, quelques corrections ; mais que tout cela y eſt rare, peu important, ou peu néceſſaire. Que le plus grand nombre des additions conſiſte en quelques articles hiſtoriques touchant les ſectes en matiere de religion, mais que ces articles ne ſont ni du plan, ni du deſſein d'un dictionaire de la langue Françoiſe. Que pour les additions ſur les mots, qui ſeuls appartiennent proprement à un tel ouvrage, elles ſont ſi peu fréquentes, que l'on parcourt ſouvent bien des pages ſans en appercevoir aucune.

Faute d'avoir fait cette comparaiſon, M. Bernard dans ſes nouvelles de la République des lettres, & le Journal des Savans de Paris, ont produit des exemples d'additions, comme particulieres au dictionaire de Trévoux, qui ſe trouvent préciſément les mêmes dans celui de Rotterdam. M. Baſnage cria donc au plagiat ; & il avoit raiſon. La critique qu'il

fait enſuite de quantité d'endroits augmentés ou corrigés dans le dictionaire de Trévoux, mérite d'être lûë. Mais il a un peu plus de tort dans le reproche qu'il fait au ſujet des retranchemens : il y en avoit pluſieurs qui paroiſſoient néceſſaires. Il attribuë auſſi le ſoin de cette édition aux Jeſuites ; mais ceux-ci s'en ſont toujours défendus ; & ils l'ont déſavoüé formellement en quelques occaſions.

DICTIONNAIRES.

Voyés entr'autres le Mémoires de Trév. Déc. 1714. pag. 1183.

Ce dictionaire s'eſt beaucoup plus éloigné de celui de Rotterdam dans les deux dernieres éditions de 1721. & de 1732. en cinq volumes *in-folio*. Il y a réellement beaucoup de corrections & d'additions qui ne ſont point dans l'édition de Hollande faite en 1701. Mais le plan & la méthode ſont toujours les mêmes, auſſi-bien que le plus grand nombre des articles. J'ajoute qu'on y a auſſi profité de la nouvelle édition que M. Baſnage donna pareillement de celui qu'il avoit déja imprimé.

Le dictionaire de Trévoux, eſt au reſte le plus étendu & le plus complet que nous ayons pour notre langue. C'eſt à juſte titre qu'on le qualifie de *Dictionaire univerſel*. Outre la ſignification & la définition, tant des mots de notre lan-

DICTIONNAIRES.

gue, avec leurs uſages différens, que des termes propres de chaque état & de chaque profeſſion, on y trouve la deſcription de toutes les choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpeces, leurs uſages & leurs propriétés; l'explication de tout ce que renferment les ſciences & les arts, ſoit libéraux ou méchaniques, avec des remarques d'érudition & de critique. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût moins de faits hiſtoriques, moins de controverſes purement théologiques, & qu'on eût retranché les exemples licentieux.

On trouve pluſieurs remarques importantes ſur quelques endroits de ce dictionaire, dans les Mémoires pour l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts de l'année 1724. dont je ne vois pas que l'on ait profité pour l'édition de 1732. Elles ſont dans les mois d'Avril, de Juillet & de Décembre deſdits Mémoires. Les premieres envoyées de Carpentras, ſont de l'abbé de Valſarret, c'eſt-à-dire, M. Fourneri, & roulent ſur la géographie & l'hiſtoire du comté Venaiſſin. Les ſecondes qui ſont du feu pere Becquet, bibliothécaire du Monaſtere des Céleſtins de Paris, corrigent quelques erreurs qui s'étoient gliſſées dans le dictionaire de l'édition de 1704.

à l'article des Céleſtins. Dans les troiſiémes envoyées de Brioude, on reprend pluſieurs expreſſions peu correctes, & quelques ſignifications que l'on a données à différens termes, & que le ſieur Lemond, Auteur de ces remarques, prétend n'être point juſtes. Ces trois critiques ſont écrites avec modération. J'en ai lû une quatriéme où il y a plus de vivacité, & peut-être trop. C'eſt la réponſe de M. de Lautour du Châtel, Avocat au Parlement de Normandie, au dernier article du trente-quatriéme Journal des Savans de 1732. brochure in-8°. imprimée en 1734. Voici ce qui y donna lieu. DICTIONNAIRES.

M. Lautour du Châtel, faiſant ſa réſidence à Argentan en Normandie, avoit communiqué en 1711. aux éditeurs du dictionaire de Trévoux, environ 1300. articles omis dans l'édition de 1704. On fit uſage de ceux que l'on crut pouvoir employer; mais on oublia de nommer l'Auteur dans la préface, comme il l'avoit exigé, & de lui faire préſent d'un exemplaire. Il s'en plaignit, on lui rendit juſtice, & il ſe tût. Mais un anonyme s'étant aviſé dans le quatriéme Journal des Savans de l'année 1722. de décrier le travail de M. du Châtel, la querelle recommença; M. du Châtel crut qu'il avoit be-

soin d'apologie, & il en donna une. C'est la quatriéme critique dont j'ai parlé. L'Auteur y entre dans des détails assés peu interressans pour le public, & les éditeurs du dictionaire de Trévoux étoient trop sages pour y répondre, & pour perpétuer une querelle dont on ne pouvoit retirer aucune utilité. Ce qu'il suffit de savoir, c'est que malgré les omissions & les fautes que l'on peut reprocher au dictionaire de Trévoux, & qui sont plus rares dans l'édition de 1732. ce dictionaire méritera toujours les éloges qu'on lui a donnés.

DICTIONAIRES.

Edition de 717. in-4°.

» Il y a des Livres d'une certaine espece, dit l'Auteur de la préface du dictionaire Latin & François du pere Tachard, où l'on trouve toujours à ajouter, & où bien loin de rebuter les lecteurs par ces additions, on leur rend au contraire, un service considérable; parce que dans un dictionaire on veut tout trouver, & que l'on est chagrin, quand en cherchant l'explication d'un mot, l'on ne rencontre pas de quoi se satisfaire. » Mais d'un autre côté, il ne faut pas condamner ces sortes d'ouvrages, parce que l'on n'y a pas tout dit, n'étant pas possible qu'ils arrivent à leur perfection, qu'après plusieurs éditions,

ſi même il eſt poſſible qu'ils y arrivent, enſorte qu'il n'y ait plus rien à y déſirer.

DICTIONNAIRES.

Mais quelque eſtime que l'on faſſe du travail de Furetiere, de Baſnage & de MM. de Trévoux, quelques éloges qu'il mérite, en effet, il faut cependant avoüer que de tous les dictionnaires de la langue Françoiſe qui ont paru juſqu'à préſent, il n'y en a point qui, du côté de l'autorité, ſemble pouvoir être comparé à celui de l'Académie Françoiſe. Les Auteurs des autres dictionaires, quelques éclairés qu'on les ſuppoſe, n'étoient point aſſés autoriſés pour décider de leur chef, parce qu'ils n'étoient que de ſimples particuliers. C'eſt pour cela qu'ils ont emprunté des ouvrages d'autrui une autorité qu'ils ne pouvoient ſe donner d'eux-mêmes, & d'appeller en témoignage nos plus ſavans Ecrivains, ſur les choſes qu'ils devoient décider.

Préf. du dict. de Trévoux, édition de 1721.

L'Académie, au contraire, formant un corps de perſonnes que l'on a cru les mieux verſées dans la langue, & ſe trouvant chargée en particulier de la compoſition d'un dictionaire, a penſé qu'elle ne pouvoit avec honneur, citer les particuliers. Ce qu'on demandoit d'elle dans cet ouvrage, n'étoit pas de rapporter les ſentimens des autres ſur les difficultés de

la langue & ſur l'uſage, mais de déclarer les ſiens. D'ailleurs, comme la plûpart de nos meilleurs Ecrivains étoient membres de l'Académie, ils auroient été ſouvent obligés de ſe citer eux-mêmes, ce qui ne paroiſſoit pas convenable, & ce qu'ils n'auroient pû faire, ce ſemble, ſans bleſſer cette modeſtie qui convient ſi bien aux Auteurs. Ils n'ont pas cru non plus qu'il fût de l'honneur de l'Académie d'en citer, qui ne fuſſent pas de ſon corps ; c'eût été en quelque ſorte ſoumettre ſon autorité à une autorité étrangere, qu'elle ſe croyoit en droit de regarder comme inférieure à la ſienne. Ç'a donc été pour elle, dit-on, une néceſſité de ne citer jamais, comme ç'en a été une pour les autres de citer toujours.

DICTIONNAIRES.

Son but dans la compoſition d'un dictionaire, a été de porter la langue que nous parlons, à ſa derniere perfection. C'eſt ſous cette idée qu'il faut enviſager ſon travail ; & non pas, comme les autre dictionaires, ſous une idée vague & indéterminée qui ne préſente à l'eſprit qu'un recueil alphabétique de mots, avec leur explication. Ainſi pour ſe renfermer dans ſon objet, elle a dû faire un choix exact des mots & des phraſes que le bel uſage employe dans la converſation, dans

les diſcours publics, dans la poëſie, dans l'hiſtoire, & généralement dans tous les écrits qui doivent être à la portée de tout le monde. DICTIONNAIRES.

Plus ce choix lui paroiſſoit difficile, moins on doit être ſurpris qu'elle ait travaillé ſi longtems avant que de produire ſon ouvrage. « Il n'y a point de définition, diſoit autrefois l'abbé Tallemant, qui ne coûte beaucoup à faire; les mots les plus communs ſont preſque impoſſibles à bien expliquer, & ce n'eſt pas trop des plus habiles Ecrivains, & des plus ſavans hommes, tels qu'il y en a dans l'Académie, pour y réüſſir. Il faut longtems agiter les différentes manieres d'expliquer un mot; chacun propoſe ſes idées, toutes belles, toutes juſtes, toutes au moins vrai-ſemblables, & c'eſt ce que l'on verroit avec plaiſir, ſi quelqu'un ſe donnoit la peine de l'écrire, au lieu qu'on ne voit qu'une déciſion, ſans ſavoir ce qu'elle a coûté, ni les raiſons qu'on a eu de la faire. » Suivant ces réfléxions, l'Académie pouvoit répondre à ceux qui ſe plaignoient de ſa lenteur, ce que le fameux Peintre Zeuxis dit à un autre Peintre qui ſe vantoit de ſa promptitude : *Je ſuis longtems à faire*

« Rem. & déciſ. de l'Académ. Fr. recueillies par l'abbé Tallemant: avertiſſem.

un tableau, il eſt vrai, mais c'eſt que je peins pour l'éternité.

DICTIONNAIRES.

L'Académie commença, en effet, à travailler à ſon dictionaire dès 1639. M. de Vaugelas, M. de Mezeray, & les plus célébres Académiciens, en eurent ſucceſſivement la direction. Ce travail fut ſouvent interrompu & ſouvent repris. Le ſieur le Petit chargé de l'imprimer, alla juſqu'au milieu de la lettre N, & juſqu'à la page 556. incluſivement. Mais l'Académie ſupprima le tout, ou parce qu'elle ne jugea pas que ce travail fût digne de ſa réputation, ou pour d'autres raiſons dont elle n'a point fait part au public. Ces feüilles ſupprimées ſont *in-folio*, & l'on en conſerve quelques exemplaires dans pluſieurs bibliothéques de Paris.

Cette ſuppreſſion fait croire que c'eſt ſans l'aveu de l'Académie que l'on imprima en 1686. en pays étranger un volume in-4°. ſous le titre de *grand Dictionaire de l'Académie Françoiſe, premiere partie, ſuivant la copie imprimée à Paris*, chés le Petit. On n'y trouve que les deux premieres lettres & une partie de la lettre C. L'avertiſſement au lecteur fait entendre que cet eſſai ne fut publié que pour l'oppoſer à l'eſſai du dictionaire univerſel

verſel que Furetiere avoit donné. Mais cette ébauche qui eſt très-imparfaite, n'a jamais été avoüée par l'Académie; & je ne crois pas qu'elle en ait ſçu gré à l'éditeur. DICTIONNAIRES.

Plus clairvoyante ſur ſes vrais intérêts & ſur ſa réputation, elle recommença un nouveau travail; mais on fut encore bien des années ſans en voir les fruits. « Je « ne ſçai quand nous en joüirons, diſoit « en 1672. le ſieur Alcide de ſaint Mau- « rice, dans ſes remarques ſur les princi- « pales difficultés de notre langue, & « j'appréhende qu'avant qu'il ſoit ache- « vé, nous n'ayons plus beſoin d'appren- « dre la langue Françoiſe, nous trou- « vant en état de parler celle des Anges. » Comme j'ignore le tems de la mort du ſieur de ſaint Maurice, je ne puis dire s'il avoit encore beſoin de notre langue, quand l'Académie donna ſon dictionaire. Pag. 2193

Environ ſeize ans après, l'Auteur du vingt-uniéme dialogue inſeré parmi les *Dialogues ſatyriques & moraux* du ſieur Petit, de Roüen, imprimé à Paris chés Guéroult, en 1688. & que l'on aſſure être d'un des quarante de l'Académie Françoiſe, faiſoit les mêmes plaintes ſur le retardement de ce dictionaire. Il fait dire au public qu'il commence à perdre Dialog. 21 & mor. part. 21. dia

DICTIONNAIRES.

patience, & que ſelon toutes les apparences, l'on attendra toujours inutilement : qu'il falloit donc laiſſer imprimer le dictionaire de Furetiere, du moins pour ceux qui ne vivront pas aſſés pour voir celui de l'Académie : Que la liberté de travailler pour polir la langue Françoiſe, ne doit point être bornée ; & que des privileges excluſifs ſont contraires à l'utilité publique. Il eſt vrai que le même Auteur fait répondre l'Académie à ces plaintes ; mais d'une maniere qui ſemble ſi ironique, que l'on pourroit croire qu'il a plus voulu jetter ſur ce célébre corps un ridicule qu'il ne méritoit pas, que faire ſon apologie.

L'anonyme n'oublie pas cependant à charger Furetiere de reproches, pour s'être approprié, dit-il, les phraſes de l'Académie. Il croit que c'étoit élever autel contre autel, & ériger autant de ſectes en matiere de langue, que l'on permettroit de dictionaires, parce que ce ſeroit ruïner *l'uniformité du langage* : & il prétend, ou veut paroître prétendre, qu'il n'y a perſonne qui n'apperçoive le danger évident de cette ſorte d'héréſie & de ſchiſme, qui, ſelon lui, arriveroit infailliblement. Il rappelle auſſi la mémoire des factums de Furetiere qui ont trou-

vé tant d'approbateurs, & qu'on lit toujours avec plaisir & avec utilité, quelques cris que l'anonyme jette ou feigne de jetter contre ces piéces. DICTIONNAIRES.

Au reste, la meilleure réponse aux plaintes sur le retardement du dictionaire de l'Académie, fut la publication même de cet ouvrage.

Ce dictionaire tant attendu, si long-tems promis & désiré, parut enfin en 1694. en deux volumes *in-folio*. L'Académie avoit chargé M. Perrault d'en préparer l'épître dédicatoire. « Tout promettoit un chef-d'œuvre, dit un critique moderne; la noblesse du sujet, la briéveté de l'ouvrage, le grand loisir de l'Auteur, sa longue expérience dans l'art d'écrire, les grands motifs qui devoient l'animer, ayant à répondre à l'attente d'une compagnie si éclairée. Il travailla, & lorsqu'il fut content de son ouvrage, il en fit imprimer quarante copies, pour en distribuer à tous ses confreres, afin que chacun en son particulier, se donnât la peine de les examiner. » On trouva cette dédicace remplie de défauts, comme on le voit par les remarques faites sur cette piéce, qui n'ont été imprimées que depuis peu avec cette premiere épître dédicatoire; M. l'ab d'Olivet à fin de ses marques grammair sur Racine

ibid.

& qui font beaucoup d'honneur à l'Académie. On croit qu'elles venoient principalement de MM. Regnier Desmarais & Racine. M. Perrault réforma son ouvrage sur cette censure, mais il y a laissé encore plusieurs des taches qu'on lui avoit montrées.

DICTIONAIRES.

Je ne sçai pourquoi l'on ne préféra point l'épître dédicatoire que M. de Toureil avoit fait aussi pour le même dessein : elle est remplie de grandes beautés, marquée au même coin que le reste des ouvrages de cet illustre Académicien, &, selon moi, fort supérieure à celle de M. Perrault. On a eu raison de n'en point priver le public, & elle ne deshonore aucunement les autres ouvrages de M. de Toureil, dans le recueil desquels elle se trouve.

Préface des ouv. de M. Toureil.

Ce fut ce dernier qui fut chargé de présenter au Roi le dictionaire au nom de l'Académie ; & tout le monde sçait avec quel succès il s'acquitta d'une commission si glorieuse. Il eut l'honneur de complimenter le Roi, toute la famille Royale, tous les Princes, tous les Ministres ; & les trente-deux complimens qu'il fit à ce sujet, parurent autant de chefs-d'œuvres. Conçus en peu de mots, tournés d'une maniere vive & noble,

remplis de traits fins & délicats, semés de beautés neuves, ils firent l'admiration d'une Cour qui étoit le centre de la politesse & du bon goût. Mais malgré les éloges que l'orateur y donnoit à l'ouvrage de l'Académie, ce dictionaire ne fut pas favorablement accueilli du public. DICTIONNAIRES.

Il est vrai qu'il parut dans des circonstances qui lui étoient peu avantageuses. Les critiques que Furetiere avoit faites d'une partie de cet ouvrage qui lui étoit connu, avoient prévenu les esprits: la publication de son propre dictionaire, dont on avoit fait en même-tems deux éditions en 1690. comme je l'ai déja dit, acheva de les tourner en sa faveur. L'examen de celui de l'Académie ne les fit point revenir. Les François accoutumés à l'arrangement alphabétique des mots, ne purent se résoudre à les aller chercher selon leurs racines, qui étoit la méthode que l'on avoit suivie dans ce nouveau dictionaire, & à remuer deux gros volumes pour s'instruire d'une difficulté, qui même y étoit souvent oubliée. Journ. littéraire de la Haye. 1720. art. V.

Dans le tems d'ailleurs qu'on l'imprima, on commençoit à être favorable à la nouvelle ortographe, qui retranche les lettres inutiles que l'on avoit admises dans l'ouvrage de l'Académie. On préfe-

ra à cet égard le dictionaire de Richelet dont l'orographe étoit plus à la mode. On crut auſſi que l'Académie avoit trop négligé les termes des arts & des ſciences, pris métaphoriquement, & employés dans des phraſes où il ne s'agit point des arts & des ſciences auſquels ils ſont propres. Enfin l'on s'apperçut qu'il y avoit un grand nombre de mots oubliés, & beaucoup de définitions qui ne paroiſſent ni claires, ni exactes.

DICTIONAIRES.

Peut-être auſſi ſe rappella-t'on, quoique, ſans doute, mal-à-propos, les railleries que M. de ſaint Evremont avoit faites des travaux de l'Académie par rapport à notre langue, dans ſa ſatyre intitulée, *la comédie des Académiſtes, piéce comique, avec le Rolle des préſentations faites aux grands jours de ladite Académie*, qui après avoir couruë manuſcrite depuis 1643. avoit été imprimée en 1650. & la *Requête des dictionaires à MM. de l'Académie Françoiſe*, ſatyre ingénieuſe, mais un peu vive, que l'abbé Ménage avoit fait imprimer en 1652. (*a*) avec quelques autres piéces de ſa compoſition. On revient difficilement d'an-

(*a*) Elle avoit été imprimée, mais ſans l'aveu de l'Auteur, dès 1649. ſous ce titre; *Le Parnaſſe allarmé.*

ciens préjugés, & plus encore lorſqu'on les fortifie. Auſſi les ſatyres coulerent-elles de nouveau de la plume de pluſieurs Ecrivains, plus capables peut-être, comme il arrive aſſés ordinairement, de critiquer les ouvrages d'autrui, que de mieux faire. DICTIONNAIRES.

Les deux plus connuës de ces ſatyres, ſont : *l'Apothéoſe du dictionaire de l'Académie Françoiſe, & ſon expulſion de la région céleſte : & l'Enterrement du dictionaire de l'Académie.* Ce ſont deux petits volumes, où l'on ne peut nier qu'il ne ſe trouve de l'eſprit, de la délicateſſe dans la critique, & des remarques ſolides. Le premier qui parut en 1696. à la Haye, ſelon le titre, chés Arnoul Léers, mais dont l'impreſſion fut sûrement faite en France, eſt en proſe & en vers. On y donne *cinquante remarques critiques ſur le dictionaire de l'Académie*, dans leſquelles on reproche à cet ouvrage des omiſſions conſidérables, & pluſieurs fauſſes définitions, *& cinquante autres remarques ſur divers célébres Auteurs.*

Le ſieur Claude Mallemans de Meſſange, connu par quelques poëſies Françoiſes, & frere de MM. Mallemans de qui nous avons auſſi pluſieurs ouvrages, fit à cette critique une réponſe aſſés vive, qui fut

DICTIONNAIRES.

imprimée en 1696. in-12. à Paris, chés Ballard. Les défauts généraux dont il reprend celui qu'il attaque, ſont, d'avoir un air trop déciſif, de témoigner une joïe maligne quand il peut exercer ſa critique, & de tomber dans les fautes qu'il reproche aux autres. Il examine enſuite l'image du frontiſpice, l'épigramme, le titre d'apothéoſe, le ſonet au lecteur, & les cinq premieres remarques.

Mais quoiqu'il y ait de bonnes réflexions, & quelques endroits aſſés bien repris, les rieurs ne furent pas pour lui; & il donna lieu à l'Auteur de l'apothéoſe de faire, en lui répliquant, une nouvelle critique plus étenduë, qui eſt auſſi en proſe & en vers, & qui parut en 1697. C'eſt la ſeconde dont je voulois parler, & qui a pour titre, *l'Enterrement du dictionnaire de l'Académie.* Ce titre annonce ſuffiſamment le but & le deſſein de l'Auteur; il diviſe ſa critique en deux parties. Dans la premiere, il ſuit pas à pas le ſieur Mallemans, & ne laiſſe aucun endroit de ſon écrit ſans y répondre. Dans la ſeconde, il donne un aſſés grand nombre de remarques critiques ſur les trois premieres lettres du dictionnaire de l'Académie. Moins de vivacité, & même d'aigreur dans ſa critique, &

moins d'injures contre ſon adverſaire, n'auroient point nui à ſon ouvrage. On ne peut le juſtifier, en diſant qu'il uſe de la même meſure dont M. Mallemans s'étoit ſervi à ſon égard. Plus un critique eſt ſage & raiſonnable, plus il eſt attentif à n'oppoſer que des raiſons aux injures de quelque nature qu'elles ſoient. C'eſt donc à des écrits ſemblables à ceux dont je viens de parler, que l'on pourroit fort bien appliquer cette réfléxion d'un critique moderne.

DICTIONNAIRES.

Quand on lit, dit-il, certains endroits des ouvrages de quelques Auteurs célébres, on ſeroit tenté de croire que la haine, l'inimitié & la jalouſie anéantiſſent entiérement la grandeur de leur génie, bouleverſent l'entendement, & rendent les Savans les plus mépriſables de tous les hommes. Quelle fureur, ou plutôt quel crime n'y a-t'il pas à faire ſervir l'eſprit, le don le plus beau que l'homme ait reçu du ciel, à donner de l'enjouëment, de la grace & de la vivacité à des injures, que les gens du plus vil état ne ſe diſent qu'en rougiſſant. Plus ceux qui percent leurs adverſaires par des termes durs & impolis, mais pleins de fiel, s'applaudiſſent de leurs victoires, plus

Relat. d'un aſſemblé: nuë au b du Parnaſſe

» ils devroient, au contraire, en être
DICTIONAIRES. » honteux. En flétrissant la gloire de
» leurs ennemis, ils font des taches ineffaçables à la leur. »

Un autre anonyme se divertit à extraire du dictionaire de l'Académie toutes les façons de parler proverbiales & burlesques, qui y sont insérées & expliquées, & les donna en 1696. in-12. à Bruxelles, chés Foppens, sous le titre peu convenable de *Dictionaire des halles* : mais il les présenta sous une idée qui parut aussi singulière qu'enjoüée, & qui fit plaisir, en effet, à ceux qui avoient assés de loisir pour l'employer à ces sortes de lectures. Ces critiques amuserent les esprits pendant quelque tems, & quoique peu sérieuses, & d'ailleurs outrées, elles fortifierent les préventions du public contre l'ouvrage de l'Académie.

Cette compagnie étoit trop sage pour répondre à ces écrits; mais comme elle ne cherchoit que la gloire de la nation & l'utilité publique, elle profita de ce que ces satyres avoient de bon, & des fautes que l'on reprochoit à son dictionaire. Se faisant un devoir de les corriger, elle refondit son ouvrage, & en fit un tout nouveau qui parut en 1718. à Paris, dans la même forme & le mê-

me nombre de volumes que le précédent. M. l'abbé Regnier Deſmarais & M. Dacier ſont ceux de tous les Académiciens qui ont eu le plus de part à ce grand ouvrage, & M. l'abbé de S. Pierre avoit été d'avis qu'on leur en fit l'honneur, en mettant leur nom après le titre. Mais ce conſeil ne fut point ſuivi. DICTIONNAIRES. Premier discours ſur trav. de l'Acad. Franç. au t. 11 de l'hiſt. crit. de la répub. des lettres. p. 185.

Ce n'eſt point, au reſte, une nouvelle édition, c'eſt un dictionaire nouveau, puiſqu'il y a un ordre différent, & une infinité de changemens eſſentiels, ſoit additions, ſoit corrections. On y fait mieux ſentir toutes les beautés de notre langue, en marquant la juſte ſignification des mots qui la compoſent, & en rectifiant les fauſſes idées que les hommes y attachent quelquefois. Les mots y ſont rangés avec ſoin dans l'ordre de l'alphabet, enſorte qu'on peut les trouver ſans peine. On a eu une attention particuliere à expliquer, à déterminer, & à bien faire ſentir la véritable ſignification de chaque mot par des définitions exactes & par des exemples. L'Académie remarque avec raiſon, que c'eſt ce qu'il y a de plus important dans un dictionaire, mais que c'eſt auſſi ce qu'il y a de plus difficile à exécuter. Elle en donne pour exemple le mot *Bon*, dont la ſignification ſemble Préf. du dict. de l'Acad.

DICTIONNAIRES.

d'abord si simple, mais qui a, dit-elle, soixante & quatorze significations différentes, selon qu'il est employé.

L'Académie n'a pas cru non plus qu'elle dût exclure certains termes à qui la bizarrerie de l'usage, & peut-être, ajoute-t'elle, celle de nos mœurs, a donné cours depuis quelques années. » Dès » qu'un mot s'est introduit dans notre » langue, dit-on dans la préface qui est » de feu M. du Trousset de Valincour, » il a sa place acquise dans le dictionnaire; » & il seroit souvent plus aisé de se passer de la chose qu'il signifie, que du » mot qu'on a inventé pour le signifier, » quelque bizarre qu'il paroisse. »

Chaque espece de style ne consiste que dans quelques tours & quelques expressions qui lui sont propres. Ici l'on se propose de remarquer avec soin, à quelle espece de style un mot est affecté, & quand il commence de vieillir. On entreprend de rassembler toutes les phrases usitées, dans lesquelles ce mot entre, même les proverbes. L'épître dédicatoire de ce dictionnaire, au Roi Loüis XV. est de feu M. l'abbé Massieu.

Le public reçut cet ouvrage avec d'autant plus d'empressement, que c'étoit le seul qui fût le fruit des travaux communs

de l'Académie. Mais l'examen y dévoila des défauts qu'on auroit voulu n'y pas trouver. Il eſt vrai que dans cette édition de 1718. les mots ne ſont pas comme dans celle de 1694. diſpoſés par racines, c'eſt-à-dire, qu'on n'y a pas rangé les dérivés après les mots dont ils deſcendent; & ce changement paroiſſoit néceſſaire. Mais on n'y a pas toujours été exact. On y manque quelquefois à l'ordre alphabétique, & c'eſt aſſés ſouvent dans des occaſions, où il ſemble que cet ordre étoit néceſſaire, comme lorſqu'il s'agit de nommer & de définir les diverſes parties des ſciences & des beaux arts. Lorſque l'uſage varie ſur un mot, un dictionnaire doit rendre compte de l'uſage le plus généralement établi, quoique quelquefois le moins fondé en raiſon. L'Académie n'a pas toujours ſuivi cette regle, ce qui fait croire qu'elle a omis des termes qui ſont néanmoins dans ſon dictionaire. DICTIONNAIRES.

Par rapport aux termes d'art, elle ne s'eſt propoſée, dit-elle, que d'admettre dans ſon ouvrage, ceux qui ſont les plus connus. Mais en promettant de marquer exactement toutes les acceptions de chaque mot, elle s'engageoit, ce ſemble, dès qu'un mot de la langue eſt auſſi ter-

me d'art & de ſcience, à dire ce qu'il ſignifie, même à cet égard. Aſſés ſouvent cependant, elle paſſe ſous ſilence des termes dont l'uſage eſt beaucoup plus fréquent dans les arts & dans les ſciences, que ceux dont elle parle. Parmi les mots anciens, elle en omet quelquefois qui ſont moins vieux que ceux qu'elle définit. Ces défauts & quelques autres, que les critiques ont reproché à ce dictionaire, en le comblant d'ailleurs d'éloges, pourroient être prouvés par des exemples : mais je ne prétends pas en donner la cenſure. On a rapporté ces exemples & ces preuves dans le Journal intitulé : *l'Europe ſavante.*

DICTIONAIRES.

Mars 1719. tt. I.

Les Auteurs de ce même Journal, connus & eſtimés dans la république des lettres, ont auſſi donné dans le même ouvrage une liſte d'environ cent cinquante mots qui auroient dû, diſent-ils, entrer dans le dictionaire de l'Académie, qui devoient même en faire une partie néceſſaire, & qui cependant ne s'y trouvent point, quoique la plûpart de ces mots ſoient très-connus & uſités. Preuve certaine que les lumieres même des plus grands hommes réünies, n'apperçoivent pas encore tout ; & qu'un ouvrage, quelque parfait qu'il paroiſſe,

peut encore être perfectionné. J'en dis autant de deux autres listes que les mêmes critiques ont produites, l'une d'un certain nombre de termes que l'on trouve, à la vérité, dans le dictionnaire de l'Académie, mais dont on a négligé de rapporter toutes les diverses significations; l'autre de plusieurs mots expliqués par d'autres mots, quoiqu'ils ne paroissent pas avoir entiérement la même signification. L'Académie ne s'est point offensée de ces reproches, & c'est pour cela que je les rapporte. Mais s'efforçant de se rendre chaque jour plus digne d'elle-même, elle ne s'est appliquée qu'à profiter de tout ce que l'on a repris dans son ouvrage, & à travailler de nouveau son dictionnaire, dont elle doit faire paroître au premier jour une édition nouvelle aussi utile à la nation, que glorieuse à l'Académie. DICTIONNAIRES.

Un savant Allemand a jugé assés bien de la plûpart des différens dictionnaires dont j'ai parlé jusqu'ici, & si son Livre, qui est fort rare en France, vous tombe entre les mains, je crois que vous ne serés pas fâché de passer un quart-d'heure à lire ce qu'il dit sur ce sujet. Ce Savant est Matthias Cramer, & c'est dans la préface de son dictionnaire François & Al-

DICTIONNAIRES.

lemand, Allemand & François, qu'il porte son jugement sur les ouvrages dont il s'agit. Ce dictionaire est en deux volumes in-folio, qui furent imprimés à Nuremberg en 1712. La préface est en forme de dialogue. Dans la premiere partie, il parle de nos dictionaires François en général; & dans la seconde, il juge en particulier du dictionaire de Richelet, de celui de l'abbé Furetiere, de celui du pere Pomey, Jesuite, & du fameux dictionaire de l'Académie Françoise. Il examine ce que chacun de ces ouvrages a de loüable, ce qui manque à chacun; ce que l'on y doit estimer; ce que l'on y doit blâmer ou désirer. Si ses éloges ne sont point trop flateurs, sa critique est modeste, & ordinairement bien fondée. Il y a quelques mépriſes sur les qualités des Auteurs; mais c'est à tort qu'on lui a reproché d'avoir dit que Richelet avoit été Maître de langues. Il est certain qu'il l'a été, quoiqu'il ne prît point d'autre qualité que celle d'Avocat au Parlement. Il ne croyoit pas, sans doute, que le premier titre fût capable de le décorer.

Matthias Cramer étoit de Cologne. Comme il savoit bien notre langue, & qu'il avoit lû nos meilleurs Ecrivains, il

étoit en état de bien parler de la matiere qu'il avoit entrepris de traiter. Il avoit lui-même enſeigné cette langue à Nuremberg & ailleurs, de même que l'Italien, l'Eſpagnol, l'Anglois & le Flamand qu'il poſſédoit bien : il étoit membre de l'Académie Royale de Berlin. Je le crois mort après l'an 1720. âgé de quatre-vingt ans au moins. DICTIONNAIRES.

Je ne parlerai point ici des dictionaires hiſtoriques ou critiques, ni de ceux que l'on a faits ſur les arts & les ſciences en général, ou en particulier ſur les termes de quelques profeſſions, &c. chacun viendra en la place qui lui convient.

CHAPITRE VII.

Des écrits ſur les Proverbes François, & les Etymologies.

DANS toutes les langues, ſelon la remarque d'un critique moderne, les proverbes contiennent la morale vulgaire du pays ; c'eſt une raiſon pour les conſerver, & pour en donner l'intelligence. Il y en a une autre : c'eſt qu'ils peuvent être placés quelquefois de maniere qu'ils ayent du ſel & de la grace, D'Olivet, continuation de l'hiſt. de l'Acad. Fr. p. 53.

soit dans le discours familier, soit dans les ouvrages qui en approchent. Et quand je parle des proverbes, je mets au même rang les façons de parler proverbiales & populaires.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Mais il seroit ridicule de ne parler que par proverbes, ou même d'en faire entrer beaucoup dans le discours sérieux, ou dans les conversations ordinaires, comme le pere Gaichiés, de l'Oratoire, l'a démontré dans son dialogue sur ce sujet, dont j'ai fait mention ailleurs.

Ce fréquent usage des proverbes, a été pendant quelque tems une maladie de nos prétendus beaux esprits du commencement du dix-septiéme siécle. Pour y remédier, on en a fait sentir le ridicule. C'est le but en particulier de la *comédie des Proverbes, piéce comique* en prose, que l'on attribuë à Adrien de Mont-Luc Montesquiou, Comte de Carman, &c. qui mourut le 22. Janvier 1646. âgé de soixante dix-huit ans. Cette comédie a été plusieurs fois imprimée; & en dernier lieu en 1665. à Paris, chés Pepingué. Un anonyme a renouvellé ce sujet dans une autre comédie qu'il donna en 1698. Dans ces piéces on ne condamne que le fréquent usage, & l'abus des proverbes. Car, je le répéte, la connoissan-

ce de ces façons de parler, n'eſt nullement à mépriſer.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Cette partie n'a point été négligée par les Auteurs de nos meilleurs dictionaires : elle eſt dans celui de Richelet, dans celui de Furetiere, dans le dictionaire de Trévoux, dans celui de l'Académie Françoiſe. Mais un dictionaire uniquement deſtiné à rapporter l'origine de nos proverbes ou de nos façons de parler ſingulieres, pourroit devenir un ouvrage de littérature, utile & agréable à tout le monde.

Antoine Oudin a ébauché cet ouvrage dans ſes *Curioſités Françoiſes*, *pour ſupplément aux dictionaires*, imprimées en 1640. in-8°. & réimprimées en 1656. Ce recueil eſt aſſés curieux, mais la pudeur n'y eſt pas toujours ménagée. L'Auteur qui a dédié ſon ouvrage aux Etrangers, à qui il étoit plus utile, en effet, qu'aux François, en a emprunté une partie du *Moyen de parvenir*, ouvrage très-licentieux, dont on ſçait que l'Auteur eſt François Béroalde, ſieur de Verville, Gentilhomme Pariſien, & Chanoine de ſaint Gatien de Tours. Oudin pouvoit encore profiter d'un autre ouvrage du même Auteur, imprimé en 1612. & intitulé, *le Palais des curieux*. On y trou-

ve les raiſons de quelques façons de parler communes, avec des réfléxions de l'Auteur, dont pluſieurs ne ſont pas à rejetter.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Je n'ai point vu le *Recueil des proverbes François*, dont Henri Etienne parle comme d'un ouvrage déja fort ancien, lorſqu'il écrivoit, & qu'il dit avoir montré au Roi Henri III. c'étoit, ſans doute, un ouvrage manuſcrit. Ce Savant paroît l'eſtimer, & il l'a fait imprimer en partie avec quelques autres écrits qu'il publia en 1594. in-12. ſans nom de lieu, ni d'Imprimeur. Mais pour rendre plus utile le recueil des proverbes, il a rangé ceux-ci par ordre de matieres; il a joint à pluſieurs des réfléxions ordinairement ſolides & curieuſes, & les a expliqués par des épigrammes. Ce recueil eſt intitulé: *les prémices, ou le premier Livre des proverbes épigrammatiſés, ou des épigrammes proverbialiſés: c'eſt-à-dire, ſignés & ſcellés par les proverbes François: aucuns auſſi par les Grecs & Latins, ou autres, pris de quelqu'un des langages vulgaires, rédigés en lieux communs.*

Proverbes épigram. p 49.

Ce petit ouvrage eſt fort peu connu, & il paroît que M. Maittaire ne l'avoit point vu, puiſque dans ſa vie de Henri Etienne, il n'en rapporte qu'une partie du ti-

Mem. t. vitæ p. 466.

tre, d'après la bibliotheque classique de Draudius, & qu'il se trompe avec cet Auteur, en mettant ce Livre en 1593. Etienne nous apprend dans son *Epître au lecteur*, à quelle occasion il le fit. PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Le Roi Henri III. ayant lû quelques proverbes dans le traité *de la Précellence du langage François*, qu'Etienne avoit composé par l'ordre de ce Prince, & qu'il lui avoit dédié, dit à ce Savant qu'il y avoit deux de ces proverbes, de l'ancienneté desquels il doutoit. « Ce doute, dit Etienne, donna entrée à un discours assés long touchant nos proverbes. Mais quelques jours après, je gagnai ma cause, en montrant au Roi ces deux proverbes dans un vieux Livre écrit à la main. Il advint puis, ajoute-t'il, que les propos tenus, cependant, touchant quelques proverbes, chatouillerent tellement mon esprit, qui ja d'ailleurs les caressoit, qu'ils l'inciterent à trouver cette invention. »

Il recueillit donc tous les proverbes, qu'il rencontra dans les vieux romans, & qui, selon lui, sont à notre égard *comme des Rabins pour la connoissance de plusieurs choses qui appartiennent à notre langage*, & des proverbes qu'il y lut,

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

aussi-bien que de ceux dont il avoit déja connoissance, il composa le recueil dont il s'agit, qui est partagé en cinq lieux communs. Il peut beaucoup servir pour connoître l'origine, l'usage & la vraie signification d'un grand nombre de nos façons de parler proverbiales & triviales. Ce premier Livre devoit être suivi de plusieurs autres; mais je n'ai pû découvrir si Henri Etienne les a fait paroître.

Cet Auteur avoit été précedé quelques années auparavant dans ce genre d'écrire, par Jean-Antoine de Baïf, fils de Lazare de Baïf, qui avoit publié avant 1591. deux Livres en vers François de *Mimes, enseignemens & proverbes*, dédiés à M. de Joyeuse, Duc & Pair de France. Ce recueil qui contient principalement un grand nombre de moralités, bien exprimées pour ce tems-là, ayant été goûté, on le réimprima en 1597. in-18. à Paris, chés Mamert Patisson, avec un troisiéme & un quatriéme Livres qui furent trouvés parmi les papiers de l'Auteur. Baïf dit qu'il s'étoit amusé à rimer ces proverbes & ces *dits moraux*, pour se dissiper dans une maladie dont il étoit attaqué. Mais, comme il l'avouë lui-même, & pour me servir de ses propres termes, *on les trouve si dru & menu entas-*

ſés en diſcours interrompus & coupés de telle façon, qu'en bien peu ſe trouve une ſuite de propos liés & continués. C'eſt un défaut qui rend la lecture de ce recueil moins utile & moins agréable. Il y a d'ailleurs bien des proverbes qui auroient eu beſoin d'explication pour être entendus, & Baïf n'en a donné aucune. PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Etienne Paſquier dans ſes *Recherches de la France*, donne pareillement l'origine d'un aſſés grand nombre de proverbes François, & il eſt un de nos premiers Auteurs qui ait traité ce ſujet avec quelque étenduë, & avec ſolidité. On y apprend bien des choſes utiles & curieuſes. On trouve une collection d'environ cent vingt de ces façons de parler proverbiales, à la ſuite du dictionaire de Jean Nicot, avec des explications, mais la plûpart morales, & par conſéquent inutiles pour l'intelligence des proverbes : il y en a cependant quelques-unes qui ſont hiſtoriques, & dont on peut profiter. Livre huïtiéme.

Le pere Joubert craignant qu'un ſemblable recueil ne défigurât ſon dictionaire, l'a rejetté à la fin, où on peut le conſulter. Richelet qui en avoit inféré un grand nombre dans le ſien, s'aviſa encore de compoſer un *Dictionaire* particulier, *comique & ſatyrique*. Mais ce n'é- Avertiſſ. de la Conqueſte de la Floride, édit. de Paris 1711.

toit proprement qu'un recueil de toutes les turpitudes dites & à dire en François. Son confeſſeur à qui il s'en ouvrit, l'obligea de ſacrifier ſon Livre, ce qu'il fit; dont bien en prit à nos oreilles & à notre imagination.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

L'un des meilleurs ouvrages que je connoiſſe ſur cette matiere, eſt celui qui eſt intitulé : *les illuſtres proverbes nouveaux & hiſtoriques, expliqués par diverſes queſtions curieuſes & morales, en forme de dialogue*, &c. L'origine d'un grand nombre de proverbes, & de façons de parler vulgaires, m'y paroît bien développée, & d'une maniere aſſés agréable. Je ne connois point l'Auteur de cet ouvrage : il n'en donna d'abord qu'un volume qui fut bien reçu, & dont on a fait deux ou trois éditions. Il l'augmenta dans la ſuite, & en donna deux volumes in-12. en 1665. à Paris, chés Pepingué. On y trouve quantité de traits hiſtoriques, utiles & amuſans.

Je mets encore entre les Livres ſur le même ſujet qui méritent d'être recherchés, le petit ouvrage de Jacques Moiſant de Brieux, ſavant de Caën, intitulé : *les origines de quelques coutumes anciennes, & de pluſieurs façons de parler triviales : avec un vieux manuſcrit en vers, touchant*

touchant l'origine des Chevaliers Bannerets.

Ce petit Livre imprimé à Caën, chés Jean Cavelier, en 1672. & dédié à M. le Duc de Montauſier, eſt plein de recherches, & peut beaucoup ſervir pour connoître l'origine d'un aſſés grand nombre de nos façons de parler triviales & proverbiales. Il y a du goût & de l'érudition; & je n'y ai trouvé preſque aucun article où l'on ne puiſſe apprendre quelque choſe. On y rencontre auſſi quelques circonſtances de la vie de l'Auteur. Par exemple, qu'il a été quelque tems Avocat au Parlement de Roüen, qu'il a demeuré trois ans en Angleterre, &c. M. Huet a omis ces circonſtances dans ſes origines de Caën, où il donne un article à M. de Moiſant. Il ne parle pas non plus d'un autre écrit du même Auteur, intitulé : *les divertiſſemens de M. de B.* (c'eſt-à-dire, de M. de Brieux) petit in-12. imprimé à Caën, chés Jean Cavelier en 1673. Ce titre annonce des réfléxions & des remarques ſur différens ſujets : vous en trouverés auſſi, principalement au commencement, ſur pluſieurs proverbes François.

Le divertiſſement des ſages, par le pere Jean-Marie de Vernon, Religieux pénitent du Tiers-ordre de S. François, gros

volume in-8°. imprimé à Paris, chés Georges Josse en 1665. & dédié à M. le Chancelier Seguier, est beaucoup moins connu, que le petit Traité de M. de Brieux, & peut-être presque personne ne s'est-il avisé d'y chercher l'origine de nos vieux proverbes François. C'est cependant l'objet principal de ce livre. C'est dommage que l'explication que l'Auteur y donne des proverbes, soit noyée dans une multitude de moralités fort communes, & presque toujours inutiles pour l'intelligence de nos proverbes, quoiqu'il y ait beaucoup de réfléxions justes & sensées.

VER-ETY-GIES.

Le dictionaire des Halles, ou extrait du dictionaire de l'Académie Françoise, petit ouvrage dont j'ai déja parlé ailleurs, n'est de même qu'un recueil de quantité de façons de parler triviales & proverbiales, tirées du dictionaire de l'Académie, avec les explications que cette célébre compagnie en a données.

En 1710. un anonyme qui ne s'est désigné que par ces lettres initiales G. D. B. publia à Bruxelles un *Dictionaire des proverbes François, avec leur explication & leur origine*, in-8°. Il y a de bonnes remarques dans ce Livre, mais plus encore de mauvaises. L'Auteur a eu au moins plus de sagesse & de retenuë, que n'en

avoit eu Richelet, au jugement de ceux qui avoient vu l'écrit de ce dernier.

PROVERBES, ET MOLOGII

Il faut joindre au dictionaire de M. G. D. B. les *Remarques sur quelques proverbes François par ordre alphabétique*, faites pour servir, & d'additions & d'explication à cet ouvrage. Ces remarques, dont beaucoup m'ont paru curieuses, sont de feu M. Jacob le Duchat, Conseiller à la Chambre de la justice supérieure Françoise de Berlin, membre de la société Royale des sciences de la même ville, & connu dans le monde savant par son érudition. Elles sont une partie du deuxiéme volume des remarques sur divers sujets d'histoire & de littérature, recueillis des manuscrits de cet Auteur, & imprimées sous le titre de *Ducatiana*, à Amsterdam, chés Humbert 1738. C'est peut-être ce qu'il y a de plus utile dans ce recueil; car si l'on y trouve quelques anecdotes assés curieuses, elles sont confonduës dans un plus grand nombre de notes inutiles, & souvent très-indécentes, sans parler de celles où la partialité de l'Auteur contre les Catholiques se montre à découvert.

En 1718. le sieur Philibert-Joseph le Roux, a donné à Amsterdam un réchauffé de l'ouvrage du sieur G. D. B. avec des augmentations considérables; & ce

Eur. Sa Sept. 1718

Livre a été réimprimé avec des augmentations considérables in-8°. *à Lyon*, ou plutôt en Hollande, *chés les héritiers de Beringos Fratres*, ainsi que porte le titre. Je suis bien éloigné de vous en conseiller la lecture. C'est, selon l'éditeur, *un dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre* & *proverbial*. Mais dans la vérité, c'est l'ouvrage le plus licentieux que l'on ait pû faire. Il n'est pas possible d'y choquer plus ouvertement la vertu qu'on le fait. On y met en évidence le plus grand libertinage de l'esprit, & la plus grossiere corruption du cœur. On ne peut assés admirer la complaisance que l'Auteur a euë de s'humaniser avec le plus bas peuple, pour s'enrichir de ses façons de parler & de penser; & d'employer ses veilles à puiser tout ce qu'il y a de plus libre dans les ouvrages qui sont réprouvés de quiconque n'a pas encore perdu toute pudeur. On ne souffre pas l'impression des ouvrages qui traitent de certains dogmes pernicieux, & l'on a raison. Cependant, disoit le célébre Tillotson, Archevêque de Cantorberi; que le chrétien soit orthodoxe, tant qu'il vous plaira, il n'y a pas après tout, d'erreur, ni d'héresie, si fondamentalement opposées à la religion, qu'une vie déreglée.

OVER-, ETY-OGIES.

ION VII.

Un défaut d'ailleurs remarquable dans le dictionaire de le Roux, & dans les autres ou l'on rapporte nos proverbes, c'eſt qu'on s'arrête à expliquer certaines façons de parler, certains proverbes ſi intelligibles, qu'ils s'entendent d'eux-mêmes; & qu'on en abandonne d'autres à la pénétration du lecteur, dont l'intelligence eſt beaucoup plus difficile. Ce défaut caractériſe encore plus particuliérement l'ouvrage d'Oudin, quoiqu'il promette qu'avec ſes *curioſités Françoiſes*, dont j'ai parlé plus haut, on ſera en état d'entendre toute ſorte de Livres. J'ai fait connoître ailleurs le dialogue du pere Gaichiés de l'Oratoire, ſur l'uſage des proverbes. PROVERBES, ETYMOLOGIES

Je crois la ſcience des étymologies d'une utilité moins grande, que ne ſeroit celle de nos proverbes bien expliqués, & dont on feroit connoître l'origine; mais je ſuis perſuadé que cette ſcience peut auſſi ſervir beaucoup pour l'intelligence de notre langue. La connoiſſance de l'origine d'un mot, ſert à en faire mieux ſentir toute la force, à donner quelquefois plus d'énergie à une phraſe, en y faiſant entrer ce mot à propos, à nous apprendre d'ailleurs de quelle langue nous avons tiré tel ou tel terme. Et c'eſt par cette raiſon que les dic-

PROVERBS, ETYMOLOGIES.

tionaires dont j'ai parlé, n'ont pas négligé cette recherche, & que l'on a tant de peine à ſe conformer aux idées des réformateurs modernes de notre ortographe, qui par les changemens qu'ils s'efforcent d'y introduire, font diſparoître entiérement les étymologies, ou ce qui peut les faire connoître.

Je ne voudrois pas cependant que l'on en fit une étude trop ſérieuſe; l'objet ne vaut peut-être pas la peine que l'on y apporte une trop grande application; mais c'eſt tomber, ce ſemble, dans un autre excès, que de bannir entiérement cette ſcience. Il y a du moins autant de danger à mépriſer trop cette ſorte d'érudition, qu'à la trop eſtimer. C'eſt ce que dit & prouve le pere Beſnier, Jeſuite, dans ſon *Diſcours ſur les étymologies Françoiſes, pour ſervir de préface aux origines de M. Menage.*

Henri Etienne rapporte pluſieurs de ces étymologies dans ſon *Traité de la conformité du langage François avec le Grec;* mais il s'y obſtine trop à vouloir trouver les origines de notre langue dans celle des Grecs, comme dans leur premiere ſource. Claude Fauchet, Préſident en la Cour des Monnoies, donne un peu moins dans cet écueil en ſon Traité de

l'origine de la langue & poëſie Françoiſe, où l'on trouve auſſi quelque choſe ſur le même ſujet.

PROVERBES; ETYMOLOGIES

Cette matiere eſt diſcutée plus amplement dans *l'harmonie étymologique des langues*, par Etienne Guichard, imprimée à Paris en 1606. & réimprimée dans la même ville en 1631. Le but de l'Auteur qui étoit profeſſeur des langues étrangeres, & de philoſophie, eſt de faire voir que la langue Hébraïque eſt la premiere de toutes les langues, que toutes les autres viennent d'elle par corruption & par dérivation; que par conſéquent, c'eſt dans elle comme dans la ſource, que l'on doit chercher toute véritable étymologie; que les étymologies du Grec & du Latin en doivent être tirées; & que comme les langues vulgaires, telles que l'Italien, l'Eſpagnol, le François, l'Allemand, &c. ſont dérivées des langues Grecque & Latine, il faut chercher les véritables étymologies de ces langues vulgaires dans leur ſource primordiale, qui eſt l'Hébreu.

On ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'érudition dans cet ouvrage; mais il y a plus encore d'idées chimériques. J'y vois un ſavant, chargé d'Hébreu, de Syriaque, d'Arabe & de Grec, mais qui

PROVERBS, ETYMOLOGIES.

s'égare ſouvent, en voulant tout ſoumettre à l'idée qu'il s'eſt formée de l'origine des autres langues. Son ouvrage eſt aſſurément d'une très-médiocre utilité, pour l'intelligence des mots de notre langue. Je ſuis étonné que le ſavant pere Thomaſſin, de l'Oratoire, ait eu tant de prédilection pour le ſyſtême de cet Auteur, ſur lequel même il a encheri en rapportant abſolument tout à l'Hébreu. Je conſens que l'Hébreu ait donné naiſſance à la plûpart des langues : mais il a paſſé par bien des bouches étrangeres, avant que de venir juſqu'à nous, & il ne s'agit que de l'origine immédiate.

Leon Trippault, ſieur de Bardis, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial d'Orleans, avoit donné avant Guichard un ouvrage dans le même goût ſous le titre de, *Celt-helléniſme, ou étymologie des mots François tirés du Grec ; plus, preuves en général de la deſcente de notre langue.* Cet ouvrage imprimé in-8°. à Orleans, en 1580. chés Eloy Gibier, eſt court, & le ſyſtême eſt à peu près le même, que celui de Henri Etienne. C'eſt-à-dire, que Trippault prétend qu'il faut chercher l'origine de notre langue dans la Grecque. Pour le prouver, il rapporte un aſſés grand nombre de mots, dont on

convient qu'une partie eſt, en effet, tirée du Grec : mais il y en a auſſi beaucoup ſur leſquels Trippault ne donne que des conjectures, dont la plûpart paroiſſent peu fondées. Les preuves *de la deſcente de notre langue*, qu'il réünit à la fin en forme de diſcours, montre que l'Auteur étoit un fort mauvais critique.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Son ouvrage eſt dédié à Germain Vaillant de Guellis, abbé de Pimpont, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement à Paris, &c. homme d'eſprit & d'érudition, habile dans les langues ſavantes, connu par ſes poëſies Latines, & ſon édition de Virgile donnée avec ſes commentaires en 1575. in-folio, chés Plantin. Le *diſcours ſervant de preuves de la deſcente de notre langue*, &c. eſt dédié à Michel Viole, abbé de ſaint Euverte d'Orleans, dont Trippault fait l'éloge en peu de mots, p. 132. de ſon Celt-helléniſme.

Il y a beaucoup plus à profiter dans le *Tréſor des recherches & antiquités Gauloiſes & Françoiſes*, &c. de Pierre Borel, médecin, imprimé en 1655. in-4°. L'Auteur étoit un homme fort ſavant : ſon ouvrage, devenu rare, eſt rempli de recherches utiles & curieuſes. C'eſt proprement un dictionaire de vieux mots François, avec leur explication & leur

origine. On y trouve auſſi pluſieurs termes provinciaux, dont l'intelligence eſt quelquefois néceſſaire, & beaucoup de traits d'hiſtoire qu'on lit avec plaiſir. Il faudroit cependant ajouter beaucoup à cet ouvrage, pour en faire quelque choſe de complet : Borel n'avoit pas trente-cinq ans, lorſqu'il le publia.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Claude Lancelot a donné ſur le même ſujet quelque choſe de moins étendu, mais qui ne laiſſe pas que d'être fort utile. C'eſt ce recueil alphabétique des mots François tirés de la langue Grecque, que l'on trouve là à fin du *jardin des racines Grecques*, qui eſt auſſi de M. Lancelot, excepté les vers qui ſont de M. le Maître de Sacy.

Le pere Labbe, Jeſuite, fort connu dans la république des lettres, avoit une prédilection particuliere pour ce petit recueil. Il ſe l'appropria en quelque ſorte, lorſqu'il le fit réimprimer en 1661. avec quelques additions. Et comme il en faiſoit un ouvrage à part, il y mit ſon nom, & en changea le titre en celui-ci : *les étymologies de pluſieurs mots François, contre les abus de la ſecte des nouveaux Helléniſtes de Port-Royal.*

Ce qu'on a jugé répréhenſible, & ce dont il eſt, en effet, difficile de donner

de bonnes raiſons, c'eſt que, quoique cet ouvrage ne ſoit, pour ainſi dire, qu'une répétition de celui de Claude Lancelot, le pere Labbe prétend ſoutenir que cet Auteur & ſes amis n'ont travaillé, en donnant ce recueil, *qu'à ruiner le langage que nous avons reçu de main en main de nos ancêtres, depuis douze ou treize ſiécles.* Il eſt vrai qu'il ne prouve pas cette accuſation: mais il ſuppoſe que le crime eſt manifeſte, & il en demande vengeance à l'Académie Françoiſe, à qui il s'adreſſe, & à qui il s'efforce de faire regarder *le procès qu'il intente* aux prétendus criminels, *comme une affaire de la derniere importance.*

PROVERBES, ET MOLOGIE

De quoi, cependant, les accuſe-t'il? Quel eſt ce crime que l'Académie Françoiſe ne pouvoit, ſelon lui, punir trop ſévérement, & dont l'impunité ne tendoit pas moins qu'à *autoriſer l'ignorance, les abſurdités, un ridicule exceſſif*? C'eſt qu'au lieu que Henri Etienne dans ſon petit recueil d'étymologies qui termine ſon Traité de la conformité du langage François avec le Grec, a mis d'abord le mot François, enſuite le terme Latin, & en dernier lieu le mot Grec, qui eſt l'origine des deux autres, M. Lancelot a mis le mot Grec en ſecond, & le Latin au dernier rang.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

L'Académie Françoiſe ne prit aucune part à ce procès, *malgré ſon importance.* Mais on répondit au pere Labbe avec autant de ſolidité que de délicateſſe, dans un avertiſſement qui fut compoſé exprès, & qui eſt au-devant de la ſeconde édition du *jardin des racines Grecques*, publiée chés Pierre le Petit, en 1664.

On pourroit encore parcourir *les étymologies, ou les origines & les dérivés de quelques mots François*, qui ſont à la fin de la grammaire de Claude Irſon, dont j'ai parlé ailleurs : ce petit Traité n'eſt pas abſolument inutile, quoique l'on y trouve bien des étymologies forcées, & d'autres qui paroiſſent entiérement fauſſes.

Mais perſonne n'a plus approfondi, & n'a mieux traité la ſcience étymologique que le célébre Gilles Ménage, qui avoit un talent particulier pour ce genre d'érudition. » Avant lui, dit le » pere Beſnier, Jeſuite, dans ſon diſcours » ſur les étymologies Françoiſes, nous » poſſédions déja les origines Françoiſes » de Budée, de Baïf, & de cet Impri- » meur habile Henri Etienne, auſſi fa- » meux par ſes propres ouvrages, que » par ceux des autres. Nous avions cel- » les de l'Ambaſſadeur Nicot, de l'abbé » Périon, de Sylvius, de Picart, & de

Trippault, qui par l'entêtement ou la « passion qu'ils avoient pour le Grec, « prétendoient y réduire tout. L'on avoit « lû avec moins de plaisir que de surpri- « se, celles de Guichard, qui sachant « l'Hébreu à fond, crut faire honneur « aux François, en faisant remonter leur « langue jusqu'à sa premiere source. Et « enfin du tems de la ligue, l'on avoit « applaudi au Président Fauchet sur son « *Recueil de l'origine de la langue, & poësie* « *Françoise, rime & romans*, où l'on voit « les monumens du vieux langage, dans « l'extrait des ouvrages de cent vingt- « sept Poëtes, qui tous avoient écrit « avant la fin du treiziéme siécle. » J'ai parlé de ceux des ouvrages de ces Auteurs qui sont en François. « Mais, « ajoute le pere Besnier, comme cette « science étoit morte avec tous ces Sa- « vans, M. Ménage la fit revivre. »

PROVI
BES, E
MOLOGI

L'ouvrage qu'il donna sur cette matiere, est intitulé : *Origines de la langue Françoise* : il parut in-4°. en 1650. à Paris, sous les auspices du savant M. Dupuy, qui avoit encore plus de goût que de capacité; & Ménage n'épargna rien pour faire bien imprimer, & fort correctement cet ouvrage. Ce Livre fut bien reçu, & loüé de la plûpart des meilleurs

critiques. Claude Lancelot dans la pré-
face du jardin des racines Grecques, dit :
» Qu'il vaut lui ſeul une multitude d'Au-
» teurs, parce que, outre ce que M. Mé-
» nage a tiré des anciens, il a recueilli
» avec ſoin ce que les plus habiles de no-
» tre tems avoient écrit de plus curieux
» ſur cette matiere. » D'autres ajoutent, qu'il ramena les eſprits de l'opinion où l'on étoit, que notre langue devoit tout aux langues ſavantes.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

L'illuſtre Reine Chriſtine de Suede, diſoit de l'Auteur, qu'il ſavoit non-ſeulement d'où les mots venoient, mais où ils alloient. Si c'étoit un éloge ſérieux, il étoit flateur. M. Huet dans une lettre écrite à M. Ménage, lui reproche de s'être trop repoſé ſur cette loüange, & lui fait voir qu'elle a peut-être contribué à lui faire haſarder avec trop de confiance *des paradoxes, des origines incroyables & inſoutenables, & des étymologies monſtrueuſes.* Ce Savant en donne quelques exemples dans cette même lettre qui eſt du premier Décembre 1691.

On aſſure cependant que Ménage ne fut ni irrité des critiques que l'on fit de ſon Livre, ni aveuglé par les loüanges qu'il lui attira : il ſentoit lui-même qu'il y manquoit encore beaucoup de choſes,

& il travailla toute ſa vie à l'augmenter & à le perfectionner. Mais il ne put avoir la ſatisfaction de répondre ſur cela lui-même, aux vœux du public. L'impreſſion de la nouvelle édition qu'il avoit préparée, étant néanmoins fort avancée lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, il remit ce ſoin, avec ſes mémoires, à un homme en qui il avoit de la confiance, le ſieur Hervé-Pierre Simon de Valhebert, qui fut reçu en 1699. à l'Académie des Sciences, & qui eſt encore vivant. PROVERBES, ET MOLOGIE

C'eſt donc en partie au zéle & à l'attention de M. Simon de Valhebert, que nous devons la nouvelle édition, ou plutôt le nouvel ouvrage de M. l'abbé Ménage ſur les étymologies. Il parut ſous le titre de *Dictionaire étymologique, ou origines de la langue Françoiſe.* C'eſt un volume in-folio, imprimé à Paris en 1694. chés Aniſſon, Directeur de l'Imprimerie Royale. Mais quelque perfectionné que ſoit cet ouvrage, quelques corrections & augmentations que l'Auteur & l'Editeur y ayent faites, il faut avoüer qu'il y eſt reſté encore bien des défauts. Ménage étoit un homme d'une littérature très-étenduë; il ſavoit beaucoup d'Italien & d'Eſpagnol, auſſi-bien que de

Grec & de Latin ; mais il n'avoit pas encore assés lû de notre vieux François, pour ne laisser rien à redire ou à désirer dans son Livre.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

Tome 1. p. 33.

» Il me semble, dit Dom Liron, Bénédictin, dans ses singularités historiques & littéraires, qu'il se trompe » quelquefois dans ses étymologies de la » langue Françoise ; & qu'au lieu de tirer du Latin barbare certains mots vulgaires, il devoit les tirer immédiatement du Gaulois ancien, ou de la langue Celtique. » Dom Liron en rapporte quelques exemples qu'il faut voir dans son Livre ; & il auroit pû en produire un plus grand nombre. Il faut convenir aussi, que Ménage donne quelquefois trop aux conjectures, & même à des conjectures foibles, hazardées, & en quelques endroits visiblement fausses : ce qui n'empêche pas que son dictionaire ne soit le meilleur ouvrage & le plus complet, que l'on ait eu jusqu'à présent sur cette matiere.

Dans la nouvelle édition, outre quelques additions, dont les unes sont du feu pere Loüis Jacob, religieux Carme, & les autres de M. Simon de Valhebert, sans compter quelques corrections de l'abbé Bérault, il y a plusieurs piéces

importantes qui ne ſont point de M. Ménage.

1°. Le diſcours qui ſert de préface, eſt du pere Beſnier, ſavant Jeſuite. Ce diſcours mérite d'être lû. L'Auteur venge l'étude des étymologies contre ceux qui la mépriſent; il fait voir que toutes les nations s'y ſont appliqué; que cette étude étant bien faite, eſt très-utile pour toutes les ſciences, pour la philoſophie, pour la phyſique, pour les mathématiques, pour la juriſprudence, pour l'hiſtoire, pour les belles lettres: il montre que cette ſcience a ſes principes, ſes regles, & par conſéquent ſa réalité. Il finit par l'éloge de M. Ménage, auquel tous ceux qui ont connu ce ſavant ou ſes écrits, ſouſcriront volontiers. 2°. Un petit Traité du changement des lettres ou *principes de l'art des étymologies*. Mais je le trouve aſſés peu utile, de la maniere dont il eſt fait: il paroît qu'il vient de l'éditeur du dictionaire. 3°. Un long & curieux vocabulaire hagiologique, ou recueil de noms de Saints, contenant principalement ceux que l'uſage a éloignés de leur origine, & ceux qui s'expriment diverſement ſelon la diverſité des lieux. Ce vocabulaire eſt de feu Monſieur Chaſtelain, Chanoine de l'Egliſe de Paris,

qui l'avoit adreſſé à Monſieur Ménage.

ROVER-, ETY-LOGIES.

Mais l'ouvrage le plus important que l'on ait joint au dictionaire étymologique, eſt celui du ſavant Pierre de Caſeneuve, intitulé : *les origines de la langue Françoiſe* : on en doit l'édition à M. Simon de Valhebert qui y a joint ſes remarques, & la vie de l'Auteur. Cet ouvrage n'étoit nullement indigne d'être aſſocié à celui de M. Ménage, au moins pour la partie que M. de Caſeneuve avoit revuë & miſe au net. Feu M. le Duchat avoit chargé de notes l'exemplaire qu'il poſſédoit du dictionaire de l'abbé Ménage, & l'on aſſure que la plûpart de ces notes ſont importantes, & ne ſeroient point par conſéquent à négliger, ſi l'on réimprimoit ce dictionaire. Ce qu'il y a de vrai, eſt que s'il y a quelque étude à laquelle M. le Duchat ſe ſoit appliqué avec affection, c'eſt celle des étymologies. Il avoit une ſagacité admirable pour les déterrer. C'étoit l'effet d'une longue & conſtante habitude dans ce genre de travail.

Ménage eût pû lui-même perfectionner & augmenter beaucoup ſon dictionaire, s'il eût voulu conſulter un plus grand nombre de ſources que celles où il avoit puiſé. Le fameux Guillaume Poſ-

tel, par exemple, dans ſon Livre *de originibus, ſeu de Hebraïcæ linguæ & gentis antiquitate*, &c. imprimé à Paris en 1538. in-4°. a donné une liſte de beaucoup de mots François dérivés les uns de l'Hébreu, les autres du Grec. M. Ducange, à la ſuite de ſon Gloſſaire Grec, page 251. & dans ſon édition de Villehardoüin, a inſéré de petits vocabulaires étymologiques de notre langue. Chriſtophe Beſoldus dans un Livre intitulé : *de naturâ populorum*, &c. imprimé à Tubingue en 1619. nous a donné un grand nombre de bonnes étymologies de nos mots dérivés de l'Allemand. Ménage ne paroît pas avoir fait uſage d'aucun de ces Livres, ni peut-être encore de pluſieurs autres qui me ſont inconnus. Il ignoroit d'ailleurs l'Allemand, dont la connoiſſance lui eût été néceſſaire pour réüſſir dans ſon dictionaire.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

On pourroit profiter beaucoup de ces différens ouvrages ſur les étymologies de notre langue, dont je viens de parler, en y joignant les autres recherches néceſſaires, pour faire un nouveau dictionaire étymologique, auſſi complet qu'il pourroit l'être. C'étoit un des travaux que M. l'abbé de S. Pierre avoit propoſés en 1712. à l'Académie Françoiſe, mais

Premier diſcours ſur le trav. de l'Acad. Franç. au t. 11. d'Phiſt critiq de la répub des lettres.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

qu'il renvoya dans le même-tems à l'Académie des inſcriptions & des belles lettres, & qui n'a point encore été exécuté. Il eſt certain, comme le dit celui qui le propoſoit, que les François verroient avec plaiſir ce qu'ils tiennent des langues étrangeres, ſoit mortes, ſoit vivantes, & ce qu'il leur reſte, par conſéquent, de l'ancien Gaulois. M. de S. Pierre auroit voulu que ce dictionaire eût été non-ſeulement un recueil des origines des mots François, mais qu'il eût auſſi contenu l'origine des noms propres, ſoit des lieux, ſoit des perſonnes; & celle de certains proverbes, & de certaines manieres de parler, qui paroiſſent n'avoir aucune connéxité avec ce qu'elles ſignifient, & dont les termes préſentent des idées qui n'ont effectivement aucun rapport enſemble. Ne pourroit-on pas ajouter, pour éclaircir davantage l'idée de l'abbé de S. Pierre, qu'un tel ouvrage devroit auſſi renfermer, non ſeulement tous les mots de tous les âges de notre langue, mais encore, en donnant leur origine, démêler avec exactitude ceux qui viennent de la langue Celtique ou de l'ancienne Teutonne, d'avec ceux qui ſont empruntés de la Grecque & de la Latine? Le ſavant pere Pezron n'a

qu'ébauché ce dernier point, je veux dire, quant à nos mots qui viennent de la langue Celtique dans le Traité qu'il publia en 1707. ſous le titre *d'antiquité de la nation & de la langue des Celtes, autrement appellés Gaulois.* Ce petit ouvrage n'étoit, en effet, qu'un eſſai, mais rempli de recherches curieuſes & utiles, d'un Traité beaucoup plus conſidérable qu'il avoit deſſein de faire, & dont il a donné le plan dans une lettre à l'abbé Nicaiſe, imprimée dans les nouvelles de la République des lettres, Juin 1699. article 2.

PROVERBES, ETYMOLOGIES.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, OU HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SECONDE PARTIE.

Des Livres qui traitent de la Rhétorique, ou de l'Art de l'Eloquence.

CHAPITRE PREMIER.

Des traductions Françoiſes des écrits des anciens ſur la Rhétorique.

VOus connoiſſés maintenant les Livres qui nous donnent les préceptes de notre langue, & qui traitent de ſa pureté. Mais il ne ſuffit pas de parler correctement, exactement & avec pureté, il faut

savoir donner encore au discours de la force & de l'ornement; ce qu'on apelle l'éloquence. C'est ce qui a fait dire à M. de Fenelon, qu'une excellente rhétorique seroit bien au-dessus d'une grammaire, & de tous les travaux bornés à perfectionner une langue. En effet, ajoute ce judicieux & élégant Ecrivain, il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la foible imagination de la multitude, & pour trafiquer de la parole. C'est un art très-sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les loix, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons & heureux. L'homme digne d'être écouté, est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, & de la pensée que pour la vérité & la vertu. Rien n'est plus mépriſable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles, ce qu'un charlatan fait de ses remedes.

RHETORIQUES DES ANCIENS. Let. à l'Acad Françoise.

L'éloquence ne se borne pas aux discours publics, elle est encore d'usage dans les conversations, dans les lettres, & dans les négociations particulieres. Faut-il instruire, consoler, loüer, blâ-

Colin, pré de la traduc de l'orat. d Cicer.

mer, reprendre, diſſiper la triſteſſe ou la crainte, calmer la colere, réprimer l'orgueil, exciter la compaſſion ? L'homme véritablement éloquent, remplit avec ſuccès ces différens devoirs, & l'expérience nous apprend que tout autre que lui, s'en acquitte mal. On voit par-là combien un tel art eſt utile & néceſſaire dans la ſociété. Ce talent eſt ſi beau, ſi noble & ſi utile dans le commerce du monde, que je ne penſe pas qu'il y ait aucune perſonne ſenſée qui doute du prix & du mérite de l'éloquence. C'eſt ce qui fait qu'à l'imitation des Grecs & des Romains, nos François ſe ſont ſi ſoigneuſement appliqués à cultiver cet art, & qu'ils ont tant écrit ſur ce ſujet. Or, je trouve deux ſortes d'ouvrages qu'ils ont donnés ſur cette matiere : les uns ſont pour apprendre les préceptes, les autres les mettent en pratique.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Id. ibid. § 4. Il ne faut pas croire que les préceptes ſoient des loix arbitraires, & inventées à plaiſir : ils ont leurs fondemens dans la nature, dans la droite raiſon, & dans l'expérience. C'eſt le fruit des obſervations, que les gens ſenſés ont faites ſur les diſcours des plus grands orateurs. Ils ont remarqué l'ordre, le plan, la diviſion de leurs harangues, la maniere dont ils

ils arrangeoient leurs preuves, le ſoin qu'ils prenoient de diſpoſer l'eſprit des auditeurs, avant que d'exciter le mouvement des paſſions, l'attention qu'ils apportoient à donner tantôt du poids à leurs raiſonnemens, & tantôt à orner leurs diſcours de figures interreſſantes. RHETORIQUES DES ANCIENS

De ces obſervations, on a formé ce corps de préceptes qu'on appelle *la Rhetorique*, ou l'art de parler. A la vérité, les regles ne ſuffiſent pas pour rendre les hommes éloquens. On ne réüſſira jamais, ſi l'on n'a reçu en naiſſant une mémoire heureuſe, un eſprit droit & ſolide, une imagination vive & féconde, un diſcernement fin & délicat, un geſte noble, une prononciation nette & correcte. Mais d'un autre côté il eſt certain, & l'expérience le confirme, que le naturel le plus heureux & le plus accompli, n'ira pas loin, s'il n'eſt aidé par le ſecours des regles. Il faut que la nature & l'art s'uniſſent & s'entraident réciproquement pour former un parfait orateur.

Tels ſont les principes ſur leſquels la néceſſité des préceptes eſt fondée. Il ne s'agit plus que de faire un bon choix, & de chercher des guides qui ſoient capables de nous éclairer & de nous bien conduire.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

L'antiquité eſt riche en ce genre. Les Grecs & les Romains nous ont laiſſé d'excellens Traités de rhétorique. Comme l'éloquence étoit alors un chemin sûr pour parvenir à l'autorité, à la puiſſance, & aux plus grandes charges de l'Etat, chacun s'empreſſoit d'en étudier les regles. Mais de tous ceux qui ont donné des méthodes ſur cette importante matiere, il n'y en a point qui ayent mieux réüſſi qu'Ariſtote, Ciceron & Quintilien. Il faut donc s'attacher principalement à l'étude des ouvrages que ces trois grands Maîtres ont laiſſés; il faut les examiner, les méditer, les confronter. Car le plus grand fruit que l'on tire de cette étude conſiſte moins dans la connoiſſance des préceptes, que dans les réfléxions que l'on fait pour découvrir les raiſons de chaque précepte.

Id. ibid. p. 6. Selon l'Ecrivain délicat de qui j'emprunte ces réfléxions, on trouve dans la rhétorique d'Ariſtote, de l'ordre, de l'exactitude, & une grande ſuite de principes & de raiſonnemens bien liés. Les préceptes que ce rhéteur philoſophe fournit ſur le genre délibératif, le démonſtratif & le judiciaire; la peinture qu'il fait des mœurs de chaque âge, de chaque état, de chaque condition; la manie-

re dont il explique les moyens d'exciter, ou de calmer les paſſions ; les inſtructions qu'il donne par rapport aux preuves, aux caracteres de la bonne élocution, au choix des mots, à la ſtructure de la période, & à toute l'économie du diſcours oratoire, montrent qu'il n'ignoroit rien de ce qui eſt eſſentiel à l'éloquence, & qu'il en avoit approfondi toutes les parties. C'eſt auſſi le ſentiment du pere Rapin ; & tous ceux qui ont lû l'ouvrage d'Ariſtote, ont applaudi à l'éloge que le ſavant Jeſuite en fait dans l'analyſe exacte & préciſe qu'il donne de la rhétorique de ce grand Maître. Mais en général la diction de ce rhéteur a un air ſec, triſte & ſcholaſtique.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Rap. réfl. ſur l'éloq. préface.

Ciceron eſt, à la vérité, moins méthodique : mais il eſt plus poli, plus agréable, plus engageant. Il a renfermé dans ſes Livres de rhétorique, tout ce qu'Ariſtote avoit de meilleur ; & on peut dire, qu'en ſuivant ſes principes, il a annobli & perfectionné ſa doctrine, ſoit par le ſoin qu'il a pris de rectifier ce qu'il y avoit de défectueux, ſoit par le poids & la force qu'il a donnés à ce qui avoit beſoin d'appui, ſoit par les charmes qu'il y a répandus, ſoit par les reſſources qu'il a trouvées dans ſes réfléxions & dans

Id. ibid. & Colin, *ſup.*

son expérience. Le pere Rapin prétend, cependant, qu'il n'eſt pas toujours régulier, & qu'il penſe quelquefois plus à plaire qu'à inſtruire : mais il convient auſſi qu'en le méditant, on trouve qu'il ſuit aſſés fidélement l'ordre qu'il s'eſt preſcrit, & qu'il devoit ſe preſcrire. Il ajoute que l'on peut dire qu'il n'y a point d'Auteur d'où l'on puiſſe tirer tant de fruit, ni qui ſoit écrit avec autant de ſolidité & de bon ſens : & quelque grand que ſoit cet éloge, il ne dit rien de trop.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Quintilien a profité du travail & des lumieres d'Ariſtote & de Ciceron, mais il a ſuivi une route toute différente. Il prend au berceau celui qu'il veut former à l'éloquence, il lui choiſit des maîtres vertueux & habiles ; il montre comment il faut lui enſeigner les principes des langues, des ſciences & des beaux arts ; il preſcrit la méthode qu'on doit garder pour cultiver ſes diſpoſitions naturelles, pour éclairer ſon eſprit, diriger ſes lectures, corriger ſes eſſais, & le former peu à peu à l'exactitude de la compoſition. Non content de donner des regles par rapport à la conduite de l'eſprit, il en donne auſſi pour celle des mœurs. Il veut qu'on porte le jeune éleve à la pratique de la vertu par des maximes de

Collin, *ibid. ut ſup.*

Rapin, préf des réflex. ſur l'éloqu.

droiture, de probité & d'honneur ; qu'on ne lui préſente jamais que de bons modéles, & qu'on écarte de ſes yeux & de ſes oreilles les mauvais exemples, les diſcours ſuſpects, les Livres dangereux, & tout ce qui ſeroit capable de le corrompre. On ne peut rien voir de plus judicieux que les avis qu'il donne ſur cet article, & il eſt étonnant qu'un payen ait pû dreſſer un plan de morale ſi épurée. Enſuite quand il trouve le diſciple aſſés fort pour étudier avec ſuccès la rhétorique, il lui en ouvre les thréſors, il lui en découvre la nature, la fin & les moyens: il n'omet rien : l'invention, la diſpoſition, l'élocution, l'action, en un mot toutes les parties du diſcours oratoire, ſont traitées dans ſon excellente méthode avec tant d'ordre & de liaiſon, que les vérités ſemblent naître les unes des autres.

RHETORIQUES DES ANCIENS

De ſon tems l'éloquence avoit beaucoup dégéneré. On commençoit à préférer le clinquant à l'or pur ; on rejettoit les penſées que la nature dicte pour courir après celles que l'art ſuggere. On vouloit dans un diſcours, des pointes, des jeux de mots, des traits brillans. On cherchoit, non ce qui orne la vérité, mais ce qui la farde, & l'on croyoit n'a-

HETORI-ES DES CIENS. loin, préf. la traduct. Quintil.

voir ni eſprit, ni délicateſſe, ſi ce qu'on diſoit pouvoit s'entendre facilement, & ſans avoir beſoin d'interprêtes. Quintilien combattit ce mauvais goût : il prit la défenſe des anciens ; il ſoutint qu'il étoit dangereux de vouloir avoir plus d'eſprit que Demoſthene & que Ciceron, qu'Homere, que Virgile, & qu'Horace; que ces vains ornemens dont on étoit ſi amoureux, faiſoient une éloquence fardée, qui n'avoit plus rien de naturel; enfin, que l'affectation, l'obſcurité, l'affetterie & l'enflure étoient incompatibles avec le beau ſtyle. Lui-même en même-tems retraça aux yeux des Romains l'image d'une éloquence mâle, noble & ſolide, qui ſonge moins à plaire, qu'à ſe rendre utile. Il la fit refleurir au barreau par ſes propres plaidoyers, qui en étoient des modéles achevés. Les Romains lui en ſçurent tant de gré, qu'ils l'engagerent à enſeigner un art qu'il poſſédoit ſi parfaitement, & l'on vit bien-tôt ſortir de ſon école pluſieurs grands hommes qui firent beaucoup d'honneur, & à leur maître, & à leur ſiécle.

Monſieur Pope donne ainſi en peu de mots le caractere des écrits de ce grand maître, dans ſon eſſai ſur la critique.

Par l'ordre ingénieux qui regne en ſes écrits
Le grand Quintilien s'empare des eſprits ;
Ses préceptes brillans d'une lumiere pure,
Semblent être puiſés au ſein de la nature.
C'eſt ainſi qu'avec art dans les dépôts de Mars,
Sont rangés les drapeaux, les piques & les dards ;
Non pour offrir aux yeux une parade vaine ;
Mais placés avec ordre, on les trouve ſans peine.

RHETO
QUES I
ANCIEN
Chant q
triéme, t
de du Rei

Je le répete donc, on ne peut trop lire, ni méditer avec trop de ſoin les ouvrages qui ſont ſortis de la plume de ces trois célebres Ecrivains, Ariſtote, Ciceron & Quintilien, ſi l'on veut bien connoître en quoi conſiſte la véritable éloquence, & quels ſont les vrais principes de l'art de parler ; & vous devés regretter de ne pouvoir les lire dans leur langue originale. Mais dans cette impuiſſance ſervés-vous des autres ſecours qui vous ſont offerts, recourés aux traductions que l'on en a publiées en notre langue.

Je commence par celles que l'on a faites de la rhétorique d'Ariſtote. La premiere eſt de Robert Etienne, *Poëte & interprête du Roi pour les langues Grecque & Latine* ; mais étant mort lorſqu'il n'avoit traduit que les deux premiers Livres, Robert Etienne ſon neveu, Avocat au Parlement de Paris, fit la traduction du troiſiéme Livre, dédia le tout à

ETORI-
S DES
IENS.

M. de Gondi, premier Archevêque de Paris, & le publia en 1630. in-8°. à Paris de l'Imprimerie de Robert Etienne, troiſiéme du nom, le même qui avoit fait la traduction des deux premiers Livres de cette rhétorique. Ce Livre eſt fort bien imprimé, & la verſion eſt fidéle : les deux Robert, l'oncle & le neveu, entendoient parfaitement la langue Grecque, & la doctrine d'Ariſtote leur étoit aſſés familiere. Cependant ils ont un peu trop paraphraſé leur Auteur, & l'ont rendu languiſſant. Ce défaut joint à celui du langage qui a vieilli, rendant cette traduction de nul uſage, engagea François Caſſandre, dont M. Deſpreaux fait un Miſantrope dans ſa premiere ſatyre, à en entreprendre une nouvelle dont on a deux éditions : la premiere publiée in-4°. à Paris en 1654. doit être négligée, quoique M. Perrot d'Ablancour n'ait pas fait difficulté de la loüer. Cette édition eſt très-imparfaite. Caſſandre le reconnut lui-même, travailla de nouveau ſon ouvrage, l'examina de ſi près, & le retoucha en tant d'endroits, que lorſqu'il reparut en 1675. on le regarda avec raiſon comme un ouvrage tout nouveau, qui faiſoit également honneur à Ariſtote & à notre langue. M. Deſpreaux

re à M.
anire au
m. de la
uct. de
hé-oriq.
iſt. édi.
1675.

qui l'avoit lû, disoit qu'il pouvoit répondre au lecteur qu'il n'y avoit point eu de traduction, ni plus claire, ni plus exacte, ni plus fidéle. Le petit nombre de remarques qui se trouvent à la fin, éclaircit plusieurs endroits de l'ouvrage même, l'un des plus difficiles que nous ayons, & que les différentes versions Latines ont encore obscurci. Cassandre étoit savant en Grec & en Latin, & connoissoit bien le génie de notre langue.

RHETORIQUES DES ANCIENS. Préf. de la premiere édition du traité de Longin

Il ne seroit peut-être pas inutile, avant que de lire la traduction dont je viens de parler, de consulter *le génie de la rhétorique d'Aristote*, imprimé in-12. à Paris, chés d'Houry. Cet ouvrage peut servir à faire mieux entendre la doctrine de cet ancien rhéteur. Je n'en connois point l'Auteur : il promettoit deux autres parties, dont il donne une espece de table ; & c'est tout ce qui en a été publié.

Je vous ai dit que l'ouvrage d'Aristote avoit quelque chose de fort sec & de scholastique : c'est que ce traité n'est presque qu'un recueil de préceptes ; mais il faut le lire, parce que ces préceptes sont excellens. Vous trouverés plus d'agrément dans la lecture des trois dialogues de Ciceron sur l'orateur. Le premier a

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Rapin, *ut sup.* Rollin, *préf. et fug.*

pour but de fixer l'idée que l'on doit avoir de l'orateur. Craſſus l'un des interlocuteurs, veut que celui-ci ſache tout ; rhétorique, philoſophie, juriſprudence, hiſtoire, politique, &c. Antoine qui diſpute avec lui, ſe fait un plaiſir de combattre ce ſyſtême. Il borne l'objet des connoiſſances de l'orateur à peu de choſes. Il ſoutient qu'il ſuffit preſque d'avoir du génie & l'uſage du monde. Tous deux défendent leur opinion avec feu, & par des raiſons ſpécieuſes qui font que le lecteur, malgré ſon attention, peut à peine diſcerner de quel côté eſt la vérité. Mais Antoine revient au ſentiment de Craſſus dans le deuxiéme entretien, où il explique les regles de l'invention & de la diſpoſition ; de même que Craſſus traite dans le troiſiéme ce qui regarde l'élocution & l'action. Ainſi le premier dialogue eſt proprement un jeu d'eſprit dont on pouvoit ſe paſſer : tous les préceptes de la rhétorique ſont renfermés dans les deux autres. A l'égard de la diction, elle eſt également parfaite dans les trois dialogues. On ſouhaiteroit ſeulement qu'il y eût moins de préambules, de redites & de digreſſions.

Le premier Livre de cet ouvrage a été traduit en notre langue par François Jou-

let, ſieur de Chaſtillon, Chantre & Chanoine d'Evreux, ſous ce titre : *le premier livre de l'Orateur de Ciceron.* Cette traduction aſſés imparfaite, & d'un ſtyle mauvais, parut in-12. à Paris, chés Abel l'Angelier en 1601. Elle eſt dédiée à Maximilien de Bethune, Baron de Roſni, Conſeiller d'Etat, & grand Maître de l'artillerie de France. Si le ſieur Joulet a continué ſon travail, il ne l'a pas rendu public. RHETO QUES I ANCIEN

Jacques Caſſagne, de l'Académie Françoiſe, eſt le ſeul que je connoiſſe qui ait traduit cet ouvrage entier en François. Sa traduction parut en 1673. à Paris, chés Thierry, ſous le titre de *la Rhétorique de Ciceron, ou les trois livres du dialogue de l'Orateur, traduits en François.* L'abbé Caſſagne dans un diſcours préliminaire adreſſé à M. Conrart, prouve la vérité de ſon premier titre, en montrant que cet ouvrage de Ciceron eſt, en effet, une véritable rhétorique, bien conçuë & bien exécutée. On ne ſe contente pas, dit-il, d'y donner quelques avis en paſſant, ſur la maniere de bien écrire, on y donne généralement toutes les regles. On voit, ajoute-t'il, que Ciceron avoit bien lû la rhétorique d'Ariſtote, tout ce que l'on trouve ſur cette matiere dans les

RHETORIQUES DES ANCIENS.

ouvrages de Platon, le grand nombre de Livres que les Stoïciens en avoient écrit, les oraiſons de Lyſias, de Demoſthene, de Scipion, de Lelius, du vieux Caton, & tous les orateurs Latins juſqu'à Craſſus & Antoine. L'abbé Caſſagne regarde cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de Ciceron : mais dans ce jugement il y entre un peu de l'affection de traducteur. Quelque beau que ſoit ce dialogue, quelque utilité qu'il y ait à le lire, il eſt certain qu'il eſt trop diffus, & qu'en le liſant, on a de la peine à ſuivre le fil du raiſonnement, & à recueillir la doctrine de l'Auteur, au milieu de ce long cercle de converſations & de contredits, où les digreſſions ſont fréquentes, les préceptes diſperſés, & ſouvent très-éloignés les uns des autres. La traduction de l'abbé Caſſagne eſt claire, & ne manque pas délégance : & ce qui eſt encore plus eſtimable, elle eſt exacte & fidéle : mais l'Auteur ne rend pas ordinairement avec aſſés de préciſion & d'énergie le ſens de l'original.

Il ne faut point ſéparer de la lecture de ce dialogue de Ciceron, celle d'un autre ouvrage adreſſé à Brutus, & qu'il a intitulé : *l'Orateur*. Ce n'eſt point, cependant, une rhétorique en forme. Des

quatre parties auſquelles on peut réduire celle-ci, l'invention, la diſpoſition des preuves, l'élocution, l'action ou prononciation, Ciceron n'approfondit proprement que la troiſiéme qu'il regarde comme la plus néceſſaire dans l'éloquence, & comme renfermant en quelque maniere les trois autres : ce qui a fait dire au pere Rapin, que cet ouvrage n'eſt qu'une diſſertation ſur la maniere la plus excellente de parler, prouvée par l'exemple des orateurs qui ſe ſont ſignalés en tous les ſiécles, & où Ciceron montre quel eſt le genre d'éloquence le plus parfait. Ce traité eſt un des plus beaux fruits de la vieilleſſe de Ciceron. Il en étoit lui-même ſi ſatisfait, qu'écrivant à Lepta, il en parle en cette maniere : « Je ſuis ravi que vous ſoyés content de mon Orateur. Pour « moi, je crois y avoir fait entrer tout ce « que j'ai de goût, & de diſcernement « en l'art de parler : s'il eſt tel que vous « le dîtes, je vaux quelque choſe. S'il eſt « autrement, je conſens que l'on rabatte « autant de l'idée avantageuſe que l'on a « conçuë de mon diſcernement, que l'on « rabattra du mérite de cet ouvrage. »

RHETORIQUES ANCIENNES

Rap. ſur l'éloq. préf.

La difficulté de bien rendre ce traité en François, nous a longtems privé d'une traduction en notre langue. Mais en-

RHETORI-QUES DES ANCIENS.

fin, M. l'abbé Colin, après nous en avoir promis une pendant bien des années, a exécuté ſa promeſſe en 1737. C'eſt un vrai préſent qu'il a fait au public. Outre l'exactitude & la fidélité, on trouve dans ſa traduction toute l'élégance que l'on avoit lieu d'attendre d'un Ecrivain qui avoit mérité d'être couronné trois fois par l'Académie Françoiſe, & qui s'eſt rendu familiere la lecture des meilleurs orateurs anciens & modernes.

Tous les critiques les plus ſéveres même & les plus difficiles à contenter, ſe ſont accordés dans les éloges qu'ils ont donnés à cette traduction, la plus parfaite peut-être que nous ayons eûë juſqu'à préſent, de quelque ouvrage que ce ſoit de Ciceron. M. l'abbé Colin ne l'a point chargé de notes : il n'en a donné qu'autant que la néceſſité d'éclaircir le texte de ſon Auteur le demandoit ; & ſes réfléxions préliminaires ſur l'éloquence, montrent qu'il eſt lui-même un grand maître dans cet art. On voit bien qu'il a beaucoup profité de celles du pere Rapin ; mais par le tour qu'il leur a donné, par la maniere dont il les exprime, par celles qu'il y ajoute, on ſent un Auteur maître de ſa matiere, qui a bien médité le ſujet qu'il a entrepris de traiter, &

qui eſt parfaitement verſé dans la lecture des anciens, & ſurtout dans celle de Ciceron.

RHETORIQUES ANCIENS

Comme les trois ouvrages dont je viens de parler, ont quelque choſe de fort ſérieux, & qui demande par conſéquent un eſprit appliqué, on pourroit ſe délaſſer de cette lecture, par celle d'un ouvrage de Ciceron qui revient au même but, & qui peut auſſi inſtruire beaucoup, mais ſans fatiguer. Je parle des entretiens ſur les orateurs illuſtres que Ciceron mit au jour l'an de Rome 708. trois ans avant ſa mort. C'eſt, à proprement parler, une hiſtoire où il ſe propoſe de rapporter l'origine, les progrès & les variations de l'éloquence chés les Grecs & chés les Romains.

Une raiſon plus eſſentielle qui doit engager à en faire la lecture après celle de *l'Orateur*, c'eſt que les *Entretiens* ſont une eſpece d'application des principes contenus dans celui-ci, & que ſa lecture d'ailleurs eſt très-propre à former le jugement & le goût ſur l'éloquence. Ciceron y fait une revûë de tous ceux, qui, avant lui, ou même de ſon tems, s'étoient diſtingués dans cet art: il porte un jugement ſain & précis de leurs ouvrages; il en découvre les beautés comme les

RHETORIQUES DES ANCIENS.

défauts, & par ce moyen il met le lecteur en état d'en juger par lui-même. Le ſavant Manuce n'a pû s'empêcher de dire au commencement des notes qu'il a faites ſur cet ouvrage, que les Muſes & les Graces ſemblent avoir concouru pour y travailler.

Il falloit, en effet, dit un critique moderne, que l'Auteur eût une grande préciſion & un grand diſcernement, pour donner à ces peintures tant de variété, qu'il n'y en a pas deux qui ſoient ſemblables. Il parle de plus de trois cens perſonnes, il en décrit le génie ſur le même ſujet, & néanmoins chacun en particulier a ſes différences eſſentielles qui le diſtinguent de tous les autres. Mais il faut obſerver, que par ces diſtinctions qu'il met entr'eux, il veut ſeulement marquer la diverſité de leurs talens perſonnels : il ne prétend pas que l'on puiſſe en conclure qu'il y ait diverſes eſpeces d'éloquence. Il n'en reconnoît qu'une ſeule dont l'objet eſt d'inſtruire, de plaire & de toucher. A proportion qu'on remplit ces trois ſortes de devoirs, on eſt, ſelon lui, plus ou moins orateur.

Le critique dont je viens de parler, & qui fait ces réfléxions, eſt le traducteur même de l'ouvrage de Ciceron dont il

s'agit, Joſeph-François Bourgoin de Villefore, Ecrivain délicat & poli, que ſon amour pour la retraite a preſque toujours autant caché au monde, que ſes ouvrages l'ont fait connoître & eſtimer dans la république des lettres. Avant ſa traduction, nous en avions déja deux des Entretiens de Ciceron, l'une de Pierre du Ryer, & l'autre de M. Giry, tous deux de l'Académie Françoiſe. Celle du premier eſt extrêmement défectueuſe. La traduction de M. Giry, qui parut en 1652. n'eſt qu'en partie autant bonne, qu'elle pouvoit l'être en ce tems-là. Les meilleurs Ecrivains n'avoient point alors d'autre vûë que de parler correctement: l'élégance & la délicateſſe du ſtyle leur étoient peu connuës. La verſion de M. Giry eſt donc un peu vieillie: mais ce n'eſt pas tout, elle eſt ſouvent défectueuſe. En pluſieurs endroits, dit M. de Villefore, on a bien de la peine à reconnoître l'original. Ciceron, ajoute-t'il, n'eſt pas un Auteur qui ſe laiſſe manier aiſément: quand on veut que les graces naturelles de ſes penſées & de ſon langage paſſent de ſa langue dans la nôtre, on court riſque de perdre en chemin beaucoup de richeſſes, que les plus habiles ont bien de la peine à ſauver. Cha-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Préf. de la traduct. de entret. ſur les orat.

que langue a ſes tours particuliers : c'eſt un défaut dans un traducteur, de ſe rendre eſclave d'une fidélité ſcrupuleuſe à ſuivre le même tour de ſtyle que le texte qu'il traduit, & ce défaut étoit aſſés ordinaire à M. Giry.

IETORI-
ES DES
CIENS.

La traduction de M. de Villefore eſt aſſurément plus fidéle & plus élégante, quoiqu'elle ne ſoit pas ſans défauts. On n'y retrouve pas encore toutes les graces, ni toute la délicateſſe de l'original, & quelquefois même, mais rarement, le ſens n'eſt pas rendu aſſés exactement. Mais comme il l'a dit, & comme je l'ai répété après lui, Ciceron n'eſt pas un Auteur facile à manier : c'eſt ce qui doit faire excuſer bien des choſes dans les meilleures traductions de cet orateur, qui ne ſera jamais repréſenté par les plus excellens interprêtes mêmes, auſſi parfait qu'il eſt : c'eſt beaucoup d'en approcher.

M. de Villefore a mis à la tête de ſa verſion une préface aſſés étenduë, où il explique, ſelon les ſentimens de Ciceron, ce que c'eſt que la véritable éloquence ; & il deſcend là-deſſus dans des détails fort utiles, & qui méritent d'être lûs. Ceux qui s'attachent à la compoſition, ſoit pour le barreau, ſoit pour la chaire, trouveront dans ſes réfléxions des

règles d'autant plus sûres pour se bien conduire, qu'elles sont toutes copiées d'après les meilleurs maîtres ; & indépendamment même de ce but, on peut les lire pour la seule satisfaction, que cette lecture ne peut manquer de donner à ceux qui aiment ce qui est judicieusement & solidement pensé. Les notes qui accompagnent sa traduction, sont utiles, & ne sont point trop chargées d'érudition. RHETORIQUES DES ANCIENS.

Ciceron a composé encore d'autres écrits sur l'art de l'éloquence; les Topiques, les Partitions, les deux Livres de l'invention, les quatre Livres à Herennius. Le pere Rapin dit que ce sont des traités particuliers, propres à arranger des lieux communs, qui ne laissent pas d'avoir leur usage & leur beauté. Mais cette idée, dit M. Gibert, ne convient point à deux rhétoriques complettes, telles que sont les Livres à Herennius, que la plûpart des critiques ôtent néanmoins à Ciceron, & les Partitions. Elle ne convient pas même aux deux Livres de l'invention, qui sont un ouvrage imparfait, ni aux Topiques qui ne parlent que des lieux de rhétorique, puisque l'Auteur n'y donne pas l'art d'arranger, mais seulement de trouver les argumens.

Préf. des réfl. sur l'éloquence.

Jugem. de Sav. sur les rhét. t. 1. p. 381. 382.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Je ne connois point de traduction Françoiſe de ces différens traités de Ciceron : mais on peut y ſuppléer par les analyſes que M. Gibert en a faites dans le premier tome de ſes jugemens des Savans, ſur les maîtres d'éloquence.

J'en excepte les quatre livres à Herennius, dont le ſieur Jacob, Avocat au Parlement de Paris, nous a donné une traduction qui ſe lit encore avec plaiſir. Elle a été imprimée in-12. à Paris, chés Antoine de Sommaville, en 1652. avec une dédicace à M. de la Motte d'Elbene. Le traducteur l'intitule ſimplement, la rhétorique de Ciceron. Son ſtyle eſt facile, clair, & en général auſſi pur que celui des meilleurs traducteurs de ſon tems. Le ſieur Jacob aſſure lui-même, qu'il avoit conféré les diverſes leçons des Savans, & ſuivi celles qui lui paroiſſoient le plus conformes au vrai ſens de ſon Auteur, afin que ſa traduction pût reſſembler à l'original, autant que notre langue le lui a pû permettre. Il promet à la fin de ſa préface, de traduire pareillement les autres traités de rhétorique de Ciceron, & ceux d'Ariſtote & de Quintilien ſur le même ſujet. Je n'ai pû découvrir s'il a exécuté ſa promeſſe.

Le Traité de l'inſtitution de l'orateur

par Quintilien, eſt tombé dans des mains auſſi excellentes que les trois premiers ouvrages de Ciceron, dont j'ai rendu compte. Je ne parle pas de la traduction que l'abbé Michel de Pure en donna en 1663. in-4°. avec des notes : on doit la compter pour rien, & c'eſt ce que l'on en peut dire de mieux. Il eſt vrai que Sorel paroît l'eſtimer : mais Sorel étoit un aſſés mauvais critique, dont les jugemens ne ſont pas toujours d'un grand poids. Il paroît par un endroit de la préface de la rhétorique Françoiſe du ſieur le Gras, dont je parlerai ailleurs, que cette traduction de l'abbé de Pure fut mépriſée dès le tems même qu'elle parut ; que l'on s'apperçut que cet abbé n'avoit pas bien entendu ſon Auteur, qu'il l'avoit mal rendu en notre langue, & qu'il avoit altéré ſon texte en pluſieurs endroits.

RAETORIQUES DES ANCIENS.

Bib'ioth. Fr. 2. édit p. 154.

Je ſuis donc ſurpris d'entendre M. l'abbé Gallois ſe récrier ſur une autre traduction de cet abbé (celle de l'hiſtoire des Indes du Jeſuite Maffée) qu'elle ne pouvoit être donnée par une perſonne plus capable. Un tel jugement fait peu d'honneur à celui qui le porte.

Huitiéme Journ. des Sav.

La ſeule traduction de Quintilien qui ſoit digne de ce rhéteur, eſt celle que M. l'abbé Gédoin, de l'Académie des

inſcriptions & belles lettres, nous a donnée en 1718. in-4°. Elle lui a coûté dix années de travail; il le dit lui-même dans ſon épître dédicatoire. C'étoit M. de Sacy, de l'Académie Françoiſe, qui lui avoit ſuggéré le deſſein de l'entreprendre. L'accueil favorable avec lequel le public l'a reçuë, doit le dédommager de la peine & du tems qu'elle lui a coûté. Quelques critiques, cependant, reprochent au traducteur de n'avoir pas toujours rendu le vrai ſens de l'original. Mais ces défauts qui ſont en petit nombre, n'empêchent point qu'on ne doive avoir beaucoup d'obligation à M. Gédoin, d'avoir mis le public en état de lire un des meilleurs ouvrages de l'antiquité, qui malgré la grande utilité que l'on peut en retirer, étoit fort peu lû, avant qu'il eût été traduit en langue vulgaire.

Ceux qui avoient lû le morceau ſur la maniere de compoſer, tiré du dixiéme Livre, traduit par M. l'abbé d'Olivet, & imprimé en 1710. avec les prétenduës œuvres poſthumes de M. de Maucroix, déſiroient une traduction entiere de l'ouvrage: & encore une fois, l'on doit ſavoir gré à M. l'abbé Gédoin, de nous l'avoir donnée. Cet habile traducteur a

développé avec beaucoup d'eſprit dans ſa préface, les cauſes de la corruption de l'éloquence chés les Romains. Ce qu'il en dit, a paru ſi bien convenir à notre ſiécle, qu'on a cru reconnoître juſques dans les portraits d'Ovide & de Seneque, ceux de M. de la Motte, & d'un autre Ecrivain célébre qui vit encore.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Les dix-neuf déclamations fauſſement attribuées à Quintilien, ont été auſſi traduites en François par Bernard du Teil, Avocat au Parlement, dont la traduction parut in-4°. en 1658. à Paris, chés Loyſon. On en attribuë une deuxiéme à Jean Nicole, Préſident en l'élection de Chartres, & pere de M. Nicole le théologien. Il eſt vrai qu'on ſoutient à Chartres, que le premier n'a jamais rien donné au public; mais l'abbé de Marolles ſon contemporain & ſon ami, nomme pluſieurs ouvrages de ſa compoſition, qu'il en avoit reçus en préſent, & en particulier la traduction dont il s'agit.

Dénombrement de ceux qui lui ont donné leurs Livres.

On ne doit pas, au reſte, chercher dans ces déclamations les préceptes de la rhétorique. Ce ſont des piéces d'imagination, ſouvent ſur des ſujets qui n'ont rien d'interreſſant ni d'utile, faites pour exercer la jeuneſſe, & qui ſe ſentent du mauvais goût de certains rhéteurs de ce

RHETORIQUES DES ANCIENS.

tems-là. Elles ſont ſi peu de Quintilien, que dans ſes Livres de l'inſtitution de l'orateur, il ſe déchaîne ſans ceſſe contre l'eſprit & le ſtyle de ces miſérables piéces, qui achevoient de corrompre & de perdre l'éloquence, en ajoutant aux vices déja trop répandus, l'enflure & les pointes. On pouvoit donc s'exemter de traduire ces déclamations, & il y a lieu de croire que l'opinion où l'on a été longtems, que c'étoit l'ouvrage de Quintilien, a beaucoup plus contribué à faire prendre cette peine, que l'utilité que l'on peut en retirer, & qui eſt aſſurément très-médiocre.

On a eu beaucoup plus de raiſon de traduire le dialogue des orateurs qui ſe trouve parmi les œuvres de Tacite, & dans pluſieurs éditions de celles de Quintilien, mais qui n'eſt peut-être, ni de l'un ni de l'autre. On n'y trouve point leur ſtyle. Celui de Tacite dans ſes annales, eſt aigu, & concis juſqu'à être obſcur. Dans le dialogue, au contraire, les graces & les fleurs ſont prodiguées. A l'égard de Quintilien, il eſt vrai que ce dialogue eſt digne de lui, qu'on y retrouve à peu près les mêmes préceptes que ceux qu'il nous donne dans ſa rhétorique, & qu'il dit lui-même qu'il avoit compoſé un

un Livre des cauſes de la corruption de l'éloquence. Mais en examinant de près ce dialogue, & en le comparant avec le traité de l'inſtitution de l'orateur, on ſent que la diction n'eſt pas la même ; & d'ailleurs par l'idée qu'il nous donne dans ce même ouvrage, de celui qu'il avoit compoſé ſur les cauſes de la corruption de l'éloquence, il eſt aiſé de juger qu'il avoit approfondi la matiere, au lieu qu'elle n'eſt qu'effleurée dans le dialogue que nous avons.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Quoi qu'il en ſoit, nous ſommes bien moins à plaindre d'ignorer le nom de l'Auteur de cet ouvrage, que de n'avoir pas celui-ci entier. Heureuſement il nous en reſte aſſés pour nous apprendre juſqu'où alloit, dans ce tems-là, l'emportement de quelques modernes contre les anciens; & pour nous faire connoître quels ſont les défauts que l'on doit éviter dans l'éloquence, & en quoi conſiſte celle à laquelle on doit s'attacher. On y examine d'abord ſi l'éloquence eſt préférable à la poëſie ; enſuite, ſi les anciens orateurs paſſoient en mérite ceux qui vivoient ſous Veſpaſien ; enfin, ſuppoſé que ces derniers euſſent dégéneré, quelles étoient les cauſes de ce changement : & l'Auteur en apporte trois ; la mauvaiſe éducation,

Préface d
M. d'Oliv
ſur les œuv
poſth doc
nées ſous l
nom de M
de Maucroi

l'ignorance des maîtres, la pareſſe & la négligence des jeunes gens.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Cet ouvrage ne peut être que l'ouvrage d'un grand Maître. On y trouve des caracteres ſoutenus, des portraits d'après nature, des contraſtes ménagés avec art, une compoſition variée, des comparaiſons juſtes. Par tout on diſcerne un Auteur ſage, judicieux, & ſinon ſans paſſion, du moins qui a l'art de la couvrir de maniere que la critique la plus maligne & la ſatyre même, ne ſemblent paroître qu'un ſimple récit que le ſujet amene naturellement. Le caractere de chaque interlocuteur eſt bien gardé. Maternus chés qui ſe tient la converſation, eſt un poëte, il parle en poëte. Aper eſt un homme nourri dans le barreau; il en a la rudeſſe dans les manieres, il retient l'impétuoſité qu'il y a portée, il plaide de génie & d'habitude; ſon éloquence a des nerfs & de la force, ſon ſtyle eſt plus élevé. La grande naiſſance de Meſſala donne un tour plus noble à ſes diſcours, il ſe poſſede davantage; la bonté de la cauſe qu'il défend, & ſa propre modération le contiennent dans les bornes du genre ſimple; ſon ſtyle eſt plus temperé. Enfin, Maternus qui avoit parlé d'abord le langage des poëtes, lorſqu'il s'étoit

forab préf. de la trad. du dialogue des orateurs.

agi de défendre la poëſie, rappellant à ſes amis les avantages qu'avoient les anciens Romains pour ſe former à l'éloquence, reprend auſſi le ton d'orateur, & le ſoutient avec honneur juſqu'à la fin. Malgré cette variété, on a cependant reproché avec raiſon à l'Auteur, que ſon ſtyle étoit trop fleuri, & que l'on trouve dans ſon éloquence un tour de déclamation qui dégenéra beaucoup plus dans la ſuite, & qui corrompit le goût. RHETORIQUES DES ANCIENS.

Je ne connois que quatre traductions Françoiſes de ce dialogue. Claude Fauchet, à qui nous devons pluſieurs ouvrages très-utiles, après avoir continué la traduction des annales de Tacite, commencée par Etienne de la Planche, Avocat au Parlement de Paris, donna ſéparément en 1585. une traduction Françoiſe du dialogue des orateurs. Il n'y mit point ſon nom; & cette traduction qui eſt devenuë aſſés rare, conſerve encore quelque eſtime dans l'eſprit de ceux qui la connoiſſent. Aucun de nos anciens Bibliothécaires François n'en a parlé, & le pere Niceron l'a auſſi oublié dans l'éloge de Fauchet, qui ſe lit au tome vingt-cinquiéme de ſes Mémoires des hommes illuſtres. Loüis Giry, de l'Académie Françoiſe, donna une nou-

velle traduction de ce dialogue en 1630. in-4°. à Paris, chés Camuſat. Il la dédia à Philandre, c'eſt-à-dire, à M. Conrart. Elle eſt ornée d'une longue préface, dont on ne nomme point l'Auteur, mais qui eſt sûrement du célébre Antoine Godeau. Il y fait voir avec aſſés d'étenduë & par de bonnes raiſons, combien l'on eſt obligé aux traducteurs exacts & élégans, & avec quel ſoin on devroit éviter de traduire les mauvais Livres. Mais il y donne des loüanges ſi exceſſives à la traduction de M. Giry, qu'il eſt aiſé de voir qu'il a plus conſulté en cela ſon affection que la vérité.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Feu M. de Maucroix, Chanoine de Reims, avoit donc raiſon de n'en pas être ſi ſatisfait. Perſuadé avec fondement que l'on pouvoit en faire une autre plus exacte, & d'un ſtyle plus correct & plus pur, il s'en chargea lui-même, & ſon ouvrage mérita l'approbation du plus ſévere de nos critiques; je parle de M. Deſpreaux. M. de Maucroix eut un motif particulier pour entreprendre cette traduction. C'étoit dans le tems que M. Perrault de l'Académie Françoiſe renouvelloit la queſtion de la préférence des modernes ſur les anciens; M. de Maucroix comptoit donc que l'ouvrage qu'il

traduiſoit, ouvriroit les yeux à ſon ami, & lui feroit abandonner une cauſe qu'il n'avoit pas, dit-il, raiſon de défendre. Mais la diſpute s'étant vivement animée, il ne voulut plus ſe mettre ſur les rangs, aimant mieux, comme il le dit, perdre un ouvrage qu'un ami. Près de mourir, il confia cette traduction, avec quelques autres qu'il avoit ébauchées, à M. Fabio Brulart de Sillery, Evêque de Soiſſons, qui avoit infiniment de goût & une littérature fort choiſie, & ce Prélat engagea M. l'abbé d'Olivet, alors Jeſuite, & qui portoit le nom de Thoulier, à mettre ces écrits en état de paroître. Celui-ci commença ſa réviſion par le dialogue des orateurs, où il ne changea, dit-il, que des mots & des conſtructions qui avoient vieilli, & il le publia en 1710. avec pluſieurs autres traductions dont il fit honneur à M. de Maucroix. J'en parle au moins ſelon l'idée que M. d'Olivet nous en donne lui-même : car je n'ignore pas que pluſieurs critiques s'obſtinent encore à revendiquer ces traductions à M. de Maucroix.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Lettre de M. d'Olivet à M. le Préſident Bouhier au tome premier de la traduct. de Livres de Ciceron *de natura Deor.*

La préface qui eſt à la tête de ce recueil réimprimé ou renouvellé en 1720. ſous un titre plus convenable, eſt fort bien écrite : les réflexions que l'on y trou-

RHETORIQUES DES ANCIENS.

ve ſur la véritable éloquence, ſont également ſolides & judicieuſes. Cette préface eſt de M. l'abbé d'Olivet, & ce morceau eſt digne de lui.

Quoique la traduction de M. de Maucroix ſoit de l'aveu des critiques, écrite avec beaucoup de pureté, de délicateſſe & de préciſion, M. Morabin trouvant qu'elle n'étoit ni aſſés exacte, ni aſſés conforme au ſtyle original, pour donner une idée bien juſte du caractere & du génie de l'Auteur de cet ouvrage, en a entrepris une troiſiéme qu'il a publiée en 1722. à Paris, chés Fournier, avec le texte Latin de ſon Auteur. Il l'a intitulée : *des Orateurs ; ſavoir ſi les modernes ſont inférieurs aux anciens, & pourquoi ? Dialogue attribué par quelques-uns à Tacite, & par quelques autres à Quintilien.* Feu M. de la Monnoie faiſoit une eſtime particuliere de cette traduction qu'il avoit revuë lui-même avec ſoin : & on ne peut diſconvenir que les caracteres des interlocuteurs n'y ſoient bien gardés ; que l'on y ſent plus que dans les deux autres traductions, le génie de l'Auteur du dialogue ; & que le ſtyle d'ailleurs en eſt communément vif, naturel & aiſé. La préface eſt remplie de réfléxions judicieuſes. M. Morabin y donne de nouvelles vûës

pour connoître l'Auteur de ce dialogue. Il conjecture que c'eſt Maternus lui-même, l'un des interlocuteurs, & tout ce qu'il dit pour appuyer cette conjecture, paroît ſi juſte, ſi bien fondé, qu'il eſt difficile de ſe refuſer à ſes raiſons & à ſes preuves. Elles n'ont pas cependant empêché les ſavans Bénédictins, Auteurs de l'hiſtoire littéraire de la France, d'attribuer à Marcus Aper le dialogue des orateurs. Dans une matiere obſcure où la vérité ne ſe préſente pas d'elle-même, il eſt permis de ſe livrer aux conjectures; & l'on ne peut nier que celles des Auteurs de l'hiſtoire littéraire ne ſoient heureuſes. Je ne prétends pas décider qui a le mieux rencontré. On trouve de l'érudition dans les remarques qui ſont à la ſuite de la traduction de M. Morabin: & il y en a peu qui ne ſervent à mieux faire entendre le texte de l'Auteur, & la matiere qui y eſt traitée.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Hiſt. litt. de la Fr. to. part. 1. pag. 220. 221.

M. Morabin n'a point vengé Ciceron contre l'idée déſavantageuſe qu'Aper, un des interlocuteurs de ce dialogue, donne de l'éloquence de ce célébre orateur. Aper y accuſe Ciceron *d'être lent dans les exordes, long dans les narrations, de s'émouvoir rarement; ſes penſées, dit-il, n'ont rien qui frappe, rien qu'on retienne*

Exam. de ſentim d'A per ſur l'élo qu. de Cice dans les Mémoires de Trév. Ma 1718.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

volontiers, rien qui s'imprime dans l'eſprit du lecteur. Cette accuſation étoit injuſte, comme l'a montré un Auteur anonyme qui a fait un examen ſérieux de ce ſentiment d'Aper.

Quel eſt, en effet, le but de l'exorde? Il n'eſt fait, dit l'anonyme, que pour prévenir l'eſprit des auditeurs en faveur de l'orateur. Or il eſt aiſé de remarquer avec combien d'art Ciceron s'acquitte de ce premier devoir. » S'il y a un mot obli-» geant à dire aux juges, quelque trait » de ſatyre à lancer contre l'adverſaire, » quelque fâcheux préjugé à faire valoir » contre lui, c'eſt à cela qu'il employe » l'exorde. Qu'on liſe l'exorde de la plû-» part des oraiſons prononcées devant le » peuple, & qu'on voye ſi l'on n'y trou-» vera pas autre choſe que des phraſes... » on ne nie point qu'il n'y ait peut-être » quelquefois dans les exordes de Ciceron » quelque période un peu trop enflée, » on l'en accuſoit de ſon tems: mais il » ne faut pas confondre l'enflure de quel-» ques-unes avec l'harmonie & la vérita-» ble magnificence des autres. »

Après tout, ajoute l'anonyme, ce n'eſt pas l'exorde qui fait l'orateur, puiſque le détail des preuves & la force des mouvemens n'y ont point lieu. Or c'eſt dans

tes deux choſes qu'a excellé Ciceron. L'examinateur avouë qu'il y a quelques narrations qui peuvent paroître longues. Tout ce qui demandoit un grand détail de loix, d'édits, de comptes; tout ce qui étoit embarraſſé de beaucoup de chicanes, ne pouvoit être traité auſſi vivement que le reſte. Mais faut-il s'en prendre à l'orateur, qui dans un plaidoyer, dépend de la matiere ? Si elle eſt ſéche & épineuſe, il ſuffit qu'il la traite nettement & ſolidement ; & c'eſt ce qu'a fait Ciceron. Mais quand il a eu des ſujets qui l'affranchiſſoient de la fâcheuſe néceſſité où il s'eſt trouvé quelquefois d'être ennuyeux, comment s'en eſt-il tiré ? Quelle force, quels traits dans la plûpart des narrations des deux dernieres Verrines, de l'oraiſon pour Milon, &c. L'anonyme ne comprend pas non plus comment on peut accuſer Ciceron de s'émouvoir rarement & avec peine, & il le juſtifie pleinement de ce reproche, en entrant dans le détail du caractere & des beautés ſingulieres de pluſieurs des diſcours de l'orateur Romain. Cet examen du ſentiment d'Aper que je me contente preſque de vous indiquer, eſt un excellente apologie de Ciceron ; & vous y trouverés pluſieurs principes

RHETO QUES I ANCIENS

utiles sur le génie & le caractere de la véritable éloquence.

RETORIFS DES CIENS.

On auroit encore obligé ceux qui ignorent les langues savantes, & qui ne sont pas fâchés de savoir les sentimens des anciens les plus illustres sur l'éloquence, si l'on eût traduit avec soin ce qui nous reste de Denys d'Halicarnasse sur ce sujet. Cet Auteur avoit sçu concilier l'étude de l'éloquence avec celle de l'histoire. Nous avons encore de lui un Traité de l'arrangement des paroles; un autre de l'art; un troisiéme qui n'est pas entier, touchant le caractere des Ecrivains anciens, & surtout des orateurs; des comparaisons d'Herodote & de Thucidide, &c. Ces écrits n'ayant point été mis en notre langue, on peut recourir aux analyses que M. Gibert en a données: elles suffisent pour nous donner une idée de la doctrine & des sentimens de Denys qui y paroît un critique exact, mais trop austere, donnant à l'éloquence des loix si pleines de séverité, mettant cet art tellement à l'étroit, qu'il semble en ôter presque toute la réalité, & le réduire à la simple idée, sans espérance de pouvoir être pratiqué.

ugem. des p. t. 2.

Préf. de la id. du ubl M. Deaux.

Le Traité du sublime, ou du merveilleux dans le discours par Longin, est en-

core plus propre à former un grand orateur. Ce petit traité eſt une piéce échappée du naufrage de pluſieurs autres Livres, que cet ancien Auteur avoit compoſés. Encore n'eſt-elle pas venuë à nous toute entiere : il y a quelques endroits défectueux, & un livre à part, qui étoit comme une ſuite naturelle de celui-ci. Longin ne s'eſt pas contenté, comme Ariſtote & Hermogene, de nous donner des préceptes ſecs & dépoüillés d'ornemens. En traitant des beautés de l'élocution, il en a employé toutes les fineſſes. Souvent il fait la figure qu'il enſeigne, & en parlant du ſublime, il eſt lui-même très-ſublime, ſans jamais s'écarter du ſtyle didactique. C'eſt ce qui a donné à ſon Livre cette haute réputation qu'il s'eſt acquiſe parmi les Savans, qui l'ont tous regardé comme un des plus précieux reſtes de l'antiquité ſur les matieres de rhétorique. Je ne rapporterai que le jugement que M. Pope en porte dans ſon eſſai ſur la critique. Voici ce que dit ce célébre poëte Anglois, ſelon l'élégante traduction de M. l'abbé du Reſnel:

RHETORIQUES ANCIE

Eſſai, IV.

Pour toi, hardi Longin, les neuf ſœurs à la fois
Paroiſſent inſpirer & ſoutenir ta voix,
Malgré les fiers tranſports de ton feu poëtique,
Sage dans tes excès, ta preſſante critique

Marchant toujours au vrai, jamais ne ſe dément,
Et malgré nous ſaiſit notre conſentement :
Des loix que tu preſcris obſervateur fidéle,
Toi même du ſublime es un rare modéle.

Vous pouvés lire dans M. Gibert, les autres éloges que le plus grand nombre des Savans a donnés à cet ouvrage de Longin. Mais il faut lire le traité même. La belle traduction Françoiſe que M. Boileau Deſpreaux en a donné, l'a rendu pour tout le monde auſſi facile & auſſi agréable à lire, qu'il eſt utile & important en ſoi.

Peu d'Auteurs Grecs ont été ſi bien traduits : de ſorte que la France, dit un critique moderne, doit beaucoup à M. Deſpreaux, pour avoir prouvé par cet ouvrage, que la langue Françoiſe qu'on croyoit, ajoute-t'il, molle & délicate, eſt ſuſceptible de force & d'énergie. Mais avant cette traduction croyoit-on que notre langue fût ſans force & ſans énergie ? N'avoit-on pas ſouvent démontré le contraire, & pluſieurs ouvrages plus anciens écrits en François, n'en étoient-ils pas autant de preuves ? Le même critique reprend cependant trois ou quatre fautes dans la traduction de M. Boileau, mais elles ſont de peu d'importance.

Il faut joindre à cette traduction les re-

marques & les réfléxions qui l'accompagnent, & qui ſont de pluſieurs Savans. M. Deſpreaux fait ſentir dans ſes ſiennes, comme dans ſon excellente préface, que par ſublime, Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le ſtyle ſublime; mais cet extraordinaire & ce merveilleux qui frappe dans le diſcours, & qui fait qu'un ouvrage enleve, ravit, tranſporte: Le ſtyle ſublime veut toujours de grands mots; mais le ſublime ſe peut trouver dans une ſeule penſée, dans une ſeule figure, dans un ſeul tour de paroles. Une choſe peut être dans le ſtyle ſublime, & n'être pourtant pas ſublime, c'eſt-à-dire, n'avoir rien d'extraordinaire ni de ſurprenant. Par exemple, *Le ſouverain arbitre de la nature d'une ſeule parole forma la lumiere.* Voilà qui eſt dans le ſtyle ſublime, dit M. Deſpreaux; cela n'eſt pas néanmoins ſublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, & qu'on ne pût aiſément trouver. Mais, *Dieu dit: que la lumiere ſe faſſe, & la lumiere ſe fit*; ce tour extraordinaire d'expreſſion, qui marque ſi bien l'obéïſſance de la créature aux ordres du Créateur, eſt véritablement ſublime, & a quelque choſe de divin. Il faut donc entendre par ſublime dans Longin, l'extraordinaire, le ſurpre-

nant, & comme M. Deſpreaux l'a traduit, le merveilleux dans le diſcours.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Cet habile traducteur a rapporté ces paroles de la Geneſe, comme l'expreſſion la plus propre à mettre ſa penſée dans tout ſon jour; & il s'en eſt ſervi d'autant plus volontiers, que cette expreſſion eſt citée avec éloge par Longin même, qui au milieu des ténébres du paganiſme, n'a pas laiſſé de reconnoître le divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Ecriture. Mais tous n'en ont pas eu la même idée.

Propoſit. 4. cap. 2. n°. 11.

Feu M. Huet, alors ſous-précepteur de M. le Dauphin, & depuis Evêque d'Avranches, dans ſon Livre de la démonſtration évangelique, ouvrage fait pour démontrer la vérité de la religion chrétienne, n'a pas craint de dire que Longin s'étoit trompé, lorſqu'il avoit cru que ces paroles étoient ſublimes. Ce qui parut d'autant plus hardi, que Grotius, & ceux qui ont le mieux écrit de la vérité de la religion chrétienne, les plus ſavans commentateurs des Livres de Moïſe, & ceux qui ont traduit en Latin, ou commenté Longin, ont penſé & parlé comme M. Deſpreaux, & que pluſieurs même ont réfuté ſur cela M. Huet. M. Deſpreaux en dit auſſi ſon avis,

en donnant une nouvelle édition de ſes propres ouvrages, & M. Huet en parut fâché. Il garda cependant le ſilence pour lors. RHETO QUES ANCIENS

Mais en 1709. feu M. le Clerc, fameux Proteſtant de Genêve, qui a paſſé la plus grande partie de ſa vie en Hollande, inſéra dans le dixiéme tome de ſa bibliotheque choiſie, une lettre qui portoit le nom de M. Huet, où ce Prélat ſoutenoit ce qu'il avoit avancé dans ſa démonſtration évangelique, & le ſieur le Clerc y joignit des réfléxions de ſa façon, preſque auſſi longues que la lettre, & remplies d'amertume contre Longin & ſon traducteur. M. Deſpreaux ſollicité de répondre, ajouta aux neuf réfléxions critiques ſur quelques paſſages du rhéteur Longin, qu'il avoit déja données, & dans leſquelles il répond par occaſion à pluſieurs objections de M. Perrault, contre Homere & contre Pindare, une dixiéme réfléxion pour défendre le ſublime du paſſage de l'écriture en queſtion, & venger Longin contre la cenſure de M. le Clerc. Il ne s'y propoſe que celui-ci pour adverſaire, parce qu'il ne voulut pas faire de la peine à M. Huet, dont il honoroit le mérite & le grand ſçavoir, & que d'ailleurs ce n'étoit point ce Prélat

qui avoit fait imprimer la lettre qu'on lui attribuoit.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

Je dis qu'on lui attribuoit : car M. Huet ne l'avoüoit point alors, & il n'en avoit jamais parlé à M. Deſpreaux, quoiqu'ils ſe viſſent quelquefois, ſurtout dans les aſſemblées de l'Académie Françoiſe, dont l'un & l'autre étoient membres. Mais après la mort de M. Boileau, le prélat conſentit qu'elle fit partie de pluſieurs autres de ſes opuſcules, que M. l'abbé de la Marque Tilladet ſe chargeoit de recueillir, & qui furent publiés en 1712. en deux volumes in-12. Dans la longue préface qui commence le premier volume de ce recueil, l'abbé de Tilladet en rendant compte de la lettre de M. Huet, fit une ſortie très vive contre M. Deſpreaux, & avança pluſieurs faits que M. l'abbé Renaudot, mieux informé, réfuta en peu de mots dans l'avertiſſement qu'il compoſa depuis, pour mettre au-devant de la dixiéme réfléxion de M. Deſpreaux.

Si l'on veut avoir une idée juſte de cette diſpute, il faut lire ces deux piéces, la lettre de M. Huet, adreſſée, ſi on en croit le titre, à M. le Duc de Montauſier, & la dixiéme réfléxion de M. Deſpreaux. Les raiſons ſolides du der-

nier font voir, que quoique M. le Clerc se soit cru si habile dans la critique qu'il en a donné des regles, il n'a pas été heureux dans celle qu'il a voulu faire de Longin. La réponse de M. Despreaux a au moins pour elle ce préjugé avantageux, qu'elle appuye l'opinion communément reçuë parmi les Savans, jusqu'à ce que M. d'Avranches l'eût combattuë; & que depuis que cette réponse fut publique, elle a attiré à l'Auteur beaucoup d'éloges de la part de plusieurs Prélats connus par leur goût & par leur érudition, qui ont tous témoigné qu'ils pensoient de même, & que ni la hardiesse de M. le Clerc, ni l'autorité du savant Evêque d'Avranche n'avoient pû les déterminer à changer d'avis. RHETORIQUES ANCIENNES

Il y a des anciens & des modernes qui mettent Platon au nombre des maîtres de rhétorique, entr'autres Ciceron, Paul Beni & le pere Rapin. Ils se fondent sur ce que ce philosophe a écrit de cet art en divers endroits de ses ouvrages, surtout en deux de ses dialogues, l'un intitulé, Phedre, l'autre Gorgias, du nom d'un des interlocuteurs que l'Auteur y fait parler avec Socrate.

Le Phedre, dit M. l'abbé Fleury, me paroît un traité de rhétorique, où Pla- Dist. sur Plat. à la tête du traité

ton veut enſeigner en quoi conſiſte la véritable éloquence, & la beauté d'un diſcours écrit ou prononcé : & je ne crois pas, ajoute ce ſage & judicieux Ecrivain, pouvoir en donner une plus grande idée, qu'en le mettant au-deſſus de la rhétorique d'Ariſtote : il me ſemble qu'il va plus au fond de l'art. C'eſt peut-être pouſſer trop loin l'éloge de ce dialogue. Mais on ne peut diſconvenir que la rhétorique, ou l'art de parler n'en ſoit le ſujet, & que tout ce que les interlocuteurs, Phedre & Socrate, y diſent, n'y ait directement rapport.

RHETORIQUES DES ANCIENS. choix des études.

Trois diſcours, dont l'un eſt de Lyſias, & les deux autres de Socrate, ſont comme la premiere partie de ce dialogue. La ſeconde conſiſte dans l'expoſition des regles que Socrate croit que l'on doit obſerver, pour arriver à la gloire de l'éloquence. Le philoſophe Grec condamne la harangue de Lyſias, que Phedre regardoit comme un chef-d'œuvre, & il marque par quels endroits elle péche contre les regles. Il y trouve, à la vérité, de la fécondité dans les expreſſions, mais une grande ſtérilité de penſées, & beaucoup de déſordre. Sans changer de ſujet, il oppoſe une autre harangue à celle de Lyſias, & pour ſe rendre plus

Mém. de l'Acad des belles lettr. t. 9. p. 49. & 57.

instructif, il observe les préceptes de l'art, & met ainsi le bon vis-à-vis du mauvais : mais comme le sujet n'étoit pas de son goût, il fait une seconde harangue dans un sens tout contraire, & laissant Lysias marcher terre à terre, il s'éleve & plane dans les airs, en traitant dans ce deuxiéme discours l'origine & la nature de l'amour. RHETORIQUES ANCIENS

Cette matiere devient par un pur hazard de conversation, le sujet particulier du discours ; mais elle est toujours un point épisodique, & nullement le grand, le véritable objet du discours, que l'Auteur termine par le détail de tout ce qui peut contribuer à la perfection de l'orateur. Voilà le Phedre de Platon, que Marsile Ficin, son interprête, a mal entendu. Il est fâcheux que tout ce que dit Lysias, soit si licentieux.

Serranus, ou Jean de Serres, mauvais historien, mais habile interprête de Platon, fait aussi passer le Gorgias pour un traité de rhétorique. Il est vrai cependant que ce dialogue, selon la remarque des anciens, n'est pas fait pour enseigner, mais pour détruire. Son but est de montrer le mauvais principe de la conduite des orateurs qui gouvernoient alors toutes les villes de Grece ; de sorte qu'il doit

HETORIES DES CIENS.

plutôt être rapporté à la morale qu'à la rhétorique, quoiqu'on ne puiſſe nier que l'on n'y trouve pluſieurs réfléxions utiles par rapport à ce dernier art.

Vous pourriez lire avec fruit ces deux dialogues, dans la traduction Françoiſe que l'on aſſure avoir été faite par M. Dacier, mais elle n'a point encore été publiée. Je ne connois qu'une ancienne traduction du Phedre, par Denys Sylveſtre, imprimée à Lyon en 1551. in-8°. Si vous en faites la lecture, joignez-y celle du diſcours ſur Platon, compoſé par feu M. l'abbé Fleury, & adreſſé en forme de lettre à M. de Lamoignon de Bâville; celle des remarques & des réfléxions de M. Dacier, qui accompagnent ſa traduction de pluſieurs écrits de Platon; & liſez en même tems les obſervations de M. Gibert, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris. Elles ſont le premier chapitre de ſes jugemens des Savans ſur les maîtres de rhétorique. Ces trois Auteurs ne penſent pas toujours de même ſur le compte de Platon. M. Fleury l'éleve au-deſſus de preſque tous les Auteurs de l'antiquité profane, même par rapport à la rhétorique: M. Dacier donne à peu près la même étenduë aux éloges dont il comble ce philoſophe. M. Gibert péſe le

bien & le mal. On pourroit ſe contenter de lire ce qu'il dit ſur ce ſujet, & réſerver la lecture du diſcours de M. Fleury, pour l'étude préliminaire de la philoſophie. RHETORIQUES DES ANCIENS.

Comme on n'a point traduit en François ce qui nous reſte de pluſieurs autres anciens rhéteurs, dont il eſt bon auſſi de connoître la doctrine, comme Hermogene, Ariſtide, Aphtone, Ulpien, & pluſieurs autres, il faut encore avoir recours ſur cela au premier tome des jugemens des Savans de M. Gibert. Quoique cet Auteur rapporte ſouvent plus ſes propres ſentimens que ceux des autres, il parle de cette matiere en homme inſtruit, & verſé dans la lecture des anciens maîtres de rhéthorique, art qu'il a profeſſé lui-même bien des années avec beaucoup de ſuccés & d'applaudiſſement. J'aurai occaſion d'en dire davantage, lorſque je vous ferai connoître les écrits des modernes ſur la rhétorique.

Je ſuis ſurpris qu'il n'ait rien dit de Petrone, en parlant des anciens qui ont écrit ſur l'éloquence. Cet Auteur a compoſé un écrit qui eſt parvenu juſqu'à nous, où il traite de la corruption de l'éloquence, & il fait à ce ſujet les mêmes plaintes que l'Auteur du dialogue des orateurs dont j'ai parlé plus haut. Une ſatyre fine

& délicate contre les déclamateurs, eſt répanduë dans cet écrit de Petrone. Je ſuis charmé du portrait qu'il fait de la véritable éloquence.

» Avant, dit-il, que ces docteurs » nourris dans l'obſcurité, & qui n'ont » jamais rien vu que leurs Livres (il par- » le des déclamateurs ou faux rhéteurs) » euſſent gâté l'eſprit des jeunes gens par » leurs méchantes maximes, l'éloquence » s'attachoit à former le jugement; la » vérité, la raiſon, la clarté étoient ſon » but & ſa regle dans tous les diſcours: » elle n'étoit ſoutenuë que de la gran- » deur des choſes, & non pas de la pom- » pe des mots: jamais elle ne s'échappoit » dans ſes enthouſiaſmes, qui tranſpor- » tent un auditeur comme par magie, » dans des pays perdus, & qui ne le ra- » menent au ſujet, qu'après avoir laſſé » ſon attention..... la ſage, & ſi je l'oſe » dire, la chaſte éloquence n'a rien que » de réel, de ſolide & de véritable; & » s'il m'eſt permis de parler ainſi, elle ne » met point de mouches & de fard ſur » ſon viſage, pour paroître agréable: ſa » grace n'éclate jamais par des couleurs » empruntées: tous ſes ornemens lui ſont » propres; & c'eſt par les traits de ſa » beauté naturelle qu'elle charme &

qu'elle perſuade : ſon air majeſtueux « met entr'elle & la fauſſe éloquence, la « même différence que l'on remarque « entre une honnête femme & une co- « quette. »

M. Nodot a traduit en François cet écrit de Petrone avec les autres ouvrages de cet ancien Auteur. C'eſt la premiere piéce dans l'édition in-8°. Mais je préférerois la traduction de M. de la Valterie, que l'on trouve au tome 6. des œuvres de M. de S. Evremont, dans l'édition in-12. de 1725. Elle m'a paru plus élégante, & conſerver mieux le génie de Petrone. Ce traducteur y a d'ailleurs ajouté ſes propres réfléxions ſur l'éloquence, & je les trouve ſolides. Ce qu'il dit ſur les qualités que l'on doit avoir pour acquerir la perfection de l'éloquence, eſt juſte & bien penſé.

En finiſſant cet article, je vous conſeille de lire les diſſertations ou diſcours ſur l'origine & les progrès de la rhétorique chés les Grecs, par M. Hardion, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, & membre de l'Académie des belles lettres. Les deux premiers de ces diſcours, où la matiere eſt approfondie, & traitée avec autant de ſolidité que d'agrément, ſe trouvent imprimés dans le neuviéme

volume des mémoires de l'Académie des inſcriptions & belles lettres, & les autres doivent paroître dans la ſuite de ces mémoires. Nous n'avons peut-être point de ſavant en France, qui ſoit auſſi verſé dans la littérature Grecque, que l'eſt M. Hardion.

RHETORIQUES DES ANCIENS.

CHAPITRE II.

Des Rhétoriques faites par les modernes.

IL n'y a rien, ou preſque rien à négliger dans les Auteurs que j'ai indiqués dans le chapitre précédent. Ce ſont les grands maîtres, il faut les écouter, connoître à fond leur doctrine, & s'y conformer. Il n'en eſt pas de même de pluſieurs de ceux dont je vais parler. S'il n'eſt pas inutile de les connoître pour être au fait des travaux des modernes en ce genre, il ne ſeroit pas convenable d'entreprendre de lire tous leurs ouvrages, il faut s'attacher aux meilleurs. La maniere noble, ſolide, judicieuſe, dont s'expriment les grands génies, imprime dans l'eſprit des lecteurs le vrai caractere que les penſées & les expreſſions doivent

vent avoir. Sorel dans sa bibliotheque Françoise, au chapitre des *Livres qui apprennent à parler avec éloquence*, n'a presque nommé que de ces ouvrages qu'on ne peut plus conseiller aujourd'hui. Je ne lui en fais point un crime ; il n'y en avoit pas de meilleurs alors.

Le grant & vrai art de pleine Rhétorique, par Pierre Fabry, ou le Fêvre, natif de Roüen, Curé de Meray, imprimé en 1521. est souvent aussi bizarre dans ses principes, que peu juste dans ses définitions, & ridicule dans la maniere de s'exprimer. C'est peut-être par cette raison, que M. Gibert a négligé d'en parler dans ses jugemens des Savans sur les rhéteurs. Cet ouvrage fut cependant réimprimé en 1539. à Paris, chés Denys Janot, in-12. en caracteres Gothiques, & si l'on ne s'en rapportoit qu'au titre, *il est nécessaire à toutes gens qui désirent à bien élégantement parler & écrire :* & l'Auteur étoit un *Orateur très-renommé de plusieurs excellens orateurs & rhétoriciens.* C'est ce qui a fait dire à Pierre Grognet Poëte de ce tems-là :

Pierre Fabry est autenctique,
Bien le monstre en sa Rhetoricque.

Le livre de Fabry pouvoit être utile à

RHETORIQUES DES MODERNES

ceux qui n'entendoient pas les anciens, dans un tems où nous n'avions rien de meilleur en notre langue; & malgré ſon vieux langage & ſes autres défauts, je conviens encore qu'on ne laiſſe pas de s'appercevoir que l'Auteur avoit lû les anciens rhéteurs, & principalement Ciceron qu'il nomme ſimplement Tullius, & dont il fait un grand éloge; mais il ne montre ni aſſés de goût, ni aſſés de juſteſſe d'eſprit. Son ouvrage d'ailleurs eſt fort ſuperficiel. De deux livres aſſés courts dont il eſt compoſé, le deuxiéme ne regarde que l'art poëtique; & dans le premier l'Auteur s'arrête beaucoup ſur la maniere de compoſer des lettres ſelon les différentes perſonnes à qui on les adreſſe.

Quelque eſtime que l'on ſuppoſe avoir été faite de cet ouvrage, il paroît qu'on déſiroit même alors quelque choſe de mieux, puiſque vers le même-tems, Marie Stuart, Reine de France & d'Ecoſſe, qui aimoit les lettres, & qui les cultivoit, engagea Antoine Fouquelin, natif de Chauny en Vermandois, à compoſer pour elle une *Rhétorique Françoiſe*. Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, parle de cet ouvrage dans ſes *vies des Dames illuſtres de France de ſon tems*. Mais il n'en porte aucun jugement. Sorel dit

pag. 109 de l'édition de 1699.

que cette rhétorique fut faite du tems de la premiere traduction d'Heliodore, c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire éthiopique ou roman de Theagene & de Chariclée, ouvrage écrit en Grec, que l'on attribuë à Heliodore, Evêque de Tricca en Theſſalie. La plûpart des exemples des figures uſitées dans le diſcours que Fouquelin allégue, ſont tirés de la traduction de ce roman : ce qui ne donne pas une grande idée du goût de l'Auteur, ni de la bonté de ſon ouvrage ; il prend ſes autres exemples dans Ronſard, dans Baïf & dans Joachim du Bellay.

RHETORIQUES DE MODERNE Bibl'ioth. I p. 15.

Il y poſe pour principe, que la rhétorique n'a que deux parties, l'élocution & la prononciation, & en conſéquence il ne parle que des figures, de la voix & du geſte. Cet ouvrage eſt un petit volume in-12. qui, ſelon le privilege accordé pour l'impreſſion, paroît avoir été imprimé en 1555. Je n'ai vu que la ſeconde édition publiée à Paris en 1557. in-12. de l'Imprimerie d'André Wechel. L'Auteur avouë dans ſon épître dédicatoire à Marie, Reine d'Ecoſſe, qu'il avoit beaucoup profité de la rhétorique Latine d'Omer Talon. Il témoigne un grand déſir de voir notre langue ſe perfectionner, & regrette de ce que tant d'Auteurs

qui avoient vêcu avant lui, avoient préféré d'écrire en Latin.

HETORIES DES DERNES

Nous avons un abregé de rhétorique que l'on prétend avoir été fait par Jacques Davy du Perron, depuis Evêque d'Evreux & Cardinal. On ſe fonde ſur ce que les premieres lettres de ſon nom ſe trouvent à la premiere page de ce Livre. Si c'eſt ſon ouvrage, c'eſt ſans doute, un fruit de ſa jeuneſſe, qu'il a négligé lui-même, & qui n'a rien, en effet, qui puiſſe le faire rechercher. J'en dis autant des. *Elémens de l'éloquence*, par Jacques Himbert Durant, ſieur des Pleyades, imprimés en 1603. in-12. & du Livre du ſieur d'Epy, intitulé : *Adreſſe aſſurée pour acquerir la facilité de perſuader.* Quoique plus ample que ceux qui l'avoient précedé, il n'a rien de fort remarquable. On voit bien que l'Auteur avoit fait ſes efforts pour ſuivre les regles & les principes des anciens ; mais ſon vol ne l'a pas conduit bien haut. Il paroît qu'il entendoit mal ceux qu'il vouloit imiter ; & ſon *adreſſe* n'eſt rien moins qu'*aſſurée*. Je n'eſtime pas plus *le Diſcours de la langue & le threſor de bien dire*, prononcé à Chartres par Claude le Gris, & imprimée à Roüen en 1604. in-12. Je n'y trouve rien dont on puiſſe profiter, quoique l'on préten-

de que ce diſcours ait attiré beaucoup d'éloges à ſon Auteur. Il y a plus de préceptes dans l'ouvrage de Jean de Chabanel, Toulouſain, intitulé : *les Sources de l'élégance Françoiſe, ou du droit & naïf uſage des principales parties du parler François*, & imprimé à Toulouſe, en 1612. in-12. Mais je loüe plus les efforts & la bonne intention de l'Auteur, que la maniere dont il a exécuté ſon deſſein. RHETORIQUES DE MODERNI

Sorel juge beaucoup plus favorablement d'un autre ouvrage, intitulé : *les Lumieres de l'éloquence*, dont il ne nomme point l'Auteur. Selon lui, ce Livre eſt digne des curieux, amateurs des choſes nouvelles. L'Auteur y expoſe, dit-il, une rhétorique dont l'ordre eſt entiérement de ſon invention. Il la diviſe en ſix opérations, ſçavoir, la déclaration, la démonſtration, la variation, l'immutation, la multiplication & la diſpoſition. Il parle de l'élégance du diſcours, de la force des argumens, de la diverſité des figures, de leur ſituation, de la maniere de les employer. Mais il manque de clarté dans ſes préceptes & ſouvent de juſteſſe dans l'application qu'il en fait. Ce qu'il y a de plus eſtimable dans ſon Livre, c'eſt qu'il tire preſque tous ſes exemples, qui ſont en grand nombre, des Biblioth. F. P. 26.

meilleurs ouvrages écrits en notre langue qui avoient paru juſqu'à lui. Si M. Gibert a eu des raiſons pour ne point parler dans ſes jugemens ſur les rhéteurs, ni du livre de Fabry, ni de la rhétorique de Fouquelin, ni de l'abregé attribué à Jacques du Perron, ni de l'ouvrage du ſieur d'Epy, &c. il ſemble qu'il n'eût pas dû paſſer ſous le même ſilence le livre dont il s'agit. Il s'eſt arrêté ſur des ouvrages qui n'avoient pas eu en leur tems la même réputation.

RHETORIQUES DES MODERNES

Le premier écrit François ſur ce ſujet, dont parle M. Gibert, eſt la rhétorique de Pierre de Courcelles, de Candes en Touraine, imprimée en 1557. Ouvrage qui ne contient rien de remarquable que le ſtyle; ſoit celui de l'Auteur, ſoit celui des Ecrivains dont il emprunte ſes exemples, tant en proſe qu'en vers. On ſent dans cette rhétorique, que notre langue commençoit dès-lors à ſe perfectionner: mais on y voit auſſi qu'elle étoit encore loin de ſa perfection. On y reconnoît en même-tems, que l'Auteur avoit quelque lecture des bons originaux, & que s'il ne les avoit pas approfondis ſur certains points, ſur d'autres il étoit allé plus avant que le commun des modernes; par exemple, ſur le genre judiciaire. Il

Jugem. des IV. tom. 3. 223.

ne touche point ce qui regarde l'harmonie de notre langue; quoique j'aie fait remarquer ailleurs qu'elle n'étoit pas inconnuë avant lui, comme on le voit par les réfléxions que Dolet fait ſur ce ſujet, dans ſon traité de la maniere de bien traduire d'une langue en une autre, dont j'ai parlé ci-deſſus. RHETO QUES I MODERN

Après un autre ouvrage François, dont M. Gibert donne l'analyſe, ſçavoir, le Traité de l'éloquence Françoiſe de M. Duvair, qui n'appartient qu'improprement à la rhétorique, & dont je dirai quelque choſe ailleurs, ce critique vient au *Tableau de l'éloquence Françoiſe*, par le pere Charles de ſaint Paul, Abbé & Supérieur général de la Congrégation de Nôtre-Dame de Feüillans. Cet ouvrage fut imprimé en 1632. à Paris, & réimprimé dans la même ville en 1657. revu, corrigé & augmenté *d'annotations* en marge, & du petit traité attribué à M. du Perron, dont j'ai parlé plus haut. Ce *Tableau* contient dix lettres, dont chacune enſeigne quelques regles de rhétorique. On ne voit dans la premiere qu'une explication ſuccinte de ce qui doit faire le ſujet & la diviſion de tout l'ouvrage; une énumération des qualités néceſſaires à la perfection d'un diſcours: ſçavoir, le choix

HETORI-
ES DES
DERNES

des mots, la période & la maniere de la tourner, le ſtyle, les parties du diſcours, les penſées, ou les choſes qui en doivent faire comme l'ame, la maniere d'amplifier, ou un diſcours en général, ou une penſée particuliere, & d'étendre la propoſition, qui fait l'objet de l'orateur, dans la matiere qu'il traite; l'idée des ornemens & des figures du diſcours; la maniere de l'animer, c'eſt-à-dire, l'art d'exciter ou de calmer les paſſions; par quels moyens on peut parvenir à donner à un ouvrage toute la perfection dont il eſt ſuſceptible. Voilà la matiere de toutes ces lettres.

Ce traité eſt aſſurément digne d'un homme ſage & modeſte, qui a de l'eſprit, de la politeſſe, & une idée aſſés juſte de ſon ſujet. Il eſt vrai que l'Auteur ne l'approfondit pas; la forme qu'il a donné à ſon ouvrage, ne ſembloit pas le permettre. Mais tout ce qu'il dit eſt généralement bon, puiſé dans d'excellentes ſources, & capable de faire connoître la nature & le génie de l'éloquence. Il regne dans tout ſon livre un caractere d'honnête homme, qui en augmente encore le mérite. Son ſtyle a de la douceur: c'eſt dommage qu'il n'en ait pas écarté bien des expreſſions, ſuran-

nées même de ſon tems. Mais il faut le lire pour les choſes, & non pour les mots. Il avouë qu'il avoit puiſé ce qu'il dit dans les écrits de Ciceron, de Longin & d'Hermogene ; il ne pouvoit choiſir de meilleurs guides. On lui reproche ſeulement de s'être un peu trop éloigné des principes d'Ariſtote en quelques endroits, & d'avoir affecté trop de mépris pour le ſtyle ſimple. Mais il n'eſt pas étonnant qu'il ait ſuivi un peu le génie de ſon ſiécle ; & d'ailleurs il corrige quelquefois ailleurs, ce qu'il a avancé en d'autres endroits de moins exact. Enfin, les défauts de ſon ouvrage ſont compenſés par une multitude de bonnes choſes qui l'ont fait beaucoup eſtimer dès qu'il parut, & qui le font encore rechercher aujourd'hui, dans la vûë au moins de le parcourir, ou de le conſulter.

RHETORIQUES DES MODERNES.

L'Auteur avoit fait connoître ſon talent pour écrire, avant que d'en donner des leçons aux autres. On ſçait que c'eſt à lui que l'on doit *le Temple de la félicité*, & *l'Hiſtoire du miniſtere du Cardinal de Richelieu.* Son nom de famille étoit Vialart : il mourut Evêque d'Avranches en 1644. Il étoit oncle de Felix Vialart, Evêque de Châlons.

M. de la Motthe le Vayer, Conſeiller

d'Etat ordinaire, & membre de l'Académie Françoiſe, qui a écrit ſur beaucoup de ſujets différens, ayant été choiſi pour précepteur de M. le Duc d'Orleans, Philippe de France, frere unique du feu Roi Louis XIV. compoſa pour l'uſage de ce Prince, pluſieurs petits Traités que l'on goûta beaucoup. *La rhétorique du Prince* étoit de ce nombre. M. Gibert dit que cet ouvrage ne fut imprimé qu'en 1670. mais il ſe trompe. Il parut dès 1651. in-8°. & fut réimprimé en 1656. dans le recueil des œuvres de M. le Vayer en deux volumes in-folio. C'eſt un aſſés bon traité de l'art oratoire en général, approfondi ſeulement autant que cela pouvoit convenir à un Prince. On y trouve des idées aſſés juſtes de la rhétorique & de ſes parties, des parties du diſcours, des devoirs de l'orateur, & des moyens de les remplir.

Ce ne ſeroit pas peu, dit M. Gibert, ſi tous les Princes en ſavoient autant qu'on leur en dit dans ce petit ouvrage. Les principes y ſont bons, & puiſés dans Hermogene, Quintilien & Ariſtote, comme ceux qui ont lû ces rhéteurs, peuvent le reconnoître. L'Auteur ne rapporte point d'exemples, parce qu'il veut être court. C'eſt pour cela auſſi que ſon ſtyle

est concis. S'il s'arrête aux figures, & à ce que l'on appelle les lieux de rhétorique, il avertit en même-tems, que les plus grands ornemens du discours se tirent ordinairement du mérite des pensées; que toutes les figures deviennent vicieuses, si on ne les employe à propos; que tous les lieux oratoires sont fondés principalement sur la science & sur les belles lettres; que c'est pour cela que l'étude des bons Livres est absolument nécessaire avec la connoissance de la philosophie. C'est l'abondance des pensées, dit-il, avec Ciceron, qui donne l'affluence des paroles; & quand on a suffisamment médité son sujet, ajoute-t'il après Horace, les paroles viennent en foule. On trouve à la fin de son Livre, un chapitre assés long sur la prononciation. RHETO QUES MODERN

Quoique cette rhétorique soit peu lûë aujourd'hui, elle ne laisse pas que d'être encore estimable. L'Auteur étoit un homme de jugement & de bon sens, qui avoit de l'esprit & de l'érudition, & il en donne des preuves dans ce traité. Il avoit tout lû, tout retenu, & fait usage de tout. Si quelquefois, dit M. l'abbé d'Olivet, il ne tire point assés de lui-même, pour se faire regarder comme Auteur original; du moins il en tire tou- Contin. l'hist. de l'Acad. F p. 137. éd in-12.

RHETORI-QUES DES MODERNES

jours aſſés, pour ne pouvoir être traité de copiſte, ou de compilateur; & ſa mémoire, quoiqu'elle brille par tout, n'efface jamais ſon eſprit. Il avoit été reçu à l'Académie Françoiſe le 14. Février 1639. Je parlerai ailleurs de ſon caractere philoſophique.

J'eſtime plus la rhétorique du Prince, quelque abregée qu'elle ſoit, que la longue & ennuieuſe rhétorique Françoiſe de René Bary, Conſeiller & hiſtoriographe du Roi: la plûpart des préceptes ſont, à la vérité, tirés d'Ariſtote; mais le choix eſt mal fait, & ſouvent encore plus mal appliqué. A l'égard des exemples, l'Auteur les fournit de lui-même: Parmi les connoiſſances qu'il exige dans l'orateur, il compte la Métaphyſique, pour le mettre, dit-il, en état de convertir les athées. Eh, quoi il s'éloigne non-ſeulement d'Ariſtote, mais de Ciron, qui ne veulent rien d'épineux ou d'abſtrait dans l'éloquence. Il traite fort légerement les parties du diſcours. Mais quoiqu'il s'étende beaucoup ſur l'élocution, il ne dit pas ce que les grands maîtres en ont dit de meilleur. Ses obſervations qu'il appelle *Périodes alphabétiques & régulieres*, ſont la plûpart ridicules. Tout ſon but eſt de nous y apprendre

en combien de façons on peut commencer une période par chaque lettre de l'alphabet. Quelle idée, pour donner des préceptes d'éloquence ! comment concevoir, qu'une pareille méthode puiſſe inſpirer ce feu, cette élévation ſi néceſſaires à l'orateur ! Cependant l'Auteur s'applaudit de ſon travail. « J'ai ajouté, dit-il, « au corps de la rhétorique toutes les « obſervations que j'ai faites, non-ſeulement ſur les mots, mais encore ſur « les phraſes & ſur les périodes, ſur les « figures & ſur les tranſitions. J'ai fait de « toutes les lettres de l'alphabet des commencemens de diſcours ; j'ai donné di- « vers exemples des mêmes commencemens ; j'ai joint à chaque lettre toutes « les lettres qui peuvent être aſſemblées ; « & dans le nombre des périodes que j'ai « faites ſur chaque aſſemblement, j'ai « diſcouru de toute ſorte de matieres. » C'eſt-à-dire, qu'il s'eſt perpétuellement éloigné du vrai but auquel il devoit tendre, & qu'il a montré dans la plus grande partie de ſon Livre qu'il n'avoit point le goût de la véritable éloquence.

RHETORIQUES DE MODERNE

Il faut convenir néanmoins, que ſon ouvrage a eu beaucoup de cours en ſon tems. Il s'en eſt fait pluſieurs éditions en France, & dans les pays étrangers. On l'a

RHETORIQUES DES MODERNES

loüé avec profuſion : on l'a conſeillé à ceux qui ſe dévoüoient à l'éloquence ; on lui a donné la préférence ſur ceux qui valoient mieux que lui. Mais toute cette gloire s'eſt éclipſée, & il n'y a guéres de Livres en ce genre qui ſoit plus tombé, que celui-ci l'eſt aujourd'hui. Je ne voudrois tout au plus en retenir que le diſcours ſur la rhétorique Françoiſe que l'on trouve au commencement, & que l'on a réimprimé en 1657. in-4°. avec d'autres diſcours François & Latins du même Auteur, qui eſt feu M. Jean-François le Grand, ſieur du Breuil les Herminieres, Conſeiller du Roi, & Subſtitut de M. le Procureur Général du Parlement de Paris. Cet Ecrivain avoit de l'érudition, & ſon écrit montre qu'il ne manquoit point de goût pour l'éloquence. On y trouve beaucoup de réfléxions utiles ; & comme il n'eſt pas long, on pourroit le lire une fois. Mais il faudroit laiſſer à l'écart les loüanges outrées qu'il donne à l'ouvrage de ſon ami, & qui font tort à ſon jugement, ſans pouvoir augmenter le mérite de la rhétorique de Bary. Celui-ci dément lui-même dans ſon Livre, un des éloges qu'on lui donne, d'*être l'inventeur de ſes regles*. Il convient qu'il les avoit preſque toutes pui-

se dans Aristote. Il n'est pas vrai, non plus, comme on le dit encore dans ce discours, que Bary, lorsqu'il fit imprimer sa rhétorique en 1653. étoit le premier qui eût donné une rhétorique en François. On a vu le contraire, par ce que j'ai dit jusqu'à présent. Il est vrai qu'avant Bary, on n'avoit point encore eu en notre langue une rhétorique si ample, ni si complette; mais on avoit eu quelque chose de plus exact, de plus précis, de plus judicieux, ou, si l'on veut, de moins défectueux. RHETORIQUES DES MODERNES

Je ne puis approuver davantage ce que M. le Grand ajoute : « Que la rhétorique Françoise subsiste souverainement d'elle-même; qu'elle a des sources dans son propre fond, & qu'elle ne puise point ailleurs; qu'elle n'a rien d'emprunté, ou que ce qu'elle a d'emprunté, l'incommode, & que les parures & les raretés du dehors l'enlaidissent. » On convient que la langue Françoise a son génie; qu'elle éclatte de sa propre beauté; que le Grec & le Latin ne lui sont pas nécessaires; que la rhétorique Françoise n'a point emprunté ce qui lui est propre; qu'elle a pû même ne point emprunter ce qu'elle a de plus commun. Mais il n'est pas

moins certain que les Latins ont profité des Grecs, que nous avons profité des uns & des autres, & qu'ils peuvent, en effet, nous ſervir beaucoup. Ce n'eſt pas d'ailleurs dans *l'invention* ſeulement, que la rhétorique moderne & l'ancienne conviennent, comme M. Gibert a raiſon de le remarquer, c'eſt encore dans l'ordre des matieres, c'eſt dans la variété du ſtyle, c'eſt dans les devoirs de l'orateur, leſquels S. Auguſtin a reconnu être les mêmes dans les matieres de la religion, & dans les affaires civiles.

RHETORIQUES DES MODERNES

Jugem. des SS. PP. t. 3. p. 134.

Tous les changemens, ajoute-t'il, qu'on dit être arrivés dans l'éloquence, ſont accidentels: on trouvera dans l'ancienne éloquence des exemples de ce qu'on attribuë à la nouvelle, & dans la nouvelle, des exemples de ce qu'on attribuë à l'ancienne. Le tout dépend des circonſtances auſquelles les rhétoriques mêmes anciennes, nous preſcrivent d'avoir égard. Ce que ces rhétoriques ont de commun, nous les rend utiles; & ce qu'elles ont de particulier, ſoit par le génie des langues, ſoit par les circonſtances, ne laiſſe pas de nous ſervir, ſi nous en ſavons profiter; puiſqu'elles nous apprennent d'un côté à chercher les beautés qui ſont propres à notre langue, com-

me les anciens cherchoient les beautés de la langue qu'ils parloient; & que d'un autre côté elles nous recommandent ſans ceſſe les bienſéances. RHETORIQUES DES MODERNES

Ces préceptes ſont ſuivis avec aſſés de fidélité & d'exactitude dans *la Rhétorique Françoiſe, ou les préceptes de l'ancienne & vraie éloquence, accommodés à l'uſage des converſations & de la ſociété civile, du barreau, & de la chaire*, par le ſieur le Gras, imprimée in-4°. à Paris, en 1671. & je ſuis ſurpris que M. Gibert n'en ait point parlé : cet ouvrage me paroît préférable à celui de René Bary. J'y trouve plus de méthode, plus de juſteſſe & de clarté dans les définitions, & un meilleur uſage des préceptes des anciens. Cette rhétorique eſt dédiée à M. Colbert. C'eſt un bon abregé de ce qu'Ariſtote, Ciceron, Quintilien, Hermogene, S. Auguſtin, Scaliger, Eraſme, Voſſius, & quelques autres ont dit de meilleur ſur cet art. Le diſcours préliminaire me paroît fort ſenſé. L'Auteur y parle en homme judicieux, de l'eſtime que les anciens faiſoient de la rhétorique, de la cauſe de cette eſtime, de l'utilité de cette ſcience, & de la maniere dont on doit l'enſeigner. Il avoit lû la rhétorique de Bary, & il en fait peu de cas. Il nous apprend qu'il y avoit

RHETORIQUES DES MODERNES

vingt-quatre ans que M. de Vaugelas avoit annoncé une rhétorique complette, & il regrette avec raiſon que cet ouvrage n'ait point paru.

M. le Gras eſtimoit peu la rhétorique de Raymond Lulle; & il avoit encore raiſon. Cet ouvrage ſemble n'avoir point été fait pour être entendu, & moins encore pour éclairer & guider l'eſprit. Je regarde donc, comme très-inutile, la peine que le ſieur Jacob s'eſt donnée de publier cet ouvrage en François. Mais il eſt bon d'en être averti. Cet ouvrage parut in-8°. à Paris, chés le Cointe, ſous ce titre : *la Clavicule ou la ſcience de Raymond Lulle, avec toutes les figures de rhétorique.*

Comme mon deſſein eſt de faire une claſſe particuliere de ceux qui ont écrit ſur l'éloquence en général, & de l'éloquence de la chaire, ou de celle du barreau en particulier, j'omets ici pluſieurs ouvrages ſur ces matieres, pour continuer à vous parler de ceux qui ont proprement donné des rhétoriques.

Je mets de ce nombre *la Rhétorique de l'honnête homme*, imprimée à Amſterdam, en 1700. & dont l'Auteur ne m'eſt point connu. Ce n'eſt cependant, que fort improprement, que ce Livre porte le titre

de rhétorique. On promet d'y montrer la maniere de bien écrire des lettres, de faire toute ſorte de diſcours, & de les prononcer agréablement; celle d'acquerir l'uſage de la langue Françoiſe, d'imiter les poëtes, & de faire le choix des bons Auteurs que l'on doit étudier. Tout cela ſe rapporte, en effet, à l'art oratoire, comme une partie à ſon tout. Mais ce plan eſt médiocrement bien rempli; & c'eſt peut-être déja en trop dire à ſon avantage, quoique l'Auteur qui avoit, ſans doute, une grande idée de ſon ouvrage, vouloit que l'on crût avec lui, *que ſon plan eſt bon*, que ſes *préceptes ſont très-bons*, que *les exemples* qu'il rapporte, *ſont admirables*, que *ſon ouvrage manquoit au public*, qu'enfin on n'avoit point encore donné des regles ſi claires que les ſiennes. On en peut juger par ce qu'il dit, pour enſeigner à faire un placet: qu'il y faut uſer de termes ſoumis, & s'y expliquer d'une maniere aiſée, ingénieuſe & ſans baſſeſſe; que le ſtyle doit être vif, ſans être guindé ni affecté, mais accompagné d'une élégance naturelle. A la vérité, rien n'eſt plus clair que cela; mais avec cette leçon, je ne ſçais, dit un critique, ſi l'on aura un grand ſecours pour dreſſer un placet, ſuppoſé qu'on n'en

RHETORIQUES DE MODERNES

Mém. de Trév. Sept & Oct. 1701 édit. de Holl p. 241.

RHETORIQUES DES MODERNES

ſçache pas faire d'ailleurs. C'eſt là le défaut de la plûpart des préceptes que l'on donne dans cet ouvrage touchant la pratique de l'éloquence ; ils ſont ſi vagues, qu'après les avoir retenus, on eſt à peu près auſſi inſtruit qu'auparavant.

Il ſemble que ce ſoit pour remedier à cet inconvénient, qu'on a mis un exemple à chaque article, pour faire voir en particulier l'application des regles trop générales. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on en eût mis plus d'un : car les matieres étant infinies, & devant être néanmoins traitées d'une maniere propre, il eſt difficile qu'un exemple ſur un ſujet, ſerve beaucoup dans un ſujet différent. L'Auteur apporte pour exemple dans le genre perſuaſif, la lettre de la Reine Chriſtine de Suede au Landgrave de Heſſe, pour l'engager à ne point changer de religion : eſt-ce là un modéle fort naturel, pour perſuader à un homme de renoncer au jeu, à la volupté, &c ? Cette lettre d'ailleurs n'eſt-elle pas plutôt dans le genre de celles qui diſſuadent ? Tout ce que l'Auteur dit ſur le panégyrique, & ſur pluſieurs autres ſujets, non-ſeulement n'a rien que de fort commun, mais ce qu'il expoſe n'eſt même ni juſte, ni, à beaucoup près, complet. Je conviendrai néanmoins, qu'il y a quel-

ques-unes des piéces qu'il rapporte, qui, par elles-mêmes, ont quelque choſe de curieux; l'Auteur auroit mieux fait, & mieux gardé le caractere de ceux pour qui il écrit, d'en donner un recueil ſans préceptes, parce qu'ils n'en ont que faire. A l'égard du catalogue de Livres qu'il donne pour former, dit-il, la bibliotheque d'un honnête homme; il pouvoit dire d'un honnête homme Proteſtant, & qui n'eſt pas difficile ſur le choix des Livres; témoin l'hiſtoire de la Papeſſe Jeanne, qu'il met ſérieuſement parmi ceux dont ſon honnête homme doit ſe pourvoir.

RHETORIQUES DES MODERNES

La rhétorique, ou l'art de parler, par le pere Bernard Lamy, Prêtre de l'Oratoire, dont on avoit déja donné trois éditions avant l'ouvrage dont je viens de parler, & dont on publia une quatriéme en 1701, mérite davantage le titre de rhétorique, bien que l'on y trouve beaucoup de choſes étrangeres au ſujet principal. Par exemple, la premiere partie qui regarde l'art de parler, & qui comprend elle ſeule quatre livres, ne traite preſque que de la grammaire, encore l'Auteur s'y engage-t'il dans beaucoup de queſtions & de réfléxions qui n'appartiennent point à la grammaire, ni à la rhé-

torique. J'ai déja parlé ailleurs de cette premiere partie. Dans la ſeconde qui ne comprend qu'un Livre aſſés court, l'Auteur omet pluſieurs des points principaux de l'objet qu'il y a en vûë. De-là, comme il eſt aiſé de le voir, il réſulte un ouvrage, qui, à parler juſte, dit M. Gibert, n'eſt ni une rhétorique, ni une grammaire, quoiqu'elle porte le nom de toutes les deux. Juſtifions cette critique en peu de mots. Selon le pere Lamy, auſſi-bien que ſelon les meilleurs rhéteurs, la fin de la rhétorique eſt de perſuader, & il y a trois moyens de le faire: les preuves, parce que les hommes agiſſent par raiſons; les mœurs, parce qu'ils ſe laiſſent aller à la confiance qu'ils prennent en la perſonne qui leur parle; les paſſions, parce qu'ils ſuivent auſſi les mouvemens de leur cœur. Telles ſont les regles fondamentales de l'art; telles ſont les raiſons que les maîtres en ont toujours données dans tous les tems.

RHETORIQUES DES MODERNES

[Jugem. des Sav. t. 3. p. 379.

Les mœurs, à l'égard de l'orateur, doivent être dans le diſcours: car il faut diſtinguer les mœurs réelles, celles qui font l'homme de bien, & qui appartiennent à la morale, des mœurs oratoires, qui doivent briller dans le diſcours, & lui donner de la force, & qui ſont du reſſort de la

rhétorique. Le pere Lamy recommande les premieres, & il a raiſon ; mais il ne donne point l'art de les exprimer dans le diſcours, quoique cet art ſoit néceſſaire aux orateurs même, en qui les mœurs ſont réelles. Il traite auſſi ſuperficiellement ce qui regarde les paſſions, quoiqu'il promette d'en dire plus qu'un autre, & de le dire avec plus de juſteſſe. A peine parle-t'il de quatre, qui ſont l'admiration, l'eſtime, le mépris & le rire. Il ne paroît pas plus heureux ſur les preuves. Il y a ſur cela quatre choſes à faire : il faut les trouver, les choiſir, les ranger, & les traiter. Les trouver, eſt une choſe aſſés aiſée, quand on a un peu d'uſage. La maniere de les traiter, conſiſte à les préparer, à les propoſer, à les fortifier, à les orner, à les conclure.

Le pere Lamy ne dit rien, ou preſque rien ſur tout cela, comme on peut s'en convaincre en liſant ſon chapitre qui regarde la confirmation ou la réfutation. Il n'en dit pas davantage ſur la maniere de ranger les preuves. Dès l'entrée même de ſon ouvrage, il promet de n'en point parler. Pour les paſſions, il nous renvoye à la morale & à la phyſique ; & à l'art de penſer, pour ce qui regarde l'arrangement des matieres. Ce qu'il dit ſur le

choix des preuves, n'inſtruit guéres plus. On ne voit pas qu'il en développe les véritables caracteres, qui ſont, par exemple, d'être tirées du ſens commun, & non pas des ſciences, comme il le ſuppoſe preſque toujours; d'être expoſées aux yeux de tout le monde, & telles pourtant que perſonne ne les ait encore apperçuës; d'être perſonnelles, c'eſt-à-dire, priſes de ce que l'adverſaire a dit ou fait, de maniere qu'on le prenne en contradiction, & autres ſemblables. Les rhétoriques communes traitent de toutes ces choſes, & le pere Lamy les paſſe preſque toutes ſous ſilence, & le peu qu'il dit de quelques-unes, eſt ſuperficiel. Il y a beaucoup d'autres défauts dans l'ouvrage de cet Auteur, d'ailleurs eſtimable, & qui par pluſieurs autres écrits fort connus, a rendu de grands ſervices aux lettres.

RAETORIQUES DES MODERNES

M. Gibert releve avec beaucoup de juſteſſe le plus grand nombre des vices de cette rhétorique du pere Lamy, & ce n'eſt preſque que d'après lui que j'en ai parlé. Je trouve ſa critique un peu trop vive: mais il ſavoit que cet ouvrage s'étoit acquis de la réputation, & il a craint qu'à la faveur de cette eſtime, on ne vînt auſſi à autoriſer les défauts de l'ouvrage,

&

& à prendre en lui un guide plus capable d'égarer, que de bien conduire ceux qui cherchent le chemin de l'éloquence. Cette critique de M. Gibert mérite, ſelon moi, d'être lûë toute entiere. Je vous avoüerai qu'elle m'a détrompé moi-même, ſur l'idée trop avantageuſe que j'avois conçuë de l'ouvrage du pere Lamy que j'avois lû une ou deux fois, avant que le troiſiéme volume du critique parût. RHETO QUES I MODERN

Il ne reſtoit plus à M. Gibert, qu'à donner lui-même une rhétorique Françoiſe, qui fût exemte des défauts qu'il a reprochés au pere Lamy, & à tant d'autres, & qui réünît tout ce qu'il avoit trouvé de bon & d'utile dans les écrits dont il avoit parlé dans ſes jugemens des Savans ſur les rhéteurs. On l'a ſouvent & longtems preſſé de donner un tel ouvrage; & il a cedé enfin à tant de ſollicitations. Sa rhétorique contenant les regles de l'éloquence, parut donc en 1730. à Paris, & feu M. Saurin qui lui a donné ſon approbation, n'a rien dit de trop, en diſant que cet ouvrage ſoutient parfaitement la réputation de ſon Auteur, & qu'il méritoit d'être mis entre les mains du public.

M. Gibert l'a diviſé en trois livres. Il

RHETORIQUES DES MODERNES

traite dans le premier de l'invention oratoire, c'eſt-à-dire, de cette partie de l'art de l'éloquence, qui donne des préceptes pour aider à trouver les choſes ou les penſées qui doivent compoſer le diſcours. Il explique dans le ſecond livre, les différentes parties du diſcours, & l'arrangement qu'il faut y garder. L'élocution & tout ce qui y a rapport, font la matiere du troiſiéme livre. Dans tous, on ſent un maître qui avoit enſeigné depuis plus de quarante ans les regles qu'il poſe & qu'il explique; qui s'eſt rendu familiers les ouvrages & les anciens rhéteurs Grecs & Latins; qui eſt plein de leur doctrine, & qui ſe l'eſt renduë propre; un Auteur qui, comme il le dit lui-même, a lû & examiné avec ſoin, ce qu'ont écrit de l'art oratoire, les maîtres les plus célébres depuis Platon juſqu'à notre ſiécle, & qui n'a cherché à recueillir en un corps, que ce qu'il y a de plus certain, & en même-tems de plus digne d'être propoſé aux amateurs de la véritable éloquence.

Bib. Premi r liſc prélim. ur la rhétorique.

Cette voie ſuivie par M. Gibert, eſt celle qu'Ariſtote ſuivit autrefois. Cet ancien rhéteur avoit du goût, il avoit lû les orateurs & les poëtes, il avoit l'uſage & l'expérience; mais non content des lumie-

ſes qu'il y avoit acquiſes, il lut avec application tous les Auteurs, qui juſques à lui avoient donné quelques regles touchant l'art de perſuader. Il recueillit leurs préceptes avec tant d'ordre, de netteté & d'agrément, qu'on ne les chercha plus que dans ſon livre, & qu'il paſſe encore aujourd'hui pour le Maître des Maîtres, ſans excepter ni Quintilien, ni Ciceron même, puiſque ce dernier fait gloire, dans ſes Livres de rhétorique, d'avoir ſuivi la doctrine de ce philoſophe. M. Gibert a donc pris les mêmes précautions; & c'eſt ce qui rend ſon ouvrage eſtimable. Il y cherche à préſenter à ſes lecteurs les vrais préceptes de l'art oratoire; à en établir la bonté par des preuves naturelles; à les montrer dans les anciens maîtres qui les ont ſçus & enſeignés avant lui; & à y joindre des exemples, autant qu'il eſt néceſſaire pour un traité de rhétorique, où il ne s'agit pas de copier des piéces d'éloquence, mais de donner le vrai moyen d'en produire. M. Gibert n'a pas cependant négligé, quand il l'a cru néceſſaire, de répandre dans ſa rhétorique des endroits choiſis des orateurs & des poëtes, non pas, dit-il, pour la ſatisfaction d'une ſimple & oiſive curioſité, mais pour inſtruire plus utilement les

RHETORIQUES MODERNES

lecteurs, soit en leur confirmant ainſi les préceptes, soit en leur détaillant par des principes inconteſtables les beautés de ces grands modéles. On trouve d'ailleurs dans ſon ouvrage la ſimplicité du ſtyle, la netteté, la préciſion; & c'eſt, ce ſemble tout ce que l'on pouvoit raiſonnablement exiger de l'Auteur. Les deux diſcours qui commencent le livre, ſont fort ſenſés, & méritent d'être lûs plus d'une fois.

ETORI- S DES ERNES

Les regles & les principes que M. Gibert donne dans ſa rhétorique, cet habile profeſſeur les avoit déja défendus dans pluſieurs écrits contre le pere Lamy, ſavant Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, & contre M. Pourchot, ancien profeſſeur de philoſophie en l'Univerſité de Paris. Celui-ci donna lieu à la premiere attaque. Ayant avancé cette propoſition dans ſa philoſophie écrite en Latin, que la connoiſſance du mouvement des eſprits animaux dans chaque paſſion, eſt d'un grand ſecours à l'orateur pour les exciter par le diſcours, M. Gibert combattit cette propoſition, & la querelle s'échauffa en peu de tems.

gem. des ſur les t. 3. P. & ſuiv.

ouv. de la . des lett. n 1703. . 3.

Le pere Lamy adopta l'opinion de M. Pourchot dans ſon Livre de la connoiſſance de ſoi-même, & alla beaucoup plus

loin que le philosophe. Dans le tome cinquiéme de son ouvrage, il prétendit que l'étude de la rhétorique & de la poësie étoit dangereuse aux solitaires, & capable de leur corrompre l'esprit & le cœur; que la rhétorique de l'école étoit l'art de persuader à force d'ornemens, de figures & de mouvemens; l'art de persuader sans raison, l'art de convaincre, à force de *passionner*; qu'une éloquence est fausse d'ailleurs, dès-lors qu'elle s'enseigne, & qu'il suffit qu'elle s'enseigne pour être fausse.

RHETORIQUES DES MODERNES

Ces propositions & plusieurs autres que ce Bénédictin ne craignit pas d'avancer, surprirent la plûpart des gens de lettres, & armerent en particulier M. Gibert. Il opposa au Religieux *un Traité de la véritable éloquence, ou réfutation des paradoxes sur l'éloquence, avancés par l'Auteur de la connoissance de soi-même.* Cet ouvrage parut en 1703. L'Auteur entreprend de montrer à son adversaire, que ses idées étoient fausses, de lui en fournir de meilleures, & d'établir que la rhétorique & l'éloquence ne corrompent point l'esprit & le cœur, & ne sont pas capables de les corrompre. Qu'en vain le pere Lamy accusoit l'éloquence de tout gâter dans les sciences, puisque c'est une

regle de rhétorique de ne la point employer à cet uſage. Qu'inutilement il vouloit faire croire qu'il reſtraignoit ſa theſe aux ſolitaires & à la fauſſe éloquence, puiſque ſes principes l'étendoient à tous les hommes, & à l'éloquence la plus parfaite. Que puiſqu'il prétendoit qu'une éloquence eſt fauſſe dés-là qu'elle s'enſeigne, & qu'il eſt cependant certain, que la vraie éloquence peut s'enſeigner, c'étoit attaquer la véritable éloquence, que d'avancer une propoſition ſi générale & ſi fauſſe, même dans ſa généralité.

Suivant le pere Lamy dans tous ſes principes, il lui fait voir encore, que l'éloquence n'amplifie pas toujours; que quand elle le fait ſelon les regles, elle n'altére point la vérité; qu'au contraire elle la développe & la fortifie; que c'eſt à quoi lui ſervent les idées ſenſibles, les idées vives & touchantes; qu'ainſi ces idées & ces images ne gâtent, n'altérent, & ne falſifient point la vérité; qu'elles ne rétréciſſent point la capacité & l'étenduë de l'intelligence; que l'éloquence n'eſt nuiſible ni à la juſteſſe, ni au bon goût de l'eſprit, ni à la tranquillité & à la pureté du cœur. En un mot, M. Gibert ne laiſſe aucun paradoxe du pere Lamy ſans le réfuter; & au milieu de tous

ce qu'il dit sur ce sujet, il répand ou éclaircit les préceptes de la rhétorique ; distingue par leurs caracteres la véritable éloquence de la fausse ; attaque & combat la these de M. Pourchot, tant par des raisons sensibles, que par les autorités de M. Descartes & du pere Mallebranche, que le professeur de philosophie avoit lui-même opposées, sans les avoir suffisamment examinées. Dans les chapitres dix-septiéme & dix-huitiéme, il prend aussi la défense de la poësie : mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler. RHETOR. QUES. MODERN.

Dom le Cerf de la Viéville, Bénédictin, prétend dans sa bibliotheque des Auteurs de la Congrégation de S. Maur, que M. Gibert crut que le pere Lamy vouloit attaquer la véritable éloquence, & que ce ne fut jamais son dessein ; & que le pere Lamy se figura que M. Gibert vouloit autoriser cette éloquence fausse, vicieuse, qui sert à nous séduire & à favoriser nos passions, & qu'il étoit fort éloigné de ces sentimens. Mais quand on a lû les écrits de l'un & de l'autre, il est aisé de voir que M. Gibert, sans juger des intentions du pere Lamy, ne le condamna que sur les expressions qui tendent, en effet, à censurer l'éloquence en général, & que M. Gibert n'avoit rien P. 193.

HETORI-
ES DES
DERNES

avancé qui pût obliger un homme ſage & judicieux *à ſe figurer*, qu'il vouloit autoriſer la fauſſe éloquence, contre laquelle il n'a jamais ceſſé de s'élever. Si M. Pouchard, membre de l'Académie des belles lettres, qui travailloit alors au Journal des Savans, prit le parti du Bénédictin dans le même Journal, c'eſt un de ces écarts dont les habiles gens peuvent être capables comme les autres, quand ils ſont guidés par la prévention, qui met preſque toujours un voile devant la vérité; & Dom le Cerf convient que les Jeſuites, moins prévenus, ne furent pas, à beaucoup près, ſi favorables au pere Lamy dans leurs mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Le traité de M. Gibert ſur la véritable éloquence, n'eſt pas écrit avec la politeſſe que ce ſujet demandoit. On s'apperçoit que l'Auteur avoit plus penſé à dire de bonnes raiſons, qu'à les bien dire. Mais ſi le ſtyle n'eſt pas orné, le fond en général, eſt ſolide, & c'étoit l'eſſentiel. Cependant M. Pourchot & le pere Lamy s'y crurent mal réfutés, & chacun y répondit: la réponſe du premier, parut en 1703. ſous le titre de *Lettre d'un Juriſte à l'Auteur du Livre de la véritable*

éloquence. Il prétend que M. Gibert avoit mal compris ce qu'il dit ſur les paſſions dans ſa philoſophie ; & il y ſoutient de nouveau, que celles-ci appartiennent non-ſeulement à la phyſique, mais auſſi à la morale & à la rhétorique ; en ſorte néanmoins qu'elles ſont diverſement conſidérées par ces ſciences. Que la rhétorique tend particuliérement à donner les moyens d'émouvoir les paſſions ; & que la morale, au contraire, a pour fin de les calmer & de les réduire aux loix de la raiſon ; que la phyſique enfin en recherche la nature, les cauſes, les caracteres, & les effets, en conſéquence de la liaiſon qui ſe trouve entre le corps & l'ame : Que s'il a dit que cette phyſique qui regarde la nature & les cauſes des paſſions, eſt utile à la rhétorique & à la morale, c'eſt parce qu'il a cru qu'on devoit avoir connoiſſance de la nature & des cauſes des paſſions, pour pouvoir y appliquer les préceptes de la rhétorique, ou les regles de la morale : Qu'au reſte il n'a rien avancé ſur ce ſujet, que d'après le traité des paſſions du célébre Deſcartes ; le cinquiéme Livre de la recherche de la vérité du pere Mallebranche ; & d'autres ouvrages de phyſique ou de métaphyſique, qui ſont écrits avec beaucoup de politeſſe &

RHETORIQUES DES MODERNES

de ſolidité. Tout ce que M. Pourchot dit dans cette lettre, me paroît fort ſenſé.

M. Gibert crut cependant y devoir faire deux repliques dès la même année, l'un ſous le titre de *Réponſe de l'Auteur du Livre de la véritable éloquence, à la lettre d'un Juriſte* : l'autre en forme de mémoire qu'il fit inſérer dans le Journal de Trévoux du mois de Septembre 1703. Dans l'un & dans l'autre, il répete une partie de ce qu'il avoit dit contre ſon adverſaire dans le livre de la véritable éloquence, & tâche de le fortifier par de nouvelles preuves. Il réfute auſſi dans la premiere, ce que M. Pouchard avoit dit contre lui en faveur de M. Pourchot & du pere Lamy dans le Journal des Savans du Lundi 4. Juin 1703.

Ce Journaliſte, profeſſeur Royal en langue Grecque, & membre de l'Académie des inſcriptions & belles lettres, ſuivant ſon penchant à la critique, qu'il portoit quelquefois juſqu'à la rendre dure & amére, prétendit en particulier contre M. Gibert, que Pétrone devoit être compté au nombre de ceux qui s'étoient déclarés contre la rhétorique. M. Gibert fâché de ſe voir oppoſer l'autorité d'un Ecrivain auſſi dangereux pour les mœurs, qu'il montre de diſcernement & de goût

sur ce qui concerne les lettres, répondit 1°. Que Pétrone ne sçauroit être mis en parallele avec S. Augustin, ni avec beaucoup d'autres grands hommes qui ont recommandé l'étude de la rhétorique. 2°. Que les défauts que Pétrone reprenoit dans la rhétorique de son tems, ne regardent point celle de ce tems-ci, où l'on a soin de l'enseigner avec une méthode beaucoup plus parfaite, & par conséquent plus utile. 3°. Que cet ancien Auteur n'a jamais trouvé mauvais que l'on eût réduit la rhétorique en art. 4°. Enfin, qu'il n'a point prétendu qu'il fallût commencer ses études par la philosophie, ni blâmé la cadence du discours, ni dit que Platon & Demosthene n'avoient point connu les préceptes de la rhétorique. M. Gibert apporte encore d'autres raisons pour s'appuyer de l'autorité de Pétrone; & quoique l'on sçache qu'elles n'avoient pas convaincu M. Pouchard, celui-ci qui ne croyoit nullement que ses propres décisions fussent des arrêts, & qu'on fût obligé de s'y soumettre, aima mieux garder le silence, que de continuer la contestation.

RHETORIQUES DES MODERNES

M. Pourchot laissa pareillement tomber les deux écrits de M. Gibert, & voulut terminer cette dispute en gardant le

HETORI-
ES DES
DERNES

silence. Mais M. Gibert ayant fait imprimer dans le Journal littéraire de Soleure du mois de Decembre 1705. une lettre adressée à l'Auteur même de ce Journal, où, en donnant un détail de sa querelle avec le philosophe, il parloit assés vivement de celui-ci, & s'attribuoit la victoire, M. Pourchot, qui dès 1701. avoit fait, à la sollicitation de quelques-uns de ses amis, contre la premiere censure du professeur de rhétorique, une réponse sous le titre de *Défense du sentiment d'un Philosophe contre la censure d'un Rhéteur*, fit en 1706. imprimer cette défense qu'il avoit gardée jusques-là manuscrite, & qu'il s'étoit contenté de montrer à quelques amis, & en particulier à M. Boileau Despreaux. Il y joignit la lettre même de M. Gibert adressée à l'Auteur du Journal de Soleure, & une assés ample réponse à cette lettre, afin de mettre mieux le public en état de juger de ce différend.

Mais il semble qu'il pouvoit s'exemter de joindre à ces pieces une satyre Latine que M. le Comte, alors professeur au College Mazarin, avoit composée à l'occasion de la même dispute, & que M. Pourchot lui-même avoit grossie de notes Françoises, où la vivacité & l'aigreur

ne ſont pas aſſés épargnées. Peut-être ſe crut-il excuſable, parce qu'il accompagna cette ſatyre d'une autre piéce en Latin, faite par un ami de Monſieur Gibert, où l'on introduit la rhétorique qui ſe plaint des mauvais traitemens que l'on prétend qu'elle a reçu par la ſatyre précédente, & par les écrits du philoſophe.

Je me contente de vous indiquer ces piéces qui ne peuvent que vous amuſer quelques momens, mais ſans beaucoup vous inſtruire. Vous y remarquerés, comme moi, que chaque adverſaire y donne de l'objet de la diſpute & de ſes ſuites une idée différente; que chacun ſe plaint mutuellement de n'avoir point été bien compris; que tous les deux ſe donnent des démentis formels, & que tout le réſultat de cette diſpute eſt que chacun demeure dans ſon opinion. Si vous liſés les piéces de ce procès, je vous laiſſerai juger qui des deux avoit raiſon. Pour moi, ſi j'avois eu à décider, j'aurois été plus favorable à M. Pourchot, non-ſeulement pour la forme, mais auſſi pour la plus grande partie du fond. J'en excepte cependant la ſatyre, toute ingénieuſe qu'elle ſoit, & plus encore les notes du commentateur.

IETORI-
ES DES
DERNES

La réponſe du pere Lamy au traité de la véritable éloquence parut auſſi dès 1703. ſous ce titre : *la Rhétorique du College trahie par ſon apologiſte.* C'eſt chanter la victoire dès le titre même, & c'étoit trop tôt. Tout l'ouvrage eſt ſur le même ton. La déclamation, la vivacité, & beaucoup de raiſonnemens tantôt moraux, tantôt métaphyſiques, y tiennent ſouvent lieu de preuves ſolides ; quoique l'on ne puiſſe diſconvenir qu'on y trouve auſſi d'excellentes réfléxions ſur la matiere qui étoit l'objet de la diſpute. M. Gibert y répondit fort ſérieuſement en quatre lettres, qui réünies, forment un aſſés gros volume. Dans la premiere, il entreprend de faire voir que l'éloquence n'eſt, à proprement parler, que la raiſon même, quand elle ſçait ſe faire entendre aux hommes, & ſe mettre dans un beau jour pour ſe faire ſentir & aimer : & il prétend y démontrer que c'étoit cette raiſon que le Bénédictin combattoit. Dans la ſeconde, il n'oublie rien pour préſenter une idée claire, nette & diſtincte de la fauſſe éloquence, & pour en montrer des exemples dans les ouvrages de ſon adverſaire. Il fait entrer dans la troiſiéme, tout ce qu'il a cru pouvoir dire de plus beau ſur les images

ſenſibles que l'éloquence employe, & qui ſont ce qu'elle a de plus merveilleux : & il oppoſe celles que l'art preſcrit, ſelon lui, à celles que le pere Lamy met en uſage dans ſes livres, pour montrer la différence d'un homme qui ſuit les regles, d'avec celui qui ne les ſuit pas. Dans la quatriéme enfin, il parle des paſſions qui ſont la force victorieuſe de l'éloquence. Il en donne l'art, & fait remarquer en même-tems combien ſon adverſaire avoit tort de prendre feu, pour nous arracher l'uſage de ce moyen de perſuader. RHETORIQUES DE MODERNE

Telle eſt à peu près l'idée générale que M. Gibert nous donne lui-même de ſes quatre lettres qu'il publia en 1704. & 1706. ſous le titre de *Réflexions ſur la rhétorique*. Cet ouvrage eſt beaucoup mieux écrit que le traité de la véritable éloquence. Tout ce que le célébre profeſſeur rapporte ici en preuve contre ſon adverſaire, eſt bien choiſi, & ne ſent point un homme qui mette entre les mains de ceux qui viennent prendre ſes leçons, *un inſtrument d'erreurs & de fourberies*, ſelon le caractere que le pere Lamy donne à la rhétorique qui s'enſeigne dans les Colleges. Cependant, dit un critique, M. Gibert auroit peut-être bien fait d'éviter... Jugem. de Sav. t. 3. p. 443. &c. Nouv. de la rép. des lett. Août 1705

HETORI-
ES DES
DERNES

dans ſes réfléxions quelques hors d'œuvre qui ne viennent à rien. Le même ajoute : que M. Gibert ne défend pas bien la cauſe de l'Univerſité & des Colleges, dont il eſt membre. Car en faiſant, dit-il, une longue énumération de ce que c'eſt que *le gros des hommes*, je compte, dit M. Gibert au rapport du cenſeur, je compte pour rien les Colleges & toute l'Univerſité, puiſque le pere Lamy regarde cette mere des bonnes mœurs & de la bonne doctrine avec aſſés de mépris. Il ſemble, continuë le critique, qu'il auroit dû employer toutes les armes de ſa rhétorique, pour faire voir que les Colleges & l'Univerſité ne doivent point être comptés pour rien, & pour prouver au pere Lamy, que ſon mépris vient de ſa prévention & de ſon mauvais goût. Il paroît, de plus, qu'il auroit mieux valu qu'il eût traité cette matiere en plaiſantant. Car dans ces ſortes de querelles, quand on prend les choſes trop ſérieuſement, il ſemble au public que les Auteurs ſont fâchés tout de bon. Je ne ſçai ſi M. Gibert & le pere Lamy l'étoient réellement ; mais il eſt sûr au moins qu'ils ne le furent pas toujours. La diſpute n'eut plus de ſuite entr'eux après la publication des quatre let-

tres; & depuis, le Bénédictin fit préſent au premier d'un de ſes ouvrages ſur un autre ſujet : c'étoit aſſurément un témoignage de réconciliation. RHETORIQUES DES MODERNES

Meſſire Fabio Brulart de Sillery, Evêque de Soiſſons, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, ne crut pas qu'il fût indigne de ſon rang d'entrer auſſi dans cette diſpute, & de ſervir de défenſeur à l'éloquence maltraitée par le pere Lamy. Ce Prélat qui a toujours cultivé l'amour des lettres & la pureté du langage, écrivit d'abord une premiere lettre au Bénédictin, dans laquelle, ſous prétexte de lui demander des éclairciſſemens ſur pluſieurs des choſes qu'il avoit dites touchant la rhétorique dans ſon livre de la connoiſſance de ſoi-même, il le réfute réellement, mais avec autant de politeſſe que de ſolidité. Rien de plus juſte, de mieux penſé, de mieux énoncé, diſent ſur cela les Auteurs des Mémoires de Trévoux. Nov. 1706 p. 1961,

Le pere Lamy répondit du mieux qu'il pût, mais au moins avec eſprit & d'une maniere convenable à l'illuſtre Prélat à qui il s'adreſſoit. M. de Sillery répliqua à cette réponſe ſur le même ton, qu'il avoit employé dans la premiere lettre, & avec le même jugement & la même ſo-

lidité. Ces deux lettres furent peu après imprimées ſans nom d'Auteur, & à l'inſçû du Prélat qui les avoit écrites : non qu'il craignît, dit l'Auteur de ſon éloge, de défendre publiquement des droits qui devoient lui être auſſi chers que ceux de l'éloquence, mais parce qu'il étoit naturellement très-circonſpect ſur tout ce qui avoit le moindre air de critique. Accoutumé à l'exercer en maître pour le fond des choſes, il n'y entroit jamais qu'avec des ménagemens & une eſpece de timidité, qui auroit pû ſervir d'excuſe au plus novice dans cet art.

RHETORIQUES DES OPERNES

Mém. de Acad. des elles lett t. p xxxv.

Au reſte, la conteſtation entre M. Gibert & le pere Lamy, produiſit un avantage que l'on ne peut trop eſtimer. Elle donna lieu au premier d'entreprendre l'ouvrage qu'il nous a donné depuis ſous le titre de *Jugemens des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces Auteurs.* Le premier volume parut en 1713. le deuxiéme en 1716. & le troiſiéme & dernier en 1719. J'ai déja eu occaſion de parler pluſieurs fois de cet ouvrage, dont la lecture eſt d'autant plus utile, qu'on peut le regarder en quelque façon comme un corps de rhétorique, à cauſe du grand nombre de regles, de principes & de ré-

réflexions sur cet art, dont il est rempli, en même-tems qu'on doit l'envisager comme un bon recueil de mémoires qui peuvent infiniment servir à ceux qui voudront écrire sur cette matiere. Il y a beaucoup à profiter dans l'examen qu'il fait des sentimens de tant de différens Auteurs, sur un art aussi beau & aussi utile que celui de l'éloquence. M. Gibert ne prétend pas cependant avoir épuisé la matiere, ni avoir parlé de tous les rhéteurs anciens & modernes. En ceci, comme dans les autres sciences, le bon est borné, & le mauvais est infini: il suffit qu'il n'ait omis aucun des excellens maîtres, tant parmi les anciens que parmi les modernes. A l'égard des autres Auteurs, dont M. Gibert parle dans ses trois volumes, il est utile aussi de connoître ce que les uns ont de bon, & les égaremens des autres, pour nous confirmer dans les bons principes.

RHETORIQUES DES MODERNES

Journ. littéraire 1717 art. 7.

Les Auteurs de plusieurs Journaux littéraires, ayant néanmoins fait quelques objections à M. Gibert, celui-ci a tâché d'y satisfaire, soit dans son ouvrage même, soit ailleurs. On peut lire avec utilité la lettre qu'il a adressée aux Auteurs du Journal littéraire, imprimé à la Haye, & qui se trouve dans la seconde partie

de celui de 1715. Il s'y juſtifie fort bien de l'accuſation d'autoriſer le menſonge, comme on le lui avoit reproché en faiſant l'extrait de ſon premier volume, & il en prend occaſion de montrer quel eſt le but de l'éloquence, & de parler de ce qu'on appelle les fineſſes de rhétorique.

RHETORIQUES DES MODERNES

Achevons cette matiere par une courte notice de quelques ouvrages ſur le même ſujet, dont un a paru avant le troiſiéme volume de M. Gibert, & les autres n'ont été publiés que depuis. Je m'arrête principalement à quatre. Le premier a pour titre : *de la Rhétorique ſelon les préceptes d'Ariſtote, de Ciceron & de Quintilien, avec des exemples tirés des Auteurs ſacrés & profanes, tant anciens que modernes.* Cet ouvrage imprimé d'abord à Paris en 1703. chés Gregoire Dupuis, & réimprimé en 1716. eſt de feu M. Breton, Curé de ſaint Hippolite. L'Auteur homme modeſte, mais qui avoit lû avec ſoin les anciens, eut quelque ſcrupule d'avoir employé une partie de ſon tems, ou plutôt de ſes délaſſemens, à la compoſition de cette rhétorique, & chargea, pendant la maladie dont il mourut, un de ſes amis de le ſupprimer. Mais celui-ci, après avoir pris les avis de pluſieurs perſonnes éclai-

rées, livra enfin l'ouvrage au public. Quelques lecteurs ayant cru y trouver le ſtyle & les ſentimens de M. de la Motthe, le lui attribuerent, & il eſt arrivé de-là, que l'on a cru longtems que ce célébre Académicien en étoit l'Auteur, & que pluſieurs le croyent encore. Mais ce qu'il y a de vrai, c'eſt que M. de la Motthe, après l'avoir lû, déclara qu'il ne déſavoüeroit pas un pareil ouvrage, & qu'il ſe feroit même un honneur de l'avoir fait; que ſur cette déclaration, on le ſollicita de l'adopter, mais qu'il le refuſa. C'eſt un fait que je puis aſſurer. Mais peut-être auſſi que l'éloge que M. de la Motthe faiſoit de cet ouvrage, n'étoit qu'un compliment d'un Ecrivain que l'on ſçait avoir été extrêmement poli.

Au reſte, le ſieur Breton ne donne guéres moins qu'il ne promet. Dès ſa préface, il nous avertit que le deſſein de ſon livre eſt de former un orateur parfait. L'exécution de cette entrepriſe eſt aſſés difficile: auſſi a-t'il réſolu de ne rien dire que d'après Ariſtote, Ciceron & Quintilien, & il tient communément ſa parole. Il ſuit le plan de ces trois célebres rhéteurs, qui ont diviſé l'art oratoire en trois parties, dont la premiere conſiſte à inſtruire, la ſeconde à plaire, & la troi-

RHETORIQUES DES MODERNES

ſiéme à toucher. En général il y a beaucoup de bon dans cet ouvrage, mais de ce bon qui n'eſt pas neuf, & qui plairoit davantage s'il étoit un peu mieux tourné. Les exemples puiſés preſque tous dans d'excellentes ſources, en forment le plus grand mérite. Mais comme il s'en faut bien que toutes ſoient dignes d'être regardées comme excellentes, le médiocre ſe trouve mêlé ſouvent avec le beau. Il y a auſſi des exemples dont l'application n'eſt pas juſte : mais il y en a peu de ce genre. Je préférerois le troiſiéme livre, qui traite des paſſions, aux deux premiers livres. On y trouve un plus grand nombre de réfléxions utiles, ſoutenuës par un bon choix d'exemples pris des anciens & des modernes.

Le ſieur Clauſier ne fait pas des promeſſes moins grandes dans ſa *Rhétorique, ou l'art de connoître & de parler*, imprimée à Paris, chés Brunet & autres, en 1728. C'eſt le deuxiéme ouvrage dont je voulois dire un mot. L'Auteur y applique à l'éloquence les principales connoiſſances de la philoſophie, enſorte que ſon livre peut auſſi ſervir d'introduction à celle-ci, pour ceux qui n'en ont pas encore de connoiſſance, & montrer ſon principal uſage à ceux qui l'ont déja étu-

iée. C'eſt ce qui diſtingue un peu cette hétorique des autres ouvrages moderes compoſés ſur le même ſujet. Du reſte, l n'y a rien de neuf dans cet ouvrage, & je ne trouve pas que l'Auteur ait raon de prétendre, que les anciens & les nodernes ne ſont point entrés dans le ond des principes, qu'ils les ont touours ſuppoſés dans ceux qui devoient lie leurs préceptes, & que c'eſt ce qui liſtingue ſon traité des leurs. On ne rouve preſque rien dans le ſien, qui ne oit auſſi dans les anciens & dans la plûart des modernes au-deſſus deſquels il emble vouloir ſe placer, quoiqu'en afectant de dire qu'il ne veut pas les criiquer. Il finit ſon livre par quelques réceptes ſur la maniere d'écrire des letres.

RHETORIQUES DES MODERNES

Le troiſiéme ouvrage eſt le *Traité phioſophique & pratique d'éloquence*, par le ere Buffier, Jeſuite, imprimé à Paris hés le Clerc en 1728. in-12. L'Auteur traite de l'éloquence de la chaire & de celle du barreau. L'Auteur fait conſiter l'éloquence uniquement dans le talent de faire ſur l'ame des autres, par uſage de la parole, l'impreſſion de ſentiment ou de mouvement que nous prétendons. Ce ſont ſes termes. Selon lui,

RHETORIQUES DES MODERNES

cette éloquence, la ſeule qu'il admett pour vraie, tire peu de ſecours des re gles ordinaires, parce que, dit-il, elle ne peuvent être que générales & vague Elles ſont vraies en elles-mêmes, ma inutiles dans la pratique, par la quant té infinie de circonſtances où elles do vent avoir des applications particulieres dont il prétend que l'on ne peut ind quer le détail. Il entre cependant lui-mé me dans une ſorte de détail de ces re gles touchant les principales parties d diſcours; & ce qu'il dit, peut faire pla ſir à ceux mêmes qui ne ſeroient pas d ſon opinion. Des préceptes ſur les figu res de rhétorique lui paroiſſent encor plus inutiles, parce que ces figures ſont ſelon lui, des tours ſi naturels à tou diſcours humain, que l'art ne ſçait qu' prêter des noms, pour faire ſouvenir qu leur variété ſert à en mettre dans le di cours, ce qui ſe préſente, ajoute-t'il comme de ſoi-même à tout homme qu n'a pas une imagination froide. Il s'éten beaucoup ſur *l'expoſition*, qui fait voi une même propoſition par tous les jour & toutes les faces différentes dont elle eſt ſuſceptible; &, ſi on l'en croit, c'eſ dans cette figure que conſiſte proprement l'éloquence. Ce traité, malgré quelque

paradoxe

paradoxes qui s'y trouvent, mérite d'être lû.

RHETORIQUES DES MODERNES.

Mais je ne crois pas que l'Auteur obtienne le ſuffrage de la plûpart de ceux qui ſont verſés dans la lecture des anciens, par rapport au jugement qu'il porte de la rhétorique d'Ariſtote, des ouvrages de Ciceron touchant l'éloquence, & de l'inſtitution de l'orateur par Quintilien. En général il trouve ces traités dignes de la haute réputation de leurs Auteurs; mais il ne croit pas qu'ils aident beaucoup à la pratique de l'éloquence. Les maximes d'Ariſtote lui paroiſſent trop vagues : les traités de Ciceron lui ſemblent plutôt écrits pour occuper agréablement l'eſprit au ſujet de l'éloquence, que pour en rien enſeigner de particulier. Enfin ce qui occupe, ſelon lui, la moindre partie de l'ouvrage de Quintilien, eſt ce qui regarde directement l'éloquence : le reſte n'eſt qu'une multitude de ſujets différens, qui ont ſeulement quelque rapport, ou proche, ou éloigné, à ce qui peut ſervir pour un orateur. Ce traité du pere Buffier ſe trouve auſſi avec ſes autres écrits dans ſon *Cours de ſciences*, in-folio.

Le quatriéme ouvrage dont je voulois parler, eſt une *Introduction à la rhétori-*

HETORI-
ES DES
DERNES

rique, par le ſieur Brulon de S. Remy, profeſſeur des humanités au College de Joinville. Ce petit livre qui a été donné en 1729. n'eſt à proprement parler, qu'un dictionaire des termes de rhétorique, à cela près, qu'ils ne ſont pas rangés ſelon l'ordre alphabétique; mais la table ſupplée à ce défaut. L'Auteur, pour ſe rendre plus utile aux jeunes gens pour qui il a compoſé cette eſpece de dictionaire, a cru devoir en leur faveur s'expliquer par demandes & par réponſes, & à chaque réponſe répéter les termes de la demande. Ses définitions ſont claires, juſtes & préciſes. L'explication eſt en peu de mots, mais nettement exprimée. En un mot, ce petit livre peut être utile aux commençans pour qui il a été dreſſé. On ne pourroit lui reprocher que d'être trop court. Le ſieur Brulon, pour ſe juſtifier, dit après le poëte Callimaque, qu'*un grand livre eſt un grand mal*; & généralement parlant, il a raiſon. Cette maxime ſe vérifie tous les jours, à l'égard d'un grand nombre d'ouvrages. Mais de la maniere dont eſt conçu ce dictionaire, il ſemble que l'Auteur auroit pû le faire monter à un plus gros volume, ſans courir le riſque de juſtifier le proverbe qu'il répéte. Tel eſt au moins le jugement que

plusieurs critiques portent de ce petit ouvrage. Ne dissimulons pas cependant que deux habiles professeurs de rhétorique, (M. Piat & le pere de la Sante, Jesuite, bons juges en cette matiere,) ne s'en sont pas formé, à beaucoup près, une idée si avantageuse; & j'aimerois mieux m'en rapporter à leur décision. RHÉTORIQUES DU MODERNE

M. Gibert auroit pû dire encore un mot de la lettre sur l'étude & l'usage de la rhétorique, adressée à M. Gentil, par le sieur A. Claude le Fort de la Morinière, & qui se trouve à la suite du livre de cet Auteur, intitulé: *de la science qui est en Dieu*, imprimé en 1718. Il y a dans cette lettre des réflexions sages, des préceptes utiles, & assés bien exposés. On doit désirer que tous ceux qui s'appliquent à l'étude de la rhétorique, en fassent l'usage raisonnable & chrétien que l'Auteur propose, & dont il montre la nécessité & les avantages.

Il paroît qu'il a profité des réflexions sur le même sujet, faites par M. l'abbé Fleury dans le *Traité du choix & de la méthode des études*, où cet Ecrivain solide & judicieux traite de la rhétorique, dans un article particulier qu'il faut lire en entier.

Je dois encore vous parler d'un excellent abregé de rhétorique, que je vous

RHETORIQUES DES MODERNES

conſeille de lire plus d'une fois. C'eſt la préface que M. l'abbé Colin a miſe au-devant de ſa traduction Françoiſe, du traité de l'orateur de Ciceron, dont je vous ai parlé dans le chapitre précédent. Cette préface a trois parties. Dans la premiere, l'Auteur montre la néceſſité de la connoiſſance des préceptes, & de les étudier dans les excellens rhéteurs de l'antiquité, & principalement dans Ariſtote, Ciceron & Quintilien. Il porte ſon jugement ſur les ouvrages de rhétorique de ces trois Auteurs, & perſonne n'en a porté un, ni plus juſte, ni plus exact. Il donne auſſi un plan du Livre de l'orateur, qui en fait connoître d'un coup d'œil toute la beauté, la ſolidité, & les avantages que l'on peut en retirer, ſi on le lit avec attention. Dans la ſeconde partie, il parle en peu de mots de quelques ouvrages qui peuvent contribuer à former l'orateur. Cette liſte n'eſt pas comp'ette : mais tous les livres qui y ſont nommés, ſont des modéles à ſuivre. Les réfléxions que fait l'Auteur ſur la maniere d'imiter les bons Auteurs, ſont extrêmement ſenſées. C'eſt dans la troiſiéme partie de cette préface, que vous trouverés principalement l'abregé de rhétorique dont je vous ai parlé. M. l'abbé

Colin n'y omet rien d'eſſentiel de ce que l'on doit ſavoir ſur cet art. Tout y eſt traité avec ſolidité & avec goût, accompagné d'exemples choiſis pour rendre chaque article plus ſenſible, & ſoutenu par un ſtyle aiſé, naturel, élégant, & parfaitement convenable à la matiere que traite l'Auteur. Si je n'avois que peu de de tems à donner à l'étude des préceptes de la rhétorique, dans des ouvrages écrits en notre langue, je m'en tiendrois, parmi les modernes, à cet abregé. RHETORIQUES DE MODERNE

Voilà tous les ouvrages ſur la rhétorique qui ſont venus à ma connoiſſance. Il y en a qui conſeillent de ne les étudier qu'après les ouvrages que l'on a faits ſur la logique, ou l'art de penſer, par cette raiſon, qu'il faut commencer par former la raiſon & le jugement, ce qui eſt le but de la logique, & non celui de l'éloquence. Mais j'ai ſuivi l'ordre de vos queſtions, plus encore la méthode ordinaire des études, que l'on eſt libre ce changer quand on étudie en particulier. Je n'ignore pas ce que l'on dit communément, qu'il faudroit ſavoir penſer, avant que de parler; & je ſouſcris ſans peine aux raiſons qu'en donne, entr'autres, M. Baudoüin, Chanoine de ſaint Michel près de Laval, dans Pag. 10 & ſuiv.

HETORI-
ES DES
DERNES

son Traité de l'éducation d'un jeune Seigneur, imprimé à Paris, chés Etienne, en 1728.

» Si l'on place, dit-il, la rhétorique » avant la philoſophie, c'eſt vouloir cultiver l'imagination avant l'eſprit, & ce- » la dans un âge où l'on n'éprouve que » trop qu'elle domine pour l'ordinaire, » & qu'elle eſt ſuſceptible de mouvemens » qui vont quelquefois juſqu'aux convul- » ſions & aux emportemens. Ce ſeroit » l'affermir dans ſon empire ſur l'eſprit, » & la mettre en état de broüiller & de » traverſer ſans ceſſe le jugement. Car il » eſt inconteſtable, ajoute-t'il, qu'une » imagination trop vive & trop domi- » nante, nuit beaucoup à la juſteſſe du » jugement; l'expérience n'apprenant que » trop qu'un grand ſens & une grande » imagination ſont preſque toujours in- » compatibles dans la même tête. » A cette raiſon générale, M. Baudoüin en apporte quelques autres plus particulieres. La principale eſt, que la parole n'étant de ſa nature inſtituée que pour mettre nos penſées au jour, & les communiquer aux autres, il faut donc être en état de les produire, de les digerer, de les arranger avant que de les exprimer: » autrement, dit-il, il n'y au-

ra ni juſteſſe, ni ordre, ni ſuite, ni « bon ſens même, dans nos penſées & « dans nos raiſonnemens ; ce ne ſeront « que de purs efforts de l'eſprit, qui, « deſtitué de principes & de regles, ne « ſçauroit enfanter que les idées confuſes « & mal digerées dont il eſt rempli. Il ne « faut, ajoute-t'il, que jetter les yeux « ſur les amplifications de la plûpart des « écoliers de rhétorique des Colleges, « pour être perſuadé de cette vérité. »

M. Baudoüin va encore plus loin, car il voudroit que l'on ne plaçât l'étude de la rhétorique, qu'après celle même de l'hiſtoire & des autres ſciences, par la raiſon qu'un jeune homme qui n'a aucune teinture ni de l'hiſtoire, ni des loix, ni de la juriſprudence, ne pourra lire & étudier avec ſuccès & avec fruit les ouvrages, par exemple, de Ciceron & de Demoſthene qui en ſont remplis. Mais ne pourroit-on pas répondre auſſi, que c'eſt au Maître à expliquer ces choſes aux jeunes gens, en même-tems qu'il leur fait lire ces Auteurs? Quoi qu'il en ſoit, M. Baudoüin lui-même n'exige pas que l'on ſe ſoumette aveuglément à ce qu'il penſe. Il propoſe la méthode qu'il a ſuivie dans l'éducation du jeune Seigneur dont il avoit été chargé, & qui lui avoit réüſſi.

CHAPITRE III.

Des écrits François ſur l'Eloquence en général.

ELO-
NCE
ENE-

L'ELOQUENCE Françoiſe a été long-tems parmi nous dans un état déplorable, depuis même le renouvellement des lettres. Notre langue avoit des Grammairiens qui faiſoient ce qu'ils pouvoient pour la rendre plus exacte, plus pure, plus naturelle, mais il y avoit peu d'Orateurs qui en connuſſent, & qui en fiſſent ſentir l'harmonie, & qui l'enrichiſſent d'expreſſions nobles, de tours heureux, d'images grandes & convenables à la majeſté qu'elle a acquiſe depuis. On liſoit peu les anciens, parce qu'on étoit peu en état de les entendre, & par conſéquent de les goûter. Auſſi ne fut-ce qu'aſſés avant dans le dix-ſeptiéme ſiécle que l'on commença, comme vous l'avés vu, à traduire les anciens rhéteurs Grecs & Romains. Encore, ſi l'on en excepte la rhétorique d'Ariſtote, & celle de Ciceron, qui furent aſſés bien traduites, perſonne n'avoit penſé, avant M. Deſpreaux, à traduire Longin : & à l'égard

de Quintilien, M. l'abbé Gédoin doit être regardé proprement comme ſon premier traducteur, le travail de l'abbé de Pure étant trop imparfait pour être de quelque conſidération. Pour ce qui eſt des piéces faites de génie, elles étoient ſi mauvaiſes, il y a un ſiécle & demi, qu'on ne peut en ſupporter aujourd'hui la lecture. Il y a moins de tems encore, qu'on ne pouvoit citer parmi nous une véritable piéce d'éloquence, ni perſonne à qui l'on pût juſtement donner le nom d'orateur, & cela, encore moins parmi les Prédicateurs, « qui ont de plus grands « avantages pour devenir éloquens, que « parmi les Avocats à qui la choſe eſt plus « difficile. » C'eſt ce que dit M. du Vair, Garde des Sceaux, & premier Préſident au Parlement de Provence, dans ſon *Traité de l'éloquence Françoiſe, & des raiſons pourquoi elle eſt demeurée ſi baſſe*, imprimé en 1614.

L'ELOQUENCE EN GENER L.

En quoi pouvoit-on dire que manquaſſent ceux dont parle ce Magiſtrat? On les vit d'abord s'étudier à épurer notre langue, & ils parvinrent à avoir quelque naïveté dans leur ſtyle: mais ils n'avoient ni douceur, ni agrément. Ils corrigerent enſuite ce défaut par l'étude & par l'imitation des anciens, dont la dic-

Gib. juge des Sav. t. p. 385. 3

tion eſt pleine de charmes ; & néanmoins en ſe formant ſur ces modéles, ils n'en prirent ni la force, ni l'élévation, ni le talent de dire des choſes nouvelles & de les bien dire. M. du Vair en rapporte divers exemples, en repaſſant en revûë ceux qui avant lui, ou de ſon tems, brilloient davantage au barreau. Ce n'eſt pas ici le lieu de vous en parler. En général, ſon ſentiment eſt, que ſi l'éloquence ne conſiſtoit que dans la clarté & dans la pureté du ſtyle, dans l'élégance & dans la naïveté, il avoüeroit que les François avoient déja égalé les Grecs & les Latins. Mais, ajoute-t'il, il faut de plus l'élévation ou la nobleſſe ; la force ou les mouvemens ; la varieté du ſtyle, non-ſeulement pour les différentes cauſes, mais auſſi pour les diverſes parties d'un même diſcours.

Ces défauts que M. du Vair connoiſſoit ſi bien, & qu'il vouloit tâcher de faire éviter, le porterent donc à faire le Traité de l'éloquence Françoiſe, dont nous parlons. Il y examine les raiſons pourquoi elle eſt reſtée ſi baſſe ; & il en trouve trois principales. » La premiere, le » défaut des grandes affaires, & en même-tems celui d'une juſte récompenſe. » La ſeconde, le peu d'attachement de

la nobleſſe Françoiſe pour cette étude. » Ce fut, en effet, l'application que les plus grands des Romains avoient pour l'éloquence, qui la fit fleurir dans cette république. « La troiſiéme, la difficulté « de l'art qui demande tant de talens, & « tant d'exercice pour le faire valoir, » Il s'étend beaucoup ſur ces trois raiſons, & enſuite il vient aux moyens de remedier à ces inconvéniens. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'unique, ſelon lui, ou du moins le principal, c'eſt d'applanir le chemin de l'éloquence; ce qui ſe peut faire & par de bons préceptes, & par l'examen des plus excellens modéles. M. du Vair s'arrête au dernier parti; & il nous propoſe en François les deux fameuſes harangues d'Eſchine & de Demoſthene, avec celle de Ciceron en faveur de Milon. Il en fait une analyſe exacte, il entre dans tout le détail des beautés, & ainſi il donne des préceptes & des exemples tout à la fois. Sa traduction paſſe encore pour belle dans l'eſprit de quelques-uns, malgré beaucoup d'expreſſions ſurannées.

Son Traité n'eſt proprement qu'une préface qu'il a voulu faire ſervir à cette traduction: mais en paroiſſant vouloir éviter la voie des préceptes, il y revient en effet. Car on ne peut qualifier autre-

L'ELOQUENCE GENE- 1.

ment cette analyſe, ou ces avis qu'il nous donne ſur ces harangues, & les réfléxions qu'il veut que nous y faſſions. Ce ſont réellement des regles & des principes que nous devons nous preſcrire dans la compoſition : principes excellens, & dignes de leur Auteur. Auſſi étoit-ce un homme de bon goût, qui avoit beaucoup de littérature, un grand ſens, de belles connoiſſances, un jugement ſolide, un grand amour pour la véritable éloquence qu'il connoiſſoit parfaitement. C'eſt le jugement qu'en ont porté la plûpart des critiques. Et ce jugement eſt d'autant mieux fondé, qu'il eſt aiſé de s'appercevoir par la lecture de ſon ouvrage, qu'il y fait entrer beaucoup de choſes que Ciceron, Longin, & l'Auteur du dialogue ſur les orateurs, avoient dites, ou à l'avantage de l'éloquence, ou ſur les difficultés d'y parvenir, ou ſur les cauſes qui la font dégénerer. Tout ce traité mérite d'être lû. J'aime cet éloge qu'il fait des anciens orateurs.

On voit, dit-il, dans leurs diſcours, une force extraordinaire de raiſonnement, une ſuite & un ordre qui charment ; chaque choſe miſe en ſon jour, ſans trop de briéveté ni d'étenduë ; des penſées pleines de ſens, qui ont le ſuc,

& en même-tems la vigueur de la philoſophie, ſous l'air néanmoins & avec la couleur des penſées qu'on puiſe dans le ſens commun : elles y ſervent tantôt de preuves, & tantôt de concluſion, ſans être ni trop rares, ni trop fréquentes. L'exorde, la narration, la preuve, la réfutation, la peroraiſon y ont les qualités que toutes ces parties doivent avoir. Il y a beaucoup de diſcernement dans le choix des mots, beaucoup d'art dans leur arrangement ; de telle ſorte pourtant qu'on trouve partout une juſte modération, & toutes les bienſéances que l'on peut déſirer. On ne voit point, ajoute-t'il, que ces grands hommes uſent de trop de métaphores, ou qu'ils négligent les mots propres & conſacrés : ils ne ſont pas toujours dans l'amplification, ni toujours dans les ornemens. Ils ſont naturels ; ils ne forcent rien ; ils laiſſent couler toutes choſes par les voies les plus aiſées, les répétitions de mots ſont des *recharges* dans leurs ouvrages ; les alluſions y portent coup ; la variété y regne ; il n'y a point d'affectation ; la ſtructure y eſt telle, qu'elle ne laiſſe rien d'obſcur dans la phraſe ; les membres & les périodes y ont une juſte longueur : toutes ces choſes enſemble y conſpirent à former comme

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

un beau corps, qui a de la force & de l'embonpoint, avec un beau teint & une couleur agréable.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Par la comparaiſon que M. du Vair fait des orateurs de ſon ſiécle, avec ceux dont il donne un portrait ſi magnifique, on voit combien les premiers étoient encore éloignés de la perfection de ceux-ci. M. de la Motthe le Vayer qui publia vingt-quatre ans après (en 1638.) ſes *Conſidérations ſur l'éloquence Françoiſe*, qu'il adreſſa à M. le Cardinal de Richelieu, dit que depuis M. du Vair, on ne pouvoit nier ſans injuſtice, qu'on ne ſe fût avancé de quelques pas: mais il convient auſſi qu'on ne pouvoit encore prétendre aller de pair avec ces grands hommes de l'antiquité, que M. du Vair loüe dans ſon Traité. Il en excepte un point ſur lequel il penſe que les modernes avoient de ſon tems égalé les anciens, *c'eſt l'harmonie des périodes*. Pour le nombre, dit-il, & pour le ſon, notre langue a depuis peu reçu tant de graces, qu'il n'y a guéres de périodes mieux digerées, ni plus agréablement tournées dans Demoſthene & dans Ciceron, que celles de quelques-uns de nos Ecrivains, qui ont ſi bien réüſſi, qu'on ne peut porter plus haut une partie ſi importante de l'éloquence.

Oeuvr. de la Motthe le Vayer, t. 1. p. 436. 437.

On retrouve dans ce traité de M. le Vayer, les mêmes principes & les mêmes regles, que dans l'écrit de M. du Vair; on y voit la même eſtime pour les anciens, le même zéle pour exciter les François à les lire & à les prendre pour modéles. Tout ce qu'il dit ſur les mots, les périodes, le corps du diſcours eſt rempli de réfléxions fort judicieuſes. Ce ne ſont point de vieilles rapſodies, comme l'en accuſe un critique moderne ſouvent trop hardi dans les jugemens qu'il porte. On ne peut nier que l'Auteur n'y débite du ſien une infinité de bonnes choſes, ni qu'il n'y mêle beaucoup de ſel & d'eſprit. S'il y fait entrer auſſi bien des choſes d'emprunt, & pluſieurs qui ne ſont pas choiſies avec aſſés de diſcernement, il n'en eſt pas moins vrai que la lecture de tout ſon ouvrage ne ſoit très-utile, & qu'elle ne plaiſe encore à de bons connoiſſeurs.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Vign. Marv. t. 2. p. 329. édit. de 1712.

Les meilleurs écrits de ceux qui ont commencé à compoſer l'Académie Françoiſe, ne ſont pas moins négligés par le plus grand nombre, que ceux de M. le Vayer: cependant l'on tombe d'accord, que cette illuſtre compagnie n'a jamais été mieux remplie que dans ſon origine. Il ne faut point juger d'un ouvrage par le plus

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

ou le moins de lecteurs qu'il peut avoir: ſi tel écrit autrefois lû avec avidité, devient dans la ſuite preſque négligé, cela vient ſouvent d'un dégoût général de ce qui n'a pas la grace de la nouveauté. Bayle, auſſi bon connoiſſeur que le critique que je viens de citer, dit des ouvrages de M. le Vayer, que l'eſprit & l'érudition y marchent de compagnie. L'eſprit, ajoute-t'il, y paroîtroit, ſans doute, beaucoup plus, s'il alloit ſeul; les autorités & les citations qui l'accompagnent, l'offuſquent ſouvent; mais en quelques endroits, il tire ſon plus grand brillant de l'application heureuſe d'une penſée étrangere.

Ce goût pour les citations ſi juſtement cenſuré par Etienne Paſquier dans une lettre à M. Loyſel, qui mérite d'être lûë, dominoit encore du tems de M. le Vayer, quoiqu'il fût mépriſé par les meilleurs eſprits. Il ſe diſoit ſur ce ſujet des choſes pompeuſes pour & contre; mais, dit M. le Vayer, peu convainquantes. Il y paroît, ajoute-t'il, un point fixe, qui eſt, *qu'on peut citer*. Cela eſt même néceſſaire quelquefois, mais rarement. Une citation à propos a de la force ou de l'agrément. Elle montre la modeſtie de l'orateur, qui ne veut point s'attribuer ce

qui n'eſt pas de lui. Elle donne en même-tems l'air d'un homme bien élevé, qui eſt en commerce avec les honnêtes gens de tous les ſiécles : & les lecteurs qui ſont auſſi leurs délices de la lecture des anciens, ſont ravis de les voir en quelque ſorte *reſſuſcités*. Telle eſt l'idée que M. le Vayer avoit des citations. M. Bayle trouve que c'eſt en faire un peu trop de cas, & cependant on ſçait combien il les eſtimoit lui-même : ſon dictionaire critique en particulier en eſt rempli.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

C'étoit auſſi le goût du ſieur François des Ruës, comme on le voit dans ſes *Marguerites Françoiſes, ou fleurs de bien dire*, imprimées en 1618. & 1619. & de l'Auteur anonyme qui donna en 1666. à Lyon, un petit volume in-12. intitulé : *le Parterre de la rhétorique Françoiſe, émaillé de toutes les plus belles fleurs de l'éloquence qui ſe rencontrent dans les orateurs, tant anciens que modernes*. Mais ce livre auſſi ridicule en lui-même que ſon titre, ne mérite pas d'être lû.

Cet anonyme eſtimoit beaucoup Balzac, & il avoit raiſon. J'ai dit ailleurs, que celui-ci s'étoit entendu nommer preſque tout d'une voix le plus éloquent des mortels, & que depuis on l'a toujours

appellé le pere de la langue Françoiſe, le maître & le modéle des grands hommes qui l'ont ſuivi ; & je n'ai rien dis de trop, ſelon Sorel, qui en a fait l'apologie dans ſa bibliotheque Françoiſe, & plus encore ſelon un critique moderne, que je mets beaucoup au-deſſus de Sorel pour l'eſprit, la délicateſſe du goût, & la connoiſſance de notre langue. Le beau génie, s'écrie ce critique, le grand Ecrivain que Balzac ! Que notre langue eſt riche dans ſes ouvrages ! Quelle pureté, quelle netteté, quelle force de ſtyle ! Quelle nombre & quelle harmonie ! Quelle nobleſſe de penſées & d'expreſſions ! Quelle fécondité de tours ! Il n'eſt pas égal par tout, il s'en faut bien ; mais il eſt par tout également travaillé, également ſoigné. Capable d'égaler les plus grands ſujets pour la majeſté de ſon ſtyle, il ne ſçait pas toujours ſe proportionner aux ſujets communs & ordinaires. Sublime hors de propos, il eſt enflé : ſes expreſſions magnifiques deviennent giganteſques, faute d'être à leur place. Pour les faire paroître dans toute leur beauté, il faudroit les employer à d'autres uſages plus dignes d'elles : on trouveroit dans ſes lettres des modéles de la plus haute éloquence : on y recueilleroit

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Eſſais ſur divers ſujets de littér. & de mor. par l'abbé Trublet, 2. édit pag. 150, & ſuiv.

de quoi compoſer le diſcours le plus ſoutenu & le plus pompeux.

L'ELOQUENCE EN GÉNÉRAL,

Le même critique ajoute qu'il a ſçu joindre dans ſon ſtyle la délicateſſe à la force; & qu'il eſt plein de traits qui ne feroient point deshonneur à M. de Fontenelle. Mais il convient que comme ſouvent il eſt grand juſqu'à être guindé, quelquefois auſſi ſa délicateſſe va juſqu'à l'affectation, qu'il n'a point l'air ſimple & naturel, & ſurtout la juſteſſe du ſtyle qui caractériſe l'illuſtre Académicien que je viens de nommer. Ce ſont, ſans doute, ces défauts qui l'ont fait tomber: car le critique, ſon apologiſte, que j'ai cité, avouë qu'il n'a preſque plus de lecteurs que parmi ceux qui liſent tout ce qui a eu quelque ſorte de réputation, qui veulent connoître le caractere & le génie des principaux Ecrivains de chaque ſiécle, & s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, étudier l'hiſtoire des révolutions de l'eſprit humain dans les différens âges. Le monde poli ignore preſque aujourd'hui ces ouvrages, dont il faiſoit autrefois ſes délices. Il demanderoit volontiers ſi l'on avoit du goût à l'Hôtel de Ramboüillet; & peut-être qu'il en ſera de Balzac comme de Ronſard, & de quelques autres Auteurs que la France a

vu naître au renouvellement des lettres, dont le nom seul passera à la posterité.

L'ELOQUENCE FRANÇOISE EN GENERAL. Paris, &c.

Il ne conviendroit pas, au reste, quelque estime que l'on puisse faire de Balzac, de le mettre entre les mains des jeunes gens qui commencent. A un certain âge, l'esprit n'est pas assés avancé pour sentir toutes les beautés de cet Ecrivain, le goût n'est pas assés formé pour en sentir les défauts. Balzac pense beaucoup & finement, & par-là, n'est pas à la portée de toute sorte d'esprits. Il prodigue l'antitheſe & l'hiperbole ; c'est son défaut essentiel : mais cet excès même charmeroit de jeunes gens. Ils chercheroient à l'imiter ; & malheureusement ils n'auroient que trop de facilité à y réüssir par la vivacité de leur imagination.

Parmi cette multitude de petits écrits composés par cet Académicien, nous en avons quelques-uns, soit sur l'éloquence en général, soit sur l'éloquence Françoise en particulier. Ouvrés ses *Oeuvres diverses* plusieurs fois imprimées en différens tems, comme en différens pays, & lisés le discours sixiéme adressé à M. Costar son ami, vous verrés quelle idée Balzac avoit de l'éloquence, & quelle est celle qu'il vouloit que l'on en eût. Il attaque avec raison, & combat avec for-

ce l'éloquence affectée, ou, comme il l'appelle, *l'éloquence de montre & de vanité*, « qui a eu cours, dit-il, dans la « servitude de la Grece, lorſque la paix « & la guerre n'étoient plus en ſa diſpo- « ſition, & que n'ayant plus d'affaires à « s'occuper, elle cherchoit de quoi diver- « tir ſon oiſiveté. » Il oppoſe à cette éloquence fardée le caractere de celle qu'il appelle *la grande éloquence*, & voici ſous quelles couleurs il la repréſente. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

« C'eſt, dit-il, une éloquence d'af- « faires & de ſervice, née au comman- « dement & à la ſouveraineté, toute ef- « ficace & toute pleine de force. Elle « agit, s'il ſe peut, par la parole, plus « qu'elle ne parle; elle ne donne pas ſeu- « lement à ſes ouvrages, un viſage, de « la grace & de la beauté, comme Phi- « dias, mais un cœur, de la vie & du « mouvement, comme Dedale. Elle ne « s'amuſe point à cueillir des fleurs, & « à les lier enſemble: mais les fleurs naiſ- « ſent ſous ſes pas, auſſi-bien que ſous « les pas des Déeſſes. En viſant ailleurs; « en faiſant autre choſe; en paſſant pays, « elle les produit. Sa mine eſt d'une « Amazone, plûtôt que d'une Coquet- « te; & la négligence même a du méri- « te ſur elle, & ne fait point de tort à ſa «

» dignité. Elle ne laiſſe pas toutefois
» de ſe parer, quand il eſt beſoin, quoi-
» qu'elle ſoit moins curieuſe de ſes orne-
» mens que de ſes armes; & qu'elle ſon-
» ge davantage à gagner l'ame pour tou-
» jours, par une victoire entiere, qu'à
» la débaucher pour quelques heures, par
» une légere ſatisfaction. »

Balzac convient que l'art ſeul ne donne point cette éloquence; qu'on travaille même en vain pour l'acquerir, ſans les talens naturels; qu'on pourroit ſavoir par cœur tous les préceptes d'Ariſtote ſur la rhétorique, & n'en être pas meilleur orateur. Je vous recommande la lecture de ce diſcours qui ſeroit lui-même un modéle de cette *grande éloquence*, ſi le ſtyle en étoit plus naturel, & moins chargé de métaphores & de comparaiſons. Mais c'étoit le goût de Balzac, & c'eſt ce qui a fait dire au pere Bouhours, qu'il faut le lire, mais qu'il ne faut point l'imiter.

Jugés encore de ſon caractere & de ſon goût, par un autre Livre intitulé: *derniers Entretiens de M. du Mas avec M. de Balzac*, imprimés en 1656. Il y a neuf entretiens; le quatriéme & le cinquiéme appartiennent à notre ſujet. Dans le quatriéme l'Auteur parle *de l'Eloquen-*

ce Françoiſe, de ſa beauté, & de ce qui nous doit ſervir de regles pour l'acquerir. On y reconnoit tout le génie de Balzac : mais il y a bien des choſes où je ne le prendrois pas pour guide ; comme lorſqu'il veut que l'orateur renonce à l'éloquence profane ; *qu'il ne cultive que l'éloquence ſacrée, ſelon les loix & les regles d'une rhétorique toute fondée ſur les écrits des ſaints Peres ; qu'il ne doit jamais penſer à cultiver l'éloquence civile, ſelon les loix & les anciens préceptes des orateurs payens, parce que la ſainteté de notre profeſſion ne le permet pas.* Ces idées ſont bizarres, & les preuves tirées de la morale, dont l'Auteur tâche de les appuyer, ne les rendent pas plus juſtes. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

J'aimerois beaucoup mieux le cinquiéme entretien, où *il loüe MM. de l'Académie Françoiſe, & ceux qui ont contribué à la beauté de la langue Françoiſe, & où il exhorte tous ceux qui ſe mêleront d'écrire, de ſuivre leurs regles, afin que l'éloquence Françoiſe demeure dans ſa perfection, & qu'elle ne perde pas ſa beauté par le changement des mots & des phraſes.* Il avoit raiſon de ſe plaindre de ce que l'on rejettoit tous les jours pluſieurs mots uſités juſques-là, pour en introduire de nouveaux. « Ce n'eſt pas, ajoute-t'il, «

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

» que je ne défere beaucoup à la derniere réformation de notre langue, & que » je ne confeſſe qu'il étoit abſolument » néceſſaire de la décharger d'une grande quantité de termes corrompus, impropres, mal polis, & tout-à-fait barbares, qui n'étoient plus du bel uſage, & qui ſont néanmoins reçus parmi la lie du peuple. » Mais il ſe plaignoit que l'on avoit été trop loin. Beaucoup d'autres ont fait les mêmes plaintes depuis. Voyés ce qu'en diſent M. Racine dans la préface de ſa tragédie de Mithridate, & M. Rollin dans ſon hiſtoire ancienne, tome 12. Balzac louë beaucoup M. de Vaugelas, & toute l'Académie Françoiſe, des avantages qu'ils ont procurés à notre langue. Et voici l'éloge qu'il fait de celle-ci : il me paroît digne d'être rapporté.

Pag. 161.

» Avés-vous jamais vu, dit-il, une » langue qui ait la doctrine ſi pure, & » la phraſe ſi nette, qui ſoit plus ennemie des équivoques & de toutes les obſcurités capables d'embroüiller le ſens » par des expreſſions ambiguës ; qui ſoit » plus douce en ſignifiant les choſes, & » plus grave tout enſemble ; qui ſoit plus » ſuſceptible de toutes les graces du ſtyle, plus naïve, plus ſimple, & plus chaſte

chaſte en ſon idiome, plus raiſonnable en ſes conſtructions grammaticales, plus libre & plus ouverte en ſes locutions, plus judicieuſe en ſes figures ; qui ambitionne plus l'élégance, qui aime plus l'ornement, mais qui s'oppoſe plus conſtamment à la contrainte & à l'affectation ? Enfin peut-on s'imaginer qu'elle ne ſoit pas déja élevée au point de ſa perfection, puiſqu'elle obſerve plus régulierement le nombre & la cadence des périodes, que les autres langues ? » Balzac ne lui reproche qu'un défaut, c'eſt, dit-il, qu'elle eſt eſclave du changement, & toujours ſoumiſe à une perpétuelle viciſſitude. Mais ce défaut n'eſt nullement particulier à notre langue. On peut faire le même reproche à toutes les langues vivantes. Il exhorte l'Académie Françoiſe à la fixer, autant qu'il ſera en eux. Les ſouhaits qu'il fait ſur cela ; & la maniere vive & énergique dont il les exprime, montrent combien il étoit rempli de zéle pour la perfection de la langue Françoiſe.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Les entretiens où il parle ainſi, ne ſe trouvent point dans le recueil *in-folio* de ſes ouvrages. Je les crois même beaucoup moins connus qu'ils ne méritent de l'être. J'ignore quel eſt ce M. du Mas, à

ELO-
ICE
ENE-

qui l'on doit la publication de ces entretiens. Il dit dans ſon épître dédicatoire au Cardinal Spada, » qu'il y a » près de trois ans qu'il lui auroit offert » cet ouvrage, ſi quelques conſidérables » raiſons n'en avoient retardé l'impreſ- » ſion. » Il l'auroit donc publié du vivant de Balzac, mort le 18. Février 1654. puiſque ces entretiens ont paru en 1656. & que le privilege eſt du 24. Septembre 1655.

Après les conſidérations ſur l'éloquence par M. de la Motthe le Vayer, & les deux entretiens de Balzac, il faut paſſer aux *Réfléxions ſur l'uſage de l'éloquence de ce tems en général*, par le pere Rapin, Jeſuite. Pluſieurs critiques les ont trouvé ſavantes & ſolides; & il y en a pluſieurs, en effet, qui méritent ces deux qualités, outre celle d'être aſſés bien écrites, qui convient à toutes. Ce que l'Auteur dit en particulier ſur les cauſes de la chûte de l'éloquence, eſt fort judicieux. Il les rapporte au peu de liberté qu'ont les orateurs, à la modicité des récompenſes qu'ils eſperent, à la multitude des affaires que les accablent, au peu de ſoin qu'ils prennent de s'inſtruire, au défaut de génie, à la fuite du travail. J'eſtime beaucoup ce qu'il ajou-

te, que nous devons nous faire une méditation perpétuelle d'Ariſtote ; étudier la nature, c'eſt-à-dire, les mœurs & le caractere des hommes ; tendre toujours à une éloquence naturelle ; apprendre à nous borner ; compoſer ſouvent ; connoître notre génie ; cultiver la prononciation, nous rendre l'eſprit juſte, plutôt par la lecture des bons Livres & par une rhétorique bien entenduë, que par une dialectique pointilleuſe, dont l'uſage ne ſert qu'à affoiblir & à deſſécher le diſcours. Enfin il a raiſon de dire qu'il faut cacher l'art, & diſſimuler quelquefois nos forces, pour produire des effets ſurprenans. Sur tous ces points, & ſur beaucoup d'autres, le pere Rapin dit des choſes parfaitement belles.

L'ELOQUENCE EN GENERAL. Gib. Jug ſur les R. to 3. p. 1

Mais ces beautés, ſelon M. Gibert, ſont mêlées avec beaucoup de défauts eſſentiels. Selon ce critique qui avoit lû avec bien de l'attention l'écrit dont il parle, & qui eſt en état d'en bien juger, le pere Rapin applique mal un grand nombre de paſſages d'Auteurs qu'il cite ; & en cela il montre plus ſon érudition que la juſteſſe de ſon eſprit. Il rapporte mal pluſieurs faits, pluſieurs de ſes idées ſont fauſſes. Il confond les grands ornemens de l'éloquence avec les antitheſes, les épithétes,

L'ELOQUENCE GENEL.

les faux brillans. Il distingue mal le sublime dont parle Longin, avec ce qui n'a que l'apparence du vrai sublime. Selon lui, je parle du pere Rapin, » ce grand » air qu'enseigne Longin, touche moins » qu'il n'ébloüit & qu'il n'étonne, com- » me cet ancien rhéteur l'avouë, dit-il, » lui-même, parce qu'il n'entre pas dans » les sentimens de ceux à qui il parle. » Ainsi décide le pere Rapin. Mais on lui demanderoit volontiers s'il a lû Longin. Ce n'est point *un grand air* qu'enseigne ce rhéteur, mais une grandeur solide; & comme il la fait consister quelquefois dans une vigueur noble, dans une force invincible, ce n'est pas parler juste, que de dire qu'elle touche moins qu'elle n'éblouit, ou qu'elle n'étonne.

Il ne faut pas décider si hardiment, que c'est ce que Longin avouë lui-même: cet Auteur dit expressément que le sublime, à proprement parler, ne persuade point, mais qu'il ravit, qu'il transporte, qu'il produit une certaine admiration mêlée d'étonnement & de surprise, qui est toute autre chose que de plaire seulement & de persuader. Rien donc de plus opposé que les idées de Longin & celles du pere Rapin. Le premier met l'effet du sublime fort au-dessus de la

simple perſuaſion, le deuxiéme le lui fait mettre fort au-deſſous. A entendre le Jeſuite, Longin fait conſiſter le ſublime dans de grandes expreſſions qui ne ſeroient pas accompagnées de grands ſentimens: ce qui eſt fort éloigné de la penſée de cet ancien rhéteur, qui, à la vérité, fait dépendre quelquefois le ſublime de la nobleſſe de l'expreſſion, mais en y ſuppoſant toujours la penſée & les ſentimens convenables. M. Gibert fait encore d'autres reproches au pere Rapin, ce qui n'empêche pas que l'on ne puiſſe profiter beaucoup des réfléxions de ce Jeſuite. Quand on a lu les anciens, on reconnoît aiſément en quoi il ne s'accorde point avec eux, & ce que l'on ne doit pas adopter dans ſes jugemens. L'ELOQUENCE ENGENERAL.

La maniere de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit, par le pere Bouhours, confrere du pere Rapin, eſt encore un de ces Livres qu'il ne faut point négliger ſur la matiere dont il s'agit ici. Il n'eſt pas difficile d'y reconnoître l'Auteur des entretiens d'Ariſte & d'Eugene. On y trouve la même forme, la même politeſſe, & un recueil bien fait des plus beaux endroits des meilleurs Auteurs. L'objet de cet ouvrage eſt différent de celui de la logique, ou l'art de penſer de

MM. Arnault & Nicole. Le pere Bouhours ne s'eſt pas propoſé dans ſon Livre, comme on le fait dans celui de ces deux célébres Ecrivains, d'apprendre à former des raiſonnemens avec toute l'exactitude que demande la raiſon aidée de réfléxions & de préceptes. Il n'a eu pour but, que les jugemens ingénieux qui s'appellent penſées en matiere d'ouvrages d'eſprit. Ainſi l'un regarde l'exacte raiſon, l'autre le bon goût & le bel eſprit. Il eſt cependant aiſé de voir que le pere Bouhours a profité de l'art de penſer, qu'il s'en eſt approprié pluſieurs réfléxions & pluſieurs raiſonnemens, quoique pour dépaïſer, ſans doute, le lecteur, & l'empêcher de reconnoître les ſources où il a puiſé, il parle quelquefois aſſés mal de quelques autres ouvrages de M. Nicole, & en particulier des eſſais de morale, qui ont toujours paru hors d'atteinte à une critique raiſonnable.

Ce qu'il y a, au reſte, de plus eſtimable dans l'ouvrage du pere Bouhours, eſt le recueil qu'il y a fait entrer des beaux endroits des meilleurs Auteurs. Mais ce recueil même n'eſt pas parfait. On y trouve ſouvent des penſées plus brillantes que ſolides, & de grands éloges donnés à des ſaillies qui ſentent plus

le bel eſprit, qu'elles ne ſont judicieuſes. Il y a d'ailleurs un autre défaut : c'eſt que ſur un grand nombre d'exemples que l'Auteur rapporte, il ſe contente de dire qu'ils plaiſent, ſans montrer pourquoi ils plaiſent. Son autorité n'étant point infaillible, il devoit ce ſemble, l'appuyer ſur de bonnes raiſons. Auſſi tous ſes lecteurs ne ſont-ils pas toujours de ſon goût. Beaucoup de penſées qui lui plaiſent, qu'il approuve, qu'il loüe, ne ſont pas auſſi-bien reçuës par les autres. On n'a pas trouvé non plus aſſés de juſteſſe dans pluſieurs de ſes idées, comme dans celle qu'il donne de la délicateſſe, qu'il fait conſiſter *dans le myſtere qu'une penſée préſente à l'eſprit, & que l'eſprit ſe plaît à développer.* Il y a telle penſée qui n'eſt délicate, que parce qu'il a fallu de la fineſſe d'eſprit pour la produire, quoiqu'elle ne laiſſe aucun myſtere. Il peut auſſi y avoir des raiſonnemens qui ayent le même caractere. D'autres ont encore trouvé dans cet ouvrage du pere Bouhours des retours ſur lui-même trop marqués, & une trop grande attention à faire connoître ſes propres qualités dans la peinture avantageuſe qu'il fait de ſes interlocuteurs. Avec tous ces défauts, il faut avoüer qu'il y a une telle abondan-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

ce de jolies choſes entaſſées dans ce livre, qu'il ne paroît fait que pour l'imagination & pour les oreilles, & que l'on y eſt comme ébloüi par la variété des objets. Mais peut-être n'eſt-ce pas encore faire l'éloge de l'ouvrage. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que, quoique l'on puiſſe le lire avec beaucoup d'utilité, il n'eſt pas moins certain que l'Auteur a promis plus qu'il n'a donné, lorſqu'il a dit que c'étoit en même-tems une rhétorique & une logique. Il y a un peu de l'une & un peu de l'autre : mais il faudroit aſſurément bien d'autres ſecours pour devenir bon Logicien & bon Rhétoricien.

ELOQUENCE ENE-

Cet ouvrage du pere Bouhours a eu le même ſort, que ſes entretiens d'Ariſte & d'Eugene, il a beaucoup été loüé, & plus encore critiqué. Dès 1688. l'Auteur ſe mit en devoir de faire face aux premieres attaques, en écrivant ſur ce ſujet quatre *Lettres à une Dame de province*. Les loüanges exceſſives qu'il y donne à ſon Livre, firent douter à ceux qui ne connoiſſoient pas le pere Bouhours, que ces lettres fuſſent de lui. Mais cette prévention ne tarda pas à ſe diſſiper ; & lui-même contribua en pluſieurs occaſions à la faire tomber, en parlant auſſi de ce nouvel ouvrage avec un zéle & une ten-

dreſſe de pere. Il ne put pas cependant réüſſir à arrêter les critiques.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

En 1689. M. Andri de Boiſregard donna à Paris chés d'Houry, ſix lettres, ſous le titre de *Sentimens de Cléarque, ſur les dialogues d'Eudoxe & de Philante, & ſur les lettres à une Dame de province.* M. Gibert dans ſes jugemens ſur les rhéteurs, & le pere Niceron dans ſes mémoires, n'ont point parlé de cette critique. L'Auteur y cenſure le ſtyle de *la maniere de penſer*, le choix de pluſieurs exemples, beaucoup de réfléxions, l'application que le pere Bouhours en fait à quelques Auteurs & à de certains ouvrages. Il attaque auſſi un grand nombre de ſes idées, où il ne voit rien de juſte ; & dans toute cette critique, je n'ai preſque rien remarqué qui ne fût bien repris.

Je ne compare point cet ouvrage aux *Sentimens de Cléanthe, ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene* ; j'ai lû l'un & l'autre écrit avec attention, & je conviens que Cléanthe eſt fort ſupérieur à Cléarque, pour le ſtyle, le goût & la délicateſſe qui regnent dans ſa critique. Mais quelque mal que le pere Bouhours diſe des ſentimens de Cléarque dans ſes lettres imprimées avec celles du Comte de Buſſi,

il eſt faux que cette critique ait été oubliée en naiſſant, & plus faux encore, qu'elle ne mérite aucune eſtime. Dans la cinquiéme lettre, l'Auteur venge fort bien quelques célébres Ecrivains, contre qui le pere Bouhours s'étoit déchaîné ſans raiſon, & il fait voir qu'il n'étoit point au fait ni de leurs ſentimens, ni même de leurs ouvrages, ſi l'on n'aime mieux dire que ce Jeſuite a voulu en impoſer par le ton déciſif qu'il prend, & la hardieſſe avec laquelle il décide ce qu'il n'entend point, ou ce qu'il ne veut point entendre. La ſixiéme lettre du cenſeur eſt contre les quatre lettres à une Dame de province; & le jugement qu'il en porte, n'eſt nullement flateur.

Le pere Bouhours trouva ſur ſon ouvrage des contradicteurs en Italie même. Le Marquis Jean-Joſeph Orſi qui a fait tant d'honneur aux lettres, le cenſura vivement en 1703. dans ſes *Conſidérations ſur la maniere de bien penſer du pere Bouhours*, diviſées en ſix dialogues. Le Comte François Montani voulut prendre la défenſe du Jeſuite, & s'attira pluſieurs réponſes. En 1706. on donna en particulier trois lettres ſous le nom du Docteur Pierre-François Bottazoni, dont deux ſont certainement de M. Orſi. Les

Jeſuites dans leurs mémoires de Trévoux des mois de Février & ſuivans de l'année 1705. en parlant des *Conſidérations* du Marquis, prirent la défenſe du pere Bouhours dans les endroits où ils le crurent mal attaqué, ce qui engagea M. Orſi à écrire encore ſur ce ſujet quatre lettres qu'il adreſſa à Madame Dacier ; & les mêmes Auteurs des mémoires de Trévoux, convinrent dans leur Journal d'Avril 1706. que ces lettres étoient *extrêmement belles, & qu'elles brilloient de cette délicateſſe & de cette vivacité que donne*, diſent-ils, *à un Auteur ingénieux la paſſion de défendre ſes ouvrages.* Si vous ſavés aſſés bien la langue Italienne pour en connoître l'élégance & les fineſſes, je vous conſeille de lire ces différens écrits du Marquis Orſi, en les comparant avec les extraits des mémoires de Trévoux que j'ai cités, & en ne ſéparant point cette lecture, de celle de l'ouvrage même du pere Bouhours & des ſentimens de Cléarque.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Le Jeſuite dans ſon Livre, fait au moins honneur aux modernes de ce qu'ils ont de bon, & quoiqu'il paroiſſe avoir peu profité des anciens, il montre aſſés bien en quelques endroits, en quoi ſes contemporains les égaloient, ou en

approchoient. En cela bien différent d'un autre Auteur, qui a écrit quelques années après lui ſur *les beautés de l'ancienne éloquence oppoſées aux affectations des modernes.*

ELO-
ENCE
GENE-
L.

Cet Ecrivain nommé de Boiſſimon, que l'on dit être un Gentilhomme de Beauſſe, & dont l'ouvrage a paru en 1698. eſt un cenſeur outré, un critique de mauvais goût, qui parle d'un art qu'il paroît entendre mal. Il prétend, entr'autres, que l'éloquence moderne n'eſt qu'une éloquence d'apparat, fade, pleine de mauvais pathétique, où il y a beaucoup plus d'agréable que de ſolide. Mais ce qui eſt fade & d'un mauvais pathétique, peut-il jamais être agréable? Il ajoute que notre éloquence eſt un ſcrupuleux arrangement de paroles inutiles & harmonieuſes; un tourbillon d'étincelles, que la vanité étale, & qu'une curioſité paſſagere admire; un amas de fleurs ſous leſquelles la vérité ſe perd ſouvent. Je conviens que ces caracteres peuvent être, au moins en partie, ceux des diſcours de quelques-uns de nos orateurs. Mais la ſatyre de l'Auteur tombe ſur le général, & en cela il eſt, ou un mauvais juge, ou un critique de mauvaiſe humeur. Il ne connoît pas mieux notre

ſtyle, puiſqu'il prétend qu'il y manque ce naturel qui doit être, dit-il, regardé comme l'ame de l'éloquence, & le fondement du beau. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

A cette déciſion & pluſieurs autres, on diroit que le ſieur de Boiſſimon n'a jamais lû que nos plus mépriſables Ecrivains, & qu'il n'a formé ſon goût que ſur eux. Ce qui confirmeroit ce jugement, c'eſt qu'il dit ailleurs, « qu'il y « a un ordre bas & ſervile qui ſent ſon « pédant & ſon rhéteur, quoiqu'après « tout, il ſoit fort utile & digne même de « loüange dans un orateur. » Un homme capable d'une déciſion ſi abſurde, eſt-il en état de nous parler des *beautés & des affectations de l'éloquence* ? Quoi de plus contraire au bon ſens, que de regarder comme *fort utile & digne de loüange un ordre bas & ſervile, un homme qui ſent ſon pédant & ſon rhéteur* ? Cependant dans un ouvrage d'environ trois cens pages, tout eſt de même caractere, citations, idées, raiſonnemens ; ſans compter les bévûës & les ignorances dans leſquelles l'Auteur eſt tombé, & qu'il me paroît inutile de relever ici.

Si l'on ne trouve pas tous les mêmes vices dans les *Agrémens du langage réduits à leurs principes*, que M. de Gamaches,

Chanoine régulier de ſainte Croix de la Bretonnerie, publia en 1718. il y manque encore beaucoup de juſteſſe dans les idées. Ce ſeroit, ſans doute, quelque choſe de fort utile, que de bien développer les principes d'un art qu'on ſent mieux, & peut-être qu'on exécute mieux qu'on ne le ſçauroit exprimer, & dont il eſt vrai de dire, que ceux qui nous en ont donné les exemples, ou ont négligé, ou ont craint de nous en donner les préceptes. Le but de l'Auteur eſt de faire l'un & l'autre. C'eſt par des réfléxions dogmatiques, qu'il veut nous faire part de ſes découvertes. Mais, ſelon de bons critiques, on ne doit pas trop compter ſur la certitude de ſes préceptes; la plûpart de ſes principes ſont peu juſtes; & il eſt ſouvent tombé dans des défauts contraires aux agrémens dont il nous donne des leçons.

Selon cet Auteur, l'élocution a toutes les graces qu'elle peut avoir, quand elle eſt nette, vive & brillante. Un diſcours eſt agréable, quand on y trouve la netteté, la vivacité, le brillant. Il croit que c'eſt dans la réünion de ces trois qualités que conſiſtent les agrémens du langage, & il traite de chacune dans les trois parties de ſon livre. Selon ce prin-

cipe, il faut dire que tout diſcours à qui il manque une de ces trois qualités, ne peut être agréable, & c'eſt, en effet, la concluſion que tire M. de Gamaches. Il y a cependant pluſieurs ſtyles qui ſont agréables, ſans renfermer ces trois qualités. Le ſtyle épiſtolaire, par exemple, peut plaire ſans brillant; le ſtyle didactile ou dogmatique, qui eſt celui de l'Auteur, n'en a pas beſoin non plus pour être agréable. Et s'il veut ſoutenir qu'il y a de l'agrément dans ſon langage, il faudra qu'il convienne qu'un ſtyle peut donc être agréable ſans vivacité & ſans brillant.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Il y a longtems qu'on cherche ce que c'eſt que le *nombre* en matiere de langage. L'Auteur prétend nous l'enſeigner. Le nombre, dit-il, eſt le rapport ſenſible des parties du diſcours, rangées ſelon l'ordre que demande la netteté du ſtyle. Selon lui, il ſuffit qu'un diſcours ſoit net, pour qu'il ſoit harmonieux. Combien d'Auteurs trouveroit-on, dont le diſcours eſt net, ſans qu'il ſoit harmonieux? N'y en a-t'il pas auſſi chés qui l'harmonie ne ſuppoſe pas la netteté? Balzac en eſt un exemple. Tous les rhéteurs conviennent que la proſe admet, auſſi-bien que la poëſie, le nombre &

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

la mesure, qui sont des qualités absolument indépendantes de la netteté: mais elle doit varier l'un & l'autre suivant le différent assemblage de ses mots, suivant ses diverses pensées, selon le genre d'écrire qu'elle embrasse, & même selon la maniere dont elle le traite. Dans la seconde partie de son ouvrage, M. de Gamaches donne les préceptes qui peuvent servir à rendre le style plus vif. Il bannit avec raison les jeux de mots, proscrits déja depuis longtems. En parlant des figures oratoires, il prend occasion de dispenser à son gré la loüange & la critique à MM. de Fontenelle, de Sacy, & de la Motthe. Il a raison de remarquer que pour animer les descriptions & les narrations, souvent on doit supposer que l'on voit ce que l'on raconte, ou ce que l'on décrit, & que par-là l'image devient plus vive. Il veut que dans la poësie on accommode parfaitement l'allégorie au sens propre; & ne pardonne pas à l'allusion qui s'éloigne un peu des idées ordinaires. Ces vers de Malherbe, que tout le monde sçait, & qui nous expriment si bien la nécessité de mourir, lui déplaisent. A-t'il raison? bien des gens de bon goût n'en conviendront pas.

Le brillant fait le sujet de la troisiéme

partie de ſon livre. Il y poſe ce principe, que ce qui rend l'élolution brillante, c'eſt ce qui dans le diſcours ſert à mettre l'eſprit en défaut, & à lui cauſer une ſorte de ſurpriſe, qui lui donne le moyen de ſe rendre attentif, ſans qu'il lui en coûte aucun effort : c'eſt ce que font, ajoute-t'il, le tour, les traits, les penſées. Les critiques que j'ai cités plus haut, diſent ſur cela, qu'il ſemble au contraire que ce ſoit l'effort que fait l'eſprit pour comprendre une penſée, qui la lui fait ſaiſir avec plus de plaiſir. Mais ils conviennent qu'il faut que cet effort ſoit modéré ; car s'il eſt trop violent, l'eſprit ſe laſſe, & la penſée paroît ou obſcure, ou trop recherchée ; s'il eſt médiocre, la penſée eſt languiſſante ou diffuſe. Il y auroit pluſieurs autres défauts à reprendre dans cet ouvrage de M. de Gamaches. Mais auſſi il faut convenir qu'il y a de grandes beautés, ſurtout dans la troiſiéme partie qui eſt remplie des plus beaux endroits de nos meilleurs Ecrivains. Il ſeroit à ſouhaiter que les regles fuſſent auſſi claires & auſſi juſtes, que les exemples ſont agréables à lire. Mais il eſt plus aiſé de connoître qu'une choſe plaît, que d'expliquer pourquoi elle plaît.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Europ. Avril 17 art. 1.

ELO-
NCE
ENE-

Voici encore un autre ouvrage, qui avec de grandes beautés renferme de grands défauts. Ce ſont les *Dialogues ſur l'éloquence*, ouvrage poſthume de M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai, qui a paru la même année 1718. Si l'on n'en juge que par la préface, qui eſt de M. Baudoüin, Chanoine de ſaint Michel, près de Laval, il faut dire avec l'éditeur, que cet ouvrage étoit néceſſaire : Que les anciens & les modernes avoient bien traité l'éloquence avec différentes vûës & en différentes manieres, en Dialecticiens, en Grammairiens, en Poëtes ; mais qu'il nous manquoit un homme qui eût traité cette ſcience en philoſophe, & en philoſophe chrétien, & que feu M. l'Archevêque de Cambrai nous le fait trouver dans ces dialogues qu'il a laiſſés. Cependant tous les critiques n'en ont pas tout-à-fait jugé ſi favorablement.

On avouë qu'il y a dans ces dialogues beaucoup d'obſervations & de réfléxions utiles, exprimées avec cette légereté de ſtyle qui fait plaiſir. Mais plus il y a d'agrémens, plus la ſéduction eſt à craindre, moins on eſt en garde contre ce que cet ouvrage renferme de contraire au progrès & à la perfection de l'éloquence. C'eſt ce qui a engagé M. Gibert à faire remar-

1. p. 477. ſuiv.

quer plusieurs des défauts qui se trouvent dans ces dialogues, & les réfléxions qu'il fait sur cela, dans ses jugemens des Savans sur les Maîtres d'éloquence, méritent d'être lûës. Il observe, entr'autres, que l'Auteur & l'éditeur s'attachent à décrier ce qu'ils font briller par tout, sçavoir, *le bel esprit*, plus aisé peut-être à décrier qu'à connoître, mais encore plus facile souvent à connoître qu'à éviter. M. de Fenelon a cependant raison, en effet, de le blâmer: il nuit aux meilleures dispositions, & il jette sur ceux qui ont l'esprit pésant, le plus choquant des ridicules. Mais il ne faut pas tomber dans le défaut que l'on reprend. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Ce qui excuse M. de Fenelon, c'est qu'il est certain que ses dialogues étoient un fruit de sa jeunesse. Peut-être sont-ils une preuve, que de bonne heure il avoit envie de se rendre utile: n'en sont-ils pas aussi une de son bon goût, en ce qu'il les a supprimés pendant sa vie, & cela sans doute, après y avoir bien pensé? Je le répéte cependant, & ses critiques en conviennent aussi, il y a beaucoup de choses bonnes & utiles dans cet ouvrage.

Rien de plus sage que ce qu'il entreprend en particulier de prouver; qu'on

ne doit employer l'éloquence que pour porter les hommes à la vertu ; que le désir de plaire, de s'élever, de se faire de la réputation, n'eſt point un motif qu'on doive écouter ; qu'il ne faut parler que pour inſtruire ; ne loüer un héros que pour apprendre ſes vertus au peuple, que pour l'exciter à les imiter, que pour montrer que la gloire & la vertu ſont inſéparables. Il y a beaucoup de traits ſemblables dans ces dialogues. A l'égard des principes qui ne regardent que l'art de l'éloquence, quoiqu'il y en ait de vicieux, il y en a auſſi de vrais, de certains, de ſolides. Vous démêlerés facilement les uns des autres, en liſant cet ouvrage avec réfléxion, & ſurtout en y joignant la longue, mais judicieuſe critique que M. Gibert en a faite. La lettre de M. de Fenelon à l'Académie Françoiſe, qui eſt à la ſuite de ces dialogues, mérite d'être lûë plus d'une fois. J'ai déja eu occaſion de vous en parler. Il y a quelques taches, mais elles ſont légeres, ſelon moi, & en petit nombre.

ELOQUENCE GENE-

Il y a moins de brillant, mais en général plus de juſteſſe dans ce que M. de Crouſaz a écrit ſur l'éloquence, que dans les dialogues de M. de Fenelon. Ce cé-

lébre philoſophe, aujourd'hui Conſeiller des ambaſſades du Roi de Suede, & membre des Académies des Sciences de Paris & de Bourdeaux, donna en 1714. un *Traité du beau*, où il entreprend de montrer ce que l'on nomme ainſi par des exemples tirés de la plûpart des arts & des ſciences. Ce traité fut réimprimé avec beaucoup d'augmentations en 1724. & cette nouvelle édition fut reçuë avec encore plus d'applaudiſſement que la premiere, qui avoit déja été fort goûtée par ceux qui aiment les ouvrages de raiſonnement. Mon deſſein n'eſt pas d'ajouter aux éloges qu'on lui a donnés, & qu'il mérite. Je veux ſeulement vous faire remarquer, que l'onziéme chapitre tout entier, qui eſt le premier du deuxiéme volume dans l'édition de 1724. traite de la beauté de l'éloquence. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'Auteur entreprend d'abord de prouver qu'il y a dans cet art différentes eſpeces qui aboutiſſent à l'unité, & que par conſéquent il y a une beauté véritable. Ciceron ne voyoit rien dans l'éloquence de ſi digne d'admiration, que la variété des caracteres qui diſtinguent ſi bien les ouvrages des orateurs, qui par des routes différentes & également belles, ſont pourtant arrivés au même but,

& ont obtenu le même prix. La beauté de l'éloquence, dit M. de Crouſaz, ſe trouve encore établie ſur ſa convenance avec ſa deſtination : le langage eſt établi pour l'utilité des hommes ; par conſéquent, quand on parle, il faut avoir en vûë de faire paſſer dans l'eſprit des autres des idées juſtes, & des ſentimens raiſonnables. Les ornemens qui ne ſervent qu'à pallier les erreurs, s'attirent le mépris de ceux qui ont du goût pour la vérité, dès qu'ils ont diſſipé le faux éclat qui les avoit ébloüis. La vérité eſt eſſentielle à l'éloquence, dont la beauté dépend de la convenance des ornemens d'un diſcours, avec le mérite de la penſée qu'on veut embellir.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

La beauté des fictions mêmes conſiſte dans une vérité *hypothétique*, c'eſt-à-dire, dans la liaiſon exacte d'un ſujet qu'on ſuppoſe avec tout ce qu'on en dit ; c'eſt cette vérité qui fait le mérite des fables & des proſopopées. Elle ſe doit trouver, dit notre philoſophe, juſques dans les romans & dans les contes des Fées. M. de Crouſaz parle de la beauté des figures, de celle de l'ordre & des tranſpoſitions, de celle des diviſions, de l'unité qui doit être entre l'orateur & ſes auditeurs, de la prononciation, du choix des

mots, &c. Si l'aptitude des moyens à conduire au but auquel on les deſtine, dit-il, eſt une beauté réelle, tout ce qui eſt propre à rendre le langage plus inſtructif, doit être beau. Il faut donc employer des termes propres, qui excitent dans l'eſprit d'un auditeur les idées qu'on y veut exciter, & rien au-delà; des termes utiles qui ne l'arrêtent point, des conſtructons approuvées, qui ne lui cauſent point d'embarras: il faut ſe ſervir d'un ſtyle coulant & varié, qu'il faut varier encore par le geſte & la prononciation, quand on parle en public. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Notre orateur philoſophe entre dans un grand détail ſur les ornemens du diſcours, & il applique ſes regles à différentes piéces, qui n'ont pour but que d'amuſer, comme l'épigramme, la ſatyre, le ſonnet, &c. Il paſſe enſuite à l'éloquence dont la fin eſt d'émouvoir les paſſions. Ce qu'on dit dans cette vûë eſt beau, quand il y a une convenance entre les émotions qu'on veut exciter, & les expreſſions qu'on employe. S'agit-il d'éclairer? il faut ménager l'attention, & lui laiſſer toute ſa liberté: mais pour agiter un cœur, il faut le ſurprendre, car c'eſt de la ſurpriſe que les paſſions tirent une grande partie de leur force: il ne

faut pas lui donner le tems de ſe reconnoître ; il faut l'ébranler par les figures de rhétorique les plus propres à l'émouvoir, ſans cependant les rendre tellement outrées, qu'elles puiſſent faire perdre de vûë la vérité. Le grand art conſiſte à bien imiter la nature. Tout ce qu'on met en œuvre pour faire naître des paſſions, doit être dans celui qui parle, l'effet de ces mêmes paſſions qu'il veut faire naître.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

M, de Crouſaz admet des ſynonimes, c'eſt-à-dire, qu'il croit que la même idée revient ſous pluſieurs ſignes ; & il prétend que ces ſynonimes ſervent à donner au diſcours, ou plus de force, ou plus de douceur, ou plus de cadence, ſuivant les beſoins. Il veut que le ſtyle ſoit varié, ſuivant les matieres, les circonſtances, les différentes vûës qu'on ſe propoſe, les diverſes faces ſous leſquelles on conſidere un ſujet, le génie de celui avec qui on traite. Un homme, dit-il, qui écriroit toujours pompeuſement, ne ſçauroit manquer d'ennuyer. Il faut pourtant que ces diverſités ayent l'air de partir d'une ſeule ſource. C'eſt par cette raiſon, ajoute-t'il, qu'un ouvrage tout rempli de citations, à moins qu'il ne ſoit écrit ſur un ſujet qui l'exige néceſſairement,

ment, ne peut plaire qu'à ceux qui ſe ſont gâtés le goût, par l'habitude de ne rien faire d'eux-mêmes, & de tout tirer d'ailleurs. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Je ne veux pas vous donner une plus longue analyſe de ce chapitre, ou de ce diſcours ſur l'éloquence, pour ne pas vous ôter le plaiſir de le lire en entier. Vous y trouverés un peu de métaphyſique : mais il faut ſe ſouvenir que c'eſt un philoſophe qui écrit ſur l'éloquence, & qui ſçait tout ramener à la raiſon & au ſentiment. Les principes m'ont paru bons, & clairement expoſés. Rien n'eſt plus propre que ce chapitre, dit un critique, à inſpirer de l'amour pour la belle maniere d'exprimer ſes penſées. Ce qu'il dit ſur les *pointes*, ſur l'hyperbole, ſur la clarté & la briéveté du diſcours, m'a paru excellent. Le ſtyle de tout ce traité eſt auſſi plus travaillé & plus poli, que celui des autres ouvrages de l'Auteur ; même que celui de ſa logique, dont je vous parlerai ailleurs. Le Clerc biblioth. & mod. t. 2. art. 7.

On voit par les éloges qu'il donne à l'éloquence, qu'il la regarde comme un des liens de la ſociété civile : & c'étoit auſſi le ſentiment de feu M. Fléchier, Evêque de Niſmes. Cet illuſtre Prélat, ce grand orateur, a développé cette pen- P. 135. ſuiv.

L'ELOQUENCE GENERAL.

sée dans un discours qui se trouve parmi ses œuvres mêlées, où il montre fort bien, quoiqu'en trop peu de mots, que c'est l'éloquence qui a jetté les premiers fondemens de cette societé civile. Et en cela, il n'a fait proprement qu'expliquer l'idée qu'en avoient les anciens rhéteurs, qui, lorsqu'ils ont voulu définir l'art de bien dire, & lui donner son véritable nom, l'ont appellé l'art de persuader les peuples, la science civile, & la premiere cause des societés. Ce n'est pas, dit M. Fléchier, que la prudence n'ait eu part à ces premiers établissemens: mais cette vertu, ajoute-t'il, quelque puissance qu'elle ait, ne sçauroit être victorieuse, si elle ne se sert des forces du discours, elle a beau inspirer de beaux desseins, si le discours ne les prononce: elle a beau conseiller, si le discours ne fait exécuter: elle a beau se proposer de grandes choses, si le discours n'agit pour elle. C'est ce qui a fait dire à Horace, que l'éloquence de Mercure a jetté les premiers fondemens de la vie civile. Non que l'art de l'éloquence fût connu dans ces premiers siécles: mais il y avoit déja une éloquence sincere qui parloit sans beaucoup de soin, qui sçavoit dire les grandes choses sans déguisement, qui étoit née

avec l'esprit de l'homme, & qui pouvoit convaincre, sans se servir de nos inventions persuasives.

L'ELOQUENCE EN GÉNÉRAL.

Comme le vrai est facilement saisi par tous les esprits géometres, je ne suis pas surpris de retrouver quelques-unes des idées de M. Crousaz dans un écrit que le pere Castel, Jesuite, a donné sous le titre de *Réfléxions sur la nature & la source du sublime dans le discours, sur le vrai philosophique du discours poëtique, & sur l'analogie qui est la clef des découvertes.* Ces réfléxions sont imprimées dans les mémoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts. Mais la différence que j'ai cru trouver entre le chapitre de M. de Crousaz, dont j'ai tâché de donner une idée, & l'écrit du pere Castel, c'est que dans celui-ci, les sentimens de l'Auteur ne m'ont pas paru aussi bien développés, que dans l'ouvrage du premier. Il promet beaucoup de choses, & à peine en ébauche-t'il quelques-unes. Ce sont les réfléxions d'un Géometre qui paroît mieux connoître ce qui est du ressort des mathématiques, que ce qui constituë l'essence, le caractere, & les qualités de l'éloquence & de la poësie. Tout le monde admet cette pensée de M. Despreaux que le pere Castel répéte, que rien n'est

Mois d'O 1711. art.

beau que le vrai, que le vrai ſeul eſt aimable, & les exemples qu'il rapporte, pour prouver une vérité qui eſt évidente par elle-même, & que perſonne ne conteſte, paroiſſent aſſés inutiles.

C'eſt cependant à cette eſpece de commentaire, que ſe bornent preſque uniquement ſes réfléxions. J'en excepte l'apologie qu'il fait de Lucain. La plûpart des critiques trouvent ce poëte enflé & outré. Le pere Caſtel inſinuë qu'il n'eſt peut-être, au contraire, que *trop élevé & trop ſublime*. Mais n'eſt-ce pas dire à peu près la même choſe ? Etre élevé, être ſublime : ce ſont de bonnes qualités : mais ce qui excede l'un & l'autre, ne tombe-t'il pas dans l'enflure & dans l'outré ? Le pere Caſtel promet de découvrir la ſource & la nature du ſublime, & quand on a lû ſes réfléxions, on eſt auſſi peu au fait que ſi l'on n'avoit rien lû. Mépriſai-je donc ce petit écrit ? Non : il y a des penſées vraies, des réfléxions utiles, mais j'y cherche preſque toujours inutilement ce que l'Auteur promet, & ce que je comptois de trouver ſur ſa parole.

Aucun des modernes, après les réfléxions de M. Deſpreaux ſur Longin, n'a parlé de cette matiere, je veux dire du ſublime, avec plus d'étenduë, que M.

Silvain, Avocat au Parlement de Paris.

L'ELOQUENCE ENGENERAL.

Le pere Rapin, Jeſuite, avoit donné en 1686. un traité *du grand ou du ſublime dans les mœurs & dans les différentes conditions des hommes.* Mais c'eſt beaucoup moins un ouvrage didactique, qu'un recueil d'éloges de M. de Lamoignon de Bâville, Conſeiller d'Etat, à qui ce traité eſt adreſſé, de M. le premier Préſident de Lamoignon, de M. de Turenne, de M. le Prince de Condé, & du feu Roi Loüis XIV. L'ouvrage de M. Silvain, au contraire, eſt un Livre de préceptes, & de réfléxions confirmées par des exemples tirés de nos meilleurs Ecrivains.

Quoiqu'il n'ait paru qu'en 1732. il eſt adreſſé à M. Deſpreaux, parce qu'en effet, l'Auteur en avoit fait la premiere ébauche pendant la vie de ce célébre Ecrivain, & que ſon intention étoit de le lui dédier. M. Silvain ſongeoit d'abord à faire quelques remarques ſur divers endroits de Longin. Elles ne devoient point être purement grammaticales, ni ſeulement pour ſervir à l'intelligence du texte Grec, comme celles de MM. Dacier & Boivin. Il embraſſa bien davantage: il oſa juger les jugemens de cet admirable rhéteur, & décider de la juſteſſe

Mém. Trév. Oct. 1733. art. Journ. des Sav. Mars Juill. 1733.

de ſes déciſions. Un tel projet l'obligea de remonter aux ſources du ſublime, & de faire un nouveau traité, enſorte que ce qui étoit d'abord ſon premier objet, ne fait que la plus petite & la moins eſtimable des trois parties dont ſon ouvrage eſt compoſé.

Dans la premiere, il entreprend de faire voir ce que c'eſt que le ſublime & ſes différentes eſpeces. Dans la ſeconde, il examine les choſes dans leſquelles le ſublime ne conſiſte pas, & dans leſquelles pluſieurs le font conſiſter. Il s'attache principalement dans la troiſiéme, à relever les mépriſes & les contradictions qu'il s'eſt imaginé de voir dans Longin. Il contredit même la définition que ce rhéteur donne du ſublime, ſçavoir, que *c'eſt ce qui enleve, tranſporte, entraîne*, & prétend que c'eſt plutôt un éloge qu'une définition du ſublime. Il définit donc celui-ci, *un Diſcours d'un tour extraordinaire, qui, par les plus nobles images, & par les plus grands ſentimens, dont il fait ſentir toute la nobleſſe par ce tour même d'expreſſion, éleve l'ame au-deſſus de ſes idées ordinaires de grandeur, & qui, la portant tout à coup avec admiration, à ce qu'il y a de plus élevé dans la nature, la ravit, & lui donne une haute idée d'elle-même.* Il

dit que le ſublime eſt un diſcours, & il le dit pour diſtinguer le ſublime dont il parle, d'avec celui des mœurs qui eſt tout entier dans les mœurs, dans les actions héroïques, & dans les plus nobles mouvemens du cœur conſiderés en eux-mêmes, & dont le pere Rapin traite dans l'écrit dont j'ai dit un mot plus haut.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

M. Silvain ne borne pas cependant le ſublime aux paroles, quoiqu'il l'appelle un diſcours, il déclare qu'il eſt tout à la fois, & dans les choſes, & dans les paroles choiſies & tournées d'une certaine maniere. Par ce qu'il appelle *un tour extraordinaire*; il entend auſſi un tour vif & animé, mais d'une vivacité ſinguliere & propre à cette eſpece de diſcours. Et de ſa définition il ſuit, que le ſublime doit toujours préſenter à l'eſprit quelque choſe de grand, & le préſenter dans toute la magnificence poſſible. Quoiqu'il ſoit unique & indiviſible en lui-même; néanmoins, ſi on conſidére la diverſité des objets qui lui ſervent de matiere, on peut le diviſer en deux eſpeces. Car la vraie grandeur ne peut ſe trouver que dans les choſes extérieures à l'homme, ou dans les ſentimens de ſon ame. L'expreſſion des premiers objets d'une maniere proportionnée à leur nature, fait

L'ELOQUENCE GENERAL.

ce que l'Auteur appelle *le ſublime des images :* les ſeconds dévoilés dans toute leur nobleſſe, ſont *le ſublime des ſentimens.* L'Auteur donne des exemples choiſis de l'une & l'autre eſpece. Il n'oublie pas le paſſage de la Geneſe, dont Longin a ſenti tout le merveilleux ; & l'on voit par ce qu'il en dit, qu'il approuve M. Deſpréaux d'avoir vengé le ſublime de ce paſſage, contre ceux qui n'y trouvoient rien que de commun & d'ordinaire. Le pere Caſtel eſt ſur cela du même ſentiment que M. Deſpreaux.

Quand M. Silvain vient à parler du ſublime des ſentimens, il ne donne plus ſimplement des préceptes d'éloquence, il traite des points de morale fort utiles, & les traite bien. C'eſt ce qu'il y a de plus neuf dans ſon ouvrage, & la partie qui mérite peut-être le plus l'attention du lecteur. En général l'Auteur y établit ſolidement que des ſentimens nobles & réellement ſublimes, doivent être fondés ſur la vertu ; & qu'ils procedent d'une ame élevée par la nobleſſe de ſes vûës, tant au-deſſus des foibleſſes ordinaires au reſte des hommes, qu'au-deſſus des paſſions, & même des vertus communes : ce qu'il prouve encore par quantité d'exemples, dont la lecture n'eſt pas moins

agréable qu'utile. Tous ſes portraits ſont fort bien touchés.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Au ſecond livre où l'Auteur examine les choſes dans leſquelles le ſublime ne conſiſte pas, & dans leſquelles pluſieurs le font conſiſter, il releve ceux qui le confondent avec le grand, avec la perfection du diſcours, avec les raiſonnemens de conviction, avec le patétique, avec tout diſcours véhément & éloquent, ſur la vertu & le vrai bien, enfin avec le ſtyle ſublime. Mais tous les raiſonnemens qu'il fait ſur cela, ne paroiſſent pas également juſtes. Dès la premiere partie de ſon ouvrage, il prétend qu'on ne doit pas reconnoître de ſublime dans quelques exemples qu'il rapporte, & dans leſquels il eſt bien difficile de n'en pas trouver. Par exemple, dans ce paſſage où David dit : « J'ai vu l'impie dans « la gloire, & plus élevé que les cédres ; « j'ai repaſſé, & il n'étoit plus : je n'ai « pas même trouvé le lieu où il étoit ; « M. Silvain dit que ce paſſage ne lui paroît pas ſublime ; & pourquoi ? La raiſon qu'il en rapporte, paroît un peu ſingulier. C'eſt, dit-il, que cet endroit étonne & effraye plus qu'il n'éleve l'ame. Je croirois, au contraire, qu'il éleve infiniment l'ame, en lui repréſentant d'une manie-

re ſi vive le néant des grandeurs humaines, & la faiſant remonter par-là au ſouverain Etre. Ce que notre Auteur ajoute, pour juſtifier la différence qu'il veut qu'on mette entre ce qui étonne & ce qui ſe fait admirer, ne trouvera pas, ſans doute, moins de contradicteurs. Il dit que l'admiration eſt toujours accompagnée de joie & de plaiſir; que l'étonnement au contraire abbat, & eſt ſuivi de crainte, & par conſéquent de triſteſſe. Dans combien d'occaſions ne ſent-on pas le contraire.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Mém. de lév. Oct. 33.

M. Silvain s'étonne encore beaucoup que quelques-uns confondent *le grand & le ſublime*. Mais, diſent ſur cela de bons critiques, quand la différence entre les deux ſeroit très-réelle, ſi elle eſt difficile à remarquer, il n'y a pas ſujet de ſe tant étonner. Or, ſelon l'Auteur même, elle n'eſt pas fort ſenſible. Après avoir tâché de la découvrir par des regles dont pluſieurs ne ſont point sûres, il eſt obligé d'avoüer que ce n'eſt pas une choſe aiſée de faire ce diſcernement, que cela appartient plutôt au goût & au ſentiment, qu'au raiſonnement & aux regles de l'art. Les exemples peuvent y aider: mais que ſçait-on ſi ceux que l'on donne pour ſublimes, ne paroîtront pas

simplement grands à quelques lecteurs ou auditeurs, & si ceux que l'on ne donne que pour grands, ne seront point sublimes au jugement des autres. M. Silvain le craint lui-même des exemples qu'il produit, mais il prétend, que quand la chose arriveroit, cela ne feroit rien contre son sentiment. Cela prouveroit du moins, qu'il est bien pardonnable de ne pas voir cette opposition si délicate entre le grand & le sublime.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'Auteur réüssit mieux à montrer la différence qui est entre la perfection du discours & le sublime. M. de la Bruyere croyoit que tout ouvrage étoit sublime, dès qu'il étoit parfait dans son espece. Mais s'il est certain d'un côté que tout ouvrage d'esprit, de quelque genre qu'il soit, est capable de cette perfection, il ne l'est pas moins que quelques-uns ne comportent pas le sublime, ou que s'il s'y en trouvoit des traits, ce seroit en quelque sorte par hazard. La perfection sera dans des épigrammes, dans des fables, dans des éclogues, dans des lettres familieres & badines, si elles sont bien écrites, si elles ont le caractere qui leur convient; souvent si le sublime s'y trouvoit, il gâteroit l'ouvrage.

Le patétique, selon M. Silvain, lors-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

même qu'il eſt bien touché, n'a ni nobleſſe, ni ſublimité. Sa raiſon eſt, qu'il conſiſte uniquement dans le mouvement des paſſions; & qu'en cela il n'y a rien que de bas & de rampant, par conſéquent rien qui ſoit plus éloigné de ce qui doit faire l'objet du ſublime. Mais en ce point, M. Silvain eſt bien oppoſé à ceux qui ont traité ce ſujet avant lui. Longin & M. Deſpreaux ſon illuſtre traducteur, n'étoient pas certainement de cette opinion. Ils auroient, ſans doute, également, & conteſté le principe que l'on avance, & modifié la conſéquence que l'on en tire. Il eſt vrai que notre Auteur, par une ſuite de ſes principes, contredit Longin, & qu'il lui diſpute dans ſon troiſiéme livre, la ſublimité de preſque tous les paſſages qu'il cite. Il prétend même que cet ancien rhéteur eſt plein de mépriſes & de contradictions, & que de cinquante exemples qu'il cite, à la réſerve de trois ou quatre, il n'y en a aucun de ſublime. Encore une fois, ce n'étoit point sûrement l'avis de M. Deſpreaux, bon juge en cette matiere. Il y a même lieu de douter s'il eût conſenti à en abandonner trois ou quatre à la cenſure. Il avoit déja défendu contre les détracteurs de l'antiquité, quelques-uns de ceux qui

ſont attaqués ici le plus violemment. Il auroit auſſi blâmé la définition du ſublime que l'on nous donne : il l'eût trouvé vicieuſe, puiſqu'elle n'embraſſe point cette infinité de beaux traits cités par le rhéteur Grec, non plus que d'autres qu'il a produits. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Ces traits, en effet, ont paru entiérement ſublimes à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité d'eſprits plus pénétrans & plus judicieux; ils ont ſemblé tels dans la traduction inimitable de M. Deſpreaux, à ce que le dernier ſiécle a produit de plus éclairé. Il faut donc qu'ils ſoient véritablement ſublimes. Ceux qui ont de la peine à convenir d'une choſe avoüée ſi généralement par tous les connoiſſeurs, doivent ſe défier de leur opinion particuliere; & ils ſont interreſſés par honneur à ne la produire qu'avec une extrême réſerve. Ce ſont autant de leçons que M. Deſpreaux avoit déja données à ſon ancien adverſaire M. Perrault, il auroit pû les répéter au nouveau critique, dont l'ouvrage cependant eſt rempli de tant de beautés, de tant de réfléxions ſolides, d'un ſi grand nombre d'exemples bien choiſis, qu'il mérite aſſurément d'être lû.

Le jugement peu favorable que l'Au-

teur porte de Longin, eſt encore contredit par le célébre M. Rollin, dont l'autorité ſur ce point, quand elle ne ſeroit point ſoutenuë de tant d'autres, devroit encore l'emporter ſur celle de M. Silvain. Comme vous ne pouvés vous diſpenſer de lire ce que cet illuſtre profeſſeur royal a écrit ſur cette matiere, dans le tome deuxiéme de ſa *Maniere d'enſeigner & d'étudier les belles lettres*, je crois qu'il eſt inutile de vous rapporter ce qu'il en dit. C'eſt dans l'article ſecond du troiſiéme livre de ſon ouvrage, qui commence le deuxiéme volume. Je dis plus : il faut lire ce troiſiéme livre tout entier : les leçons des grands maîtres ne doivent point être ignorées, quoiqu'on ne ſoit pas toujours obligé d'adopter tous leurs préceptes. J'ai héſité même, ſi je n'ajouterois pas cette partie de l'ouvrage de M. Rollin à nos rhétoriques Françoiſes : car il y traite de tout ce qui en fait le capital. Mais comme une partie de ſes réfléxions & de ſes avis ne regarde auſſi que l'éloquence en général, j'ai mieux aimé vous en parler ici. On n'y trouve rien de neuf, mais tout y eſt exprimé avec une élégance, une netteté, & pour l'ordinaire, une préciſion, qui charment le lecteur.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Ce n'eſt pas, au reſte, ſans raiſon, que

je viens de vous dire que l'on n'eſt pas toujours obligé de ſuivre tous les préceptes des plus grands maîtres. Quelques nourris qu'ils ſoient, comme M. Rollin, dans la lecture & dans l'étude des anciens, quelque bien verſés qu'ils ſoient comme lui, dans le ſujet qu'ils entreprennent de traiter, ils ne ſont point infaillibles; ils peuvent ſe tromper, & les erreurs des grands hommes n'en ſont pas moins des erreurs. Or, ſi l'on en croit M. Gibert, autre rhéteur dont l'habileté n'eſt ignorée de perſonne, ces erreurs ne ſont pas en petit nombre dans ce que M. Rollin a écrit ſur l'éloquence dans le livre dont il s'agit. Il eſt vrai que celui-ci a pour lui de grands préjugés, le ſuccès de l'ouvrage, la réputation de l'Auteur, l'étenduë de ſon mérite. M. Gibert a ſenti tout cela: mais ſacrifiant tout à l'amour de la vérité & du bien public, il a cru que ces conſidérations jointes même à celle d'être confrere de M. Rollin, & ſon ancien ami, ne devoient point le détourner d'écrire contre ſon ouvrage. C'eſt par ce ſeul motif qu'il a fait ſur ſon livre des *obſervations* qu'il a adreſſées à M. Rollin lui-même, & qu'il a cru devoir rendre publiques en 1727. Il y rend juſtice au zéle, à la pié-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

L'ELOQUENCE GENEL.

té, à l'eſprit délicat, & aux lumieres de l'Auteur célébre qu'il attaque, & il ne propoſe la plûpart de ſes objections, qu'avec une politeſſe & une modeſtie qui plaiſent d'autant plus, que c'eſt l'ouvrage d'un Maître contre un Maître.

Je vous conſeille donc de lire ces *obſervations* de M. Gibert, mais en les comparant avec l'ouvrage même ſur lequel elles ſont faites. Peut-être trouverés-vous qu'ils ne ſont pas auſſi éloignés l'un de l'autre de ſentimens, que l'on pourroit le croire d'abord. Dés le commencement on voit qu'ils s'accordent ſur la définition générale du goût : ils avoüent l'un & l'autre, que c'eſt un ſentiment que nous apportons en naiſſant, qui nous fait déſirer & connoître le beau ; qu'il ſe trouve ſouvent dans ceux-mêmes qui n'ont point d'étude ; que les préceptes le réveillent & l'animent ; que la lecture le nourrit ; que l'expérience & l'exercice le fortifient & le perfectionnent. Mais M. Gibert reproche à M. Rollin de n'avoir point donné les regles du goût, & d'avoir ſoumis celui-ci au caprice, lorſqu'il fait dire à Ciceron, que l'orateur doit former ſon ſtyle ſur le goût de ceux qui l'écoutent, au lieu que, ſelon M. Gibert, Ciceron a ſeulement voulu dire qu'ils ne

doivent s'y regler, que lorſque leur goût eſt bon. Il eſt vrai que M. Rollin n'a point fait de chapitre exprès pour donner les regles du bon goût ; mais la plûpart des réfléxions qu'il fait ſur cela, tendent à le former. A l'égard du paſſage de Ciceron, ne pourroit-on pas dire qu'il ne s'y agit pas du goût, & que le ſens eſt ſeulement, qu'un orateur ſe regle, & doit ſe regler ſur la ſage diſpoſition des auditeurs ? (a) L'ELOQUENCE EN GENERAL.

On pourroit, ce ſemble, concilier encore facilement les deux illuſtres antagoniſtes en pluſieurs autres points, en chacun deſquels l'un voit la choſe ſous un jour, & l'autre ſous un autre jour. Par exemple, diſent ſur cela les Auteurs des mémoires de Trévoux, quand M. Rollin fait conſiſter l'éloquence dans une rapide ſimplicité, & que d'un autre côté il la met dans le ſublime ; la ſimplicité & le ſublime ne ſont-ils pas oppoſés, demande M. Gibert ? Oüi, ils le ſont dans une opinion commune, qui attache le ſublime à ce qui eſt de grand & d'étonnant : mais ils ne le ſont point dans l'opinion, qui fait conſiſter le ſublime dans une ſubite & vive impreſſion qui ſe

Oct. 1711 art. 89.

(a) *Semper oratorum eloquentiæ moderatrix fuit auditorum prudentia.*

fait dans l'ame, laquelle ſe produit auſſi ſouvent par un ſtyle ou une expreſſion ſimple, que par un ſtyle très-élevé.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

M. Rollin a avancé, que pour enſeigner l'éloquence, il valoit mieux propoſer des exemples, que de multiplier les regles, & que d'accabler l'eſprit de préceptes. Auſſi ſon livre eſt-il un recueil des plus beaux traits d'éloquence, & des plus parfaits exemples. M. Gibert ſoutient, qu'à l'égard des jeunes gens, il faut un corps de préceptes, expliqués par des exemples très-courts. Mais chacun convient qu'il faut des préceptes & des exemples: & en cela ils ſont d'accord: il ne s'agira que du plus ou du moins des uns & des autres; ce qui ne paroît pas devoir faire la matiere d'une diſpute bien ſérieuſe. Il en eſt de même de pluſieurs autres articles, comme de celui où il s'agit des motifs d'apprendre le Grec. L'un propoſe les ſiens, l'autre en propoſe de différens: mais tous deux conviennent de la grande utilité de ſavoir bien cette langue.

M. Gibert a cependant raiſon de reprocher à M. Rollin de conſeiller comme de bons ouvrages, la lecture des dialogues ſur l'éloquence attribués à feu M. de Fenelon, les réfléxions du pere Ra-

pin ſur le même ſujet, le traité de la maniere de bien penſer, du pere Bouhours, ſans avertir des erreurs & des faux raiſonnemens qui ſe trouvent dans ces ouvrages; de citer auſſi trop fréquemment Seneque, qui n'eſt point aſſurément un modéle à ſuivre, quoique ſon ſtyle ne ſoit pas toujours puéril, précieux & affecté.

Ce que dit M. Gibert, expoſé encore au commencement de l'article XI. touchant la vraie idée de l'Atticiſme, mérite d'être lû & médité. Cet endroit, & beaucoup d'autres, font voir combien ce ſavant profeſſeur eſt verſé dans la lecture des anciens rhéteurs, & avec quel courage & quelle application il a étudié la ſpéculation & les regles de l'art qu'il enſeigne.

Quoiqu'il y ait un grand nombre de bonnes obſervations dans cette critique, M. Rollin qui crut n'y voir preſque que de faux raiſonnemens, & des mépriſes ſur des ſujets peu interreſſans pour le public, & qui étoit d'ailleurs occupé pour l'utilité de ce même public, à des travaux qu'il jugeoit plus importans, & dont les fruits nous ſont, en effet, ſi utiles, ſe contenta de répondre au volume de M. Gibert de 476. pages, par une

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

lettre qui n'en contient que vingt & une, & qui eſt écrite avec beaucoup de délicateſſe. On juge bien que M. Gibert ne dût pas en être content. Il repliqua par une autre lettre de 26. pages, qui parut en 1727. dans laquelle il donne un précis de ſes obſervations, fait quelques nouveaux reproches à ſon adverſaire, & confirme par de nouveaux raiſonnemens pluſieurs de ceux qu'il lui avoit déja faits. Voilà où en eſt demeurée cette diſpute, qui n'a pas laiſſé que d'avoir ſon utilité en donnant lieu aux contendans, & ſurtout à M. Gibert, de faire beaucoup de réfléxions ſolides ſur l'éloquence.

J'ai entendu dire à ce dernier, qu'il approuvoit la bonne intention de l'Auteur du *Diſcours ſur l'éloquence, avec des réfléxions préliminaires ſur le même ſujet*, imprimé in-12. à Paris, chés Etienne, en 1723. mais qu'il n'eſtimoit pas aſſés cet ouvrage pour en regarder la lecture, comme néceſſaire, ſurtout aux jeunes gens. Ce n'eſt pas que l'Auteur n'y traite à peu près tout ce qui regarde l'éloquence; mais outre qu'il manque de méthode, il y établit pluſieurs principes, que l'on ne doit point ſuivre dans la pratique. C'eſt un fruit précoce, qui avec le tems

turoit eu plus de ſuc & d'agrément. Voici l'idée que les Auteurs des mémoires de Trévoux en donnent, à laquelle je mêlerai quelques réfléxions. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

La préface de l'Auteur, diſent-ils, eſt courte : elle roule 1°. ſur le deſſein qu'il a d'enchaîner les préceptes qu'il donne, par des liaiſons & des tranſitions avantageuſes, qui excluent les chapitres & les articles, dont on ſe ſert pour l'ordinaire, lorſqu'on écrit didactiquement. 2°. Sur les allégories, les comparaiſons & les deſcriptions oratoires qu'il employe, pour ne point tomber dans la ſéchereſſe de ceux qui ſe mêlent de faire des additions de regles, pour une matiere auſſi hazardeuſe que celle de l'éloquence. Mém. de Déc 1713.

Le troiſiéme motif de l'Auteur eſt de donner à connoître qu'il tâche, autant qu'il peut, de repréſenter les choſes par les choſes mêmes, ſans toutefois les approfondir. Néanmoins il a recours à leurs propriétés pour les mieux déſigner, il découvre la connéxion qu'elles ſemblent avoir avec d'autres qu'on peut leur comparer, il fait voir la diſpoſition qui ſe trouve entr'elles & celles qu'on pourroit leur oppoſer.

Les réfléxions préliminaires qui com-

mencent l'ouvrage, & qui ſont preſque auſſi étenduës que le *diſcours*, ſont tirées de l'art même ; elles regardent en partie la diſpoſition & la compoſition de l'Orateur ; & j'en ai trouvé de fort ſenſées. C'eſt proprement un recueil de penſées diverſes ſur ce ſujet, priſes des meilleurs Ecrivains, quoique l'on n'en cite aucun. Cependant l'Auteur blâme vivement ceux qui copient les penſées d'autrui. Voici ſes paroles :

pag. xiv. » Il y a, dit-il, un défaut conſidéra-
» ble, ordinaire à certaines perſonnes
» qui ont la démangeaiſon de parler ou
» d'écrire, ſans ſçavoir ce que c'eſt que
» de bien parler & de bien écrire. Com-
» me elles ont peu d'étude & d'expé-
» rience, elles ſont obligées de copier les
» autres, & de remplir leurs écrits de
» larcins littéraires. Loin de puiſer la na-
» ture dans ſes ſources, elles ne les con-
» noiſſent pas : encore moins ſont-elles
» réfléxion qu'on perd le goût en copiant
» les autres ; parce que l'on étouffe ce
» que l'on a de génie, & qu'en ſe pa-
» rant des productions d'autrui, plus on
» avance dans la compoſition, plus on
» a de créanciers, qui tôt ou tard répe-
» tent leur bien, & obligent le plagiai-
» re à faire banqueroute à l'éloquence. Il

aut donc ſe garder, ajoute l'Auteur, « le copier les penſées d'autrui, à moins « que par une heureuſe & adroite imi- « ation, on ne trouve le ſecret de ſe les « endre propres. »

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

C'eſt ce que notre Auteur a tâché de aire, & il faut avoüer que, pour l'ordiaire, il a aſſés bien réüſſi. On voit au noins par le recueil de ſes penſées, qu'il avoit fait d'excellentes lectures dans un âge où tant d'autres ne ſe plaiſent qu'à les lectures frivoles, ou qui ne ſont que de pur amuſement, & qu'il a eu aſſés de goût & de diſcernement, pour ne faire choix que des réfléxions qui pourroient lui être utiles dans la ſuite de ſes études.

Son diſcours ſur l'éloquence qui ſuit ſes penſées détachées, montre encore le même goût & le même diſcernement : c'eſt un précis des remarques que l'Auteur a faites ſur les anciens & les modernes. Peut-être devoit-il ſe contenter de les conſerver pour ſon propre uſage, ſans en faire part au public, ces remarques n'ayant preſque rien de nouveau, que de ſe trouver recueillies dans un petit volume.

Son deſſein principal dans ce diſcours, eſt de donner des inſtructions & des

éclairciſſemens ſur l'éloquence. Cependant il ne laiſſe pas d'entrer dans un détail particulier des parties de l'art oratoire, d'inſiſter ſur les vertus, les paſſions & les vices; de développer les différens ſtyles du diſcours ſelon ſes différens objets; de parler de l'harmonie & de ſes propriétés, & des figures dont on ſe ſert pour l'ordinaire, ſoit dans les harangues, ſoit dans les plaidoyers & dans les panégyriques. Car il embraſſe tout : il a voulu inſtruire l'Orateur ſacré, comme le profane, le Prédicateur, l'Orateur du barreau, & l'Académicien même.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Il finit par la peroraiſon, après avoir dit deux mots de la mémoire, auſſi-bien que de la prononciation, expoſé les qualités de l'orateur, & lui avoir indiqué les défauts qu'il doit éviter.

Cet ouvrage eſt dédié au Roi actuellement regnant. L'Auteur montre dans ſon épître dédicatoire, un cœur plein de gratitude; il y explique les obligations qu'il a à la famille Royale, & particulierement à Sa Majeſté, dont il étoit alors penſionnaire chés les Jeſuites du Collége de Loüis le Grand. Ce jeune Auteur ſe nomme Jean-Baptiſte Yan Koski, & ſe dit de la famille des Paléologues. On trouve ſon hiſtoire dans un

Voyage

Voyage aux échelles du Levant, par le feu ſieur Paul Lucas, imprimé à Paris in-12. en 1714. chés Simart.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Je ne mettrai point ſon diſcours ſur l'éloquence en paralléle, avec celui que M. l'abbé d'Olivet prononça ſur le même ſujet dans l'Académie Françoiſe, le 25. d'Août 1735. & qui a été imprimé l'année ſuivante avec ſa traduction des Philippiques de Demoſthene, & des Catilinaires de Ciceron, in-12. à Paris, chés Gandoüin. Ce diſcours de M. l'abbé d'Olivet, quoique beaucoup plus court que celui du ſieur Yan Koski, plaît beaucoup plus par la délicateſſe du ſtyle, & par la juſteſſe & la ſolidité des réfléxions. Comme l'année 1735. étoit l'année ſéculaire de l'Académie, l'orateur en a pris l'occaſion de rappeller les illuſtres Ecrivains en proſe du ſiécle Académique, qui méritoit bien d'être pareillement célébré en vers par quelque Pindare moderne. L'Académicien jugeant du déclin de l'éloquence par les diſcours des Candidats, en recherche les cauſes : il ne l'attribuë ni au défaut d'eſprit, ni à celui de l'émulation, mais au mauvais goût des jeunes orateurs, qui dédaignent de prendre pour guide la ſaine antiquité. Pour les éclai-

Obſerv. ſur les écrits modern. to. 1. p. 323. &c.

rer utilement, il trace une idée de la vraie éloquence : & voici un précis de ce qu'il dit.

ELOQUENCE GENE-

La premiere loi de l'orateur, eſt de parler purement. Qui ne croiroit qu'elle eſt inviolablement gardée dans une nation fertile en bons Ecrivains ? Cependant les jeunes orateurs, quoique fidéles aux regles de la Grammaire, manquent ſouvent à la pureté de ſtyle, qui rejette abſolument tout ce qui n'eſt pas François, c'eſt-à-dire, toute maniere de parler qui n'eſt pas autoriſée par l'uſage. » Or, n'eſt-ce pas aujourd'hui le caprice » des particuliers, ajoute M. d'Olivet, » qui s'érige en légiſlateur ; qui attache » de nouvelles idées aux mots anciens ; » qui chaque jour nous fait des phraſes » nouvelles ; & jamais à cet égard la li- » cence fût-elle plus marquée ? » La nouveauté des expreſſions, néceſſaire lorſqu'il s'agit de parler pour la premiere fois d'une choſe inconnuë, ne peut avoir de charmes que pour la pareſſe & pour la vanité de l'Ecrivain. » Quant à la vani- » té, dit notre Auteur, inutilement lui » donnerions-nous des conſeils : le neuf a » pour elle trop d'attraits : laiſſons-lui » donc un ridicule de plus. » Mais à ceux qui croyent faire des mots par beſoin,

il conſeille d'attendre que l'imagination ſecondée de la mémoire, leur offre l'expreſſion vraie qui avoit paru les fuir.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

A la pureté du ſtyle, il faut joindre la clarté; mais dans un tel dégré qu'il ſoit impoſſible, quand on le voudroit, de ne nous pas entendre. « Rien, ſelon « l'Académicien, ne ſeroit plus capable « de porter un coup mortel à l'éloquen- « ce, que l'imitation de ce verbiage im- « poſteur qui a dans Paris, & ſes maî- « tres & ſes partiſans. Avec un tiſſu d'ex- « preſſions, la plûpart Françoiſes, mais « qui ceſſent de l'être par la maniere « dont elles ſont rapprochées, ces gens-là « trouvent le ſecret de parler à un lec- « teur oiſif, ſans lui rien dire. Et c'eſt, « en effet, parce qu'ils n'ont rien à dire « qu'ils ont recours à ce jargon, & à ces « phraſes découſuës, qui ſuffiroient pour « gâter les plus ſolides ouvrages, mais « qui font, au contraire, le mérite des « leurs. »

M. l'abbé d'Olivet expoſe enſuite en peu de mots ce qui rend un diſcours véritablement éloquent, mais il le fait, ſelon les Auteurs des obſervations ſur les écrits modernes, avec une préciſion ſi mâle & ſi rigide, qu'il faudroit le copier pour vous repréſenter ſes idées. *Ibid. at ſ.*

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Rien de plus ſolide, que ce qu'il dit ſur l'élocution, cette partie ſi eſſentielle de l'éloquence, qui décide du rang des Orateurs, du bon & du mauvais goût. Mais en même tems il ne faut rien faire, obſerve-t'on, pour l'amour des mots, les mots eux-mêmes ayant été inventés en faveur des choſes. « Voilà cependant, pourſuit M. l'abbé d'Olivet, » l'écueil ordinaire de ceux qui entrent » aujourd'hui dans la carriere de l'éloquence. Pour embellir une penſée, *ils* » la fardent ; & au lieu de l'éclaircir, ils » l'offuſquent. Une choſe qui en ſeroit » plus intelligible, ſi elle n'étoit dite » qu'une ſeule fois, ils la rediſent de cent » façons. Ils enveloppent dans un grand » circuit de paroles étudiées, ce qui pourroit ſe dire tout uniment. Ils nous dérobent la naïveté du mot propre, par » les épithetes dont ils le chargent. Rien » de naturel ne leur paroît aſſés ſimple, » aſſés délicat. Ce qu'un autre eût pû dire comme eux, c'eſt pour eux du trivial. Il leur faut du léger, du poëtique, du guindé. Mais ſurtout rien de » trop clair ; car ils aiment qu'on les devine, & ils ſe croyent enfin parvenus à » être ſpirituels, quand on a beſoin d'eſprit pour les entendre. »

On ne peut peindre avec plus de feu & de vérité ces petits eſprits frivoles, partiſans déclarés du ſtyle fin & énigmatique. Comme l'harmonie eſt encore l'objet de leurs froides diſſertations, & qu'ils lui diſputent ſa réalité, ſous prétexte qu'ils ne peuvent en donner une idée préciſe, M. l'abbé d'Olivet leur répond, que ce qui eſt de goût & de ſentiment, ne doit point être défini. Il ajoute : on demandoit à un ancien philoſophe « (c'étoit Ariſtote) *qu'eſt-ce que la beauté?* « Une définition ne lui eût pas coûté « beaucoup. Mais pour toute réponſe : « *laiſſons*, dit-il, *laiſſons faire cette queſ-* « *tion à des aveugles.* De même, lorſqu'on « nous demande ce que c'eſt que l'har- « monie, laiſſons faire cette queſtion à « des ſourds; & trop généreux pour in- « ſulter à leur diſgrace, plaignons-les de « ce qu'ils ſont mal organiſés. »

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Pour juger du plaiſir délicat que la nature a miſe dans l'arrangement des mots, l'orateur en appelle à l'émotion agréable que produit la poëſie de Malherbe, de Racine & de Deſpreaux. On ne peut pas dire que la rime ſeule opere ce miracle. Jamais on n'accuſa Chapelain d'avoir mal rimé ſes vers, ou d'avoir violé les regles de la verſification. Il

y a donc indépendamment de la rime & de la meſure, une harmonie réelle, qui ſe varie par la différence des idées que l'oreille doit peindre à l'eſprit. M. l'abbé d'Olivet examine d'où réſulte cette harmonie dans notre langue, & fait ſur cela des réfléxions très-ſenſées, qu'il faut lire dans ſon diſcours, où il a raſſemblé ce que les maîtres de l'éloquence ont écrit de plus ſolide. Il faut néanmoins obſerver avec les critiques cités plus haut, que M. l'abbé d'Olivet n'a pas prétendu faire croire que l'éloquence eſt tombée parmi nous. Il ne s'agit dans ſon diſcours, que de celle des aſpirans aux prix Académiques, dont la plûpart tombent dans les défauts que l'orateur a un ſi juſte ſujet de reprendre. La vraie éloquence n'a jamais été plus floriſſante, ſurtout au barreau, qu'elle l'eſt de nos jours.

Un endroit de cet excellent diſcours, a donné lieu à une querelle littéraire qui a produit pluſieurs écrits concernant l'éloquence, qui ont paru en 1737. & 1738. & dans quelques-uns deſquels il y a certainement plus de vivacité, que le ſujet ne le demandoit. Voici une idée de cette diſpute. Si vous voulés en ſavoir davantage, je vais vous indiquer les piéces du procès.

Entr'autres réfléxions, M. l'abbé d'Olivet rapporte celle-ci de l'orateur Romain : « J'aime, disoit Ciceron, que « souvent l'auditeur s'écrie, cela est bien : « mais je n'aime pas à entendre dire trop « souvent, cela est beau. Pourquoi ? « ajoute M. d'Olivet, parce que les gran- « des figures excitent dans l'ame de l'au- « diteur un plaisir trop vif, &c. »

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Bene & præclarè, quam vis nobis sæpe dicatur bellè & festivè, nimium sæpe nolo. Cic. de orat. l. 3. c. 25.

Au mois d'Avril 1737. M. l'abbé Destrées qui nous fait esperer une traduction de ce qu'Hermogene a écrit sur la rhétorique, écrivit aux Auteurs des *Observations sur les écrits modernes*, une lettre au sujet d'un petit ouvrage *sur le Goût*, que M. Rémond de saint Mard venoit de publier, & où M. Destrées avoit remarqué entr'autres choses, un endroit qui ne lui avoit pas paru exact. Il s'agissoit du bon & du beau dans les ouvrages d'esprit. M. Rémond semble donner la préférence à celui-ci sur l'autre. L'Auteur de la lettre qui est insérée dans le tome huitiéme des observations, page 322. se servit contre la décision de M. Rémond, de la traduction du passage cité de Ciceron, telle qu'on la lit dans le discours de M. l'abbé d'Olivet sur l'éloquence. La lettre tomba entre les mains de M. Crévier, célébre professeur de

Lettre de M. l'abbé Destrées à M. l'abbé d'Olivet, p. 6.

rhétorique au College de Beauvais. Il trouva que dans le paſſage en queſtion, l'on n'avoit pas rendu fidélement la penſée de l'orateur Romain. Il prit la plume, & réfuta la traduction à la fin d'une lettre adreſſée en 1737. à M. l'abbé des Fontaines, qui l'inſéra dans les obſervations ſur les écrits des modernes. Il prétend que *bellè* ſignifie *joliment*, & qu'étant joint avec *feſtivè*, le ſens en eſt encore déterminé d'une façon plus certaine. Selon lui, il falloit traduire : » j'aime que ſouvent l'auditeur s'écrie, » voilà qui eſt bon, voilà qui eſt beau : » mais je n'aime pas entendre trop ſou- » vent; que cela eſt joli ! que cela eſt agréa- » blement penſé ! » D'où il conclut que l'on trouveroit dans ce paſſage la condamnation de ce ſtyle, dont l'ingénieux & l'enjoüé font tout le mérite, & qui par cet endroit-là même, s'écarte preſque en tout du beau naturel.

L'ELOQUENCE GENER. t. 9. pag. 1. & ſuiv.

Les *Obſervateurs* en rendant compte de cette lettre, diſculperent l'abbé Deſtrées, en faiſant remarquer qu'il avoit été trompé par la traduction fautive que M. l'abbé d'Olivet avoit faite, diſent-ils, du paſſage Latin. Voilà ce qui engagea la querelle. M. d'Olivet défendit ſérieuſement & avec vivacité ſa verſion, dans

une lettre de douze pages in-12. datée du 3. Juillet 1737. & adreſſée à M. le Préſident Bouhier, l'un des hommes de notre ſiécle, qui ſe connoît le mieux en belle littérature. Il y conteſte auſſi la concluſion de M. Crévier que je viens de rapporter, & fait voir en peu de mots, que cet illuſtre profeſſeur n'auroit pas raiſon, s'il prétendoit, qu'il n'y a point de ſtyle qui tire ſon mérite, & un vrai mérite, de l'ingénieux & de l'enjoüé, ou que l'ingénieux & l'enjoüé ne peuvent jamais ſe trouver avec le beau naturel. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Après avoir lû ces écrits, j'ai cru que l'on pouvoit en conclure d'une part, que M. l'abbé d'Olivet n'a point attaqué le fond de la doctrine de Ciceron; & de l'autre, que ce célébre Académicien ne différe, à proprement parler, de M. Crévier, que dans la maniere de l'exprimer en François. Cependant cette diſpute a engagé le profeſſeur à publier un diſcours Latin qu'il a prononcé dans ſon College le premier jour d'Octobre 1737. & dans lequel il ſe propoſe de faire voir l'extrême différence qu'il y a entre le ſtyle joli & charmant, l'ingénieux & la belle éloquence. Je ne m'étends pas ſur ce diſcours, parce qu'il eſt écrit en Latin.

L'ELOQUENCE DU GENEVE.

Quoique ſelon tous les critiques qui en ont parlé, le bon goût en ſoit l'ame, un anonyme en a fait une vive cenſure dans un écrit qui a paru en 1738., & qui eſt intitulé, *Lettre d'un Provincial ſur un diſcours Latin de M. Crévier.* On attribuë cette lettre à M. le Roi, qui demeure au College Mazarin. Ce cenſeur prétend que le profeſſeur n'a pas expoſé avec clarté le ſujet qu'il vouloit traiter, & qu'il a donné des preuves obſcures, inutiles & peu concluantes. Il lui reproche encore de ne pas parler Latin avec toute la pureté & l'exactitude qu'on doit exiger d'un rhéteur. Ces accuſations ſont graves: mais quant au fonds de la queſtion, ce n'eſt guéres qu'une diſpute de mots: le cenſeur ramenant tout au goût du ſiécle de Ciceron, entend par *bellum & feſtivum*, le genre ingénieux, enjoüé, gracieux, agréable, mais ſans affectation, & employé à propos. Le profeſſeur, au contraire, faiſant alluſion au mauvais goût de quelques Ecrivains modernes, donne le nom de *bellum & feſtivum*, au ſtyle fardé, peigné, hériſſé d'épithétes brillantes, à l'ingénieux déplacé. Ainſi tous les deux raiſonnent bien, en admettant leur dictionaire. Mais ce que l'on peut reprocher au cenſeur, c'eſt

qu'avec les réfléxions excellentes qu'il fait dans ſa lettre, il n'y regne pas aſſés d'équité, qu'on y trouve des répétitions fatigantes, & des idées qui ne ſont pas aſſés démêlées, dans un ſtyle quelquefois embarraſſé; & qu'il y paroît même quelque envie de rabaiſſer ſon adverſaire.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Réfléx. ſur les ouvr. de littér. to 5 p. 123.

Le quatriéme chapitre du tome premier des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de l'eſprit humain*, ou du *Traité de l'opinion*, par M. Gibert Charles le Gendre, Marquis de ſaint Aubin-ſur-Loire, traite auſſi de l'éloquence. Mais il ne faut pas y chercher des préceptes ſur cet art. Je ſuis même ſurpris d'y en trouver quelques-uns que l'Auteur répéte d'après les anciens, ſon *opinion* étant, que l'éloquence eſt moins un art *qu'une eſpece de talent*, dont les principes ne ſont nullement fixes ni uniformes, qui en a même très-ſouvent d'oppoſés ſuivant les perſonnes, les pays & les conjonctures; en un mot, un art, ſi l'on veut, mais qui conſiſte bien plus dans l'opinion, que dans des regles certaines. C'eſt contredire ouvertement les idées que l'on a euës dans tous les tems ſur l'éloquence, & celles de tous, ou preſque tous les Auteurs qui en ont écrit. Je ne ſuis pas plus ſatisfait des raiſons ſur leſquelles M. de

saint-Aubin appuye son opinion. Que l'on ait trouvé des taches dans Demosthene & dans Ciceron, que ces deux grands Orateurs ayent été loüés par les uns, & blâmés par les autres, que l'on ait souvent abusé du talent de la parole, & que l'on puisse toujours en abuser, je ne vois pas que l'on doive en conclure, que l'éloquence n'a point de regles fixes, qu'elle dépend du caprice & de l'opinion, &c. J'excuse l'Auteur sur ce que ce sont plus les préjugés d'autrui qu'il rapporte, que ses propres sentimens; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il me paroît plus nuisible qu'utile, de ne mettre sous les yeux des jeunes gens surtout, que les opinions bizarres de quelques Ecrivains, dont les sentimens ne feront jamais loi. Qui est-ce qui ignoroit, d'ailleurs, qu'il n'y a point de science, point d'art, point de profession, qui n'ait ses côtés loüables ou mépisables, selon qu'on l'envisage, par ce qu'il a de bon en lui-même, ou par l'abus que l'on en fait, ou que l'on peut en faire ?

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

» Il y a une vraie & une fausse élo-
» quence, dit M. de Callieres; & il y a
» deux sortes d'esprits qui mettent l'un
» & l'autre en œuvre. Il y en a qui s'at-

Du bel esprit, p. 212. & suiv.

tachent autant, & plus, à l'intelligence de la matiere dont ils parlent, qu'à la maniere dont ils en parlent; qui mettent toute leur adreſſe à bien traiter leur ſujet, plutôt qu'à l'embellir. Mais il y en a d'autres qui ſe bornant à la ſuperficie, ſont tous occupés des manieres, & des moyens de les rendre agréables. Ils ont moins de ſoin de pénétrer leur ſujet, que de le parer; moins de découvrir ce qu'il eſt, que de le déguiſer pour le faire paroître ce qu'il n'eſt pas. L'ELOQUENCE EN GENERAL.

On connoîtra fort aiſément, ajoute M. de Callieres, la différence de ces ſortes d'éloquence, ſi on jette les yeux ſur leurs fins principales. La vraie éloquence en a trois, qui ſont d'inſtruire, de plaire & de perſuader... La fauſſe en a auſſi trois, qui ſont d'ébloüir, de toucher & de ſurprendre. Elles différent abſolument, & dans le fond, & dans les manieres; car quoiqu'il ſemble qu'elles peuvent ſouvent également plaire & perſuader; il y a pourtant cette différence, que l'une eſt pour le plaiſir des ſens & de l'imagination, & l'autre pour le plaiſir de l'eſprit; l'une perſuade par raiſon, & l'autre entraîne par impreſſion, & parce qu'el-

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

» les ne parviennent l'une & l'autre à » leurs fins, qu'en s'attachant à bien imaginer, & à bien dépeindre; l'une ne » le fait qu'après avoir rapporté ce qu'elle imagine, à ce qu'elle conçoit, & » comparé les images gravées dans le » cerveau, avec les idées claires de l'eſprit; au lieu que l'autre ſoumet *tout* » au rapport des ſens, & n'en juge que » par la fantaiſie. » Ainſi parlent tous ceux qui connoiſſent bien l'éloquence. Je conſeille de lire le chapitre entier du traité de M. de Callieres, d'où j'ai tiré les paroles que je viens de rapporter : c'eſt le traité *du bel eſprit ; où ſont examinés les ſentimens qu'on en a d'ordinaire dans le monde :* volume in-12. imprimé à Paris, chés Aniſſon, en 1695.

On ne ſçauroit trop, par exemple, méditer ces belles paroles de ce judicieux Ecrivain. » Qui dit éloquent, ce ſont » ſes expreſſions, dit un homme qui produit des penſées juſtes ſur le ſujet qu'il » traite ; qui trouve les raiſons propres » & particulieres à ce qu'il avance, & qui » a l'adreſſe & le talent de les expoſer » aux autres d'une maniere vive, mais » claire & ſimple. Car un diſcours, ajoute-t'il, n'a de vrais ornemens, que ceux » qu'il tire de la juſteſſe des penſées qui

le compoſent, de la ſolidité des raiſons « qui le ſoutiennent, & de la maniere « naturelle dont on les tourne. «

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Par-là, dit-il encore, on exclut de la « vraie éloquence ces vains ornemens qui « la défigurent; comme cette diverſité de « penſées vagues & générales, ces rai- « ſons foibles & éloignées, tant de di- « greſſions inutiles, de figures outrées, « de comparaiſons forcées, en un mot, « ces grands galimatias qui conſiſtent à « parler beaucoup, & à ne rien dire. »

M. de Callieres mérite d'autant plus d'être écouté dans ces regles & ces réflexions, qu'il n'avoit pas ſeulement médité ſur le génie de la véritable éloquence, mais qu'il avoit de plus été loüé par l'Académie Françoiſe comme un Ecrivain qui étoit éloquent lui-même. On ſe ſouvient encore du *Panegyrique hiſtorique du* feu *Roi*, adreſſé à MM. de l'Académie Françoiſe, lû dans leur aſſemblée du douziéme de Juin 1688. & imprimé la même année. Cette piéce fut ſi agréable à cette illuſtre compagnie, qu'après en avoir entendu la lecture, elle députa MM. Regnier Deſmarais & de Lavau pour en remercier en ſon nom l'orateur, *l'informer du grand applaudiſſement avec lequel ce panegyrique avoit été*

écouté de toute l'assemblée, & l'assurer qu'il ne pouvoit lui faire un plus beau présent, tant pour la forme que pour la matiere. Ce discours ne fut pas moins bien reçu à la Cour; & l'on y vit avec beaucoup de plaisir, dit un Auteur du tems, la maniere nouvelle avec laquelle M. de Callieres avoit sçu faire le tableau des actions héroïques, & des grandes qualités de Loüis XIV.

L'ELOQUENCE EN GENERAL.

Merc. de Juin 1688. 1. part.

J'ai négligé de parler de plusieurs autres écrits sur l'éloquence en général, qui ont paru le siécle dernier, parce qu'ils m'ont paru mériter peu d'attention. Je n'en citerai que deux qui sont imprimés, l'un dans le tome seiziéme, l'autre dans le tome dix-septiéme de l'extraordinaire du Mercure pour les années 1681. & 1682. le premier, par M. de Simprou, supposé que ce soit un nom réel; le deuxiéme, par M. le Cesne de Coutances. Ces deux écrits ne manquent ni de feu, ni de justesse dans plusieurs endroits. Mais la matiere y est traitée fort superficiellement; & l'Auteur du premier affecte en particulier un mépris pour les anciens orateurs Grecs & Latins, que ceux ci n'ont jamais mérité.

Fin du Tome premier.
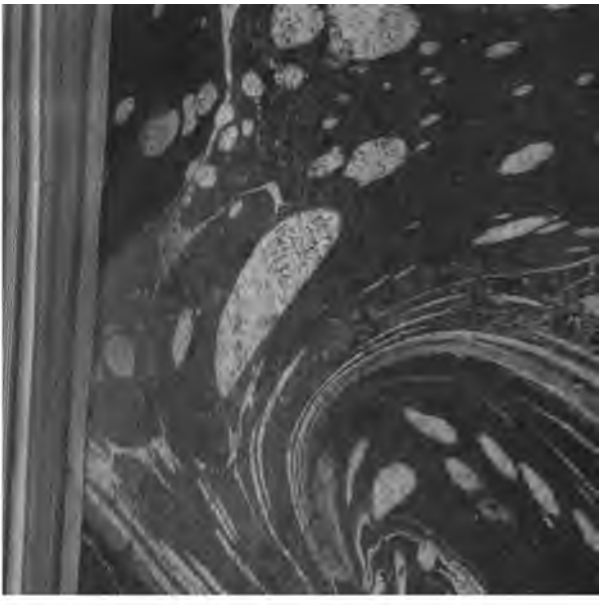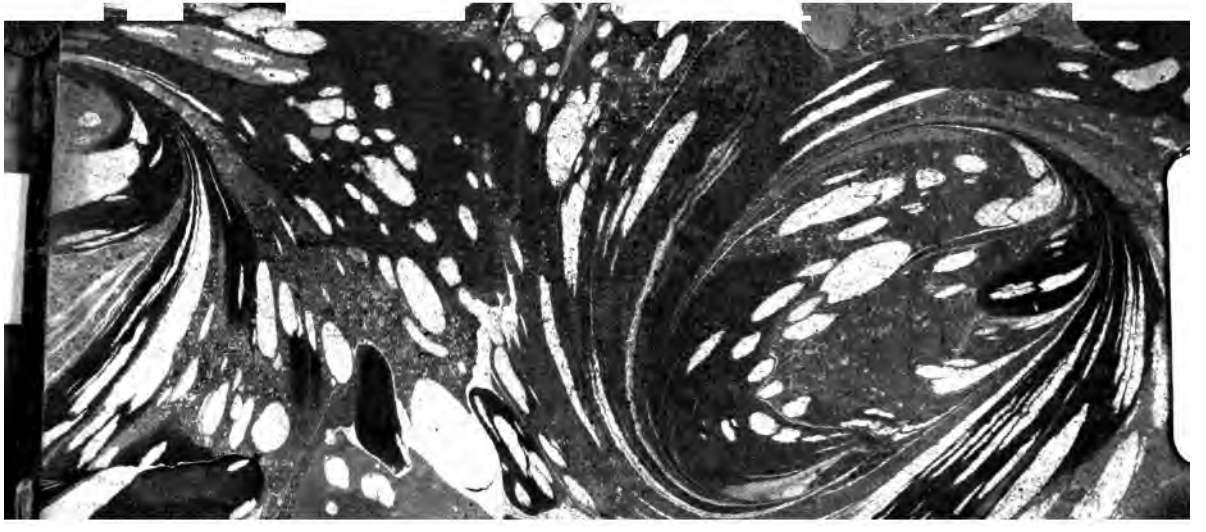
Treated 5/1983